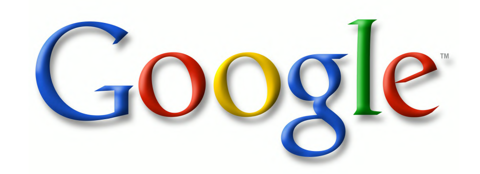
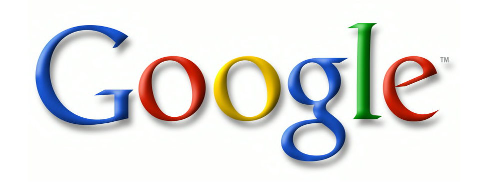
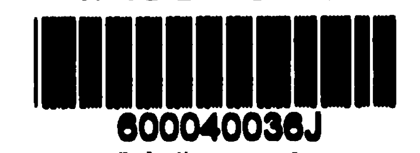
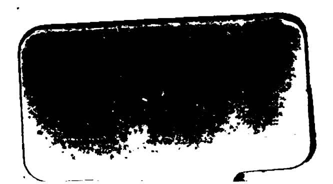
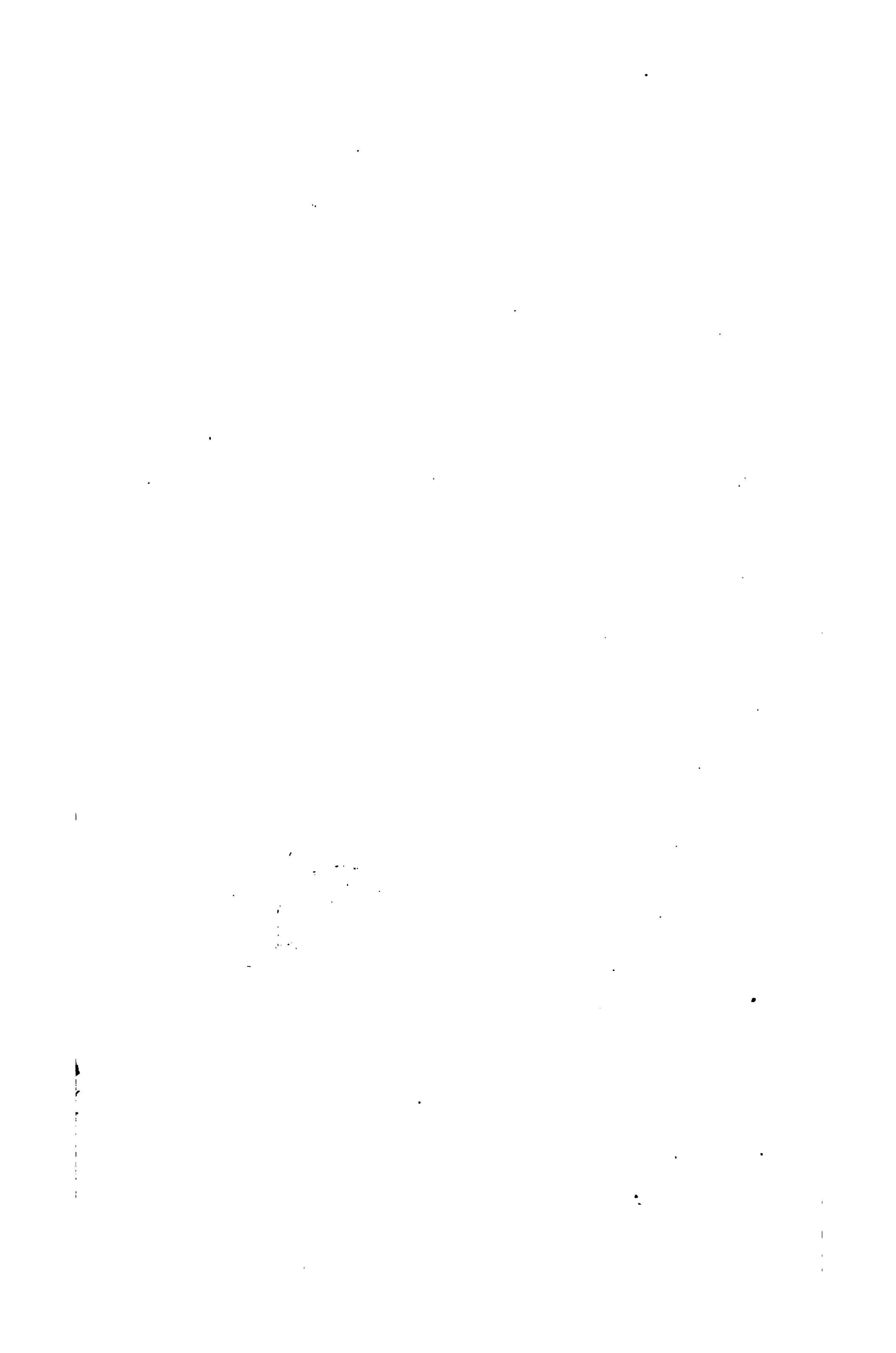







600040036J





LA

VIE DE NOS PÈRES

EN BASSE-NORMANDIE

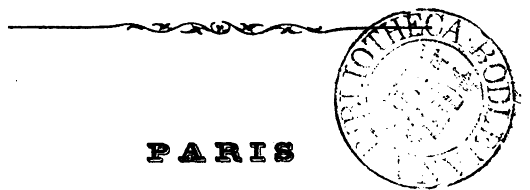
NOTES HISTORIQUES, BIOGRAPHIQUES ET GÉNÉALOGIQUES

SUR LA VILLE D'ARGENTAN

PAR

M. VICTOR DES DIGUÈRES

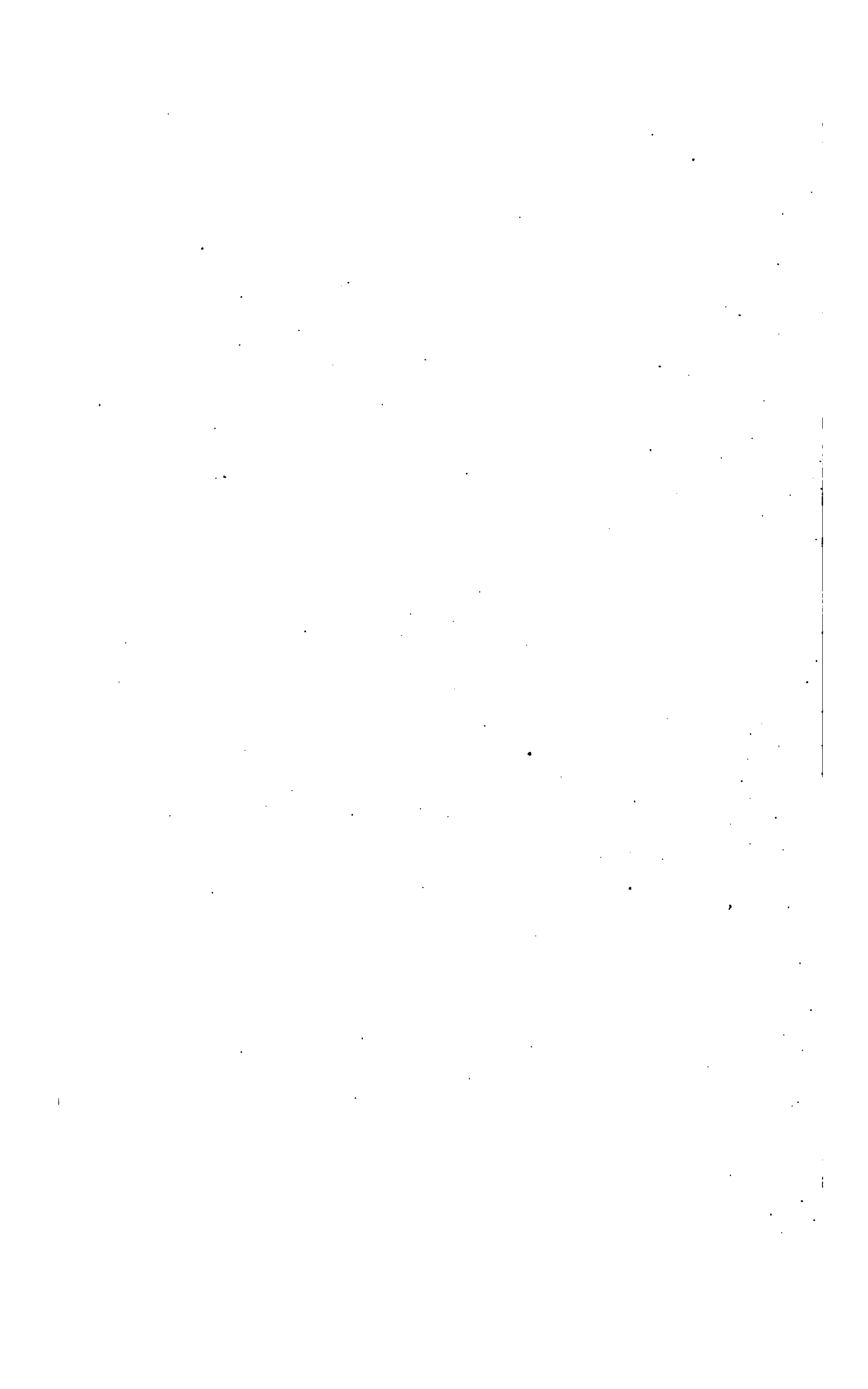
De la Société des Antiquaires de Normandie, de l'Institut des Provinces, Inspecteur de l'Association Normande pour l'arrondissement d'Argentan, Associé de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen.



PARIS

DUMOULIN, ÉDITEUR, QUAI DES AUGUSTINS, 13.

1879



I

Explorer les traces des générations qui ont, avant nous, foulé le sol natal ne saurait être une entreprise sans intérêt ; elle n'est pas non plus sans difficulté. On a beaucoup écrit de nos jours sur les mœurs de l'ancienne cour ; on s'est bien moins occupé de la vie provinciale qui en différait tant. Chaque contrée étant, pour ainsi dire, régie par une constitution propre, par des coutumes locales, par une législation particulière, sans compter la diversité des poids et des mesures, devait conserver une autonomie qui lui imprimait forcément un cachet d'originalité, mais qui, surtout, la distinguait de Paris et de la cour. Plusieurs causes concouraient encore à ce résultat ; contentons-nous d'indiquer ici la difficulté des communications et l'absence, à peu près complète, de la presse, si multipliée de nos jours. Tandis que quelques heures d'une commode et rapide locomotion nous séparent à peine de Paris, nos pères en étaient réduits à des routes mal entretenues, fréquentées par un *coche*, aux formes massives, à l'allure indolente, faisant péniblement, en six ou sept jours, un trajet que nous parcourons aujourd'hui si prestement. Au lieu du courrier qui nous arrive chaque jour, nos devanciers recevaient, une ou deux fois la semaine, par l'*ordinaire*, des nouvelles déjà vieilles avant de leur parvenir.

Malgré ces contrastes, il n'est pas difficile de trouver certains points de ressemblance entre les deux sociétés. Le relâchement de mœurs que l'on reproche, non sans raison, au dix-huitième siècle, n'avait pas restreint à la seule capitale

son action dissolvante. Un livre, récemment publié, peint ces mœurs sous des couleurs si crues, presque si repoussantes, que nous voulons les croire un peu forcées. Nos pères, à notre sens, étaient moins corrompus qu'ils ne cherchaient à le paraître, et, comme Louis XIV en parlant du Régent, nous dirions volontiers du dix-huitième siècle qu'il fut un *fanfaron de vices*. Est-ce à dire que tout soit à regretter dans le naufrage d'une société où fermentaient tant de germes de dissolution ? Telle ne saurait être notre pensée ; mais, ne l'oublions pas, si cette société résista pendant longtemps à l'effondrement qui la menaçait, ce fut grâce à l'unité des croyances qui formaient comme le patrimoine public des générations. Du jour où ces croyances furent battues en brèche, on en vit peu à peu se désagréger le faisceau, pour faire place à l'éparpillement et à la confusion.

Chaque contrée, pour être bien connue, exigerait, à proprement parler, son historien particulier. Malheureusement les matériaux font souvent défaut pour un pareil travail, et toutes les villes ne sont pas aussi bien partagées que la nôtre. Les souvenirs de quelques-uns peuvent y suppléer, dans une certaine mesure, mais les derniers survivants d'une époque, déjà loin de nous, disparaissent de jour en jour, avec les récits dont fut bercée leur enfance, et dont la dernière trace va bientôt se perdre.

Pour nous et pour notre pays, la tâche est moins ardue, grâce aux nombreux documents laissés à notre disposition. Sans parler des anciens actes de l'état civil, soigneusement conservés, les chartriers de la Fabrique et de l'Hôtel-Dieu, la collection des Archives départementales, les procès-verbaux des municipalités, les mémoires particuliers de François de Mannoury, des trois Prouverre, de l'abbé de Courteilles, de Lautour-Montfort, de Bailleul, de l'abbé Pillou et de quelques autres, les travaux plus récents des Chrétien, des Colleville, des Germain, de l'abbé Laurent nous fournissent un fonds abondant, ouvert aux investigations de l'Antiquaire.

La ville d'Argentan, pour n'avoir point été notre berceau,

n'en a pas moins de titres à nos sympathies. Plusieurs de nos proches y ont passé leur vie ; d'autres, plus chers encore, y dorment leur dernier sommeil ; nous y avons, nous-même, séjourné à plusieurs reprises ; son excellent Collége communal nous initiait, il y a tantôt un demi-siècle, aux premiers éléments de l'éducation classique, et — souvenir à la fois plus précieux et plus fécond — sa belle église Saint-Germain fut témoin de notre première communion. C'en est assez pour justifier l'intérêt que nous portons à son passé. D'autres, plus autorisés, retraceront les fastes de son histoire, qui ne fut pas sans quelque éclat ; notre ambition est plus modeste : nous essaierons de reconstruire, à l'aide de nos souvenirs et de nos découvertes, la vie privée, les mœurs et les croyances de ceux qui nous y ont devancé. Nous passerons, tour à tour, en revue le clergé, la noblesse, la magistrature, la bourgeoisie et le peuple qui y vécurent en si bonne harmonie. Nous parlerons, avec quelques détails, de ceux d'entre eux qui se sont signalés à la reconnaissance ou à l'attention de leurs contemporains. Enfin, nous donnerons sur chacune des principales familles, soit de la noblesse, soit de la bourgeoisie, des renseignements historiques, anecdotiques et généalogiques. Cette dernière partie de notre travail n'a pas été la moins ingrate : elle nous a coûté des recherches, souvent fastidieuses, et dont le résultat n'est pas toujours proportionné à la fatigue qu'elles exigent. Nous espérons pourtant qu'elles ne seront point dénuées d'intérêt pour les nombreuses familles qu'elles concernent, et qu'elles pourront guider dans le dédale, presque inextricable, d'une longue filiation.

Abritée au nord par quelques collines boisées qui la préservent des vents froids, la ville d'Argentan, n'en déplaise à certains pessimistes, offre, surtout dans ses parties hautes, des conditions de salubrité que ne parvient point à neutraliser le voisinage de la rivière d'Orne, avec ses inondations périodiques. Aussi les maladies épidémiques y furent-elles de tout temps peu fréquentes. Il suffit d'ailleurs de consulter ses registres mortuaires, remontant jusqu'à la première

moitié du seizième siècle, pour se convaincre d'une longévité, dont viennent témoigner plusieurs centenaires. Notre ville offrait, en outre, des agréments qu'un ancien poëte s'est plu à célébrer, et parmi lesquels il fait entrer en ligne de compte :

Bon vin, bon air et bonne compaignie.

Il ne faut donc point s'étonner qu'elle ait, à diverses époques, attiré dans ses murs les hôtes les plus illustres. On sait qu'au douzième siècle l'impératrice Mathilde, fille de Henri Ier, roi d'Angleterre, et veuve de Henri V, empereur d'Allemagne, y donna le jour au roi Henri II d'Angleterre qu'elle avait eu de son second mariage avec Geoffroi Plantagenet, comte d'Anjou. On assure même que ce prince, si fameux par ses démêlés avec Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, y reçut, en 1168, les légats du Pape, envoyés pour y mettre fin, et qu'à la suite de ces conférences, demeurées stériles, une parole imprudente du monarque anglais arma les Séides, sous les coups desquels succomba la sainte victime. (1)

Dix princes et princesses de la maison royale de Valois, branche d'Alençon, naquirent, vécurent ou moururent à Argentan. La plupart d'entre eux relevèrent encore l'éclat de leur naissance par leurs exploits guerriers ou la pratique des vertus chrétiennes. Il suffit de nommer, parmi les princes, Jean Ier, duc d'Alençon, tué à la bataille d'Azincourt ; Charles et Philippe de Valois, l'un et l'autre Dominicains à Argentan, le premier mort archevêque de Lyon, le second, cardinal et archevêque de Rouen ; et parmi les princesses, la pieuse Marie de Chamaillard, comtesse d'Alençon, retirée avec sa fille Marie à l'Hôtel-Dieu d'Argentan, pour y servir les pauvres. Et comment oublier la bienheureuse Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon, bisaïeule du roi Henri IV, fondatrice de l'Abbaye de Sainte-Claire, et dont la dépouille mortelle est encore vénérée parmi nous.

(1) Un tableau peint sur bois, qui se voyait dans l'église Saint-Martin, avant la Révolution, retraçait les détails de cette conférence. — Annuaire de l'Orne pour 1812, page 53.

Le beau château ducal, devenu la résidence des gouverneurs de la ville, fut en outre habité par plusieurs d'entre eux, appartenant aux plus nobles maisons de France. Il suffit de citer ici les Montgommery, les Rouxel-de-Médavy-Grancey, les du Plessis-Châtillon, et quelques autres.

II

Il ne saurait y avoir aucune proportion entre ce que fut, aux siècles passés, le nombre du clergé dans notre ville et ce qu'il est aujourd'hui. La ferveur religieuse de nos pères, l'abondance des fondations pieuses, des *obits*, des services funèbres, auxquels chaque nouvelle année apportait son contingent, rendait à la fois facile et nécessaire le recrutement qui, de nos jours, rencontre tant d'entraves. Aussi l'église de Saint-Germain comptait-elle, à elle seule, une soixantaine de prêtres, au dire de Thomas Prouverre. Que l'on joigne à cela l'appoint des autres paroisses de la ville, des deux chapelains et des quatre *condonnés* de l'Hôtel-Dieu, de l'Abbaye des Bénédictines, de l'Abbaye de Sainte-Claire, du Monastère des Dominicains, du Couvent des Capucins et des nombreuses chapelles disséminées aux quatre coins de la ville, et l'on se fera facilement une idée de ce que pouvait rassembler, dans les grandes cérémonies, notre église de Saint-Germain, surtout quand les Abbayes voisines, de Silly et de Saint-André-en-Gouffern, venaient y joindre leur contingent. Les centaines de prêtres qui s'y pressaient alors, ne trouvant point place au chœur, se répandaient dans la nef ou les bas-côtés de l'abside.

La Confrérie du Saint-Sacrement, plus connue sous le

nom de ***Frarie*** des Prêtres, était, à elle seule, une merveille. Fondée dans notre ville, en 1540, pour arrêter les progrès du calvinisme, elle ne réunissait guère moins de quatre cents prêtres, tant d'Argentan que des environs. Les représentations dramatiques qu'elle donnait, à ses débuts, pendant l'octave du Saint-Sacrement, et où figuraient plus de cinq cents acteurs, avaient acquis une telle réputation qu'on y accourait de Rouen, d'Angers, du Mans et de beaucoup d'autres lieux plus éloignés. Il n'était bruit que du *Sacre* d'Angers, de l'*Ascension* de Rouen et de la ***Frarie*** d'Argentan. Quelques abus s'étant glissés dans ces représentations, elles furent interdites par l'autorité ecclésiastique, et au dix-septième siècle il n'en restait plus que les processions.

Nous venons de voir qu'à cette dernière époque le clergé de la ville était très-multiplié. Voici quel en était le nombre pour toute la généralité d'Alençon. Il s'y trouvait alors 2,285 ecclésiastiques, 337 religieux et 877 religieuses. Ces chiffres nous sont fournis par un curieux Mémoire, dressé en 1697, sous la direction de l'Intendant de Pommereu, et où se trouvent de précieux renseignements. « L'on peut dire en général, écrivait l'Intendant, que les uns et les autres sont de très-bonnes mœurs et qu'ils s'acquittent des devoirs et des fonctions de leur état. Mais l'on ne voit pas que beaucoup se distinguent dans aucun genre de science, piété ou vertu. L'on dira seulement que, du côté d'Argentan et de Falaise, les ecclésiastiques et les religieux s'appliquent davantage à l'étude ou à la prédication, » précieux témoignage pour notre ville qui pourrait citer à l'appui : parmi les religieux Dominicains, les Cajetan, les Lamperrière, les Lehongre, les Prouverre, les Mahey, etc.; au nombre des Capucins, après le célèbre Vertot, les P. P. Louis François d'Argentan, Danèze, Jacques Desbordes, Barbot de Bellœuvre, etc.; et dans les rangs du clergé séculier, les abbés Mahot, de Courteilles, Pillou, de Courmesnil, Boirel, Barbot, Paris, etc.

Au milieu de tant d'éléments divers, la bonne harmonie n'était pas toujours facile à maintenir. Aussi nos chroniques parlent-elles, à maintes reprises, des démêlés entre les

paroisses Saint-Germain et Saint-Martin, des contestations entre les chapelains de Saint-Thomas et leurs collègues condonnés, des différents entre le curé d'Argentan et le prêtre remplissant les fonctions de sacristain, ou quelque autre de ses subordonnés. Mais, en général, la discorde était de peu de durée et faisait bientôt place à la bonne entente et à l'émulation pour le bien. On peut donc affirmer que, sous le rapport de son clergé, la ville d'Argentan fut toujours privilégiée. Aussi, quand arrivèrent, à la fin du dix-huitième siècle, les rudes épreuves que l'on connaît, les défaillances furent-elles des plus rares, et la constance dans la foi, la règle commune. L'abbé Blin, dans son intéressante histoire des martyrs du diocèse de Séez, nous a retracé les scènes sanglantes dont furent victimes plusieurs ecclésiastiques, appartenaient à notre contrée, et qui, grâce à Dieu, furent épargnées à notre religieuse population. Nous aurons l'occasion, dans le cours des notices qui suivent, de revenir sur la plupart des incidents auxquels nous faisons allusion ; nous y renvoyons le lecteur.

On a justement critiqué l'état d'infériorité dans lequel vivait, sous l'ancien régime, ce que l'on appelait le clergé inférieur. Les gros bénéfices étant absorbés par des dignitaires, souvent étrangers à l'Eglise, la part laissée aux curés de province et à leurs auxiliaires était, le plus souvent, insuffisante. On fut contraint, à diverses reprises, d'augmenter la *portion congrue*, garantie aux curés, et le traitement assuré aux vicaires. Aussi voyait-on les familles les plus considérables de la noblesse et de la bourgeoisie éviter pour leurs enfants une carrière aussi peu rémunérée. Cette remarque n'est ni à la louange de nos pères, ni à celle de notre temps, car nous n'avons en cela que trop suivi leurs errements.

III

Dans une ville où le commerce et l'industrie faisaient à peu près défaut, on conçoit de quelle ressource devait être la présence d'une nombreuse noblesse. Sous ce rapport, nous pouvons l'affirmer, aucune localité ne fut mieux partagée qu'Argentan. Dès le seizième siècle, nous y rencontrons un nombre assez considérable de gentilshommes. Aux siècles suivants, ce nombre s'accrut encore sensiblement. Sans doute il ne faut pas faire grand fond sur les richesses possédées par ces hôtes. C'était l'époque par excellence du règne des courtisans, et les rayons du soleil de Versailles ne dépassaient guère l'horizon doré des résidences royales. Tandis que les faveurs pleuvaient sur ces privilégiés, attachés à leur proie qu'ils surveillaient d'un œil jaloux, ceux qu'ils appelaient dédaigneusement les *hobereaux* menaient en province, où les confinaient des habitudes forcément parcimonieuses, une existence parfois assez précaire. Toujours est-il qu'à cette époque notre ville ne comptait pas moins de soixante familles, représentant deux cent cinquante à trois cents nobles, ou soi-disant tels, non compris ceux des paroisses voisines. C'était environ le dixième de la généralité entière, d'après les données fournies par le *Mémoire* de l'Intendant de Pommereu, et la *recherche* de son prédécesseur de Marle.

Que l'on ne s'étonne pas trop d'une semblable abondance, à une époque où les usurpations devinrent si fréquentes, en dépit des entraves que les *recherches* et les ordonnances royales s'efforcèrent de leur apporter. Les comédies de Molière, les satyres de Boileau, les quolibets de MADAME,

les sarcasmes de Saint-Simon nous en révèlent à l'envi toute l'étendue. *L'école des femmes* y revient à deux fois :

> Je sais un paysan qu'on appelait Gros-Pierre
> Qui, n'ayant pour tout bien qu'un seul quartier de terre,
> Y fit, tout-à-l'entour, faire un fossé bourbeux
> Et de Monsieur de Lisle en prit le nom pompeux.

Nous rions un peu moins, en songeant que cette épigramme était à l'adresse de ce bon Thomas Corneille. (1)

Nous préférons voir houspiller Arnolphe qui, lui, se faisait appeler Monsieur de la Souche.

> Qui diable vous a fait aussi vous aviser,
> A quarante-deux ans, de vous débaptiser
> Et d'un vieux tronc pourri de votre métairie
> Vous faire dans le monde un nom de seigneurie,
> . . . .
> De la plupart des gens c'est la démangeaison. (2)

C'était, il est vrai, en 1662, et la *recherche* de la noblesse ne devait avoir lieu que quatre ans plus tard ; mais, en 1670, Molière revenait à la charge, dans *le bourgeois gentilhomme*:

« Avant de vous répondre, dit M. Jourdain à Cléonte, je vous prie de me dire si vous êtes gentilhomme. — Monsieur, lui dit Cléonte, la plupart des gens, sur cette question, n'hésitent pas beaucoup : on tranche le mot aisément ; ce nom ne fait aucun scrupule à prendre et l'usage aujourd'hui semble en autoriser le vol. » (3)

MADAME, duchesse d'Orléans, devait se récrier plus tard contre un abus moins éhonté : « La noblesse s'acquiert facilement en France. Qu'un riche paysan ou un bourgeois achète une charge de secrétaire du roi, et elles sont très-multipliées, son fils devient un gentilhomme. Si le fils d'un bourgeois entre dans le service personnel du roi par quartier, au bout de 20 ans d'exercice il reçoit des lettres de noblesse. Je ne puis me faire à de telles choses. » (4)

(1) Mémoires du président Hénault.
(2) Acte 1er, scène 1re.
(3) Acte 3e, scène 2e.
(4) Lettre du 21 juillet 1718.

Une fois en si bon chemin, on ne s'en tenait pas là : de Monsieur de la Souche au baron de la Souche la distance était moins grande que du bonhomme Arnolphe à Monsieur de la Souche. Il se trouvait facilement, dans le voisinage, quelque marquis désemparé, quelque comte à la dérive, quelque baron en désarroi tout disposé à échanger son fief contre de bons écus sonnants. Aussi Saint-Simon se fait-il fête de harceler ces intrus de haute volée : « Il est vrai, dit-il, avec son dédain cynique, il est vrai que les titres de comte et de marquis sont déjà tombés dans la poussière, par quantité de gens de rien et même sans terre qui les usurpent, et par là sont tombés dans le néant ; si bien, même, que les gens de qualité qui sont marquis ou comtes, ont le ridicule d'être blessés qu'on leur donne ces titres. » (1)

Une première et regrettable conséquence de ces élévations, dues à l'intrigue ou à la fortune, fut de reléguer dans l'ombre ces anciens gentilshommes qui n'avaient appris qu'à verser leur sang pour leur pays. De retour dans leurs modestes manoirs, leur fierté se soulevait en voyant ces parvenus les traiter en suzerains. De là bien des querelles dont nos chroniques nous ont retracé le tableau, souvent émouvant. Autant était prétentieux le faste de ces nouveaux venus, autant était simple et patriarcale la vie des gentilshommes campagnards. Leur humble logis n'affectait pas l'opulence des châteaux modernes qui, pour la plupart, datent du siècle suivant. En voyant, au fond de nos campagnes, ces débris mutilés d'un autre âge servir de maisons de ferme ou de simples bâtiments d'exploitation, on a peine à comprendre qu'ils aient abrité des générations dont le nom a parfois brillé de quelque éclat. Les maisons de ville, il est vrai, à en juger par ce qui nous en reste, offraient en général un logement plus hospitalier, mais peu d'entr'elles méritaient véritablement le nom d'hôtels, dont on est trop prodigue.

Dans les loisirs de la paix, le gentilhomme cultivait lui-même son patrimoine, car l'agriculture, cette noble industrie,

(1) Saint-Simon, tome 1er, page 380, petite édition Cheruel.

ne fut jamais une dérogeance. Plus d'un progrès fut certainement dû à cette pieuse coutume qu'est venue si malencontreusement renverser la manie stigmatisée sous le nom barbare d'*absentéisme*. Les profits, il faut pourtant en convenir, n'étaient guère faits pour tenter, dans un temps où 40 livres payaient un bœuf de quatre ans. Fort heureusement, il est vrai, la main-d'œuvre était loin d'atteindre au niveau toujours croissant où elle s'est élevée de nos jours, puisqu'une servante ne coûtait que huit livres de gages.

Sur ces modestes revenus, le gentilhomme devait encore prélever des ressources, destinées à faire face aux exigences de sa condition. Chaque famille comptait, en moyenne, deux ou trois fils et autant de filles. Il fallait donner aux fils une instruction, sinon aussi variée, au moins aussi solide que de nos jours. Les colléges et les universités n'y suffisaient point : *l'Académie* était le complément indispensable de l'éducation du fils de famille ; c'était là qu'il apprenait, en même temps que le métier des armes, les manières polies qui devaient en faire ce qu'on appelait alors *un honnête homme*. Quelques-uns entraient comme pages dans la maison du roi, dans celle d'un prince, voire même, semble-t-il, dans celle d'un marquis opulent, car c'est de cette époque que date le vers de La Fontaine :

> Tout marquis veut avoir des pages.

Au sortir de page, comme on disait alors, il fallait, pour servir le roi, pourvoir à son équipement, depuis l'épée jusqu'à la cavale, à moins qu'on ne fût en passe d'acheter une compagnie, une lieutenance ou une *cornette*. Les cadets étaient généralement casés dans l'église ou dans la magistrature ; mais, là encore, rien ne se faisait sans bourse délier.

Quant aux filles, on ne se mettait pas en grands frais pour leur établissement : une dot de trois mille à trente mille livres, selon la situation, leur suffisait pour trouver des partis honorables. On y joignait, il est vrai, un trousseau assez confortable et qui devait servir à plusieurs générations. Les foires de Caen et de Guibray, la dernière surtout, fournis-

saient à cet égard d'amples ressources, car on y trouvait en abondance les moires antiques, les brocarts, les taffetas brochés, dont la solide contexture a résisté jusqu'à nos jours. Les joyaux n'y faisaient pas non plus défaut, et un millier de livres ou d'écus suffisaient ordinairement à toutes ces magnificences.

En répudiant la simplicité de nos pères, avons-nous au moins abjuré leur vanité? Par une singulière anomalie, notre génération, si éprise des principes démocratiques, si imbue des idées égalitaires, semble prendre un nouveau goût pour les distinctions sociales; et le prestige de la noblesse, loin de s'effacer devant les tendances nouvelles, est plus recherché que jamais. Sous l'ancienne monarchie, alors que la noblesse conférait des privilèges — exagérés à dessein, sans doute, — on s'expliquait facilement des usurpations, provoquées autant par l'ambition que par la vanité. Aujourd'hui la convoitise, pour être illogique, n'en est pas moins répandue. La particule fait prime, les titres sont de plus en plus demandés, surtout dans la riche bourgeoisie. Aussi, sauf la couronne ducale, assez haut placée pour braver l'atteinte des plus souples et des plus osés, toutes les autres sont-elles audacieusement mises au pillage. Et, ce qu'il y a de plus piquant, c'est la complicité que trouvent dans tous les rangs de la société ces puériles supercheries. C'est plaisir de voir avec quelle complaisance on accepte ces illustrations parasites, quand on ne les encourage point soi-même. Nous ne parlons pas seulement des fournisseurs brevetés du nouveau comte, ravis de posséder un client aussi haut-placé : il n'est pas jusqu'aux gentilshommes de bon aloi qui ne s'empressent d'ouvrir leurs rangs à ce néophyte, au risque de voir leur vieille noblesse éclipsée par l'éclat d'un titre improvisé. Tout au plus riront-ils *in petto* de ridicules prétentions, en évoquant malicieusement l'ombre de M. Jourdain. N'est-ce pas le cas de s'écrier avec le poëte, en parodiant des vers trop célèbres :

Les *comtes* ne sont pas *toujours* ce que l'on pense,
Notre *complicité* fait *souvent* leur science.

Une autre supercherie que l'on croirait incompatible avec la simplicité de nos pères, mais dont nous pourrions citer plus d'un exemple, sans sortir de notre contrée, consistait à donner, au baptême, à ses enfants les prénoms de *marquis* ou *marquise*. De cette façon, N. de M. devenait, à peu de frais, marquis de M.

Mais c'est assez insister sur un travers, appelé, tôt ou tard, à disparaître.

Sans trop s'émouvoir des odieuses calomnies prodiguées contre elle, avec plus de passion que de sincérité, la noblesse actuelle voit, sans regrets, ses privilèges à jamais disparus. De l'ancien ordre de chose, elle ne réclame que des devoirs. Fidèle à la maxime : « plus d'honneur que d'honneurs ! » elle conserve pieusement sa devise séculaire : « Noblesse oblige. » Réduit à ces termes, son rôle est loin d'être sans importance dans la société moderne. Donner l'exemple des sentiments chrétiens, de la distinction dans le maintien, de l'autorité dans la famille, de l'honneur dans la vie privée, du dévouement dans la vie publique, de la courtoisie dans les relations sociales, doit être désormais sa seule ambition. Puisse-t-elle toujours y demeurer fidèle !

Revenons maintenant à Argentan et à ses soixante familles nobles. Parmi celles-ci, assez peu prenaient des titres au dix-septième siècle ; il en fut différemment au siècle suivant : alors nous en compterions bien jusqu'à quinze, en n'y regardant pas de trop près. En même temps la simplicité de l'âge précédent fait place à plus de luxe et de recherche. Les cochers, les laquais, les cuisiniers se multiplient, les perruquiers abondent, les *maîtres à danser* font merveille. Les assemblées mondaines deviennent plus fréquentes. Le luxe, on le pense bien, suit la même marche ascendante. La noblesse, se suffisant par son nombre, est assez exclusive dans ses admissions, sauf peut-être en ce qui concerne la magistrature. Celle-ci forme donc, avec le barreau et la haute bourgeoisie, une seconde société qui n'en cède guère à la première. Notre ville, malgré son éloignement de Paris, ne demeure point étrangère à la fermentation philosophique ;

le vertige gagne jusqu'à la noblesse, et nous voyons, à l'approche de 89, les noms les plus respectés s'associer au mouvement révolutionnaire et devenir officiers de la garde nationale, ou même membres des nouvelles administrations.

L'illusion ne fut pas de longue durée : bientôt la persécution devint générale et ne les épargna pas plus que les autres ; si bien que l'exil allait devenir le seul moyen de s'y soustraire. « En présence de ces faits, écrivions-nous il y a une quinzaine d'années, à propos de l'émigration, en présence de ces faits, l'hésitation n'était guère possible : aussi l'élan fut-il instinctif, universel..... Ce n'était plus seulement la liberté, mais la vie même des prêtres, des nobles et des magistrats qui était menacée, et l'on ne sait que trop si ces menaces furent réalisées pour un grand nombre de ceux qui crurent devoir les braver, ou se trouvèrent dans l'impossibilité de les fuir. Ceux-là même qui avaient donné le plus de gages aux idées nouvelles ne furent point épargnés, et, pour quelques-uns, le sacrifice de l'honneur avait précédé la perte de la vie, sans pouvoir la racheter. » (1)

Un Académicien, libre-penseur, est venu, tout récemment, dans une remarquable étude sur *les origines de la France contemporaine*, prêter l'appui de son nom à ces appréciations sur la noblesse provinciale.

« Par une injustice énorme, une classe entière qui n'avait point de part aux faveurs de la cour, et qui subissait autant de passe-droits que les roturiers ordinaires, la noblesse provinciale, est confondue avec les parasites titrés qui assiégeaint les antichambres de Versailles. Vingt-cinq mille familles « la pépinière des armées et des flottes, » l'élite des propriétaires-agriculteurs, tant de gentilshommes qui font valoir le coin de terre où ils résident, « et n'ont pas, un an en leur vie, abandonné leurs foyers domestiques, » deviennent les parias de leur canton. Dès 1789, ils commencent à sentir que pour eux la place n'est plus tenable. « Il est absolument contraire aux droits de l'homme, dit une lettre de

(1) Histoire de Sévigni, page 216.

Franche-Comté, de se voir perpétuellement dans le cas d'être égorgé par des scélérats qui confondent toute la journée la liberté avec la licence » ..... « il ne faut qu'un moment pour mettre en mouvement une populace indocile qui se croit tout permis et *qu'on entretient soigneusement dans cette erreur.* » — Après les sacrifices que nous avons faits, dit une lettre de Bourgogne, nous ne devions pas nous attendre à de pareils traitements..... je prie l'Assemblée de lever le décret contre les émigrations ; autrement c'est retenir les gens pour les mettre sous le fer des assassins... mieux vaudrait la proscription..... Seuls à payer les impôts, on nous taxe avec iniquité... nos revenus n'y suffisent point. Nous ne pouvons nous plaindre sans courir risque d'être massacrés.. Nous partons, nous mourrons, s'il le faut ; mais vivre sous une anarchie aussi atroce ! si elle n'est pas détruite, nous ne remettrons jamais le pied en France..... » Les premiers nobles qui ont émigré le 15 juillet 1789, avec le prince de Condé, avaient reçu la veille, à domicile, une liste de proscription où ils étaient inscrits et où l'on promettait récompense à qui apporterait leur tête au caveau du Palais-Royal. » (1) Et plus loin : « Si la passion populaire aboutit aux meurtres, ce n'est pas que la résistance soit grande ni violente. Au contraire, jamais aristocratie n'a souffert sa dépossession avec tant de patience, et n'a moins employé la force pour défendre ses prérogatives ou même ses propriétés. Elle reçoit les coups sans les rendre, et quand elle s'arme, c'est presque toujours avec la bourgeoisie et la garde nationale, sur l'invitation des magistrats, conformément à la loi, pour sauvegarder les personnes et les biens. Les nobles tâchent de n'être pas tués ni volés, rien de plus ; pendant près de trois ans, ils ne lèvent aucun drapeau politique..... ce n'est point contre l'ordre nouveau, c'est contre le désordre brutal qu'ils se liguent. » (2) Nous pourrions multiplier ces citations, mais en voilà de reste pour démontrer l'injustice de certains reproches, dégénérant facilement en injures.

(1) Taine, t. 2, p. 206 et suiv.
(2) Ibid., p. 389 et suiv.

Sans doute l'horreur des scènes odieuses décrites par le courageux écrivain fut, en grande partie, épargnée à notre pays. Il y en eut pourtant assez pour expliquer l'émigration générale de la noblesse. Quand, à la faveur de l'ordre renaissant, les survivants purent rejoindre leurs foyers, après de longues années d'exil, notre ville en revit un assez grand nombre, puisqu'un chroniqueur a cru pouvoir l'évaluer à 40 familles, en 1818.

IV

Après la noblesse vient immédiatement la magistrature, ayant avec elle plus d'un point de contact, et se recrutant en partie dans ses rangs. L'organisation de la justice, sous l'ancien régime, malgré les emprunts que nous lui avons faits, différait notablement de ce que nous la voyons aujourd'hui. La plus importante des innovations est assurément la suppression de la vénalité des charges, au moins en ce qui concerne la magistrature proprement dite. Notre dessein n'est pas de nier ici les abus dont la vénalité fut trop souvent la source ; on nous permettra du moins de faire ressortir quelques-uns de ses avantages. En première ligne, n'est-il pas juste de reconnaître la garantie sérieuse d'indépendance qu'elle offrait au magistrat, et dont l'inamovibilité, si menacée de nos jours, semble à peine l'équivalent. On ne saurait d'ailleurs oublier la considération dont jouissaient à Paris et dans les provinces ces familles parlementaires, où la science, l'honneur et l'intégrité semblaient héréditaires. Il n'était point rare alors de voir plusieurs générations se succéder dans des charges de diverses importances. Telles furent chez

nous les familles, justement considérées, de Brossard, de Mannoury, du Four, de Vigneral, Le Fessier, Le Coiffrel et quelques autres moins connues.

Une différence plus caractéristique consiste dans le nombre et les attributions des offices de judicature. Qu'on en juge par leur énumération, au milieu du dix-huitième siècle. Notre ville comprenait alors :

1° Le Bailliage ;

2° La Vicomté ;

3° La Maîtrise des Eaux-et-Forêts ;

4° L'Election ;

5° Le Grenier à sel ;

6° La subdélégation ;

7° La juridiction du point d'honneur ou des lieutenants des Maréchaux de France.

Le Bailliage comptait trois magistrats ; la Vicomté quatre, se réunissant souvent au tribunal du Bailliage. En y joignant le personnel du parquet, commun aux deux juridictions, et comprenant un conseiller, premier avocat du roi, un conseiller, deuxième avocat du roi, et deux substituts, on arrive au chiffre de onze officiers, représentant à proprement parler la juridiction civile qui compte aujourd'hui six ou sept représentants seulement.

Il convient en outre de faire remarquer ici que les magistrats d'Exmes, d'Ecouché et de Trun siégeaient souvent à Argentan.

La Maîtrise des Eaux-et-Forêts avait son Maître particulier, son conseiller du roi-lieutenant de la Maîtrise, son conseiller et procureur du roi, son conseiller du roi-garde-Marteau et son greffier ; plus trois huissiers-audienciers, un garde général, plusieurs sergents-à-garde et deux arpenteurs.

Le personnel de l'Election était le plus nombreux : outre un président et un lieutenant-général, il s'y trouvait cinq Elus, un avocat du roi, un procureur du roi avec son substitut, un greffier, quatre procureurs, deux huissiers-audienciers, quatre huissiers des tailles et deux conseillers du roi-receveurs alternatifs.

Le Grenier à sel comptait, sous l'autorité d'un président, un grainetier, un contrôleur et un procureur du roi, ayant tous les trois le titre de conseillers du roi. Il avait aussi son greffier, son receveur, quatre procureurs, deux huissiers, deux mesureurs et un brigadier d'honneur.

La juridiction du point d'honneur avait deux lieutenants des Maréchaux de France, l'un pour Argentan, l'autre pour Exmes et Trun. Chacun d'eux avait son archer-garde de la Connétablie, attaché à sa personne. Les lieutenants des Maréchaux de France avaient le pas sur tous les magistrats et marchaient immédiatement après le Gouverneur.

Toutes ces charges s'élevaient au moins à quarante, pour la seule ville d'Argentan et son Election.

Il y avait en outre, dans la généralité, un certain nombre de juridictions ecclésiastiques et seigneuriales, mais d'une importance restreinte.

Un pareil luxe de tribunaux, de toute nature, ne semble pas trop à l'avantage de nos pères. L'esprit de chicane qu'on s'est plu, de tout temps, à leur imputer, n'en serait pas, à lui seul, une explication suffisante, et nous devons malheureusement y joindre une autre cause, d'une nature plus regrettable. Il ne s'agit pas ici seulement des empiètements sur le bien d'autrui ; mais on ne peut nier la fréquence des attentats contre les personnes, dont les détails, souvent odieux, nous sont retracés dans presque toutes nos chroniques locales. Les rixes particulières dégénéraient parfois en véritables combats; les querelles entre gentilshommes avaient souvent pour dénouement des duels meurtriers, malgré la rigueur des édits répressifs, et cette rigueur même occasionnait, en divers lieux, des agressions nocturnes, où l'honneur n'était pas toujours sauf. Nos vieux manuscrits fourmillent en outre en altercations entre les faux-sauniers et les archers de la Gabelle.

Nous ne quitterons point la magistrature avant d'avoir fait connaître la valeur de quelques charges. Les offices de lieutenant-général au Bailliage d'Argentan étaient évalués jusqu'à vingt mille livres de capital. La charge de vicomte

atteignait le même chiffre, parce que les fonctions de maire de la ville y étaient réunies. La charge de président en l'Election était évaluée à seize mille livres, et celles des Elus à la moitié seulement de cette somme. La Maîtrise des Eaux-et-Forêts pouvait valoir de dix à douze mille livres. Les prix étaient généralement inférieurs dans les autres Elections de la généralité, celle d'Argentan possédant déjà la supériorité qui a passé à l'arrondissement.

V

Entre la magistrature et la bourgeoisie, proprement dite, la ligne de démarcation est assez difficile à établir. Par les professions libérales, son plus bel apanage, la bourgeoisie touchait à la magistrature et lui servait en quelque mesure de pépinière; mais par les arts, le commerce et l'industrie, elle donnait la main au peuple, et cette diversité d'éléments, tout en nuisant à son homogénéité, ne faisait souvent qu'accroître son influence. Elle avait en outre sur la noblesse une supériorité qui devait, tôt ou tard, lui assurer la prépondérance, en servant sa rivalité, non dépourvue de quelque envie. Tandis que le gentilhomme, confiné dans sa noblesse, se tenait à l'écart des professions qu'il croyait au-dessous de lui ou qui entraînaient la dérogeance, le bourgeois trouvait dans les offices de toute nature, dans le barreau, la médecine, la basoche, le commerce et l'industrie une mine féconde qu'il exploitait largement. La plupart de ces emplois exigeaient d'ailleurs une instruction dont la noblesse se dispensait trop facilement.

Une autre cause contribuait beaucoup à ce résultat. Depuis Richelieu, la royauté, jalouse d'une influence trop souvent

tournée contre elle, s'attachait à restreindre la puissance politique des nobles. Un jour devait venir où le gentilhomme, dépouillé de ses pouvoirs, ne conserverait que des privilèges, propres à le rendre impopulaire. Longtemps soutenu par le sentiment outré de sa dignité, il végéta dans une médiocrité sans issue, heureux quand, après des services aussi longs que désintéressés, il pouvait revenir au foyer, avec la croix de Saint-Louis et une mesquine pension !

Le barreau d'Argentan jouissait, depuis plusieurs siècles, d'une considération, due non moins à son savoir qu'à sa prud'hommie. Les noms de quelques-uns de ses membres sont parvenus jusqu'à nous. Contentons-nous de citer, en suivant l'ordre chronologique, les Fleury, Deforges, Le Moulinet, Yver, Billard, Faucillon, Aumont, Cavey, Caillet, au seizième siècle ; les Barbot, Le Brun, Philippe, Esnault, Le Fessier, Hérembert, Cheradame, au dix-septième ; les Goupil, Collas, Lautour, Belzais, au dix-huitième.

A côté, quoiqu'au dessous des avocats, les procureurs formaient une importante corporation et rivalisaient parfois avec eux de science et de considération, quoiqu'ils fussent souvent en butte aux épigrammes des gazetiers ou aux tirades satyriques des comédies.

Les médecins, moins nombreux, ne manquaient ni de talent ni même de célébrité. Nous n'en voulons pour preuve, au dix-septième siècle, que les deux frères Boirel dont les écrits jouissent encore de quelque réputation, et, dans le siècle suivant, le docteur Bouffey, auquel sont dus d'intéressants Mémoires, adressés aux Académies. Dès le seizième siècle, nous trouvons fréquemment les noms des Louis Do, Valentin Caillet, Robert Petit, et quelques autres.

Pour en finir avec la médecine, il nous faut encore dire un mot des apothicaires. Les pharmaciens qui leur ont succédé, en répudiant leur nom, ayant des fonctions moins variées, sont, par cela même, moins nombreux. Plus d'une famille, aujourd'hui considérable, doit sa fortune à quelque ancêtre voué à cette profession, rehaussée par notre Thomas Prouverre.

Le commerce et l'industrie étaient peu développés à Argentan. Il faut pourtant en excepter la tannerie qui dut sa prospérité à la nature des eaux. La fabrication des toiles eut pendant quelques temps un certain succès. Moins éphémère fut une tentative, encouragée au début par la mode, et trop vite abandonnée par elle. Nous voulons parler de la fabrication de la dentelle, connue sous le nom de *point d'Argentan* ou *point de France*. On sait avec quelle ardeur le grand Colbert s'efforça d'introduire en France les industries qui nous rendaient tributaires de l'étranger. Au commencement du dix-huitième siècle, les deux frères de Montuley, habiles dessinateurs d'Argentan, obtinrent un privilège pour la fabrication du *point de France* qu'ils portèrent à sa perfection. Vivement encouragés dans cette voie par le ministre Desmarets, neveu du grand Colbert, ils trouvèrent, dans son successeur Dodun, un protecteur non moins ardent. Un écrivain contemporain, qui fait honneur à notre ville, Lautour-Duchâtel, dont nous aurons occasion de parler, adressa à M. de Montuley les vers suivants, à l'occasion de la disgrâce de son premier protecteur :

> Merveilleux inventeur d'un nouveau point royal
> Que Desmarets disait, le trouvant sans égal,
> Qu'il voulait faire ta fortune,
> Montuley, de sa mort, ne ressens plus d'ennui,
> Pour ta gloire et ton bien je la crois même utile
> Car Dodun, ministre aujourd'hui
> Plus connaisseur et plus habile
> La peut faire encore mieux que lui.

En 1729, l'aîné des frères Montuley présenta au contrôleur général des finances, Le Pelletier-des-Forts, un nouveau point, merveilleusement travaillé, où étaient reproduites ses armoiries. Ce fut pour Lautour-Duchatel l'occasion d'une nouvelle pièce de vers. Après les frères de Montuley, Thomas de Ponchel, Joseph Laleu et Guyard obtinrent de nouveaux privilèges pour le *point d'Argentan* qui devait bientôt disparaitre devant un nouveau caprice de la mode, et que l'on s'efforce aujourd'hui de faire revivre.

VI

La signification donnée de nos jours au mot *peuple* rend fort imparfaitement l'idée que nous attachons à la classe dont il nous reste à parler. En dehors du clergé, de la noblesse, de la magistrature et de la bourgeoisie, il y avait dans les villes — car il ne s'agit point ici des campagnes — toute une population, comprise sous les dénominations d'artisans, d'ouvriers, de gens de peine, etc., qui, pour ne pas prendre part au gouvernement de l'Etat, n'en avait pas moins droit à sa sollicitude et à sa protection. Faut-il croire, avec certains adeptes de l'école moderne, que cette protection lui faisait presque toujours défaut ? Telle ne saurait être la conclusion de nos investigations ; nous y voyons, au contraire, des marques certaines et répétées d'un constant intérêt. Sans parler de l'éducation religieuse, prodiguée de tout temps au pauvre comme au riche, l'instruction, proprement dite, était loin d'être nulle parmi le peuple. En faut-il d'autres preuves que ces signatures apposées, en si grand nombre, au bas des actes de l'état civil, des procès-verbaux des Assemblées paroissiales et, plus tard, des cahiers des Etats-Généraux ? Indépendamment des *petites écoles*, dont on a signalé l'existence dans toutes les régions de l'ancienne France, que de foyers d'éducation ne devaient pas offrir les communautés d'hommes et de femmes et la foule de prêtres que renfermait Argentan ! Sans nous en tenir à des conjectures, déjà si plausibles, n'avons-nous pas la preuve *écrite* de ce que nous avançons ?

Un digne prêtre, originaire d'Argentan, Charles Matrop,

attaché au clergé de Saint-Merry de Paris, dans la dernière moitié du dix-septième siècle, voulut, en mourant, laisser à sa ville natale un témoignage durable de son affection ; et, parmi ses concitoyens, auxquels pensait-il ? Aux enfants de la classe nécessiteuse. Par son testament, en date à Paris du 23 août 1691, il léguait à Argentan une somme de trois mille livres pour l'établissement d'une *école gratuite* de garçons ; il est vrai qu'elle ne devait être ni *laïque*, ni *obligatoire*, mais, par une déférence pour les autorités civiles, que l'on marchande souvent aux autorités ecclésiastiques, il faisait intervenir les unes et les autres dans l'organisation de l'école. Les garçons devaient y être admis, au nombre de cinquante, sur la désignation de M. le Curé, pour y apprendre à prier Dieu, à lire et écrire et le catéchisme. La nomination de l'instituteur était confiée au Curé, *de concert avec le Maire.* Lorsque les classes indigentes étaient ainsi pourvues d'instruction, peut-on raisonnablement supposer que les autres en fussent privées ?

Quant à ce qu'on appelle de nos jours l'instruction secondaire, elle n'était pas moins libéralement distribuée. Les séminaires de Séez et de Falaise, dont la fondation remonte à une époque assez reculée, devaient déjà compter parmi leurs élèves un certain nombre de jeunes gens qui, par manque de vocation, ou toute autre cause, étaient rendus aux carrières civiles ; les Universités de Caen et de Paris, longtemps si florissantes, attiraient une foule d'étudiants, en droit, en médecine, en théologie, qui, munis de leurs diplômes de licenciés ou de docteurs, revenaient exercer leur état dans leur ville natale.

Vers les premières années du dix-septième siècle, notre ville fut sur le point d'obtenir l'établissement d'un collége de Jésuites (1). Lors de la fondation du couvent des Capucins dont les bâtiments, par une destination obligée, renferment aujourd'hui notre excellent Collége communal, peu s'en fallut que les Jésuites ne leur fussent préférés. La résistance des

(1) Une semblable tentative eut lieu, sans plus de succès, vers la fin du siècle.

Ediles, devant laquelle échoua cette tentative, fait peu d'honneur à leur perspicacité ; ils craignaient, ces naïfs consuls, « de voir les enfants des savetiers plus savants que les leurs. » Aussi le chroniqueur auquel nous devons cette piquante révélation, se hâte-t-il d'insinuer malicieusement que ces craintes furent réalisées, et que l'ignorance devint le lot des récalcitrants. Tout en protestant contre l'exagération d'une pareille conclusion dans une ville qui a produit tant d'hommes remarquables, il nous plaît d'y trouver un hommage, peut-être involontaire, à l'enseignement d'une congrégation qui fut depuis en butte à tant d'outrages et de calomnies. Ils n'étaient donc pas, *ces hommes noirs*, qui ont formé des générations de savants et de lettrés, si partisans de *l'obscurantisme*, eux qui voulaient instruire les fils des savetiers, et qui en furent empêchés par les précurseurs du libéralisme !

Après l'instruction, venait l'assistance aux pauvres, malades et infirmes. L'antique fondation de l'hôpital Saint-Thomas, si richement doté, ne nous laisse aucun doute à cet égard. Vint plus tard le moment où il devait paraître insuffisant. Par l'édit de 1662, confirmé en 1676, Louis XIV, voulant extirper de son royaume la lèpre de la mendicité, tentative souvent renouvelée depuis sans succès complet, ordonna la fondation d'hôpitaux généraux, destinés à recevoir les pauvres valides, les enfants des deux sexes, dénués de ressources, et les enfants trouvés, parvenus à un certain âge. Cette fondation, accueillie dans notre ville avec enthousiasme, y prit bientôt de tels développements qu'il fallut songer à l'acquisition d'un nouveau local, devenu l'hospice Saint-Louis. Dès le début, on avait vu les femmes et les filles des familles les plus honorables se consacrer au soin des malades et des pauvres. Bientôt, le succès ayant répondu à ces courageux efforts, on songea à l'éducation professionnelle des enfants. Les garçons furent occupés à fabriquer du coton et de la laine; les filles apprirent à faire la dentelle, et particulièrement le *point de France*.

Voilà, certes, des fondations que l'on oublie trop vite, sans parvenir toujours à les remplacer, et qui, à elles seules,

protesteraient contre les denis de justice auxquels nous faisions allusion.

Une institution qui n'est pas moins attaquée est celle des jurandes, maîtrises et corporations. Sans vouloir nous en faire le défenseur, et tout en reconnaissant les abus qu'elle comportait, il nous sera bien permis de rappeler quelques-uns de ses avantages. La loi, en conférant au patron des droits, lui imposait en même temps des devoirs dont l'ouvrier faisait son profit et dont la disparition le livre à un isolement souvent préjudiciable. Qu'on ne l'oublie pas d'ailleurs, l'ancienne société avait pour base, à tous les degrés, le respect de la hiérarchie, depuis la famille, son prototype, jusqu'à la royauté, son couronnement séculaire. Il naissait de cette subordination une sorte de solidarité, cimentée par la charité chrétienne, qui commandait le dévouement du père aux enfants, du patron aux ouvriers, comme du monarque à ses sujets. Ainsi se trouvait comprimé, dans ses tendances anarchiques, l'individualisme qui, depuis, s'est si bien efforcé de prendre sa revanche.

VII

Il manquerait quelques traits à notre esquisse si nous passions sous silence les fêtes, les plaisirs et les délassements de nos pères. On ne s'étonnera point de voir figurer au premier rang de ces fêtes les cérémonies religieuses qui captivaient toutes les classes de la société, dans ces âges de foi. On sait avec quelle magnificence se renouvelaient, chaque année, dans nos rues ces processions de la Fête-Dieu et de la Confrérie des prêtres dont l'éclat était devenu proverbial. De

temps à autre, la plantation d'une croix, l'érection d'un calvaire, la translation d'une précieuse relique, exposée à la vénération des fidèles, occasionnaient encore le déploiement d'une pompe inaccoutumée.

Pour nous en retracer une image imparfaite, reportons nous à l'année 1658, au lendemain de cette guerrette de la Fronde qui avait eu dans notre ville un certain retentissement. Il s'agit de la translation des reliques de Saint-Mansuet, offertes à l'église Saint-Germain par le R. P. Louis François d'Argentan, capucin, premier définiteur de la province de Normandie. Le futur archevêque de Rouen, François de Médavy-Grancey, encore évêque de Séez, a quitté la cour, où d'éminentes fonctions l'appellent souvent, pour venir présider à cette cérémonie. Un évêque irlandais, Monseigneur d'Ardach, l'accompagne. Le maréchal de Grancey, frère du prélat, retenu dans son gouvernement de Thionville, est représenté par son frère, qui remplit, en son absence, les fonctions de Gouverneur d'Argentan.

Dès la matinée du 26 avril, jour fixé pour la cérémonie, de nombreux groupes de populations voisines encombrent les abords de la ville. Placé près de la porte Saint-Martin, assistons un instant à leur défilé. Une brillante caravane fait retentir le pont-levis sous le pas de ses chevaux. C'est la noblesse des environs qui vient s'associer à la fête. Cavaliers et damoiselles chevauchent côte-à-côte, non sans quelque confusion, car la préséance est fièrement disputée au passage. A peine entrés, ils mettent pied-à-terre, confiant leurs montures aux valets chargés de les héberger. Tandis qu'ils se dirigent vers l'église, en montant la rue du Griffon, achevons notre revue. Voyez-vous ce vigoureux *percheron*, chargé d'un double fardeau dont il semble fier. Il porte un riche fermier, flanqué de sa compagne. Les houseaux du brave campagnard, sa longue veste et son tricorne, lui donnent un air d'importance que ne dément point l'accoutrement de la fermière. Celle-ci, montée derrière lui en croupe, l'enlace de son bras droit, tandis que la main gauche retient par son anneau de cuivre un vaste parapluie, accessoire obligé

de toutes ses excursions. Sa jupe de tiretaine, aux larges rayures, jaunes et rouges, est rehaussée par un opulent bourrelet, timide précurseur des *paniers* et de la *crinoline*. La *devantière*, la *baverette*, les souliers de prunelle, à boucles d'acier, le bonnet à haute forme, barbelé de dentelles, complètent cet ajustement que rehausse encore un Saint-Esprit d'argent, suspendu à un ruban de velours. Ainsi attifée, la commère épie au passage l'effet produit par sa bonne mine, et c'est avec une certaine déférence que l'accompagne et la suit son cortège rustique.

Suivons tous ces groupes et entrons avec eux dans l'église. Là nous attend un spectacle dont la sainteté du lieu peut à peine comprimer l'émotion. Le chœur, entièrement occupé par le clergé, ne suffit point à contenir les six cents prêtres auxquels sont venus se joindre, au nombre de près de deux cents, les religieux de la ville et les moines des abbayes de Silly et de Saint-André. La variété des ornements et des robes de bure contribue à l'animation du coup d'œil. En tête de la nef, sont installés sur de riches siéges le Gouverneur, entouré de toute la noblesse, et les autorités de la ville ; les corps de métiers, bannières déployées, occupent leurs chapelles respectives. Les bancs qui garnissent la nef et les bas-côtés regorgent de fidèles. Aux premiers rangs brillent nos mères, dans leur tenue d'apparat, encore contenue dans de sages limites, mais où percent déjà de perfides tendances.

Il est huit heures : la cérémonie va commencer. Le Pontife fend la foule, monte en chaire, prononce le panégyrique de Saint-Mansuet, et son éloquente parole transporte l'auditoire. La procession s'organise. Après les bannières et les croix des paroisses, marchent quatre trompettes ; vingt-quatre enfants, vêtus en anges, les suivent, en jetant des fleurs. Viennent ensuite cent quarante religieux en chapes, capucins, cordeliers, jacobins ; les six cents prêtres, portant tous un cierge à la main ; les membres de la Fabrique, les Echevins, les syndics de la ville, tous en robes de cérémonie ; puis enfin le prélat, entouré de tous ses officiers, suivi des frères de charité, sous un dais porté par les Echevins. Le cortège,

fermé par le Gouverneur, les officiers de justice et les corps de métiers, arrive aux Capucins, où l'Evêque prend la précieuse châsse. La procession se dirige vers Saint-Martin par la rue de la Poterie, en repart pour une seconde station à Notre-Dame-de-la-Place, et rentre à Saint-Germain, au bruit des salves d'artillerie et au chant du *Te Deum*, entonné par le Pontife. La célébration de la grand'messe par Monseigneur de Médavy termine la cérémonie, à deux heures d'après-midi. Le plus grand ordre n'avait cessé de régner au milieu de cette affluence, grâce aux trente hallebardiers chargés de le maintenir. Le lendemain, le prélat retournait à la cour reprendre ses fonctions de conseiller d'Etat, mais les fêtes devaient encore durer huit jours entiers, sous la présidence de l'Evêque d'Irlande. Tel en fut l'éclat que *la gazette* dut en rendre compte.

Les réunions particulières, qui tenaient une si grande place dans l'existence de nos devanciers, méritent bien aussi une mention spéciale. Nous choisirons la dernière moitié du dix-huitième siècle, d'abord comme étant l'apogée d'une société prête à s'évanouir, sans en avoir le pressentiment, ensuite parce que les récits des contemporains sont encore présents à notre mémoire. A cette époque, Argentan comptait, à peu près, tous les hôtels qui s'y trouvent aujourd'hui, et dont quelques-uns ne dépareraient point une ville plus importante. Citons seulement les principaux.

C'étaient, dans la rue du Vicomte, l'hôtel de Thirmois de Prétot, qui passa plus tard aux Vaucelle de Ravigny, avant d'appartenir à M. His, ancien député ; l'hôtel de M. du Moulin de Bois-Commeaux, aujourd'hui hôtel de Guyon ; l'hôtel de Thieullin, y attenant, ayant appartenu à Madame de Trotterel, aujourd'hui à l'Education chrétienne ; l'ancien presbytère, occupé pendant quelque temps par M. de Larroc, receveur particulier des finances, également acheté par l'Education chrétienne ; de l'autre côté de la rue, vis-à-vis le portail Saint-Germain, l'hôtel des Ango de Flers ; à l'angle de la rue du Vicomte et de la rue Traversière, l'hôtel de Breveaux, depuis hôtel de Droullin, maintenant la demeure d'un loueur

de voitures ; à l'autre angle des mêmes rues, l'hôtel de Thieullin-des-Isles et de Thirmois, appartenant à celui qui écrit ces lignes. Dans la rue de la Poterie, d'un côté, la maison des Prouverre de la Paumerie, l'hôtel de Gautier, l'hôtel de Bardou, la maison de l'Abbesse d'Almenesches, touchant la venelle des Champs. De l'autre côté, l'hôtel de Goulet, construit par M. Dubernes, possédé quelque temps par la famille de Robillard, de nos jours par l'Education chrétienne ; l'hôtel de la Broise de Méniljean ; l'hôtel de Sainte-Croix, servant aujourd'hui de presbytère. Dans la rue Saint-Martin, l'hôtel faisant l'angle de la rue Traversière, successivement occupé par les familles du Moulin, de Sérans, Turbout et Dornois ; attenant au précédent, l'hôtel habité par le Receveur particulier des finances, après avoir successivement appartenu aux du Bouillard, de Robillard, Le Vavasseur et Duval ; l'hôtel de Vigneral, venant ensuite, longtemps possédé par la famille Godéchal-Vorus ; l'hôtel de Lonlay, ayant servi de demeure aux Le Couturier et de Cénival ; l'hôtel de Raveton, où séjourna, en 1830, le roi Charles X ; l'hôtel de Trianon, propriété du docteur Perrin, ancienne résidence des familles des Diguères et de la Varende. Sur l'autre côté de la même rue, l'hôtel d'Avesgo, occupé par M. de Mannoury de Croisilles ; les hôtels d'Yberville et de Mallard, dans le voisinage de l'église Saint-Martin. Dans la rue d'Avesgo, aujourd'hui rue Traversière, à droite, en partant de la rue du Vicomte, l'hôtel occupé par celui qui écrit ces lignes, après avoir appartenu aux Goupil, de Vaumesle et de Martel ; à l'angle de la rue Saint-Martin, l'hôtel divisé de nos jours entre MM. Ozenne et Halouze et les héritiers Barrassin. Cet hôtel construit vers 1670 par Charles d'Aumont, président en l'Élection d'Argentan, était un des plus considérables de la ville. A ce titre il fut honoré de la présence de plusieurs hôtes illustres, et notamment, en 1692, de celle du roi d'Angleterre, l'infortuné Jacques II. Il appartint depuis à la famille du Moncel et à Madame de Courtilloles-d'Angleville. L'hôtel y attenant, habité de nos jours par la famille Cheradame, avait appartenu aux Servain ; l'hôtel récemment

acquis par M. le marquis de Guercheville, vient de la famille de Combes et antérieurement des de Braque; l'hôtel de la Sous-Préfecture, jadis aux Le Febvre de Graffard, fut pendant quelque temps la propriété de Madame d'Occaignes. De l'autre côté de la rue, l'hôtel formant l'angle de la rue du Griffon, occupé par un magasin de mode, était aux Le Pelletier, avant de passer au chevalier de Malherbe ; l'hôtel y attenant, servant à un atelier de blanchisseuse, était la résidence des barons de Cuy, les du Four. Le local du café de l'Europe appartint successivement aux familles de Bardou, Bernier de Sainte-Honorine, Le Fessier-des-Aulnez, des Diguères et de Martel. La rue de la Chaussée, hantée surtout par le commerce, avait pourtant le bel hôtel construit par les Boirel, possédé depuis par les familles de Montreuil et de Chivré, aujourd'hui par un marchand de vins ; l'hôtel du Jonceray, qui n'a point changé de maîtres ; l'hôtel de Bourgeauville, y attenant, au sud ; l'hôtel situé de l'autre côté du pont, sur le bord de l'eau, longtemps habité par Madame de Gautier de Montreuil. Dans la rue du Collège, jadis des Capucins, l'hôtel de M. Elphège des Diguères vient des Thirmois et des du Pont de la Barre. L'hôtel de Madame de Lyée, dans la rue de Paris, fut à la famille de Maisons et, avant eux, aux du Moulin ; l'hôtel de M. du Rouïl fut bâti au siècle dernier par l'abbé de Gruel. L'hôtel de Brasdefer était à l'angle des routes de Trun et de Paris. La rue des Vieilles-Halles possède encore l'hôtel du Moulin de la Bretesche, très ancien dans cette famille ; les hôtels de Caignon, de Grandpray, etc., qui ont changé de propriétaires.

Cette nomenclature serait incomplète, si nous n'y ajoutions les nombreux châteaux, logis, manoirs et gentilhommières qui entouraient la ville. Dans un rayon assez rapproché se trouvaient : le château de Goulet, aux des Brosses, barons du lieu ; Vrigny, aux Vauquelin ; Saint-Christophe, aux Droullin ; Sacy, aujourd'hui résidence du duc d'Audiffret-Pasquier, jadis aux du Hays, de la Haye d'Ommoi et Duval ; le magnifique château d'O, aux Montagu ; Médavy, aux Grancey ; Le Bourg, où les Cromot étalaient leur fastueuse opulence ;

Chambois, Aubry, Osmond, Le Renouard; Tertu et Guesprey, aux Thirmois et aux Caulaincourt, si hospitaliers; Breveaux, aux Robillard; Cuy, aux du Four; Ry, aux Vigneral; le Champ-de-la-Pierre, Ménilglaise, Bernay, Sérans, Méheudin, aux Ricœur de Bâmont, aux Droullin, aux Auvray, Le Petit de Sérans, de Chazot; Méniljean, aux de la Broise; Fel, Tournay, aux Bardou, du Barquet, Goupil de Préfeln; Bailleul, aux Gautier, du Moncel; Sentilly, aux Guyon de Vauloger, du Moulin de Bois-Commeaux; Sévigni et Chiffreville, aux du Four, d'Aumont, de Lonlay, de Gautier, de Choiseul-Praslin; Moulins, aux du Four, Legrix de Neuville; Fontenay, aux Gouhier; La Courbe, aux Mésenges de Beaurepaire; Tercey, aux du Moulin de la Bretesche; Say, Tanques, aux Droullin; Boucé, aux Nocey, Guyon de Corday, etc.

Et, dans un rayon plus reculé, Rânes, aux d'Argouges, de Montreuil, de Broglie; La Mothe-Fouqué, rendu célèbre par le journal de la comtesse de Sanzay, aux Falconer; La Mothe-Lezeau, aux Ango et d'Estampes; Carrouges, aux Le Veneur; Briouze, aux d'Orglandes; Lignou, aux Le Forestier; Le Grais, aux Thiboust; Saint-Germain-de-Montgommery, à l'illustre famille de ce nom.

Ne poussons pas plus loin cette énumération déjà trop longue, et pénétrons, pour quelques instants, dans l'une de ces résidences, au moment où s'y trouvent réunies la plupart des familles que nous venons de nommer.

A la porte, seulement quelques carrosses; dans l'antichambre, beaucoup de chaises à porteur, ce mode charmant de locomotion que nous pourrions envier à nos mères. A l'intérieur, quelle divervité de costumes aux couleurs chatoyantes! l'œil n'est point attristé par ces insipides habits noirs dont l'uniformité tranche si piteusement sur la toilette de nos femmes. Celles-ci peuvent, au moins, lutter d'élégance avec leurs devancières; elles ont même un avantage que nous nous empressons de reconnaître : leurs chevelures, tout en affectant aussi des proportions parfois invraisemblables, conservent heureusement leur teinte naturelle, tandis qu'a-

lors la poudre blanchissait uniformément tous les fronts, jeunes et vieux. Cette réserve faite, pour l'acquit de notre conscience, revenons à notre salon. Les invités sont rangés en cercle autour des maîtres de maison, empressés à leur faire accueil. (1) On ne voit pas, comme de nos jours hélas ! les hommes parqués dans leur coin, tandis que les dames, abandonnées à leurs propres ressources, sont réduites à deviser entre elles sur les péripéties de la mode ou sur les travers de leur prochain. Les places, assignées à l'avance, avec un tact exquis, assurent à chacun un voisinage sympathique. Les formules de la politesse la plus raffinée s'opposent d'ailleurs à ces froissements si faciles à provoquer. On s'aborde avec un profond salut, auquel répond toujours une révérence proportionnée. Quand il faut changer de place, au lieu d'un bras négligemment présenté, c'est une main galamment offerte qui sert de trait d'union. On devine que le *Maître à danser* a passé par là.

Pour être mesurée et respectueuse, la conversation n'en est pas moins piquante et animée ; la littérature y prend une large place ; les bons mots circulent à la ronde ; les réparties s'entrecroisent ; les plaisanteries, sans sortir du bon ton, sont parfois un peu salées. La mode est aux vers et aux impromptus : chacun s'improvise poëte pour la circonstance ; le moindre incident comique amène un redoublement de verve ; enfin c'est l'épanouissement de cette vieille gaieté française, dont il ne nous reste plus que des échos affaiblis.

Parmi les hommes, l'harmonie n'est pas toujours aussi facile à maintenir. La plupart ont servi ou servent encore ; tous sont chatouilleux sur le point d'honneur. Aussi les rencontres particulières ne sont-elles point rares, mais, là encore, ne cesse de régner la plus parfaite courtoisie. C'est avec tous les égards possibles que l'on croise le fer, et jamais un mot malséant n'échappe, même au blessé. Il y avait bien déjà quelques fines lames, toujours promptes à dégaîner. Un vieux gentilhomme, dont on nous a raconté maintes prouesses,

(1) Il va sans dire que les enfants, même parvenus à un âge relativement avancé, en étaient généralement exclus.

devait être le type du genre. C'est lui qui, se croisant un jour dans son escalier avec son propre fils, lui marcha involontairement sur le pied. Celui-ci, digne rejeton d'un tel père, et officier comme lui, s'emporta jusqu'à dire : « Monsieur, si vous n'étiez pas mon père !... » la réplique ne se fit point attendre : « Corbleu ! Monsieur, oubliez que je suis votre père, je suis bon pour vous ! » On pense bien que l'affaire en resta là. En voici une, due au même personnage, qui eut un autre dénouement ; nous la tenons d'un contemporain qui en fut témoin. Dans une de ces réunions que nous cherchons à décrire, un jeune officier, récemment rentré dans sa famille avec la croix de Saint-Louis, recevait de toute l'assistance des compliments chaleureux. Notre vieux gentilhomme écoutait, impassible, et se gardait bien de faire chorus : jusques là, rien à dire ; mais, ne s'en tenant pas là, il va droit au nouveau chevalier : — « Monsieur, lui dit-il, je vous trouve bien jeune pour un tel honneur, je ne saurais donc vous en féliciter. » C'était une provocation en règle ; l'effet ne s'en fit point attendre : le bonhomme *campa* un coup d'épée à son adversaire, qu'il s'empressa de féliciter après. On n'en était pas toujours quitte à si bon marché. Toute la ville d'Argentan fut vivement impressionnée par une scène de ce genre qui eut un douloureux retentissement. C'était en 17... Les esprits, surexcités par les évènements politiques, atteignaient au paroxisme de l'exaltation. Il s'ensuivait, même entre proches parents, des discussions irritantes. Une querelle survenue à ce sujet entre deux beaux-frères alla si loin qu'elle les amena sur le terrain, où l'un d'eux devait rester, transpercé d'un coup d'épée. La victime laissait une jeune veuve, réduite à voir dans son frère le meurtrier de son mari. Nous pourrions mettre des noms et des dates au bas de ces aventures : nous nous en abstenons, par un sentiment facile à comprendre.

A côté des réunions particulières, il y avait déjà des lieux consacrés aux divertissements publics. Tel était le *tripot*, vilain mot, justement déconsidéré, triste lieu assez mal fréquenté. Argentan avait son tripot, comme la plupart des

villes de quelque importance; à défaut d'autres indices, nous en aurions pour preuve la rue qui en porte encore aujourd'hui le nom. Si nous consultons le journal de Trévoux, nous y lirons que le tripot était un lieu où l'on jouait à la paume, une grande place couverte, entourée de murs, pavée de pierre ou de carreau, dans laquelle on jouait à la courte paume. On disait mieux et plus communément « jeu de paume. » Le tripot avait encore plusieurs destinations : « il servait de salle aux danseurs de corde, sauteurs et baladins. » Là encore se réunissaient les oisifs pour y discourir sur les nouvelles du jour, et, sans doute, pour y lire la gazette. Des chambres y étaient mises à la disposition des joueurs pour s'habiller et se déshabiller; c'était une sorte de succursale du *baigneur*, si à la mode au dix-septième siècle. Le tripot participait donc à la fois du club, du café, du théâtre, voire même de la salle de Conférences qui, de nos jours, joue un si grand rôle. Scarron dit quelque part que « dans toutes les villes subalternes du royaume, il y avait d'ordinaire un tripot, où s'assemblaient tous les jours les fainéants de la ville. » S'il fallait prendre à la lettre un passage du *Roman comique*, quand les comédiens de la troupe du Mans se rendirent au tripot d'Alençon, ils y trouvèrent « six gentilshommes qui jouaient partie » et « c'étaient des principaux de la ville. » Laissant aux Alençonnais le soin de réfuter une assertion aussi malséante, nous nous contenterons ici de protester en faveur des habitants d'Argentan. Les ministres de la religion prétendue réformée ne dédaignaient pas de convoquer au tripot de Caen les religionnaires et les badauds. Le bon vieux de Bras nous apprend que, de son temps, le Recteur de l'Académie n'ayant pas craint d'y aller entendre le prêche, reçut une verte réprimande de la part du docte historien.



NOTICES

HISTORIQUES, BIOGRAPHIQUES ET GÉNÉALOGIQUES

ANGO

DE MAGNY, DE LA CHAISE, DES MÉZERETS, DE LA MOTHE, DE FLERS, ETC.

Si la bienfaisance et l'abnégation peuvent conférer des droits à la reconnaissance, la famille Ango a plus d'un titre à la priorité que lui assigne dans ces notices l'ordre alphabétique par nous adopté.

Dans la première moitié du dix-septième siècle, deux membres de cette famille, maître Louis Ango, sieur des Mézerets et son frère, médecin à Argentan, y donnèrent l'exemple des vertus chrétiennes portées jusqu'à l'héroïsme. Le sieur des Mézerets, contrôleur des Elus, mu par une ardente charité envers les pauvres et les malades, concentrait toutes ses préoccupations sur l'Hôtel-Dieu, où ils étaient secourus et dont il devint administrateur en 1636. Grâce à sa sollicitude, l'ordre et l'économie y furent bientôt rétablis. Par ses soins une infirmerie fut installée au bas de l'église, sous la direction de pieuses femmes qui s'intitulaient *servantes des pauvres*. Les enfants abandonnés trouvèrent en lui un zélé protecteur ; il fit venir de Caen des maîtres et des maîtresses expérimentés, pour leur apprendre à travailler et leur assurer un avenir à leur sortie.

Deux ans plus tard, en 1638, un terrible fléau, la peste, vint fondre sur la ville où elle devait faire, en quelques semaines, près de deux mille victimes. Les habitants, affolés de terreur, émigraient en foule. Quelques généreux citoyens

restèrent courageusement à leur poste. A leur tête se signalèrent les frères Ango. Le médecin y perdit la vie et fut inhumé dans la chapelle Saint-Roch-des-Tertres, près du théâtre de son dévouement. Une épitaphe, composée par son frère, en conserva longtemps le souvenir. Là ne devaient pas se borner les services du sieur des Mézerets. Nommé trésorier de la Fabrique de Saint-Germain, en 1648, il n'y déploya pas moins de zèle et de désintéressement. Sous son administration, l'église s'enrichit de nouvelles décorations. Les revenus de la fabrique n'y suffisant point, le trésorier y suppléait de ses deniers personnels, et quand il mourut, en 1658, ses avances montaient à plus de trois mille livres, somme considérable pour le temps.

Thomas Prouverre, son contemporain et son émule en bienfaisance, nous en a tracé, dans son naïf langage, un portrait qui en est le meilleur éloge. « C'était, dit-il, un homme dont la vertu et la piété étaient rares, et qui n'avait aucune autre fin dans toutes ses actions que la plus grande gloire de Dieu et le salut du prochain..... Je l'ai connu particulièrement en sa vie, je l'ai assisté à sa mort, et je n'ai nulle répugnance à l'invoquer comme un saint. »

Tels furent les premiers débuts d'une famille qui, depuis, a grandement prospéré. Elle était assez ancienne dans notre ville, car, en 1523, Jehan Ango, maître et administrateur de l'Hôtel-Dieu, dut être remplacé, à cause de sa trop grande *antiquité*, ce qui permet de le faire remonter jusqu'à la première moitié du quinzième siècle. Nos registres de l'état civil font d'ailleurs mention de plusieurs Ango, dans le seizième siècle, en nous les montrant alliés aux familles de Viel, Coiffrel, Moulin et Caillet. Leur filiation peut, à l'aide de ces documents, s'établir depuis Jacques Ango, marié vers 1540, à Renée Biard, dont il eut René Ango, qui de Barbe Goupil, dame des Mézerets, laissa Nicolas Ango, sieur de la Chaise. Avec ce dernier, commença la fortune de sa famille. Né à la fin du seizième siècle, le sieur de la Chaise achète, vers 1639, une charge de secrétaire du roi, maison et couronne de France, ce qu'on a depuis appelé, assez irrévérencieusement,

une savonnette à vilain, et, dès lors, nous le voyons prendre le titre d'écuyer que conserveront ses descendants, en y joignant bientôt ceux de comte et de marquis, comme nous allons le voir. Mais auparavant disons un mot de Jacques Ango, sieur de Magny et de Champosou, probablement son frère, qui, lui aussi, obtint, vers la même époque, des lettres d'anoblissement, datées du mois de novembre 1639. Ce Jacques Ango, maître particulier des Eaux-et-Forêts de la ville d'Argentan, avait épousé, vers 1630, Françoise de Gautier, fille du seigneur de Montreuil et de Chiffreville. Il en eut un fils, baptisé le 1er avril 1631, dans l'église Saint-Germain, sous le nom de Jacques, comme son père. Ce fils ne devait pas lui survivre ; il mourut à Paris le 16 février 1654, âgé de 22 ans. Son corps fut inhumé dans l'église Saint-Séverin, et son cœur, rapporté à Argentan, fut placé contre le deuxième pilier, devant la chapelle Saint-Joseph, avec cette épitaphe latine :

> Sanseverina tegit corpus, cor patria tellus,
> Cum patre flent nati matre et astra necem.
> Requiescat in pace.

C'est, sans doute, sous l'impression de cette perte cruelle que le sieur de Magny redoubla ses libéralités envers l'église Saint-Germain qui renfermait cette précieuse relique de son fils. En 1661 nous le voyons donner neuf pièces de tapisserie de haute lice, en paysage. Ce fut probablement l'année de sa mort, car en 1662, Françoise de Gautier, *sa veuve*, ajoutait à ce don huit beaux tapis de double droguet pour accompagner lesdites tapisseries. Remarquons en passant que cette veuve figure dans la recherche de la noblesse, en 1666, comme réhabilitée de sa *dérogeance* pour avoir épousé Jacques Ango, sieur de Magny, qualifié de *roturier*, malgré le titre d'écuyer qu'il n'avait pas cessé de prendre.

Revenons maintenant à Nicolas Ango, sieur de la Chaise, et à sa postérité. Le 26 octobre 1641, il achetait des Montgommery, dont la fortune suivait une marche inverse de la sienne, la belle terre de la Mothe, dépendant de la baronnie

d'Ecouché. Marié, vers 1614, à Catherine Cochon, il en avait eu, en 1615, un fils nommé Christophe par le sieur de Magny, son parrain. Cet enfant mourut probablement assez jeune, car nous n'en avons retrouvé aucune trace. Quant au fils qui devait continuer la filiation, quoiqu'il ne figure pas sur nos registres, une notice généalogique insérée dans l'annuaire de la noblesse (année 1876) nous apprend qu'il se nommait Jean-Jacques Ango et qu'il fut pourvu par son père, en 1654, d'une charge de conseiller au Parlement de Normandie. Ce dernier fit faire un pas décisif à la fortune de sa famille, en épousant, en 1655, Marie Le Febvre, dame de Lézeau, fille unique et héritière de Nicolas Le Febvre, doyen des conseillers d'Etat et directeur des Finances. Dès lors fut assurée sa faveur, et, au mois de juillet 1693, la terre de la Mothe était érigée en marquisat, sous la dénomination de La Mothe-Lézeau. L'aîné des fils du nouveau marquis, Jean-Baptiste Ango, et son petit-fils, du même nom, furent successivement conseillers, après lui, et perpétuèrent la branche aînée de la famille, jusqu'en la personne d'un troisième Jean-Baptiste de la Mothe-Lézeau, ancien officier aux gardes françaises, chevalier de Saint-Louis, mort en 1803, sans postérité, pendant l'émigration. (1)

Le second fils de Jean-Jacques Ango et de Marie Le Febvre-de-Lézeau, Philippe-René Ango, ne se fit point une condition moins brillante en épousant, en 1717, Antoinette Jourdaine de Pellevé, unique héritière du comté de Flers. Deux fils naquirent de ce mariage. L'aîné, Auguste-Hyacinthe de la Mothe-Ango, comte de Flers, baron de Larchamps et de La Lande-Patry, marquis de Messey, comte de La Ferrière, louvetier du duché d'Alençon, est mort au château de Flers, en avril 1788, après avoir épousé, en 1744, Madeleine-Charlotte de Chertemps de Seuil. Il est aujourd'hui représenté par son arrière-petit-fils, Hippolyte-Camille-Spire-

(1) A cette branche appartenait Marie-Marguerite de Lézeau, fondatrice de la congrégation de la Mère de Dieu, dont la vie édifiante a été écrite par l'abbé de Verdalle, aumônier de la Maison de la Légion d'honneur, à Écouen.

François de Paule Ango, marquis de Flers, né en 1836, chef de nom et d'armes de la branche aînée.

Le second fils de Philippe-René Ango et de Jourdaine de Pellevé, Louis-Paul de la Mothe-Ango, seigneur et patron de Villebadin, chevalier de Flers, a eu de Marie Ligier de la Prade, Antoine-Guillaume-François de la Mothe-Ango, marquis de Flers ; celui-ci ayant épousé Alexandrine-Anne de la Pallu, en a eu six enfants, au nombre desquels le comte de Flers, sénateur.

Depuis longues années le nom d'Ango a disparu de notre ville. Les dernières traces que nous en retrouvions remontent au milieu du dix-septième siècle. Nous les voyons alors alliés aux Helloin, aux Mahot, aux Thieullin, aux Prouverre, etc. Ils finirent sans doute par s'éteindre, sans avoir participé à l'élévation de leurs parents. Quant à ceux-ci, quoiqu'ils eussent quitté notre ville à peu près à la même époque, ils y conservèrent longtemps des relations. Ils avaient toujours leur banc à l'église Saint-Germain, et ce ne fut que le 19 octobre 1749 qu'il fut cédé à la Fabrique par Jean-Baptiste Ango, marquis de Lézeau. Ce banc, situé vis-à-vis l'autel Saint-Jacques, avait été concédé aux Ango comme bienfaiteurs de l'église, ainsi qu'en témoignent plusieurs passages de nos vieilles chroniques. Il était surmonté de l'écusson de la famille que l'on voyait en outre reproduit sur plusieurs verrières.

La cession du marquis de Lézeau était motivée sur ce que ni lui ni les siens n'habitaient plus la ville, mais il prit la précaution de réserver ses droits pour le cas où il en serait autrement.

Nous allions omettre la mention d'une branche de la famille Ango, fixée dans le département de la Manche. Elle remonte au second fils du comte de Flers et de Mademoiselle de Chertemps, Louis-Charles Ango, vicomte de Flers. Né en 1754, le vicomte de Flers parvint au grade de général de division et commanda en chef l'armée des Pyrénées. Il périt sur l'échafaud révolutionnaire en 1794.

AUMONT

D'AUMONT, DE LA BOURDONNIÈRE, DE LA VENTE, ETC.

Les quelques pages consacrées à cette famille dans notre histoire de Sévigni nous dispensent de nous y étendre longuement. Nous ne voulons pourtant point passer sous silence un curieux épisode de notre histoire locale, où un Aumont de la Bourdonnière joua un rôle important.

C'était sous la Régence de Marie de Médicis ; l'extrême faveur dont jouissait auprès d'elle son compatriote Concini, qu'elle avait fait maréchal d'Ancre, avait soulevé l'indignation générale. Les *Mécontents*, comme on les appelait, formèrent un parti puissant sous la conduite des *Grands*, et particulièrement du prince de Condé. Le baron de Médavy, Pierre Rouxel, gendre du maréchal de Fervaques, ne fut pas le dernier à entrer dans la coalition. Or à cette époque il joignait le gouvernement d'Argentan à celui de Verneuil. La reine-mère, irritée, déploya contre les conjurés une rigueur qui ne devait pas sauver son favori. Le maréchal fut assassiné, et sa mort rendit la sécurité aux conjurés ; mais en attendant, leur chef, le prince de Condé, fut arrêté le 2 septembre 1616. Quatre mois après, une armée de quatorze mille hommes, sous le commandement du comte d'Auvergne, fils naturel de Charles IX, fut envoyée dans le Thimerais, dans le Perche et jusqu'à Argentan. La garde de notre donjon était

alors confiée au sieur Aumont de la Bourdonnière, désigné à ce poste par le baron de Médavy, retenu dans son gouvernement de Verneuil. Peut-être n'en faut-il point conclure que le sieur de la Bourdonnière servait alors dans les armées du roi : il est plus probable qu'il devait cette distinction à quelque grade dans la Milice, car les bourgeois d'Argentan étaient tenus à la garde du donjon, à défaut de troupes régulières. Quoiqu'il en soit, quand le comte d'Auvergne parut sous les murs de la forteresse, le commandant refusa fièrement de lui en ouvrir les portes. Le prince qui venait de faire rentrer dans l'obéissance Senonches, La Ferté-Vidame, Nogent-le-Rotrou, La Ferté-Bernard et Verneuil, fut aussi surpris qu'irrité de cette résistance. Vainement menaça-t-il le commandant de le pendre le lendemain à la porte du donjon ; celui-ci tint ferme, mais sachant une longue résistance impossible, il prit ses mesures pour s'esquiver pendant la nuit. A l'aide de draps, noués ensemble par sa courageuse femme, il se fit descendre dans les fossés et put ainsi se soustraire aux menaces du comte d'Auvergne.

Le manuscrit auquel nous empruntons ces détails assigne une autre cause à la présence du comte d'Auvergne dans nos murs. D'après ce document, l'envoyé de la reine-mère serait venu pour démolir le donjon, sur la demande des habitants d'Argentan. Pour appuyer leur demande ils alléguaient que le donjon pouvait servir aux ennemis pour tirer sur la ville ; mais ce n'était là qu'un prétexte : ce qu'ils avaient surtout en vue c'était de se soustraire à l'obligation de veiller à sa garde.

Nous voudrions pouvoir désigner, à l'aide de nos recherches, les noms de l'intrépide défenseur du donjon et de sa digne compagne ; mais nous en sommes réduit à des conjectures. Nous trouvons bien en effet, en 1618, Pierre Aumont, mari de Marguerite Moutier, mais quatre ans auparavant François Aumont avait pour femme Catherine Mahot. C'est probablement à l'un des deux que doit être attribué l'honneur de cette résistance.

Nous avons encore pu constater, en 1642, l'alliance de

Jean Aumont, sieur du Coudré, conseiller du roi, président du grenier à sel, avec Anne du Four ; en 1658, celle de Louis d'Aumont, écuyer, sieur de Saint-Brix, avec Agnès du Douet, dont il eut un fils, Claude d'Aumont, chevalier de Saint-Louis, capitaine ingénieur au fort de Saint-Louis du Rhin en 1709. Quant à Charles d'Aumont, sieur de la Vente, président du grenier à sel, qui reçut en 1692 le roi d'Angleterre Jacques II, dans sa belle maison, située à l'angle de la rue Saint-Martin et de la rue Traversière, il ne figure point sur les registres de l'état civil.

AUVRAY

La seconde moitié du seizième siècle semble avoir été pour notre ville une époque néfaste. Si les épreuves de la Saint-Barthélemy lui furent épargnées, grâce à l'intervention de son gouverneur, le baron de Médavy, elle n'en ressentit pas moins le contrecoup de ces luttes intestines lorsqu'en 1562, l'amiral de Châtillon, l'envahit, à la tête de 4,000 hommes et de tous les huguenots du pays. Ces sectaires ne l'abandonnèrent point avant d'avoir pillé ses églises, maltraité ses prêtres et s'être portés à toutes sortes d'excès envers les habitants. La peste y devait faire son apparition, en 1585, et, quatre ans plus tard, elle devenait le théâtre des guerres de la Ligue dont elle avait arboré le drapeau. Au mois d'avril 1589, le duc de Montpensier, général des huguenots, s'avance jusqu'à deux lieues de la ville, dans les plaines de Commeaux

et là, après un combat acharné contre les Ligueurs, venus à sa rencontre, il les taille en pièces et les refoule dans leurs murs. Quelques excès furent alors commis par les vaincus, à titre de représailles, et parmi les maisons incendiées se trouvait celle de Guillaume Auvray, receveur des tailles. Les Ligueurs avaient plus d'un grief contre ce dernier, attaché au parti du Béarnais. Trois de ses fils servaient dans ses armées et devaient quelques mois plus tard payer de leur sang la glorieuse victoire d'Arques.

La charge, assez modeste, de receveur des tailles peut paraître une mince compensation de tant de sacrifices, et la noblesse avait été souvent acquise à meilleur compte. Elle devait pourtant se faire attendre encore assez longtemps. Ce n'est qu'en 1615 que nous voyons, pour la première fois, Isaac Auvray, sieur du Val, lieutenant-général au bailliage, échanger sa qualification bourgeoise d'*honnête homme* contre celle de *noble homme*, un peu plus ambitieuse (1). Enfin, en 1627, Charles Auvray, receveur des tailles comme Guillaume, dont il était sans doute le fils, prend le titre d'écuyer, sieur de la Gondonnière.

S'ils avaient pu prévoir les terribles conséquences que devait entraîner pour eux la revendication de ce titre, les Auvray auraient sans doute hésité à le prendre. En 1665, commença, sous l'inspiration du grand Colbert, la grande inquisition contre les usurpateurs de noblesse. Comme tous les gentilshommes, les Auvray furent mis en demeure de produire leurs parchemins. Cette épreuve fut d'abord subie avec succès, mais une influence hostile s'étant mise en travers, bientôt les choses changèrent de face. Une inimitié dont nous ignorons la cause existait, depuis longtemps peut-être, entre les Auvray et une famille du voisinage. Le sieur Gouhier, seigneur de Bezion, n'avait pas vu sans dépit ses adversaires admis dans les rangs de la noblesse ; il s'inscrit en faux contre leurs *productions* et parvient à les faire con-

(1) Nous trouvons pourtant des lettres d'anoblissement données, en 1597, à Nicolas Auvray, sieur des Monts, de Saint-André-de-Messey.

damner par l'Intendant. Ceux-ci partent pour Paris et s'adressent au grand Conseil pour en appeler de leur condamnation. M. de Bezion les y suit et s'acharne à combattre leurs prétentions. L'animosité prend des proportions effrayantes et les Auvray, outrés de ressentiment, ne reculent point devant un guet-apens dont le malheureux Bezion est victime, dans les rues de Paris. On peut lire dans l'histoire du canton d'Athis par le comte de la Ferrière, les détails émouvants de cette triste querelle. Les meurtriers furent roués vifs, le 23 janvier 1669. Vingt-trois ans plus tard, leurs héritiers parvinrent à se laver du crime de faux, et à faire reconnaître l'authenticité de leurs titres.

Nous avons retrouvé sur nos registres quelques autres vestiges de la famille Auvray. Charles Auvray dont nous avons parlé avait pour femme Anne de Morchène, en 1628. Quatre ans après, Anne Auvray était femme de René Avesgo, sieur du Valheureux. Le 15 janvier 1647, Marguerite Auvray épousait François de Droullin, seigneur de Ménilglaise, grand bailli d'Alençon. Elle n'en eut pas moins de dix-huit enfants, et cette fécondité exceptionnelle valut à son mari une pension de deux mille livres. Par une déclaration de 1666, le roi avait en effet promis cette récompense au père de douze enfants vivants, *non prêtres, ni religieux.*

Nous voyons, vers la même époque, Marguerite Auvray, femme de François du Four, fils aîné du baron de Cuy.

Vers le milieu du dix-huitième siècle, Claude-François Auvray, ayant épousé Elisabeth Halley, en eut une fille, Marie-Françoise Auvray qui, en 1775, épousa François Le Gonidec de Peulan.

De telles alliances s'expliqueraient assez difficilement, si la noblesse avait complètement fait défaut à la famille Auvray.

AVESGO
DU VALHEUREUX, DE SAINT-JACQUES, ETC.

Pour cette famille, comme pour beaucoup d'autres, la magistrature semble avoir été le point de départ d'une fortune assez notable. En 1523, Michel Avesgo, écuyer, était, à Argentan, lieutenant du bailli d'Alençon. Nous le voyons, avec un autre Avesgo, curé de la Maladrerie, figurer dans l'élection du maître-administrateur de l'Hôtel-Dieu. En 1579, nous retrouvons ce nom, sur les registres de Saint-Martin, en la personne de *maître* Maurice Avesgo. Cette qualification roturière a lieu de nous surprendre, car il est hors de doute qu'en 1482, sous Louis XI, les Avesgo avaient été anoblis, probablement en conséquence de l'édit des francs-fiefs de 1470. Du reste, trois ans après, en 1582, nous voyons ce même Maurice qualifié de *noble homme* sur les registres de Saint-Germain. Il était alors lieutenant de la vicomté d'Argentan. La Ligue ne comptait pas chez nous d'adversaire plus résolu. Aussi, lorsque, le 30 mai 1585, Odet de Matignon, comte de Thorigny, lieutenant-général de Normandie, parvint à déloger le duc d'Elbeuf qui s'était emparé de la ville, au nom de la Ligue, un des premiers actes du vainqueur fut-il d'installer Maurice Avesgo comme gouverneur du château d'Argentan. Nous connaissons l'alliance de Maurice Avesgo : il avait épousé Jehanne Le Vieil, d'une famille noble qu'il ne faut pas confondre avec les de Viel, dont nous aurons occasion de parler.

En 1588, noble homme Jehan Avesgo, avocat en Cour-Laye, avait pour femme Marguerite Labbé.

En 1590, noble homme, François Avesgo, était lieutenant

du vicomte. C'était probablement le fils de Maurice, auquel il aurait succédé.

Après lui, nous trouvons, en 1603, Renée et Anne Avesgo, mariées, la première à noble homme Jean du Four, sieur du Gast, la seconde à honnête homme Jacques Herouard; en 1615, Alexandre Avesgo, mari de Renée Guilbert.

Nous avons dit, en parlant des Auvray, que René Avesgo s'était allié dans cette famille en 1632. Il s'intitulait, à cette époque, sieur du Valheureux et de Saint-Jacques, comme plusieurs de ses descendants. Citons encore les alliances suivantes : en 1636, celle de Marguerite Avesgo avec Antoine de Ronnay, vicomte d'Argentan ; un peu plus tard, celle de Maurice d'Avesgo avec Françoise de Gautier; en 1660, celle de Jacques du Hamel de Villechien avec Marie d'Avesgo.

Au commencement du dix-huitième siècle, Charles d'Avesgo, écuyer, sieur du Valheureux, était lieutenant des Maréchaux de France à Argentan. Il avait épousé Marie-Marguerite-Suzanne de Bortaris de Tournefort. A la même époque, Bertrand de Bortaris de Tournefort était abbé de Silly-en-Gouffern, ce qui donne à croire que c'était son frère. (1) Une fille, née de ce mariage, Marie-Jeanne-Suzanne d'Avesgo, épousa, le 20 décembre 1742, en présence de ses frères, Pierre-Paul-Jean-Antoine Le Febvre de Graffard, et mourut à Argentan, en 1764, âgée de 63 ans.

L'un de ses deux frères, Jean-Baptiste d'Avesgo du Valheureux, succéda à son père dans la charge de lieutenant des Maréchaux de France, et mourut en 1767, âgé de 70 ans; l'autre, Pierre-Charles d'Avesgo, fut aussi lieutenant des Maréchaux de France, après son frère, Jean-Baptiste, et mourut en 1774, âgé de 71 ans.

Jean-Baptiste d'Avesgo était déjà lieutenant des Maréchaux de France en 1741, et il en maintenait les prérogatives avec une susceptibilité un peu chatouilleuse. Le 8 juin de cette dernière année, jour de l'octave de la Fête-Dieu, l'évêque de

(1) L'abbé de Tournefort mourut le 11 août 1727. Son corps fut inhumé à Silly, après avoir été apporté dans l'église Saint-Germain d'Argentan.

Séez, Louis-François Néel de Christot, était venu rehausser par sa présence l'éclat de la procession. On sait avec quelle pompe elle s'est toujours faite dans notre ville. Toutes les autorités y assistaient scrupuleusement ; le prélat, suivi de ses officiers, portait le Saint-Sacrement ; venait ensuite le sieur du Mesnil-Thirmois, trésorier en charge de la Fabrique. Jean-Baptiste d'Avesgo ne respecta pas longtemps cette ordonnance, et, comme le trésorier ne voulait pas lui céder le pas, il le fit cavalièrement saisir par l'un de ses gardes et passa devant lui, aussi bien que devant les gens de l'évêque. Plainte fut portée par le trésorier devant la cour, mais nous en ignorons le résultat.

Nous aurons dit sur cette famille tout ce que nous connaissons, quand nous aurons ajouté que Léonard d'Avesgo avait épousé Félix de Chardon, morte à Argentan en 1785, âgée de 80 ans ; que Geneviève d'Avesgo, née à Neauphe, d'André d'Avesgo et d'Eléonore Gouhier, mourut à Argentan le 5 janvier 1809, âgée de 86 ans, en sa maison située rue du Beigle ; enfin que, vers la même époque, Marie-Françoise-Andrée d'Avesgo était femme de Louis-François-Christophe de Vigneral.

Nous ne pouvons néanmoins passer sous silence un fait, tout à l'honneur des Avesgo. La ville d'Argentan, en reconnaissance de leurs services, avait donné leur nom à l'une de ses rues.

D'AVOUST

Alias D'AVOT.

Nous avons vainement cherché la famille d'Avoust dans les recueils relatifs à la noblesse normande. Il est pourtant certain que, dès le milieu du dix-septième siècle, les d'Avoust prenaient le titre d'écuyer.

De 1603 à 1663, nous trouvons les d'Avoust alliés aux Goupil, aux Tirmois et aux Barbot. A cette dernière époque, parût pour la première fois, à notre connaissance, le titre d'écuyer. C'était à l'occasion du mariage, célébré à Fleuré, le 12 juillet 1663, entre Christophe de Hally, comte de la Ferrière, et Marie Rouxel de Médavy, fille du comte de Marey. Parmi les témoins de ce mariage figurent Pierre d'Avoust, écuyer, sieur des Nos, *et plusieurs autres seigneurs et dames de qualité.* Le célébrant était François de Médavy, évêque de Séez, depuis archevêque de Rouen, oncle de Marie de Médavy.

Ce Pierre d'Avoust avait épousé, vers la même époque, Françoise de Goville (probablement de Gouville), dont il eut un fils, ondoyé le 11 novembre 1665, et baptisé dans l'église Saint-Martin d'Argentan, le 30 juillet 1688. Cet enfant eut pour marraine Jeanne-Aimée de Rabodanges, veuve de François-Bénédict Rouxel de Médavy, marquis de Grancey, ancien gouverneur d'Argentan, et pour parrain, Jacques Rouxel de Médavy, colonel d'un régiment d'infanterie, depuis maréchal de France. Jean ou Jacques-Aimé d'Avoust épousa Françoise de Villereau dont il eut un fils, Jean-François-Aimé d'Avoust, écuyer, sieur de la Ségannière, marié, le 11 avril 1753, à Jeanne-Marie Tiger de Rouffigny.

En 1675, Françoise d'Avoust était femme de Louis-Eudes de Mezeray, conseiller du roi, avocat enquesteur à Argentan. Ce neveu du célèbre historien eut quatre enfants de ce premier mariage, que devaient suivre deux autres.

C'est dans la paroisse de Fleuré que nous retrouvons la famille d'Avoust, vers le milieu du dix-huitième siècle, en la personne de Jeanne-Françoise d'Avoust, femme de Pierre-Louis Martel, écuyer, garde du corps du roi. Une fille née de ce mariage, Charlotte-Louise-Anne de Martel, épousa à Fleuré, le 19 mai 1778, messire François-Jacques Le Mière, écuyer, sieur du Saussay, gentilhomme ordinaire servant le roi, et mourut en 1820, à Argentan, laissant de son mariage une fille unique, Mélanie-Louise-Félicité Le Mière du Saussay, mariée le 18 mai 1809 à Monsieur de Montreuil.

BAILLEUL

Voici une famille dont l'ancienneté n'aurait point d'égale, s'il fallait en croire la tradition qui s'y est perpétuée presque jusqu'à nos jours. Six de ses membres, compris dans la *recherche* de 1666, y virent consigner cette tradition, qui les faisait descendre de Gilles de Bailleul, signalé dans un combat contre un breton, en l'an 700 de notre ère. C'étaient : Robert de Bailleul, sieur de Bailleul ; Gilles, Bénédict et François de Bailleul, sieur de Cressanville, à Quatre-Faverils ; Guillaume de Bailleul, sieur des Moutiers, et Charles de Bailleul, sieur des Ventes, aux Moutiers. Ils portaient : « parti d'hermine et de gueules, timbré d'une gorgogne. »

La paroisse de Bailleul, située à deux lieues nord d'Argentan, paraît avoir été le berceau de cette famille et lui avoir donné son nom. On y remarque encore, dans le voisinage de l'église, une *motte* d'une faible superficie, entourée de fossés à moitié comblés. C'est vraisemblablement l'emplacement de l'ancien château des Bailleul. Une tradition, qui a reçu la consécration de l'histoire, veut que deux rois d'Ecosse, du nom de Baillol, au treizième siècle, soient sortis de cette souche. Il est certain que, dès avant cette époque, la famille de Bailleul occupait chez nous un rang des plus distingués. Un de ses membres accompagnait Robert le Magnifique, duc de Normandie, à la conquête de la Terre Sainte, en 1082. En 1108, Gautier de Bailleul, neveu de Rainald, et Basilie, sa mère, donnaient à l'abbaye de Troarn tout ce

qu'ils possédaient dans l'église de Saint-Pierre de Trun, voisine de Bailleul. Vers 1190, Gilles de Bailleul donnait à l'abbaye de Saint-André-en-Gouffern, pour le salut de son âme, deux acres de terre, à Bailleul même. Pierre de Bailleul épousait, en 1280, Blanche d'Harcourt. Enfin, pour revenir aux Bailleul qui se perpétuèrent parmi nous, et sans rapporter d'autres témoignages de leur générosité et de leur bravoure, nous rappellerons ici que parmi les défenseurs du château de Caen, en 1563, figurait Jean de Bailleul, seigneur du Renouard. Vers la même époque, Gilles de Bailleul était seigneur de Silly-en-Gouffern.

Dans les premières années du dix-septième siècle, nos Bailleul avaient conservé une position qui ne devait pas toujours se soutenir. Nous voyons en effet Gilles de Bailleul, seigneur de Montreuil et d'Ammeville, épouser Madeleine d'Harcourt, tandis que Marguerite d'Harcourt, sœur de Madeleine, était mariée à Yves de Bailleul, seigneur d'Ammeville et de Quatre-Faverils. Une troisième alliance entre ces deux illustres familles avait lieu le 27 mars 1632. A cette date fut célébré le mariage de Robert de Bailleul, seigneur de Bailleul et de Beauvais, avec Charlotte d'Harcourt, fille de Robert d'Harcourt et de Madeleine Malet de Graville.

Ce sont sans doute les descendants immédiats de ces derniers que nous voyons figurer dans la *recherche de la noblesse* en 1666. Dans les dernières années du dix-septième siècle, Gillonne de Bailleul avait épousé Louis de Gautier, écuyer, seigneur et patron de Saint-Lambert, *de Bailleul*, etc., gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, de la paroisse de Montreuil. Leur fille, Charlotte de Gautier, épousa le 27 novembre 1723, à Bailleul, Robert Le Mancel, écuyer.

La dernière fois que nous voyons figurer le nom de Bailleul sur les registres d'Argentan, c'est le 17 avril 1736. Ce jour-là fut inhumé messire Charles-Louis de Bailleul, capitaine de la Mestre-de-camp de dragons, chevalier de Saint-Louis, âgé de 71 ans.

Il y avait au Parlement de Normandie, une famille de Bailleul, fixée aux environs de Rouen, et qui prétendait se

rattacher aux Bailleul dont nous venons de parler. Dans les dernières années du dix-huitième siècle, cette famille était représentée par le marquis de Bailleul, président-à-mortier au Parlement de Rouen, très-riche et très-fastueux personnage. S'il fallait en croire une publication du temps, peu faite, il est vrai, pour inspirer la confiance, le marquis de Bailleul aurait eu une origine beaucoup moins illustre, et surtout moins ancienne, puisqu'il descendait de Pierre de Bailleul, sieur de Berville, près Rouen, qui, ayant acheté un office de secrétaire du roi, fut anobli le 1er avril 1552. (1)

Il est d'ailleurs certain qu'il existait en Normandie, trois familles de Bailleul ayant des armes différentes. L'une d'elles appartenait à l'Élection de Montivilliers, en la généralité de Rouen. Elle portait : « d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de trois mouchetures de sable. »

Dans l'Élection de Lisieux se trouvait la deuxième famille, ayant pour armes : « d'hermine, à la croix de gueules. » Enfin les nôtres portaient, comme nous venons de le voir : « parti d'hermine et de gueules, timbré d'une gorgone. »

DE BANNE

Alias DE BENNES.

Nous trouvons dans la *recherche* de de Marle pour l'Élection d'Argentan, la maintenue dans l'état de noblesse de Pierre de Bennes, sieur de la Bretonnière ; Charles,

(1) Liste des noms des ci-devant nobles, avec des notes sur leurs familles. — Anonyme. — Paris, chez Garnery, libraire, rue Serpente, an II de la liberté.

François et Gaspard de Bennes, à Saint-Christophe-le-Jajolet.

Le nom de cette famille ne figure point souvent dans nos archives. Cependant nous voyons sur les registres de la paroisse Saint-Germain d'Argentan, à la date du 15 juin 1683, le mariage de Renée de Banne, fille de Maurice, avec Guillaume de Viel, écuyer, sieur des Parquets.

En 1718, Marie de Banne était femme de Jacques Guyon, écuyer, sieur de Villers, de la paroisse de Fleuré, où elle mourut le 17 février 1755.

Vers 1740, Françoise de Banne avait épousé Jacques-Guillaume Chagrin de Saint-Hilaire, dont elle eut une fille, morte à Argentan en 1765, âgée de 20 ans.

Cette famille existe-t-elle toujours? Nous ne saurions le dire, faute de renseignements.

BARBOT

DE BELLŒUVRE, DE LA QUILLE, DE TERCEVILLE, ETC.

Trois membres de cette ancienne famille, dont le souvenir vit encore parmi nous, méritent une mention particulière. Nous en parlerons donc avec quelques détails, avant de faire connaître ce que nous avons pu découvrir sur son origine et sa filiation.

Le premier est ce P. Angélique Barbot, que des vertus dignes de son nom et une longue vie de dévouement, passée au couvent des Capucins d'Argentan, avaient rendu l'objet de la vénération publique. Aussi sa mort, arrivée en 1745,

fut-elle en deuil pour la ville entière. A peine cet humble fils de Saint-François eut-il rendu le dernier soupir, que la population se porta en foule au monastère, pour contempler la dépouille mortelle de celui qu'elle considérait comme un saint. Ses pauvres vêtements furent mis en pièces, et l'on s'en disputait les lambeaux pour en faire des reliques.

Le second, Louis-Charles Barbot, né à Argentan en 1719, entra aussi dans les ordres sacrés, mais demeura dans les rangs du clergé séculier. Il fut nommé chapelain de l'important hôpital Saint-Thomas, à une époque où cette fonction était assez recherchée. De longs démêlés s'élevèrent à plusieurs reprises, d'abord entre les deux chapelains et les frères condonnés, chargés avec eux et sous leur dépendance, de l'administration spirituelle de l'hospice, ensuite entre les curés d'Argentan et les chapelains qui ne voulaient point reconnaître leur suprématie, se considérant eux-mêmes comme de véritables curés. Notre chapelain ne semble pas avoir pris part à ces luttes, déjà bien apaisées de son temps. Dans tous les cas, ses loisirs devaient être assez nombreux et ne l'empêchaient point de se livrer à des études sérieuses qui lui donnèrent une véritable célébrité. Plusieurs ouvrages sont dus à sa plume, et quelques-uns ont été publiés avec succès. Parmi ces derniers on peut surtout citer une *analyse raisonnée des sciences*, qui parut en 1751, en quatre volumes.

Louis-Charles Barbot mourut à Argentan le 6 avril 1799, âgé de 80 ans.

Le troisième membre de cette famille qui nous reste à faire connaître fut cet infortuné Barbot de Terceville qui périt si misérablement à Argentan, victime de nos dissentions intestines.

Cette hideuse scène de la révolution dans notre ville a été diversement racontée. Pattu de Saint-Vincent, dans son *Voyage pittoresque en Normandie*, et, après lui, M. de Robillard de Beaurepaire qui s'en est manifestement inspiré, dans son *Tribunal révolutionnaire de l'Orne*, n'y semblent voir qu'un mouvement contre-révolutionnaire. Renoust

des Orgeries, au contraire, prétend que les troubles furent provoqués par le parti révolutionnaire, dans le but de frapper un grand coup contre les partisans de la royauté. Il est vrai, royaliste avéré et beau-frère de la victime, des Orgeries peut être suspecté de partialité, mais, d'un autre côté, sa parenté même le mettait à portée de connaître des détails et des particularités qui ont dû échapper à d'autres. Il est d'ailleurs à remarquer que les auteurs de l'échauffourée nièrent avoir crié *vive le roi*, comme on les en accusait, mais bien *vive la loi*, ainsi qu'il résulte des nombreux interrogatoires auxquels il fut procédé. D'après des Orgeries, comme Barbot de Terceville s'avançait à la tête des jeunes gens appelés au tirage, la garde apostée devant la salle de réunion, feignant de le croire en révolte, le reçut par une décharge. Barbot tombe grièvement blessé d'un coup de pistolet. Ramené chez lui par M. Le Couturier de la Ducherie, il s'y tient caché pendant deux jours, avec une bouteille de vin pour toute nourriture. Le mot d'ordre avait si bien été donné à l'avance, qu'en un instant la ville se trouva remplie d'une troupe avinée, venue des localités voisines, surtout d'Ecouché. Il n'avait pas fallu plus d'une heure aux gens d'Ecouché, ayant à leur tête le chevalier de Lonlay, leur commandant, pour se rendre à Argentan. Vingt patrouilles, d'au moins soixante hommes chaque, assiègent la maison de des Orgeries, où s'est réfugié Barbot de Terceville. Un nommé Vannier, dit *Quarante-Sous*, faisant partie de cette bande, pénètre jusqu'auprès du lit où gisait le blessé, hors d'état de se défendre, et là, sous les yeux de Madame des Orgeries, sa sœur, il lui tranche la tête qu'il jette à ses compagnons. Une fille s'en empare, la met au bout d'une pique, et ce hideux trophée est promené par les rues, au milieu des vociférations de cannibales. A cette vue, un passant, habitant de Sevray, s'écrie, dans la rue de la Chaussée : quelle honte ! Il est aussitôt massacré. Pendant ce temps, des Orgeries, demeuré chez lui, auprès de sa malheureuse femme, est en butte aux assaillants ; mais il peut se défendre, lui, et il résiste en déterminé. Un huissier aux tailles, nommé Desrotours, le

couche en joue ; son arme est détournée par un officier. Des Orgeries père est au lit malade, on l'en arrache pour le conduire en prison. Son seul crime était l'attachement au roi. Deux mois après, il périt à Alençon sur l'échafaud, avec cinq autres, aussi innocents que lui, ajoute son fils.

Les prisons de la ville sont encombrées de suspects, pris parmi les plus honorables familles de la ville. (1) On procède à leur interrogatoire. Cent quarante-cinq témoins sont entendus, quatre-vingt-dix prisonniers sont interrogés. Le 4 avril, douze d'entr'eux sont traduits devant le tribunal révolutionnaire. Le lendemain, cinq sont condamnés à mort. Le 8, le tribunal révolutionnaire se transporte à Argentan pour juger les détenus restés, au nombre de cinquante-huit. Quarante-un d'entr'eux sont condamnés à des peines peu importantes, les autres acquittés.

Le sanglant épisode que nous venons de raconter avait lieu le 15 mars 1793. Guillaume-Henri-Ernest Barbot de Terceville avait alors 34 ans. Il était, d'après son acte de décès, fils de Michel Barbot, décédé à Breslau, en Silésie, et de feue Jeanne-Constance Couradin, originaire de Briey. La sœur qui fut témoin de son supplice était Willelmine-Christine-Elisabeth Barbot, femme de Mathieu Renoust des Orgeries.

Barbot de Terceville avait en outre un frère, Charles-Louis Barbot de Terceville qui, de Louise-Françoise Mauger, eut le 6 mars 1790, à Valognes, Frédéric-Louis-Stanislas Barbot de Terceville, receveur de l'enregistrement et des domaines, marié le 26 septembre 1816, dans notre ville, à Marguerite-Charlotte Renoust des Orgeries, probablement sa cousine germaine. Ce dernier représentant de la famille obtint, le 30 mai 1851, un jugement du tribunal civil d'Argentan pour faire restituer dans son acte de mariage les

(1) Nous citerons seulement les noms suivants : Gaspard de Robillard de Breveanx ; Jean Germain, avoué ; Bouglier des Fontaines ; Jean-François Guyon des Diguères ; Jacques Decombes ; Le Mière du Saussay ; François Le Fessier de Vaudupuy. fils ; Le Petit de Sérans ; etc., etc.

noms de Barbot de Terceville, dont le dernier avait été indûment omis. (1)

La famille Barbot était fort ancienne et très-considérée dans notre ville. Thomas Prouverre, notre naïf chroniqueur, cite Jean Barbot comme ayant, dès 1442, rendu ses comptes de gestion à la Fabrique de Saint-Germain. Nous voyons en outre dans les archives de l'hôpital Saint-Thomas, Michel Barbot, prêtre, signer, en 1481, le testament par lequel Jeanne de Bures léguait à cet établissement la plus grande partie de ses biens. Jeanne de Bures était veuve de Charles Le Mesnager, écuyer, nommé en 1449, par les bourgeois d'Argentan, maître et administrateur de l'Hôtel-Dieu. Quelques années plus tard, en 1523, Gervais Barbot était investi des mêmes fonctions d'administrateur. De 1583 jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, nous avons relevé l'alliance des Barbot avec les familles de Gravelle, Boirel, Le Fessier, Bernier, Servain, Mahot, Le Brun, de Villiers, Goupil, d'Avoust, du Moulinet, Le Fessier-des-Aulnez, Trouvé d'Ouville, de Pinel, Bignon, Le Marchand de Louvagny, toutes familles bien connues à Argentan, et sur la plupart desquelles nous donnons ici une notice. Quoique le titre d'*écuyer* n'accompagne jamais le nom des Barbot, nous trouvons pourtant dans l'armorial général manuscrit de d'Hozier, les armes de Jacques Barbot, conseiller en l'Election d'Alençon, qui portait « de sinople, aux trois merlettes d'argent. »

Plusieurs membres de cette famille figurent dans les rangs du clergé pendant les trois derniers siècles; nous en avons déjà nommé deux. Citons encore, au dix-septième siècle, le R. P. Barbot, confesseur du monastère de la Chaise-Dieu; Gilles Barbot, curé d'Occaignes; et enfin Gabriel Barbot, curé de la paroisse Sainte-Trinité de Falaise.

(1) Nous trouvons encore, vers la même époque, Jeanne-Baptiste-Catherine-Anne Barbot, née à Argentan le 5 avril 1785, mariée le 22 avril 1811 à Charles-Jules du Boulay, fils de feu Pierre, maître de forges, et d'Adélaïde-Scholastique Le Couturier de Beauval. De ce dernier mariage sont nées Mesdames Truchy et de Lambilly, aujourd'hui vivantes.

DE BARDOU
DE FEL, DE TOURNAY, ETC.

Si l'intérêt qui s'attache à une famille devait disparaître avec le dernier descendant de son nom, ce serait peine perdue de nous occuper de celle-ci, car elle est depuis longtemps éteinte ; mais outre que les Bardou ont occupé chez nous des positions considérables et que leur nom a eu quelque retentissement, il existe au milieu de nous plus d'une famille qui leur touche de près par ses alliances.

Odolant-Desnos compte, parmi les gouverneurs d'Argentan, Jacques de Bardou, seigneur de Fel, qui traita de son gouvernement avant le 15 mars 1568. C'est la première fois que nous rencontrons ce nom dans notre ville, quoiqu'il fût fort ancien dans le pays, et notamment à Fel.

Le fils, ou plutôt le petit-fils de Jacques, Pierre de Bardou, seigneur de Fel, ne tarda point à joindre à cette seigneurie celle de Tournay, en épousant, vers 1615, Elisabeth de Godet, probablement fille de François de Godet que nous trouvons, en 1592, qualifié seigneur de cette paroisse.

Pierre de Bardou eut trois fils d'Elisabeth de Godet, François qui suit ; Charles de Bardou qui fit la branche des seigneurs de Tournay, et Louis de Bardou, chef de la branche des seigneurs de Magny, en la paroisse de Tournay. Nous rapporterons ces deux branches, après nous être occupé des seigneurs de Fel.

François de Bardou, seigneur de Fel et de Tournay, fut marié, le 25 juin 1645, dans l'église Saint-Germain d'Argentan, à noble damoiselle Charlotte du Four, fille de Jacques

du Four, seigneur de Bellegarde, baron de Cuy, lieutenant-général en la vicomté d'Argentan et Exmes, et de Geneviève d'Heuzard. Plusieurs enfants naquirent de ce mariage. Occupons-nous d'abord de l'aîné, qui continua la branche de Fel; ce fut Jacques de Bardou, marié, vers 1672, à Catherine de Thieullin, dont il eut un fils, Jean-Charles de Bardou, seigneur de Fel, qui, le 5 juillet 1712, épousa Barbe-Françoise-Louise Philippe du Moncel. De ce mariage naquit, le 5 janvier 1718, autre Jean-Charles de Bardou, seigneur de Fel, dernier du nom, allié à Angélique-Marie-Denise Bruslé des Jouis, qui ne lui donna que deux filles (1). L'aînée de ces filles, Marie-Charlotte-Angélique-Barbe de Bardou, née le 30 août 1740, épousa, à Fel, le 14 octobre 1762, messire Charles-César de Grosourdy, chevalier de Saint-Louis, seigneur des paroisses de Saint-Pierre-Duchâtel, Notre-Dame-du-Val, etc.; la seconde, Marie-Charlotte de Bardou, épousa messire Etienne-Louis de Meuves, chevalier, seigneur châtelain de Chambois, Fel, etc., chevalier de Saint-Louis (2).

Parmi les autres enfants de François de Bardou et de Charlotte du Four, nous remarquons: 1° François de Bardou, curé de Tournay, de 1695 à 1719; 2° Sébastien de Bardou, prêtre, décédé à Fel le 16 mars 1745, âgé de 87 ans; 3° Louis-Antoine de Bardou, marié vers 1696 à Louise Le Paulmier, dont la fille, Marie-Claude de Bardou, épousa, le 22 juin 1729, à Bonmesnil, René de Gautier, écuyer, sieur de la Benardière; 4° Louis de Bardou, mort en 1694, âgé de 36 ans, seigneur en chef de Tournay; 5° Marie de Bardou, morte célibataire, après s'être consacrée au service des pauvres, à

(1) A la même époque, haute et puissante dame Marie-Camille de Bruslé des Jouis était veuve de Claude-Hugues de Montagu, marquis d'O, baron d'Aunou, capitaine des vaisseaux du roi, et tutrice de ses enfants; c'était la fille de Charles de Bruslé des Jouis, gentilhomme de la Chambre du duc d'Orléans, écuyer du roi, etc., et de Marie-Marguerite de Forcadel.

(2) M. de Meuves acquit, le 17 juin 1771, de M. de Graveron, la terre de Chambois, avec son curieux donjon, fit construire les pavillons qui formaient les ailes du château moderne, et la revendit, le 20 janvier 1787, à Mathurin-Simon de Lessard, trésorier de France, en s'en réservant l'usufruit.

l'Hôtel-Dieu d'Argentan ; 6° enfin François-Auguste de Bardou, probablement l'aîné, tué à Tournay, à l'âge de 42 ans, le 21 février 1688, dans un engagement odieux, dont le souvenir nous a été conservé par Thomas Prouverre. Il faut lire dans le naïf chroniqueur le récit un peu embrouillé de cette *lutte impie et fratricide*, entre les frères de Bardou, leur oncle et leurs cousins. François-Auguste de Bardou ne fut pas la seule victime : son valet mourut quelques jours après lui des suites de ses blessures. (1) Deux autres, le frère de M. de Bardou, et un soldat qui s'était joint à eux, furent grièvement blessés. « Il se fit, dit Thomas Prouverre, de grandes et animées poursuites sur les lieux et au Parlement, et encore par le Maître des Eaux-et-Forêts, qui prétendait retenir cette cause, qui fut renvoyée à l'ordinaire. » Il ne paraît point que ces poursuites aient abouti à un résultat sérieux. De hautes influences furent sans doute mises en jeu, et l'on cessa bientôt de s'en occuper. La cause de ces démêlés se rattachait à des questions qui furent souvent des occasions de discordes entre parents et entre gentilshommes habitant la même paroisse. Il s'agissait de prééminence de fiefs et de préséance à l'église paroissiale.

BRANCHE DE TOURNAY

Nous avons dit que le chef de cette branche fut Charles de Bardou, écuyer, sieur de Charleval et seigneur de Tournay, fils de Pierre de Bardou et d'Elisabeth de Godet. Né vers 1616, il mourut à Tournay le 28 mars 1693, âgé de 77 ans, après avoir épousé Peronne de Neuville (2) dont il eut un fils, Auguste de Bardou, seigneur de Tournay, qui, le 25 octobre 1686, à Saint-Germain d'Argentan, épousa Marie Le Mignier, veuve de Gabriel-Félix de Calmesnil. C'est à cette alliance que nous croyons pouvoir rapporter Jacques-Félix de Bardou, sieur de Charleval, seigneur de Tournay, marié à Jeanne-Barbe d'Estienne. Six enfants naquirent de ce der-

(1) Il s'appelait Caillet et n'était âgé que de 35 ans.
(2) Décédée à Tournay le 30 septembre 1695, âgée de 65 ans.

nier mariage, savoir : 1° Gabriel-Etienne de Bardou, qui suit ; 2° Charles-François de Bardou, né à Tournay le 25 septembre 1703 ; 3° Jean-Gaspard-Félix de Bardou, écuyer, sieur de Courpayen, né à Tournay le 12 septembre 1705, mort à Argentan le 14 janvier 1754, conseiller du roi, lieutenant-général d'épée au bailliage d'Argentan ; 4° Jean-Philippe de Bardou, né à Tournay le 6 avril 1707 ; 5° Peronne-Louise de Bardou, née à Tournay le 7 mai 1702 ; 6° Marie-Jeanne de Bardou, née le 13 septembre 1708 (1).

Gabriel-Etienne de Bardou, fils aîné de Jacques-Félix et de Barbe d'Estienne, vint au monde à Tournay, où il fut tenu sur les fonds baptismaux, le 5 avril 1701, par Gaspard d'Estienne, d'Ecouché, officier de la feue reine, et Marie Le Mignier, veuve d'Auguste de Bardou, sieur de Charleval, seigneur de Tournay. C'étaient probablement son grand-père maternel et sa grand'mère paternelle. Le 7 juin 1731, il épousait, à Saint-Germain d'Argentan, Marie-Françoise du Bouillard, fille de Jean-Jacques du Bouillard, écuyer, sieur des Marets, conseiller du roi, lieutenant-général ancien, civil et criminel du bailliage d'Alençon, ès vicomtés d'Argentan et Exmes, et de noble dame Marie-Françoise Gouhier. Madame de Bardou mourut à Argentan le 23 février 1793.

Deux enfants, un fils et une fille, sortirent de ce mariage. Le fils, François-Gaspard-Auguste de Bardou de Charleval, chevau-léger de la garde du roi, mourut à Argentan, le 1er juin 1760, âgé de 27 ans. La fille, Rose-Peronne Félix de Bardou de Charleval, épousa, encore mineure, le 24 janvier 1761, messire Henri-Gaspard-Nicolas de Robillard, chevalier, seigneur et patron de Breveaux, Saint-Ouen, Saint-Aignan, La Fresnaye, etc.

BRANCHE DE MAGNY

Nous avons dit qu'elle avait pour chef Louis de Bardou,

(1) Jacques-Félix de Bardou laissait en outre une fille naturelle, Françoise de Bardou, qu'il avait eue de Marguerite Lemoine, et qui épousa, le 10 août 1715, à Tournay, Charles du Douit. Elle signa très-correctement sur le registre, *Françoise de Bardou*, tout au long.

écuyer, seigneur de Magny, fils de Pierre de Bardou et d'Elisabeth de Godet. Louis de Bardou naquit en 1618, probablement à Fel, et mourut à Tournay le 21 septembre 1698, âgé de 80 ans. Il eut pour femme Léonore de Guerpel, (1) qui lui donna au moins 7 enfants, tous nés à Tournay, au logis de Magny. Nous disons « au moins » car les registres de Tournay, conservés au greffe d'Argentan, ne remontant pas au-delà de 1668, il est probable que déjà d'autres enfants étaient nés au seigneur de Magny. Nous sommes porté à mettre parmi ceux-ci Pierre de Bardou, dont nous allons parler, et Louise de Bardou, dont nous avons retrouvé l'alliance (2). Voici les 7 naissances que nous avons relevées sur les registres de Tournay : 1° François de Bardou, né le dernier avril 1669 ; 2° Louis-Charles de Bardou, né le 1er mai 1673, marié le 20 mars 1732 en l'église Saint-Martin d'Argentan à Marguerite-Charlotte Morand de Boisrichard, dont Marie-Madeleine-Charlotte de Bardou, devenue épouse de Jacques Burgault, écuyer, sieur de Montfort, le 29 avril 1748 à Tournay; 3° Louis-Jacques de Bardou, né le 29 juillet 1674; 4° Claude-Félix de Bardou, né le 18 janvier 1676 ; 5° Jean-César de Bardou, né le 5 mars 1678 ; 6° Anne-Léonore de Bardou, baptisée le dernier février 1670, ayant eu pour parrain Jacques de Guerpel, religieux de l'ordre de Sainte-Croix, et pour marraine, Marie d'Oraison, épouse de Pierre de Guerpel, chevalier, seigneur du Mesnil-Montchauvel, probablement son oncle et sa tante; 7° enfin, Marie-Madeleine de Bardou, née le 4 juillet 1669.

Pierre de Bardou, que nous croyons être le fils aîné de Louis et de Léonore de Guerpel, épousa vers 1703 damoiselle Marguerite de Guerpel, dont il eut trois enfants, deux fils et une fille. Cette dernière, Marguerite-Eléonore-Char-

(1) Fille de Louis de Guerpel, écuyer, seigneur du Mesnil-Montchauvel, Louvières, en partie de Varry et du bourg de Trun, et de Marie de Saint-Rémy. Elle mourut à Tournay le 21 juin 1705.

(2) Elle épousa, le 18 novembre 1722, à Saint-Martin d'Argentan, François Hays, écuyer, sieur du Bourg, fils de feu Gilles Hays et de damoiselle de Villereau, de la paroisse de Nonant.

lotte de Bardou, née le 23 mars 1707, à Tournay, fut mariée le 7 février 1728, à Pierre des Hayes de Chiffretot.

L'aîné des fils, Laurent-Louis de Bardou, né le 27 avril 1704, fut marié, croyons-nous, à Françoise-Louise de Formont de Cléronde, probablement fille de Louis de Formont, sieur de Cléronde, conseiller de grand'chambre au Parlement de Normandie, morte en 1765, âgée de 57 ans.

Le second fils de Pierre de Bardou et de Marguerite de Guerpel, François-Pierre-Hugues de Bardou, né le 22 novembre 1710, épousa, vers 1736, Françoise-Charlotte Le Paulmier de la Livarderie, morte veuve, à Tournay, le 25 octobre 1781, âgée de 70 ans. Il en eut 2 filles : Marie-Charlotte-Françoise-Aimée de Bardou, née à Tournay le 14 février 1737, morte dans la même paroisse, le 17 avril 1741 ; et Marie-Jacqueline-Eléonore de Bardou, née à Tournay le 12 décembre 1740, dont nous ignorons la destinée.

DU BARQUET
DU BOURG, DU PRÉCIGNY, ETC.

Cette ancienne famille, depuis longtemps éteinte, avait donné son nom à l'une des paroisses les plus importantes de notre contrée. Le Bourg-Barquet, aujourd'hui Bourg-Saint-Léonard, a le privilège de retenir quelques instants les touristes, attirés par notre magnifique Haras du Pin, qui en est limitrophe. On trouvait difficilement, en effet, l'équivalent de la perspective dont on jouit, en parcourant le parc du château, bâti par M. de Cromot, l'opulent financier dont nous parlerons bientôt. Florian, si passionné pour la belle nature, le visita souvent, dit-on, comme son contemporain Marmon-

tel fréquentait avec délices le château de La Tour, dans le voisinage de Falaise.

Le Bourg-Barquet, plein fief de haubert, tenu du roi sous Exmes, était de temps immémorial possédé par la famille qui nous occupe, et le registre des fiefs, conservé aux archives de l'Orne, cite successivement parmi les seigneurs du Bourg, Jean du Barquet, en 1512, François du Barquet, en 1566, et Jean du Barquet, dans les premières années du dix-huitième siècle.

Nous savons, en outre, par nos titres de famille, que Durand du Barquet, seigneur du Bourg, avait pour femme, vers 1520, Guillemine de Drosay, peut-être la fille ou la sœur de Jean de Drosay, seigneur de Sainte-Marie-en-Auge, professeur en droit de l'Université de Caen, auteur de plusieurs ouvrages imprimés en 1544. (1)

Vers 1550, François du Barquet épousa Stévenotte d'Oillamson, fille de François d'Oillamson et de Jeanne de Saint-Germain. Elle tirait sans doute son nom de Stévenotte Le Veneur, son aïeule maternelle. Un siècle plus tard, Avoye du Barquet était femme de Jacques de Gautier, écuyer, seigneur de Chiffreville; et François du Barquet, écuyer, seigneur d'Aubry, Sainte-Eugénie et Bonmesnil, avait pour femme Marie de Nollent, fille du seigneur de Trouville-sur-Mer, dont il eut deux filles : l'aînée, Françoise du Barquet, épousa, en 1660, Isaac de Mannoury, seigneur d'Hallaines, d'Ectot, etc.; la seconde, Marie du Barquet, épousa, l'année suivante, le frère puîné de ce dernier, Guillaume de Mannoury, qui, par ce mariage, devint seigneur d'Aubry et de Bonmesnil.

En 1705, et probablement dès la fin dix-septième siècle, Jacques du Barquet, chevalier, était conseiller du roi et maître des Eaux-et-Forêts de Normandie. Il avait épousé haute et puissante dame Marie Berryer, que nous voyons le

(1) Masseville et de Bras. Un Drosay de Sainte-Marie figure dans la recherche de Montfault en 1463. Nous avons le contrat de mariage de Nicole du Barquet avec Gervais Guyon de Pommereux, passé à Argentan le 25 août 1539. C'était la fille de Guillemine de Drosay.

18 octobre 1705, être marraine à Saint-Germain d'Argentan, avec le célèbre abbé de Grancey, d'un fils de François Goupil de Préfeln et de Marie de Mannoury.

Ce nom de Berryer n'était point étranger à la Normandie. Louis Berryer, qui avait acquis le comté de La Ferrière, en 1671, était fils d'un greffier des Eaux-et-Forêts de Domfront. Recommandé à Colbert, il devint son principal commis, et cette place fut pour lui le premier échelon d'une rapide fortune, qui commença par la direction de la Compagnie des Indes, pour aboutir à l'éminente situation de ministre d'Etat, secrétaire du grand Conseil. Son fils, Jean-Baptiste Berryer, mort en 1743, fut, après lui, seigneur comte de la Ferrière, et devint conseiller d'Etat, doyen des maîtres des requêtes. Tout nous porte à croire que ce fut le pére de Madame du Barquet.

Suivons maintenant les du Barquet dans la paroisse de Tournay, où ils possédaient le fief de Précigny. En 1668, Marie, fille de François du Barquet, écuyer, sieur de Précigny, figure sur les registres de baptême comme marraine. En 1670, Françoise du Barquet est femme de Jacques Laisné. Le 4 février 1673, Philippe du Barquet, écuyer, sieur du Bois-Potel, épouse Françoise du Mesnil-Bérard de la Chaise. L'année suivante, Louis du Barquet a un fils de Marie Le Fillastre. En 1677, Elie du Barquet est marié à Marie du Barquet. François du Barquet, écuyer, sieur de Précigny, meurt en 1684, âgé de 74 ans. Sa veuve, Marie de Nollent, ne lui survit que deux ans. Bernard du Barquet, écuyer, sieur de Précigny, son fils probablement, mourut en 1752, âgé de 75 ans, après avoir épousé Marie-Catherine Febvrier, qui mourut elle-même en 1760, âgée de 94 ans. C'est la dernière mention de cette famille sur les registres de la paroisse de Tournay. Elle fut remplacée par Pierre d'Herbigny qui, en 1716, avait épousé Louise du Barquet, fille de Louis du Barquet et de Marie Le Fillastre.

Nous donnons plus loin quelques renseignements sur la famille Lambert d'Herbigny, dont plusieurs membres se sont signalés dans diverses carrières.

BELZAIS
DE COURMESNIL, DE BEAUMESNIL, ETC.

Plusieurs membres de cette famille, originaire d'Ecouché, mais fixée à Argentan depuis près de deux siècles, sont parvenus à des destinées assez élevées. Le plus célèbre d'entr'eux fut Nicolas-Bernard-Joachim-Jean Belzais de Courmesnil, avocat au Parlement, qui, le 11 septembre 1772, épousa, dans l'église de Saint-Germain d'Argentan, Françoise-Louise-Charlotte Goupil de Préfeln, fille de Guillaume-François-Charles Goupil Préfeln, successivement lieutenant-général civil et criminel à Argentan, greffier en chef des présentations au Parlement de Rouen, conseiller au Conseil supérieur institué en cette ville, député du bailliage d'Alençon aux Etats généraux, membre du Conseil des cinq cents, et, en dernier lieu, du tribunal de cassation.

Belzais de Courmesnil, imbu au plus haut degré, comme son beau-père, des idées nouvelles, partagea sa fortune politique, aussi bien que ses opinions révolutionnaires. Le 19 mars 1789, les électeurs du tiers-état, s'étant réunis à Alençon pour arrêter le cahier définitif de leur ordre, Belzais de Courmesnil et Goupil de Préfeln furent désignés comme membres du comité de rédaction pour le bailliage d'Argentan. Ce n'était que le prélude du triomphe qui les attendait quelques jours plus tard. Le 24 mars, eut lieu l'élection des députés du bailliage d'Alençon aux Etats généraux. Les noms de Belzais et de Goupil sortirent les premiers du scrutin. (1)

(1) Les deux autres furent Colombel de Boisaulard et Bigot de Beauregard. Annuaires de l'Orne pour 1866 et 1867.

Belzais de Courmesnil se fit remarquer à l'Assemblée constituante, dans divers Comités, particulièrement dans le Comité des monnaies. Comme son beau-père, il fut ensuite maire d'Argentan; comme lui encore, membre du Conseil des cinq cents pour le département de l'Orne. Plus heureux que lui, il fut président du Corps législatif, après le 18 brumaire, ce qui fait supposer un retour à des idées plus calmes. Enfin, à sa mort, arrivée en 1804, il était préfet du département de l'Aisne.

Belzais de Courmesnil avait un frère, animé d'autres sentiments, qui a laissé dans notre population les meilleurs souvenirs. Entré dans les ordres sacrés avant la révolution, il en subit avec dignité les dures épreuves. Lorsque, en 1802, le Concordat vint rendre à leur destination nos belles églises de Saint-Germain et de Saint-Martin, M. de Courmesnil fut nommé curé d'Argentan, où il mourut, en 1823, âgé de 77 ans. Joachim-Charles-Auguste Belzais de Courmesnil, curé d'Argentan, était né à Ecouché, le 20 septembre 1746.

Nous avons dit que cette famille était originaire d'Ecouché. Nous trouvons, en effet, son nom sur les anciens registres de cette paroisse dans la seconde moitié du dix-septième siècle. A cette époque, Jean Belzais, marchand, bourgeois d'Ecouché, avait pour femme Marie Segouin. Deux fils sortirent de ce mariage.

L'un d'eux, Guillaume Belzais, fut chanoine de la sainte chapelle royale de Vincennes. En 1691, il échangea cette dignité pour la cure d'Argentan, avec Pierre Do, docteur en Sorbonne. L'administration de Guillaume Belzais ne fut guère signalée que par ses démélés avec la confrérie des prêtres, dite du Saint-Sacrement, l'une des plus belles de France, comme nous l'avons vu plus haut. A son arrivée à Argentan, il s'était installé dans la belle maison de M. de la Mothe-Ango, située vis-à-vis le grand portail de Saint-Germain, et son aménité lui concilia bientôt les sympathies les plus nombreuses. Il est regrettable que les démêlés dont nous venons de parler soient bientôt venus les refroidir. Guillaume Belzais mourut à Argentan en 1702.

L'autre fils de Jean Belzais et de Marie Segouin, Jacques Belzais, épousa, en 1679, à Ecouché, Marie Coiffrel, qui lui donna un fils. Ce dernier, Nicolas Belzais, sieur de Beaumesnil, vint se fixer à Argentan, où il exerça la charge de l'un des élus. Le 29 octobre 1726, il épousait, dans l'église Saint-Germain, Anne-Elisabeth-Jeanne du Moulin, fille de feu Philippe du Moulin, écuyer, sieur de la Fontenelle, et d'Elisabeth de Gautier.

Soit que les Belzais fussent retournés à Ecouché, soit pour tout autre cause, nous ne retrouvons plus leur nom sur nos registres, avant 1769. A cette dernière époque, Rosalie-Madeleine-Perrine Belzais de Courmesnil était la femme de maître Laurent-Jacqnes Collas, avocat au Parlement de Paris et aux juridictions royales d'Argentan. C'était probablement la sœur de l'ancien président du Corps législatif, par lequel nous avons commencé cette courte notice, et qui était fils de Joachim-Christophe-Alexandre Belzais de Courmesnil, conseiller-procureur du roi au grenier à sel, et de Madeleine Bodier.

BERNARD

DE MARIGNY, DE COURMESNIL, ETC.

L'élection d'Argentan comptait deux familles de ce nom, maintenues dans la noblesse, par de Marle, avec des armes différentes.

La première était représentée par Gaspard de Bernard, écuyer, sieur de Marigny, à Marigny; François de Bernard, sieur de la Mothe, à Saint-Léger. Ses armes étaient : « d'azur, à trois fasces ondées d'or. »

La seconde avait pour chefs, Jacques de Bernard, sieur de Courmesnil, et Eustache de Bernard, sieur de Saint-Arnoult, à Courmesnil, et portait : « d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois trèfles de sinople. »

Malgré la dissemblance des armes, nous inclinons à penser que leur origine était identique. Sans nous prononcer plus explicitement, nous allons faire connaître ceux de ce nom que nous voyons figurer sur nos anciens registres ; puis nous consacrerons quelques lignes, à ceux d'entr'eux qui ont figuré avec honneur dans notre histoire.

En 1694, Françoise de Bernard était femme de Charles Boucher, écuyer, sieur de Fontaville.

Deux ans plus tard, Charles de Bernard, chevalier, sieur de la Rozière, La Bellière et Francheville, avait de Jacqueline de Ronnay un fils, baptisé à Saint-Germain d'Argentan, le 5 mars 1696, sous les noms de Jacques-Charles. Un autre fils, baptisé le 25 septembre 1703, reçut les prénoms d'Alexandre-Charles. Enfin, René de Bernard, écuyer, sieur de Francheville, leur troisième fils, épousa, le 25 mai 1728, à Boucé, damoiselle Hippolyte-Gabrielle Guyon de Maumont, fille de messire François Guyon, chevalier, seigneur de Corday, La Fresnaye, Maumont, etc., et de noble dame Marie Turpin (1).

Un peu plus tard, Alexandre de Bernard, écuyer, sieur de la Rozière, sans doute le second fils de François de Bernard et de Jacqueline de Ronnay, avait pour femme Marguerite de Lescalle, et habitait la paroisse de Francheville.

Occupons-nous maintenant des membres de cette famille dont l'histoire a conservé le nom.

Nous trouvons, en premier lieu, Gilles de Bernard, sieur de Courmesnil, près d'Avernes-sous-Exmes, dans la dernière moitié du seizième siècle. Il était, en 1607, chevalier de l'ordre de Malthe, capitaine d'une galère de la religion, commandeur des commanderies de Saint-Vaubourg et Sous-

(1) Vers la même époque, N... de Bernard était femme de Louis Le Forestier, écuyer.

Arville, receveur et procureur-général de l'ordre. Il mourut en 1650.

Eustache Bernard d'Avernes, fut également chevalier de Malte, commandeur de Saint-Vaubourg, Fontaine-sous-Montdidier, Moisy et Balisy, receveur et procureur-général de l'ordre, et vicaire-général du Grand-Prieuré de France. Il mourut à Paris en 1692.

Vers la même époque, Antoine de Bernard d'Avernes, lieutenant aux gardes françaises, lieutenant pour le roi au Canada, se distinguait aux batailles de Fleurus, Stenkerque et Nerwinde.

Le fils de ce dernier, François de Bernard d'Avernes, fit, comme capitaine de cavalerie, toutes les campagnes d'Italie, en 1733. Devenu plus tard capitaine d'une des galères de la religion, il mourut à Rouen, en 1756.

Charles-René-Louis de Bernard, vicomte de Marigny, naquit à Séez le 1er février 1740. Entré dans la marine dès l'âge de 14 ans, il y avança rapidement. En 1778, il commandait la *Belle-Poule*, chargée de ramener Franklin aux Etats-Unis, lorsqu'il fut rencontré par les vaisseaux anglais, l'*Hector* et le *Courageux*, qui lui tirèrent chacun un coup de canon à boulet, et voulurent le visiter. « Apprenez, répondit fièrement Marigny, que les bâtiments du roi de France ne se laissent jamais visiter. » Marigny figura avec honneur dans la plupart des combats qui signalèrent la marine française durant cette glorieuse époque. Au mois de mai 1786, il fut nommé chef de division et major de la première escadre. Il était chargé de l'inspection des ports, en 1789, et se trouvait à Cherbourg, lors du passage du roi Louis XVI. En descendant du canot royal, commandé par Marigny, le roi fit un faux pas et faillit tomber ; le commandant le saisit dans ses bras et le porta dans la chambre du canot. — Que vous êtes fort, M. de Marigny ! dit le roi. — « Sire, reprit celui-ci, un Français est toujours bien fort quand il tient son roi entre ses bras. »

Nommé contre-amiral en 1792, mais désespérant de lutter contre le torrent révolutionnaire, Marigny ne tarda point à

donner sa démission. Il comptait 32 campagnes, avait exercé douze commandements et s'était trouvé à sept combats glorieux. En apprenant le procès du roi, il tenta un suprême effort pour le sauver. Un des chefs d'accusation reprochait au monarque d'avoir encouragé l'émigration. Marigny possédait une lettre du roi, lui interdisant de quitter la France. Il la porte à Malesherbes qui la soumet à son royal client : « Je vous défends d'en faire usage, lui fut-il répondu, ce serait exposer Marigny, et vraisemblablement sans utilité pour moi. » Jeté dans les prisons, Marigny ne dut son salut qu'à la chute de Robespierre. Nommé vice-amiral le 13 juin 1814, il obtint le commandement du port de Brest, où il mourut le 25 juillet 1816.

Nous ne dirons que peu de mots du général vendéen qui eut une fin si tragique. Augustin-Etienne-Gaspard de Bernard de Marigny ne vit pas le jour dans notre contrée ; il naquit à Luçon, en 1754, et, comme son parent, débuta dans marine royale. Lorsqu'éclata la révolution, il commandait le parc d'artillerie de Rochefort.

Voici le portrait qu'en trace la marquise de la Roche-Jacquelein : « M. Bernard de Marigny nous accompagnait. C'était un parent et un ami de M. de Lescure ; il était officier de marine et chevalier de Saint-Louis ; il s'était distingué dans son état. C'était un fort bel homme, d'une taille élevée et d'une grande force de corps. Il était gai, spirituel, loyal et brave. Jamais je n'ai vu personne aussi obligeant ; il était toujours prêt à faire ce qui était agréable aux autres, il était d'une extrême vivacité ; et, quand il s'animait, il s'exhaltait d'une manière démesurée. » Ces heureuses dispositions furent profondément altérées par les vicissitudes et les malheurs de la guerre, et l'on a pu lui reprocher plus d'un acte sanguinaire, que n'amnistiait pas toujours la nécessité. Les inimitiés qu'il s'attira ne furent sans doute point étrangères à sa fin tragique, quoique sa loyauté ne fût point suspectée.

Nous n'avons plus à mentionner que Charles-Antoine de Bernard, marquis d'Avernes, mestre de camp de cavalerie en

1763, enseigne des gendarmes d'Orléans, chevalier de Saint-Louis, mort vers 1818, au château d'Avernes-Saint-Gourgon, lieutenant-général des armées du roi.

BERNIER

L'abbé Lebeurier, dans son état des anoblis de Normandie, de 1545 à 1661, cite sous le numéro 629, les lettres d'anoblissement de Jean Bernier, sieur de Saint-André, demeurant paroisse de Tournay, Election d'Argentan, données à Follembry, en décembre 1595, en conséquence d'un édit de Charles IX, de 1578, portant création de trente nobles en la province de Normandie, moyennant mille escus de finance.

Les Bernier d'Argentan s'y rattachaient-ils? Nous ne saurions le dire, car ils ne se qualifiaient point d'écuyers, quoiqu'ils eussent contracté d'assez bonnes alliances. Nous ne les voyons d'ailleurs figurer dans aucun recueil relatif à la noblesse.

Quoi qu'il en soit, nous trouvons, en 1581, sur les registres de Saint-Germain, honnête homme Laurent Bernier, contrôleur des tailles (1). En 1590, Marie Bernier était la femme d'honnête homme Gratien Tirmois. En 1600, Jeanne Bernier était veuve d'André Barbot. En 1630, Philippe ou Philippine Bernier était femme de Jacques de Marescot, écuyer, sieur d'Ussy, dont elle eut un fils, baptisé sous le nom de

(1) Dès 1523, nous voyons Colas Bernier figurer parmi les habitants d'Argentan, dans la nomination d'un maître administrateur de l'Hôtel-Dieu.

Philippe. En 1672, Marie Bernier était femme de Jacques Bouillard, procureur commun en la vicomté. Cette famille devait s'appeler plus tard du Bouillard, comme nous le verrons à ce nom. Leur fils, Jacques Bouillard, licencié ès-droits, épousa le 29 septembre 1772, à Saint-Germain d'Argentan, Anne Bernier, fille de Gabriel Bernier, sieur des Vignes, et de Françoise Barbot. C'était une double alliance de famille, car nous venons de voir Jeanne Bernier, veuve d'André Barbot.

Enfin, nous trouvons en 1676, sur les registres de Saint-Martin d'Argentan, Marie Bernier, femme de Jean Le Frère. C'est tout ce que nous avons pu découvrir sur les Bernier.

Un Bernier, avocat à Argentan, au dix-huitième siècle, a laissé, en manuscrit, la généalogie de beaucoup de familles du pays. Ce manuscrit, longtemps possédé par M. Pelvé, employé à la préfecture de Caen, nous est tout-à-fait inconnu, et nous ignorons ce qu'il est deveuu.

BIARD
BILLARD

Il est assez difficile d'éviter la confusion en parlant de ces deux familles. Nous nous efforcerons pourtant de les distinguer, quoique la similitude de consonnance ait occasionné quelques erreurs.

La première, originaire de l'Election de Bernay, portait : « d'argent, fretté de sable. » Elle y était représentée, en 1666, par N... Biard, sieur de Saint-Georges, et, parmi nous, par David de Biard, écuyer, lieutenant du roi au Château

d'Argentan. Ce David de Biard avait épousé Françoise de Thibout, morte à Argentan le 3 février 1620, âgée de 100 ans. Il n'était pas le seul de sa famille fixé au milieu de nous, car, presque à la même époque, Péronne de Biard était femme de Jacques de Guyon, écuyer, sieur de Corday, et Jacques de Biard, écuyer, sieur de Saint-Georges, était marié à Marie d'Alleaume.

Deux filles, nées de ce dernier mariage, contractèrent des alliances dans notre ville. La première, Françoise de Biard, épousa, en 1684, Gabriel du Mesnil, écuyer. La seconde fut mariée, en 1691, à Jean des Hayes, écuyer, sieur de Beaulieu.

Les Billard étaient plus anciens chez nous. Ils y remontaient au moins jusqu'au milieu du seizième siècle. Ils avaient été anoblis, par lettres données à Mantes, en 1593, à Guillaume Billard, sieur de Raveton (1).

Nous les voyons successivement alliés aux Heuzard, Loyson, Prouverre et Ango. Maurice Billard était avocat à Argentan, en 1585. Un peu plus tard, honnête homme Jean Billard, sieur de Merry, avait pour femme Marie du Four. Il était Maître des Eaux-et-Forêts, tandis que Pierre Billard exerçait la charge de receveur des domaines du roi, en la vicomté. Dans les premières années du dix-septième siècle, nous relevons des alliances de cette famille avec les de La Pallu, de Costar, d'Echalou, de Bremoy et Malet. A moins pourtant qu'il ne s'agisse, pour quelques-unes de ces alliances, de la famille de Biard, dont le nom aurait été altéré.

L'année 1611 faillit être fatale à un membre de cette famille, dont la considération n'en parut point amoindrie. Charles de Billard, sieur de Merry, fut accusé de tentative d'assassinat sur les personnes nobles de Pierre Le Mancel et Claude Vauquelin, sieur de Méheudin. Une minutieuse enquête, dans laquelle furent entendus de nombreux témoins, fut ouverte à Argentan. L'affaire demeura longtemps pendante au Parlement de Normandie. Il est probable

(1) L'abbé Lebeurier.

que, comme tant d'autres, dues aux mêmes causes, elle eut une issue peu tragique.

Vers la fin du dix-septième siècle, René de Billard, écuyer, sieur d'Halleines, avait pour femme Marguerite des Moutis. Leur fils, Philippe de Billard, épousa, en 1700, Françoise Eudes de Mezeray, petite nièce du célèbre historien.

A cette dernière famille se rattachait sans doute le fameux Billard de Vaux, auteur des mémoires sur la Chouannerie en Normandie.

DE BODINET

Nous avons peu de documents sur cette famille qui, pourtant, a rempli plusieurs charges dans notre ville. Suivant l'abbé Lebeurier, elle fut anoblie par lettres données à Paris en avril 1634, vérifiées en la chambre des comptes le 9 décembre suivant, et confirmées le 30 juin 1635. L'impétrant était Théodore Bodinet, sieur de Fresnay-le-Buffard, l'un des valets de chambre du roi, et commissaire des guerres (1). Déjà néanmoins un Théodore de Bodinet, sans doute le père de l'anobli, prenait, en 1609, le titre de noble homme et la qualification de secrétaire de la chambre du roi, grenetier d'Argentan et Exmes. Il avait pour femme Marie du Four. Un fils, né de ce mariage, en 1615, Jacques de Bodinet, écuyer, sieur de Fresnay-le-Buffard, eut une fin tragique dont un contemporain a consigné le souvenir. Le

(1) Annuaire de l'Eure pour 1866.

lundi de Pâques 1669, M. de Bodinet partait à cheval pour aller voir son beau-frère, lorsque, arrivé sur la paroisse des Moutiers-en-Auge, auprès du moulin à vent qui surmontait alors la colline sur le versant de laquelle est située cette commune, un cavalier qui venait à sa rencontre lui tire, à bout portant, un coup de pistolet qui le renverse, descend lui-même de cheval et l'achève, en lui plongeant son couteau dans la gorge.

Rapporté le lendemain à Argentan, il fut inhumé dans l'église Saint-Germain, en présence de Sébastien de Bodinet, écuyer, sieur de Maindeville, son frère, et de Jacques du Four, écuyer, sieur de Bellegarde, lieutenant-général civil et criminel en la vicomté d'Argentan. De violents soupçons s'élevèrent contre un gentilhomme du voisinage, avec lequel Jacques de Bodinet avait été intimement lié. L'accusé fut arrêté, emprisonné à Trun, et une longue procédure s'instruisit contre lui, à l'instigation du frère de la victime. S'il faut en croire le chroniqueur auquel nous empruntons ces détails, et qui, par discrétion, tait le nom du gentilhomme incriminé, celui-ci sut, à l'aide de puissantes protections, faire évoquer l'affaire au Parlement qui la traîna en longueur, et en fut quitte pour une captivité d'assez courte durée, dans la prison de Saint-Sylvain. Il serait même parvenu à corrompre le geôlier et à s'évader, si bien qu'il put rentrer chez lui, où il mourut au mois de septembre 1677. Quant au frère de Jacques de Bodinet qui avait entrepris de le venger avec tant d'ardeur, on lui conseilla d'abandonner les poursuites et même de transiger sur le chiffre des frais, s'élevant à une somme considérable.

Jacques de Bodinet avait épousé Renée de Thirmois dont il eut, en 1656, un fils, nommé Théodore.

Sébastien de Bodinet, sieur de Maindeville, celui-là même qui s'efforça si vainement de venger la mort de son frère, épousa Marie-Madeleine de Saint-Simon, dont il eut un fils, baptisé sous le nom de Charles, le 15 avril 1680. Nous trouvons, parmi les bienfaiteurs de l'église Saint-Germain d'Argentan, damoiselle de Bodinet, morte à Rouen

dans les derniers jours de 1720. Cette pieuse personne, sans doute la sœur de Sébastien, peut-être sa fille, donna à notre église deux beaux reliquaires, destinés au maître-autel, et qui coûtèrent la somme importante de 356 livres 10 sous. On y mit les reliques de Saint-Cyriaque, de Saint-Serge, de Saint-Juste et de Sainte-Libérie, martyrs. (1)

Lors de la *recherche* de de Marle, en 1666, cette famille avait pour représentants Jacques de Bodinet, sieur de Fresnay-le-Buffard, à Fresnay-le-Buffard, et Sébastien de Bodinet, sieur de Commeaux, à Argentan.

BOIREL

Voici une famille qui, pour être demeurée dans des conditions relativement modestes, n'en a pas moins acquis une certaine renommée.

Notre ville peut la revendiquer d'une façon toute spéciale, car elle y a presque constamment résidé.

Le premier de ce nom que nous ayons rencontré dans nos recherches est Maurice Boirel, époux d'Anne Barbot, dont il eut une fille, baptisée sous le nom d'Anne, comme sa mère, le 14 février 1600.

Après lui vient Sapience Boirel, qui épousa, vers 1647, Charles-Eudes de Mezeray, cet échevin connu par sa fière réponse au maréchal de Grancey, gouverneur d'Argentan, et dont le buste a mérité de figurer dans le monument élevé à la mémoire des trois frères Eudes, sur la place de l'Hôtel-

(1) L'abbé Laurent. *Histoire de Saint-Germain*, p. 436.

de-Ville d'Argentan. Ce Charles-Eudes, frère du grand historien et du célèbre père Eudes, fondateur de l'Oratoire, exerçait à Argentan la profession de chirurgien, avec un dévouement qui trouva sa suprême expression dans la peste de 1638.

Sapience Boirel avait un frère qui, lui aussi, à la même époque, faisait honneur à sa profession et à sa ville natale. Antoine Boirel était, en effet, né à Argentan en 1625. Son *Traité des plaies de la tête*, imprimé à Alençon en 1677, in-8°, n'était pas indigne du maître qui l'avait inspiré, le célèbre Ambroise Paré. « On ne peut trop indiquer, dit la biographie Michaud, dans ces premiers temps de la restauration de l'art, le petit nombre d'ouvrages qui brillent dans les ténèbres, et dont la bonne méthode est prouvée, même par l'intérêt qu'ils inspirent encore aujourd'hui. »

Antoine Boirel avait épousé, vers 1650, Catherine Le Charpentier, dont il eut une fille, baptisée à Saint-Germain d'Argentan, le 24 août 1652, sous le nom de Marie.

Antoine Boirel avait un frère qui, auprès de lui, exerçait la profession de chirurgien, ou plutôt de docteur-médecin, dont il prenait le titre. Ce frère, nommé Nicolas, fut, comme publiciste, l'émule de son aîné ; ses *Nouvelles observations sur la maladie vénérienne*, sans avoir la réputation du *Traité des plaies de la tête*, le recommandèrent à l'attention de ses contemporains. Ce livre fut imprimé à Paris, 1702, 1711, in-12.

Il faut sans doute voir un troisième frère de Sapience Boirel dans la personne de ce Boirel, licencié en théologie, qui, vers la même époque, prit une part importante dans l'échaufourée contre les jansénistes, suscitée par les disciples de M. de Bernières, à l'occasion d'une prédication du célèbre théologal Jean Lenoir. On peut lire les piquants détails de cet épisode dans Moreri (article Lenoir) et dans le curieux manuscrit de Thomas Prouverre. — L'abbé Laurent. — Sainte-Claire, 121 et suiv.

Nicolas Boirel, sieur des Manis, avait épousé Marguerite Trouvé, dont il eut un fils, baptisé sous le nom de René à

Saint-Germain d'Argentan le 11 septembre 1666, et un autre, nommé Jacques, le 27 avril 1670. (1)

En 1703, nous voyons sur les registres de Saint-Germain le baptême d'Antoine-Joseph-François Boirel, fils d'Antoine Boirel, apothicaire, et d'Anne du Hamel.

L'année suivante, nous trouvons l'inhumation de Marie Deschamps, veuve d'Antoine Boirel, docteur en médecine à Paris ; nous inclinons à regarder ce dernier comme fils du célèbre chirurgien, dont il portait le prénom. La célébrité acquise par son père et par son oncle n'avaient sans doute pas peu contribué à le lancer sur un théâtre plus élevé.

Devons-nous voir un second fils du même écrivain en la personne de Louis-Xavier Boirel, curé doyen d'Argentan, docteur en théologie, inhumé à Saint-Germain le 12 septembre 1742, à l'âge de 67 ans et 2 mois. Pendant les 30 années que dura l'administration de ce digne curé, son zèle pour la décoration de sa belle église et sa générosité ne se démentirent point un instant. Aussi mérita-t-il cette courte mais bien flatteuse mention, que lui consacra Lautour-Montfort dans son curieux manuscrit, conservé aux archives de la ville : « M. Boirel était grand prédicateur et excellent dans ses prônes. Il affectionnait l'église Saint-Germain, qu'il a comblée de bienfaits. Le clergé de cette église, par reconnaissance et pour honorer sa mémoire, lui faisait un service tous les ans, le 12 septembre, qui est son anniversaire. »

Après le curé d'Argentan, nous ne trouvons plus sur nos registres que deux Boirel, dont l'un était certainement son frère, sinon tous les deux. Ce frère était Charles-Pierre Boirel, conseiller-avocat du roi aux Bailliage et Vicomté d'Argentan, et subdélégué de Monseigneur l'Intendant. (2) Une fille née de son mariage avec Barbe Bouley, épousa le 6 novembre 1742, en l'église Saint-Germain, dont était curé

(1) En 1685, demoiselle Opportune Le Vayer était épouse du sieur Boirel, chirurgien (reg. de fab.).

(2) C'est à Charles-Pierre Boirel qu'est due la construction du bel hôtel de la rue de la Chaussée, longtemps occupé par la famille de Montreuil, et aujourd'hui par M. Léveillé, marchand de vins.

son oncle, Claude de Nollent, chevalier, seigneur de Rézenlieu. (1)

Le dernier de cette famille que nous ayons à mentionner est Jean Boirel, écuyer, ancien garde du corps, ancien capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, mort à Argentan en 1761.

DU BOIS
DE BELHOTEL, ETC.

Il y avait en Normandie cinq ou six familles portant le nom patronymique de du Bois. Ces familles, parfaitement distinctes, n'avaient entre elles aucun lien de parenté. Leurs armoiries étaient même entièrement différentes.

Le premier rang appartient, sans conteste, aux du Bois de Belhôtel, sinon par leur ancienneté, au moins par la supériorité de leur position, comme de leurs alliances et de leurs titres. Celle de ses alliances qui a le plus contribué à cette sorte de suprématie, est assurément l'alliance avec les Montmorency. Vers 1640, en effet, Charles du Bois, seigneur de la Fresnaye et de Belhôtel, épousait Marie de Montmorency, fille de Benjamin de Montmorency, seigneur d'Esquencont, etc., et de sa seconde femme, Marie Le Prévost de Neuville.

Sans doute, cette branche des Montmorency, dont la filiation nous a été transmise par les généalogistes de cette illustre famille, devait être très cadette et un peu déshéritée

(1) Leur fils, Pierre-Claude-Jacques de Nollent, épousa, le 8 brumaire an IV, à Argentan, Françoise-Victoire Bonvoisin, fille de Charles et de Jeanne Trouvé. Charles-Pierre Boirel était un lettré qui avait fourni de forts bons mémoires à Lautour-Montfort.

de la fortune (1). Il n'en rejaillit pas moins un certain éclat sur les du Bois de Belhôtel, qui ne tardèrent point à prendre la qualification de chevalier, bientôt suivie du titre de comte. D'ailleurs, comme nous allons bientôt le voir, à propos de la succession d'un Montmorency, échue aux du Bois de Belhôtel, la situation de la branche qui nous occupe devait encore être assez satisfaisante.

Un fils né du mariage de Charles du Bois avec Marie de Montmorency, François du Bois, chevalier, seigneur de Belhôtel, épousa, le 10 novembre 1670, à Saint-Germain d'Argentan, Elisabeth de Viel, fille de Guillaume de Viel, écuyer, sieur de Boissey, et d'Elisabeth du Four.

Deux fils naquirent de ce mariage : 1° César-Alexandre du Bois, qui suit, et Guillaume-Jacques du Bois, chevalier, seigneur de Belhôtel. C'est à ces deux derniers qu'échut la succession dont nous venons de parler. Voici dans quelles circonstances :

Benjamin de Montmorency, père de Marie, femme de Charles du Bois de Belhôtel, avait eu d'un premier mariage avec Claude d'Averoult, dame d'Olizi, quatre fils et deux filles, Daniel, Hippolyte, Pierre et Benjamin, Madeleine, mariée à Isaac Le Fournier, seigneur de Neuville, et Anne de Montmorency, sans alliance. Le fils unique de Daniel étant venu à mourir sans postérité, Jean Le Fournier, seigneur de Neuville, réclama, du chef de sa mère, cette succession qui s'élevait à plus de quatre cent mille livres. C'était une somme considérable et qui représenterait aujourd'hui plus d'un million. Un arrêt du parlement de Paris, en date du 5 mars 1703, l'adjugea définitivement aux deux frères du Bois de Belhôtel, déboutant Le Fournier de sa demande.

César-Alexandre du Bois dut rassembler sur sa tête la totalité de la succession, car nous ne retrouvons plus aucun indice de son frère, qui mourut sans doute célibataire.

A partir de ce moment, César-Alexandre, qui avait été

(1) Elle s'éteignit, vers 1760, en la personne de Joseph-Alexandre, comte de Montmorency, dit le Polonais, maréchal des camps et armées du roi.

capitaine de cavalerie dans le régiment de Saint-Leu, prit les titres de ses nouvelles propriétés, et lorsqu'il mourut à Argentan, le 22 juin 1754, il était seigneur de Belhôtel, comte de Bours, seigneur-haut-justicier de Guischard, Villeroy, etc., etc. Il avait épousé Anne-Julienne de Robillard, qui le rendit père de Charles du Bois, chevalier, seigneur, comte de Moulins, Bellegarde, Saint-Leger-des-Arcis, fief du Bois, en Grandmesnil, etc., engagiste de la baronnie de Grandmesnil. Le 29 novembre 1767, Charles du Bois épousa dans l'église de Saint-Germain d'Argentan, Françoise de Thirmois, fille et probablement unique héritière (1) de feu François-Christophe de Thirmois, sieur de Prétot, baron de Grandmesnil, seigneur de Norrey, les Moutiers, Saint-Leger-des-Arcis, Moulins, Bellegarde, etc., lieutenant des maréchaux de France, et de Marie-Madeleine-Claude du Four de Bellegarde.

Charles du Bois mourut à Argentan le 22 février 1783, âgé de 68 ans, et fut inhumé dans l'église de Moulins, dont il fut probablement le dernier seigneur. Il tenait cette seigneurie de sa femme Elisabeth du Four, la dernière représentante des du Four de Bellegarde. Celle-ci, mourut elle-même, à Argentan, le 8 germinal an V, 28 mars 1797.

Les armes des du Bois de Belhôtel étaient d'après d'Hozier, « d'or, à l'aigle de sable, au cou replié. »

Une autre famille du même nom, qui habita peu notre ville, celle des du Bois Tesselin, du Bois du Bel, du Bois de Tertu, du Bois de la Drouardière, etc., ne le cédait point aux Belhôtel en ancienneté. Leurs armes sont « d'azur, à trois trèfles d'argent. »

Une troisième famille, les du Bois de Frévent, des Vaux, du Hamel, etc., dont nous ignorons les armes, quoique ses membres, assez répandus dans le pays, prissent presque toujours la qualification d'écuyers, nous semble aujourd'hui éteinte.

(1) Julie-Elisabeth de Thirmois de Prétot, dame baronne de Grandmesnil, etc., morte à Argentan, le 9 mai 1789, était probablement la sœur de Madame de Belhôtel.

DU BOUILLARD

Encore une famille qui ne figure dans aucun recueil de noblesse et qui néanmoins prenait parfois la qualification d'écuyer. Il est vrai qu'elle contracta d'assez belles alliances, au moins au dix-huitième siècle, lorsque lui arrivèrent la fortune et la considération, dues aux charges de magistrature qui lui furent confiées.

Dans la première moitié du dix-septième siècle, Jean Bouillard était procureur commun en la vicomté d'Argentan. Il avait épousé Marie Bernier, d'une famille sur laquelle nous donnons quelques détails. Leur fils, Maître Jacques Bouillard, licencié ès-lois, épousa Anne Bernier, le 29 septembre 1672, ainsi qu'il se voit sur les anciens registres de la paroisse Saint-Germain d'Argentan.

Après ce dernier, nous trouvons, en 1715, le décès de Jacques du Bouillard, écuyer, sieur des Marets, premier élu à Caen, âgé de 67 ans. Il devait sans doute à sa charge sa nouvelle particule et son titre d'écuyer, que ses successeurs prirent tous après lui.

Vers la même époque, Jean-Jacques du Bouillard, écuyer, sieur des Marets, était conseiller du roi, lieutenant-général ancien, civil et criminel du bailli d'Alençon, aux vicomtés d'Argentan et Exmes. De son mariage avec Marie-Françoise Gouhier, il eut une fille, Marie-Françoise du Bouillard, mariée, le 7 juin 1731, à Gabriel-Etienne de Bardou, fils de Jacques-Félix de Bardou, écuyer, seigneur de Charleval, en la paroisse de Tournay, et de noble dame Barbe d'Estienne.

Madame de Bardou mourut à Argentan le 23 février 1797. Il est probable que Jean-Jacques du Bouillard, contracta une seconde alliance, car nous voyons, à la date du 17 mai 1769, le décès de noble dame Marie-Françoise du Chenay, âgée de 88 ans, veuve de Jean-Jacques du Bouillard, lieutenant-général au bailliage d'Argentan.

BOULÉ
BOULEY, BOULLEY.

Famille d'ancienne bourgeoisie, dont le nom était assez répandu dans notre ville. La première fois que nous le rencontrons sur nos registres, c'est en 1667. A cette époque Salomon Boulé était apothicaire. Cette utile et lucrative profession, qu'on ne l'oublie point, était exercée, à cette époque, par des familles qui, depuis, ont conquis une position considérable à Argentan. Notre excellent et naïf chroniqueur, Thomas Prouverre, ce chrétien si ferme, ce citoyen si dévoué, n'était-il pas apothicaire ?

Il s'écoule un assez long espace de temps avant que nous retrouvions le nom de Bouley sur nos registres ; mais alors il a gagné en considération, à en juger par ses alliances. En 1719, Catherine Bouley était femme de Jean-Louis de Billard, écuyer, sieur de Merry et Fourches. François Bouley, sieur de Chandeville, avait épousé Anne-Charlotte Eudes de Mézeray, fille de Louis Eudes de Mézeray, conseiller du roi, enquesteur et commissaire-examinateur aux sièges d'Argentan et Exmes, et de la première de ses trois femmes, Françoise d'Avoust. Cette petite nièce du célèbre historien, mou-

rut à Argentan, le 14 juillet 1734, âgée de 56 ans, et veuve de François Bouley.

Barbe Bouley avait épousé, dans les premières années du dix-huitième siècle, Charles-Pierre Boirel, conseiller-avocat du roi, et subdélégué de Monseigneur l'Intendant. Leur fille, Françoise-Claude Boirel, épousa, le 6 novembre 1742, Claude de Nollent, chevalier, seigneur et patron de Rézenlieu.

Quelques années plus tard, nous voyons Michel-Jacques-Auguste Bouley de Bonneville, écuyer, garde de la porte du roi, marié à Renée-Marguerite Clouet, dont il eut une fille, baptisée le 4 février 1775, et nommée Elisabeth-Charlotte, par Guillaume-Charles-François Bouley de Launay, prieur d'Argentan, demeurant en la paroisse de Sévigny.

En 1788, Jeanne-Geneviève Bouley était femme de Pierre-Philippe du Mesnil, ancien gendarme, sous-lieutenant de cavalerie, pensionné du roi.

Jacques Bouley fut élu capitaine de la garde nationale en 1790, et maire en 1791.

BONNET

Cette famille, appartenant à l'ancienne noblesse de l'Election d'Argentan, fit ses preuves devant de Marle, en 1666; ses représentants étaient alors : Olivier Bonnet, sieur de Neauphe, Etienne Bonnet, sieur des Rouveraies, et François-Jacques Bonnet, à Sainte-Foy de Montgommery et Neauphe. C'est surtout dans cette dernière commune qu'il faudrait la rechercher. Quant à Argentan, nous voyons, en 1600, Marie

Bonnet femme de Moïse Yver. C'est la seule fois que nous rencontrons ce nom dans tout le cours du dix-septième siècle. En 1730, Louise-Bonne-Marguerite Bonnet était femme de Jacques-Charles-Philippe du Mesnil, chevau-léger de la garde du roi. Elle en eut une fille, nommée Marie-Françoise, et mariée, le 3 février 1761, à Louis-Armand de Caulaincourt, chevalier, seigneur de la Chaperonnière, etc. Jean-Charles-Auguste-Alexandre Bonnet de Saint-Bonnet, avait épousé, vers 1750, Suzanne-Catherine de Lyée de Belleau, dont il eut, au mois de juillet 1753, François-Auguste Bonnet de Saint-Bonnet, marié à Marie-Françoise Le Damoisel de Bourgeauville, et mort à Argentan en 1816.

Charles-Louis de Bonnet avait épousé, dans la dernière moitié du dix-huitième siècle, Henriette-Elisabeth Duthon de Bretteville. Un fils, né de ce mariage, Louis-Charles Bonnet, épousa à Argentan, le 29 pluviose an XIII, Emilie-Nicole de Louis, dont il eut Louis-Félix de Bonnet, mort à Argentan en 1827.

Nous trouvons encore sur les registres d'Argentan, à la date du 19 juin 1822, le mariage de Mademoiselle Pauline de Bonnet avec M. Auguste du Bois de Frévent. Ce dernier mourut à Bailleul le 16 avril 1836, et sa veuve, le 24 mars 1849, âgée de 65 ans.

DE BRAQUE

Une notice, assez étendue, sur la famille de Braque, publiée au dix-septième siècle par un de ses membres, ayant été mise à notre disposition, avec beaucoup de courtoisie,

nous permet de donner quelques développements à notre esquisse (1).

L'auteur de cette notice était François de Braque, chevalier, comte de Loches, seigneur de Piscop, Châteauvert, Duluat, Saint-Brice, etc., ancien surintendant de la Maison de feu S. A. R. madame la duchesse douairière d'Orléans, et conseiller du roi en ses conseils. C'était le cadet des quatre fils de François de Braque et de Diane de la Rue (2).

Lui seul laissa des enfants, de noble dame Elisabeth de la Barre, qu'il épousa le 9 janvier 1657. Son fils aîné, le marquis de Braque, page du roi Louis XIV, reçut, le 28 avril 1678, une lieutenance de dragons dans le régiment de Monseigneur le Dauphin, et parvint sans doute à des grades plus élevés. Son second fils, le comte de Loches, obtint, le 9 mars 1684, une compagnie dans le régiment de Grancey. Son troisième fils, l'abbé de Braque, fut pourvu d'une abbaye.

Depuis cette époque, les renseignements nous manquent sur la descendance de cette branche aînée de la famille, dont le siège fut pendant plusieurs siècles à Paris et à Montmorency, comme le fait remarquer notre auteur. Contentons-nous donc de puiser dans sa brochure quelques détails sur les temps antérieurs, notamment en ce qui concerne la branche établie en Normandie. Le laconisme de M. de Braque à l'endroit de cette branche cadette, nous obligera à recourir à d'autres documents en notre possession.

Le premier des titres analysé par notre auteur ne remonte pas moins loin qu'à l'an 1009. Sur la fin du même siècle, les de Braque possédaient déjà leurs terres de la vallée de Montmorency. Sous Philippe-Auguste, Arnould de Braque, et ses fils Pierre et Regnault, étaient chevaliers (3).

(1) Observations sur les titres de la Maison de Braque. — Brochure, grand in-8° de 74 pages, Paris, chez Guillery, 1685. — Archives de madame Berrier-Fontaine, alliée à la famille de Braque.

(2) Nous parlerons plus bas de son frère aîné, Arnould de Braque, mari de Madeleine de Lyée.

(3) D'après l'Annuaire de l'Orne pour 1866, p. 285, leur anoblissement remonterait à Estienne de Braque, trésorier des guerres en 1295.

Il suivit aux croisades son parent, Mathieu de Montmorency. En 1348, il fonda à Paris une chapelle et un hôpital, sous l'invocation de Notre-Dame de Braque. Son fils, Nicolas de Braque ne fut pas moins célèbre. Fait conseiller et maître d'hôtel du roi Jean, en 1353, il partagea sa captivité à la bataille de Poitiers, le 19 septembre 1356. Nommé exécuteur de son testament en 1367, l'année suivante il était ministre d'Etat et chambellan du roi Charles V. Nicolas de Braque, mort cette même année, fut inhumé dans sa chapelle, avec ses deux femmes. On y admirait encore avant la révolution ces tombeaux dont les figures étaient en marbre, avec l'épitaphe suivante :

« Cy gist noble et puissant seigneur, messire Nicolas de Braque, jadis seigneur de Saint-Maurice et de Châtillon-sur-Loing, conseiller et maître d'hôtel du roy nostre sire, qui trépassa l'an 1388, le 15 août ; et madame Jeanne de Tramblay, jadis femme du dict sieur, qui trépassa l'an 1352, le quinzième jour de septembre ; et madame Jeanne de la Boutellière de Senlis, jadis femme du dict sieur, qui trépassa l'an 1376, le quatrième jour de mars. »

Jean de Braque, son fils, lui succéda dans ses charges et mourut en 1375, évêque de Troyes. Sa fille Jeanne de Braque épousa Jean de Lhospital. Leurs tombeaux se voyaient dans l'église Saint-Médéric. Après Jean, Nicolas, probablement son frère, conclut, le 14 février 1378, le traité d'alliance entre la France et la Castille et, sur la fin de sa vie, le 7 janvier 1381, il fut nommé ambassadeur pour faire la paix avec l'Angleterre.

L'hôtel de Braque était situé en face de la chapelle fondée par la famille, entre les places du chaume et du temple (1). Le roi Charles VI contribua à son agrandissement par la

(1) La reine, Marie de Médicis, voulant fonder à Paris une maison de religieux de Notre-Dame de la Mercy, acquit cette chapelle de François de Braque, par contrat, du 7 septembre 1613, sous la réserve du droit de sépulture pour la famille de Braque, et pour le duc de Guise, dont l'hôtel se trouvait dans le voisinage. Ils y conservèrent en outre une chapelle où étaient gravées leurs armes.

concession de terrains contigus, le 7 juillet 1384. Nicolas de Braque y fut inhumé, comme son père, et représenté armé de pied en cap.

Blanchet de Braque, fils de Jean, lui succéda comme maître d'hôtel du roi, et fut fait gouverneur général du Languedoc et de la Guyenne. Ce dernier fit une brillante alliance en épousant Jeanne de Chastillon, fille de Gaucher VI, et veuve de Pierre de Courtenay. Cette alliance devait encore être éclipsée par celle de Jeanne de Braque, fille de Nicolas, mariée, en 1414, à Mathieu de Montmorency, fils de Mathieu et d'Aglantine de Vendosme (1).

Les de Braque conservèrent leur charge de maîtres d'hôtel du roi jusque dans la dernière moitié du seizième siècle. Depuis lors ils portèrent l'épée avec honneur, mais ne jouèrent point un rôle bien important. Nous en aurions fini avec la branche aînée, si nous n'avions à raconter une anecdote assez piquante, concernant le frère aîné de François de Braque, l'auteur de la notice qui nous a fourni la plus grande partie de la généalogie dont nous venons de donner l'esquisse.

Le beau château de Mailloc, situé dans une riche vallée, non loin de la petite ville d'Orbec, aujourd'hui la propriété du marquis de Colbert-Chabannais, avait pris son nom d'une puissante famille normande, remontant à la plus haute antiquité. La baronnie de Mailloc fut érigée en marquisat par lettres de 1693, en faveur de Gabriel-René de Mailloc, fils de Gabriel et de Renée de Créquy (2).

Dans les premières années du dix-septième siècle, le château et la baronnie de Mailloc étaient possédés par Hamon de Mailloc, qui avait figuré parmi les plus fameux ligueurs. Une fille, née de son mariage avec Madeleine de Melun,

(1) Moreri ne parle point de ces alliances, mais il donne (article de Courtenay) l'alliance de Jeanne de Braque, fille de Blanchet, maître d'hôtel du roi Charles VI, avec : 1° Pierre III de Courtenay, 2° Jean de Coligni.

(2) Gabriel-René mourut sans postérité, le 11 octobre 1724, et sa veuve, Claude-Lydie d'Harcourt, sœur du duc, se fit adjuger le marquisat de Mailloc, possédé après elle par son frère. — Statistique monumentale du Calvados, t. 5, p. 822.

épousa, le 18 octobre 1618, François de Lyée, cadet de la branche de Tonancourt de cette ancienne famille. C'était, comme on le voit, une brillante alliance, mais François de Lyée n'était pas lui-même dépourvu de fortune, puisque, d'après Tallemant-des-Réaux, auquel nous empruntons cette anecdote, il avait un revenu de huit à dix mille livres, somme considérable pour l'époque.

François de Lyée demeura bientôt veuf avec une fille, qu'il donna à élever à sa belle-sœur, Madame de Mailloc. Ce choix était-il heureux ? on peut en douter, et la jeune fille ne tarda point à faire parler d'elle. Toute jeune encore, elle lia une sorte d'intrigue avec un gentilhomme du voisinage, M. de La Lande, que sa tante lui fit épouser secrètement, après avoir favorisé cette intrigue. Le mariage, contracté à l'insu du père, était en outre, paraît-il, entaché de fraude. Aussi François de Lyée, mécontent de la direction imprimée à sa fille, et voulant la soustraire à l'influence de Madame de Mailloc, s'empressa-t-il de la marier à un vieux gentilhomme, possesseur d'une grande fortune. Jean de Vieuxpont, c'était le nom de ce mari, appartenait à une famille dont l'ancienneté et l'illustration égalaient celles des Mailloc. Sa vie fut de courte durée, et bientôt Madeleine de Lyée se trouva de nouveau libre de sa main. Un fils lui était né. M. de La Lande voulut alors faire revivre ses prétentions et ne craignit point de revendiquer la paternité de l'enfant ; mais il échoua dans cette entreprise malséante.

Cependant les prétendants à la main de la riche veuve se présentaient en foule. Celui sur lequel tomba sa préférence n'était pas indigne de cette faveur. Arnould de Braque, seigneur de Volhart et de Châteauvert, officier d'une valeur éprouvée, était capitaine dans un ancien corps, lorsque, pendant ses quartiers d'hiver, il parvint à se faire agréer par madame de Vieuxpont. La Lande, qui ne renonçait pas encore à ses prétendus droits, le fait provoquer. De Braque répond qu'il ne se battra qu'après son mariage. Dix-huit mois s'écoulent sans que l'heureux époux de Madeleine de Lyée entende parler de son malencontreux rival. Un soir,

c'était en 1642, un soir donc, « comme il revenait en chaise de l'hôtel de Guise en son logis qui n'était pas loin, un homme à cheval dit aux porteurs: n'est-ce pas là M. de Braque ? Braque s'entendant nommer, met la tête dehors, l'autre le tua d'un coup de pistolet, on a cru que c'était La Lande. »

La fin tragique de son troisième mari ne semble pas avoir inspiré à Madeleine de Lyée l'amour de la retraite et l'éloignement des plaisirs mondains. Cinq années ne s'étaient point écoulées depuis son troisième veuvage, quelle recherchait la compagnie des beaux esprits du temps, rêvant déjà, sans doute, à partager leurs travaux et leurs succès.

Parmi les auteurs en vogue, nul peut-être ne jouissait alors d'une plus grande célébrité que le fécond auteur de *Cassandre*, *Cléopâtre* et *Pharamond*, Gautier des Costes, sieur de La Calprenède, que les vers satyriques de Boileau ont immortalisé (1). Tel était l'engouement qu'inspiraient les péripéties de ces interminables épopées que Boileau lui-même s'y était laissé prendre dans sa jeunesse, et que madame de Sévigné s'en montrait charmée. *Cassandre* avait paru en 1642, fournissant une carrière de 10 volumes in-8°. *Cléopâtre* qui lui succéda devait encore dépasser ces proportions, déjà respectables. Vingt-trois volumes tinrent le public en haleine pendant douze années consécutives. Tout le siècle d'Auguste défila successivement sous les yeux des lecteurs ébahis. Les lectrices, surtout, ne tarissaient pas d'admiration. Parmi ces dernières, et au premier rang, se faisait remarquer notre jeune veuve, qui reporta bientôt sur l'auteur l'enthousiasme qu'elle affichait pour ses œuvres. Elle le rencontrait souvent chez une dame Boiste, dont l'hospitalité facile et indulgente attirait un grand concours de beaux esprits. Une pareille alliance était pour le romancier une aubaine inespérée. Le mariage fut conclu en 1648. *Cléopâtre*

(1) « Souvent, sans y penser, un écrivain qui s'aime,
Forme tous ses héros semblables à soi-même ;
Tout a l'humeur gasconne en un auteur gascon,
Calprenède et Juba parlent du même ton. »
Art poétique, chant III.

allait toujours son train, mais il ne fallait point qu'elle trouvât une entrave dans la nouvelle vie de l'auteur. Une clause du contrat vint, fort à propos peut-être, lui en imposer l'achèvement, à la grande satisfaction du public.

Le frère d'Arnould de Braque intenta un procès à La Calprenède, au sujet du douaire de sa femme. Celui-ci ayant obtenu gain de cause, de Braque en conçut un tel ressentiment contre son heureux adversaire, qu'il le provoqua en duel. « — Nous nous rencontrerons assez, dit-il; je ferai porter une épée. Depuis, comme il allait aux petits Capucins, cet homme lui fit faire encore un appel. — Bien, dit-il, je chercherai un second. — Il sort et prend une épée à un laquais. A la porte de la rue il fut attaqué par quatre hommes. D'abord il marcha sur son canon (ruban) et tomba. Il eut pourtant le loisir de se relever, et ne lâchait point pied devant eux. Deux braves qui se trouvèrent là le voulurent voir faire, et après le secoururent (1). »

Revenons maintenant en Normandie, où s'était fixée la branche cadette.

Le chef de cette branche fut Pierre de Braque, chevalier, seigneur de Blémur. Capitaine des gardes du duc d'Alençon, il le suivit en Normandie et fut fait par lui gouverneur du château et de la ville d'Exmes. Devenu possesseur de la terre de Saint-Arnould, située dans le voisinage, il s'occupa de l'agrandissement de ce domaine, que ses descendants occupèrent jusqu'à la fin du dernier siècle. Pierre était fils de Philippe de Braque et de Guyonne Stuard d'Aubigny, fille du duc d'Aubigny. Par contrat passé à Verneuil, en 1488, il avait épousé Louise de Claux. Il en eut trois fils, Jean, Nicolas et Arnould de Braque, qui firent leurs lots avec leur mère, le 20 novembre 1530, sous le scel de la châtellerie d'Exmes.

En 1602, Pierre de Braque était représenté par ses petits fils, René, Robert et N... de Braque, qui, le 10 juillet de cette année, transigèrent avec leurs cousins, issus de la branche

(1) Tallemant-des-Réaux, *Historiettes*, t. 8, p. 205-206. Arnould de Braque eut de Madeleine de Lyée un fils posthume, mort jeune.

aînée, sur leurs droits à la chapelle Notre-Dame de Braque. Depuis cette époque la filiation nous manque, nous y suppléerons en faisant connaître ceux de cette famille dont nous avons retrouvé les noms. Dans la seconde moitié du seizième siècle, Marguerite de Braque était femme de Jean de Mannoury, écuyer, mort en 1490. C'était probablement la sœur de Pierre de Braque, gouverneur d'Exmes. Lors de la recherche de de Marle, en 1666, François de Braque, à Saint-Arnould, Jacques de Braque, à la Cochère, Guillaume de Braque à Boscrenoult et Jean de Braque, sieur de la Guichardière, à Saint-Germain-de-Clairefeuille, furent maintenus, comme d'ancienne noblesse. A la même époque, Gabriel de Braque, écuyer, avait pour femme Catherine d'Echaufour. Leur fils, Jacques de Braque, épousa le 26 octobre 1695, en la paroisse de La Roche-de-Nonant, Anne de Brossard, fille de François et d'Anne de Perchais. Gilles de Braque avait épousé, vers 1700, Anne du Mesnil-Durand (1).

Efforçons-nous maintenant de rétablir la descente de la branche de Saint-Arnoult, dont le gouverneur d'Exmes fut le chef au quinzième siècle. Nous venons de voir qu'en 1666, elle était représentée par François de Braque, seigneur de Saint-Arnould. Ce dernier dut laisser deux fils, Pierre et Louis de Braque, chevalier, seigneur des Barres. Pierre de Braque, chevalier, seigneur de Saint-Arnould et du Parc, épousa, vers 1680, noble damoiselle Marie Agis, ou Agies, fille de Louis Agis, écuyer, sieur du Longprey, Saint-Denis-des-Augerons et du Mesnil-Rousset. Il en eut deux fils, Pierre et Guillaume. Pierre de Braque, chevalier, seigneur de Saint-Arnould, épousa : 1° le 14 avril 1706, Marie Agis, sa cousine, fille de feu Louis Agis, écuyer, sieur de Saint-Denis-des-Augerons et du Longprey, et de Marie Mahiel, de la paroisse de Saint-Denis, Election de Bernay ; 2° vers 1711, Marie-Madeleine du Bois-de-la-Ville. Seize enfants naqui-

(1) Leur fille, Marie-Madeleine de Braque, épousa, le 27 novembre 1736, par contrat passé en la paroisse du Mesnil-Durand, près Saint-Lô, Charles Guyon, écuyer, sieur de Quigny.

rent de ces deux mariages, trois du premier, treize du second. Ceux du premier furent : 1° Marie-Françoise-Elisabeth de Braque, née à Saint-Denis-des-Augerons, le 15 octobre 1707, religieuse bénédictine à Exmes; 2° Marie-Françoise de Braque, née le 7 janvier 1708, à la Goulafrière, religieuse à Exmes; 3° Claire-Cécile, née le 18 novembre 1709, morte trois jours après. Enfants du second mariage : 4° Christophe-Jacques-Philippe de Braque, né au Parc, le 30 avril 1712. Reçu cornette dans le régiment de Clermont-Prince, il y fit la campagne d'Allemagne, en 1733. Fait lieutenant au même régiment en 1742, il fut emporté par un boulet de canon, au siège de Tournay, en 1745; 5° Marie-Antoinette de Braque, née à Saint-Arnould, le 15 juillet 1714, nommée par Pompone du Bois-de-la-Ville, écuyer, seigneur du Mesnil-Rousset, son oncle, morte le 8 février 1717; 6° Marie-Jeanne de Braque, née le 7 mai 1715, à Saint-Denis-des-Augerons, mariée, par contrat passé à Exmes le 4 avril 1746, à Henri des Corches, écuyer, sieur de la Ducherie, fils de Jean-Baptiste, écuyer, sieur de la Brosse, et de Françoise de la Pallu, de Saint-Pierre-la-Rivière (1) ; 7° Marie-Victoire-Adélaïde de Braque, née à Saint-Arnould, le 27 juin 1716, morte à 3 ans; 8° Louis-Pierre de Braque, né le 27 juillet 1717, mort le 3 août suivant; 9° Louise-Jacqueline de Braque, née le 28 septembre 1718, eut pour marraine Louise de Mannoury, femme de M. de Braque de Saint-Germain, et fut mariée à M. de Nollent de Rézenlieu (2); 10° Marie-Pierre-César-Auguste de Braque, né le 21 novembre 1719, mort à 5 ans; 11° Catherine-Françoise-Julie de Braque, née le 16 mai 1721, morte âgée de 2 ans; 12° Rose-Brigitte-Jacqueline de Braque, née le 9 août 1723, morte à 6 mois; 13° Louis-Noël-Alexandre

(1) Deux filles nées de ce mariage épousèrent : l'une, Marie-Françoise des Corches, en 1782, Jean-Antoine-Thomas Legrix, écuyer, licencié ès-lois, originaire de Saint-Cyr de Salerne ; l'autre, Marie-Madeleine des Corches, N... de Château-Thierry de Boisgeoffroy, originaire de Maheru.

(2) Sa fille, Louise-Claude-Félicité de Nollent, épousa M. Le Cointe de la Fangeaie.

de Braque, né le 23 décembre 1724, mort âgé de 15 mois; 14° Marie-Jeanne de Braque, née le 18 avril 1726, mariée en 1747 à Jean-Jacques Lautour, sieur des Verrières, substitut aux juridictions royales d'Argentan, morte le 12 février 1748, en couches d'un fils qui lui survécut peu; 15° Marie-Madeleine de Braque, née le 24 octobre 1728; 16° Théodore-Clotilde de Braque, née le 21 juin 1730, morte à 6 mois.

Tous les détails qui précèdent sont puisés dans un registre, tenu par Pierre de Braque, et où il inscrivait fidèlement chaque enfant, avec la date de sa naissance et quelques particularités. Comme on le voit, sa postérité mâle s'éteignit avant lui; mais déjà l'étoile de cette illustre maison avait singulièrement pâli, et les autres membres de cette famille, fixés à la Cochère, à La Roche-de-Nonant et à Argentan, allaient bientôt s'éteindre dans une sorte d'obscurité. Parmi ceux-ci, notons Louise de Braque, mariée, le 4 septembre 1742, à Guillaume-Marin du Rouïl, écuyer, sieur de Boismassot; Guillaume de Braque, chevalier de Saint-Louis, seigneur des Barres, gentilhomme du duc d'Orléans, marié à Marie de Vaux, mort à Argentan en 1744, âgé de 68 ans; Charles-Gabriel de Braque, ancien capitaine dans le régiment d'Archiac (cavalerie), chevalier de Saint-Louis, mort à Argentan, en 1757, âgé de 55 ans.

DE BRASDEFER

DE MANDEVILLE, D'OMMOY, DES MOUTIERS, ETC.

Notre intention n'est point de dresser la généalogie de la famille de Brasdefer, travail pour lequel nous manquerions de documents. Nous nous contenterons de consigner ici les

traces que nos recherches nous en ont fait découvrir dans notre contrée.

En 1666, lors de la *Recherche de la Noblesse*, les Brasdefer étaient représentés, dans l'Election d'Argentan, par Jacques de Brasdefer, sieur des Hommets, à Ommoy; Thomas et Jean de Brasdefer, à Neauphe; Michel de Brasdefer, sieur des Moutiers, au Marais; Daniel de Brasdefer, sieur des Fontenelles, aux Champeaux; Jean de Brasdefer, sieur du Longbus, représenté par Marie l'Empereur, sa veuve; Paul de Brasdefer, à Merry. Ils furent d'abord renvoyés au Conseil, puis maintenus dans la noblesse.

En 1693, Brice-Charles de Brasdefer demeurait à Saint-Benoist, comme il se voit sur les anciens registres de la paroisse de Tournay. Le 20 novembre 1696, nous trouvons, dans les registres de cette dernière paroisse, le mariage de Marc-Antoine de Brasdefer, écuyer, sieur de Saint-Gervais, de la paroisse du Marais, avec Françoise de Bardou, en présence d'Elisée de Brasdefer, sieur des Moutiers.

C'est seulement en 1741 que nous trouvons le nom de Brasdefer sur les registres de Saint-Germain d'Argentan, à l'occasion du décès d'Elisabeth de Brasdefer, femme de Nicolas Tavernier, âgée de 50 ans. Huit ans plus tard, le 23 octobre 1749, René-Auguste de Brasdefer, écuyer, sieur de la Fresnaye, épousait, à Argentan, Charlotte-Françoise du Quesnel. C'était le fils de Jean-Marc-Antoine de Brasdefer, sieur de la Fontenelle, et de Jeanne-Renée de Laloë. En 1751, Blanche-Dorothée de Brasdefer, était femme de Claude-Bernard-François Lambert, écuyer, sieur de Saint-Mars, de la paroisse de Tournay. En 1761, Françoise de Brasdefer, fille de feu François de Brasdefer, seigneur et patron d'Ommoy, Mandeville, etc., et de Marguerite de Viel, mourait à l'âge de 40 ans. L'année suivante, autre Françoise de Brasdefer, veuve de Jean du Moulinet, ex-capitaine de grenadiers, décédait, âgée de 67 ans. Peu de temps avant la révolution, Pierre-Jean-François de Brasdefer, garde du corps du roi, capitaine de cavalerie, avait épousé Marie-Louise-Victoire du Mesnil de Montmesnil. Le 11 juillet

1789, il mourait à Argentan, d'une mort tragique, et son corps était transféré dans le cimetière de Tertu, pour y être inhumé. Il laissait deux enfants, une fille et un fils. Ce dernier, mort au Mexique, il y a quelques années, a laissé un fils, marié à Mademoiselle de Forval, et résidant également au Mexique.

Depuis lors, nous ne voyons plus sur nos registres que Madeleine de Brasdefer qui, en 1821, était veuve de Guillaume de Laval, écuyer, sieur de Saint-Nicolas.

Une branche de la famille de Brasdefer était fixée dans la paroisse de Morteaux. Elle est aujourd'hui représentée par le colonel de Brasdefer, M. Louis de Brasdefer, de Fougy, marié à Mademoiselle de La Pallu, et Mademoiselle Caroline de Brasdefer.

DE BREMOY

En 1639, Gédéon de Bremoy, écuyer, sieur de la Fontaine, était capitaine au régiment de monseigneur le comte de Grancey. Deux ans plus tard, nous trouvons sur les registres de Saint-Germain, à la date du 19 octobre 1641, la naissance de son fils, nommé François. Quoique le nom de sa mère ne soit point indiqué dans l'acte de naissance, nous savons qu'elle s'appelait Catherine Biard, ou de Biard, d'une famille honorable dont nous venons de parler (1). François de Bremoy, écuyer, sieur de la Moricière, servit avec distinction dans les chevau-légers de la garde du roi. Quand il mourut en janvier 1696, âgé de 55 ans, il était brigadier de

(1) C'était la fille de noble Pierre Biard, sieur de la Moricière, conseiller du roi et élu à Argentan, et de Catherine Malet.

cette troupe délite, pensionnaire du roi et chevalier de Saint-Louis. Cette dernière distinction était d'autant plus marquante, que M. de Bremoy faisait partie de la promotion du 18 avril 1695, une des premières, depuis l'institution de l'ordre par le roi Louis XIV. François de Bremoy ne comptait pas moins de 33 ans de services. Il avait épousé le 16 juin 1672, Louise de Thieulin, fille de Gilles de Thieulin et de Barbe du Moulin, deux honorables familles dont nous avons eu occasion de parler ailleurs, assez longuement. Plusieurs enfants naquirent de ce mariage. Ses deux fils suivirent comme lui la carrière des armes, et entrèrent dans les chevau-légers de la garde. Henry de Bremoy, écuyer, sieur de la Moricière, l'aîné, mourut à Argentan le 24 mars 1715, âgé de 43 ans, sans avoir contracté mariage.

Le second, Jacques-Gédéon, né vers 1680, épousa, Renée-Françoise Guyon des Diguères, arrière-grand'tante de celui qui écrit ces lignes, dont il eut une fille unique, Françoise de Bremoy, mariée, le 22 décembre 1746, à Charles-Philippe-Victor Le Foulon, écuyer, sieur de Saint-Aubin. Madame de Bremoy étant morte en couches de sa fille unique, le 30 décembre 1730, Jacques-Gédéon de Bremoy ne tarda pas à contracter une nouvelle alliance. Sa seconde femme fut Anne d'Oillamson, qui mourut à Argentan le 20 juin 1776, âgée de 91 ans. Son mari était mort le 3 septembre 1746, âgé de 66 ans, sans enfants de sa seconde femme.

Quant aux deux sœurs de Jacques-Gédéon, l'aînée, Anne-Louise de Bremoy, fut mariée à Jean Le Marchand, écuyer, sieur des Ligneries, chevau-léger de la garde, comme son beau-père et ses deux beaux-frères; la seconde, Françoise-Louise de Bremoy, épousa, en 1711, Jacques Poullain de la Berrerie, conseiller et avocat du roi à Argentan, où elle mourut en 1752, âgée de 67 ans (1).

(1) Leur fille, Catherine-Suzanne-Louise-Françoise de la Berrerie, épousa, le 2 mars 1745, à Argentan, Louis-Georges du Hommeel, écuyer, sieur de Vaux, du diocèse d'Orange, en présence de son frère, Louis-François de la Berrerie, conseiller du roi, vicomte de Méheudin, qui avait épousé Marie-Anne de Costar.

Pour en finir avec cette famille, nous mentionnerons Marie-Louise de Bremoy, femme de Charles Phélippe-du Closlange, conseiller et avocat du roi à Argentan, dont la fille épousa Pierre de Morchesne, en 1708, à Argentan (1).

DE BROSSARD

L'organisation des gentilshommes-verriers constitue, dans l'ordre de la noblesse française, aussi bien que dans l'histoire industrielle proprement dite, un fait assez anormal, et l'on s'explique facilement qu'elle ait été l'objet de recherches particulières. Un ouvrage ~~récent~~, dû à la plume d'un descendant des gentilshommes-verriers, est venu récemment jeter quelque lumière sur cette singulière institution (2). Quoique le cadre de cette étude soit circonscrit à la Normandie, il n'en est pas moins applicable aux autres contrées de la France. « Dans la France proprement dite, lisons-nous dans le dictionnaire de La Rousse, les gentilshommes-verriers formaient aussi une classe particulière entre les autres nobles, et, comme en Lorraine, ceux-ci affectaient de les dédaigner. » Aussi les épigrammes ne chômaient-elles point à leur endroit :

Votre noblesse est mince,
Car ce n'est point d'un prince,
Daphnis, que vous sortez,
Gentilhomme de verre,
Si vous tombez à terre,
Adieu, vous vous cassez. (3)

(1) C'était probablement la tante des précédents.

(2) *Les verreries de la Normandie, les gentilshommes et artistes verriers Normands*, par O. Le Vaillant de la Fieffe. — Rouen. — Lanctin, 1873.

(3) Epigramme du poëte Maynard à Saint-Amand, qui réclamait le privilège de la verrerie de Rouen.

« La plupart de ces gentilshommes, dit Florentin Thierrot, sans éducation, pauvres et mal vêtus, quelquefois même réduits à l'état de domesticité, se vengeaient du dédain que leur montrait l'autre noblesse, sur les roturiers qu'ils appelaient des s..... mâtins. Ceux-ci les appelaient hazis, hâves, désséchés.... Les paysans, auxquels ils se montraient en guenille et en sabots, ne pouvaient comprendre qu'ils fussent exempts de *taille*. Aussi les mit-on souvent au rôle de la *taille*. »

Dans notre province, le privilège des *grosses verreries* (ou fabrique de verres à *vitres en plats)*, fut concédé par les ducs de Normandie aux seules familles suivantes, au nombre de quatre, de Bongars, de Brossard, de Cacqueray et Le Vaillant, que l'on appelait les familles Verrières. Une tradition populaire faisait descendre ces quatre familles de quatre bâtards de Guillaume le Conquérant ; mais, d'après M. Le Vaillant, cette tradition est tellement absurde qu'elle ne mérite point une réfutation. Les autres familles nobles, qui obtinrent des privilèges analogues, ne pouvaient faire que de la *petite verrerie*.

Philippe de Cacqueray, écuyer, sieur de Saint-Immes, inventeur du *plat de verre*, obtint de Philippe VI, en 1330, la permission d'établir une verrerie dans la forêt de Lyons, en haute Normandie. Il prit pour auxiliaires, des gentilshommes des familles de Bongars, de Brossard et Le Vaillant, venues, comme lui, du comté de Valois, où ils se livraient déjà à la même industrie. Ces familles, travaillant ensemble à la fabrication du verre, s'allièrent entr'elles et formèrent plusieurs branches, auxquelles furent concédées de nombreuses verreries.

La branche qui se fixa dans notre contrée, et qui doit nous occuper exclusivement, avait pour chef Gauthier de Brossard, amené en Normandie par le duc d'Alençon, qui lui concéda le privilège de verrier, en récompense de ses services. Ce Gauthier descendait d'Antoine de Brossard, fils naturel de Charles de France, comte de Valois et d'Alençon, et d'Hélène de Brossard, laquelle était fille de l'argentier du

roi, Philippe-le-Hardi. En souvenir de cette filiation naturelle, cette famille porta d'abord pour armes : « d'azur, à trois fleurs de lys d'or, posées 2 et 1, avec une bande d'argent brochant sur le tout. » En 1706, ces armoiries furent interdites et remplacées par d'autres, réglées ainsi en conseil des commissaires généraux de l'armorial : « d'azur, à la bande d'argent (1).

Il nous tarde d'arriver à des documents moins incertains, dûs à nos recherches personnelles. Vers le milieu du seizième siècle, René de Brossard possédait la verrerie du Bois-Malet, dans le voisinage de Tanville. Il avait épousé Catherine de Bernières dont il eut un fils, Pierre de Brossard, sieur des Erables, qui, le 28 avril 1581, obtint la charge de lieutenant-particulier du bailly d'Alençon à Argentan. C'est sans doute pour se procurer cette charge, qu'il vendit la verrerie recueillie dans la succession de son père, et qui était dans sa famille depuis 1451.

De son mariage avec Gratienne de Launay, Pierre de Brossard eut une fille, baptisée en l'église Saint-Germain d'Argentan, le 16 juillet 1581, et un fils, Guillaume de Brossard, écuyer, sieur de la Féraudière, qui lui succéda dans sa charge. De Barbe de Gautier, ce Guillaume de Brossard eut, entr'autres enfants, Guillaume de Brossard, écuyer, sieur des Erables, également lieutenant particulier du bailly d'Alençon, marié à Anne de Héricy.

Nous voici arrivés à l'époque de la *Recherche* de de Marle, en 1666, où se trouve compris le sieur des Erables. On y voit figurer en outre, Antoine de Brossard, sieur de la Métairie; François, sieur de Sourdeval; Jacques, sieur des Landes ; et Jacques, sieur de Saint-Clair, en la paroisse de La Roche-de-Nonant. C'est désormais dans cette paroisse que nous allons suivre cette famille, où elle exerça la profession de verrier jusqu'à la fin du dernier siècle (2).

(1) Les armoiries primitives auraient été restituées par arrêt du conseil du roi, en date du 15 septembre 1786.

Brochure sur Conté. Paris 1849.

(2) François de Brossard obtint, le 27 mai 1687, la concession de la

François de Brossard, écuyer, sieur de Sourdeval, fut marié, vers 1670, avec Anne de Perchais, *aliàs* Le Perchais. Les enfants issus de ce mariage furent, indépendamment de Pierre, qui suit : 1° Charlotte de Brossard, mariée, le 9 juin 1693, à La Roche-de-Nonant, avec Auguste Le Fessier, sieur des Londes, de la ville d'Argentan ; 2° Anne de Brossard, femme d'André du Moutier ; 3° Anne de Brossard, mariée le 26 novembre 1695, à La Roche-de-Nonant, à Jacques de Braque, écuyer ; 4° Élisabeth de Brossard, femme de Louis-François de Mésenge ; 5° François de Brossard, écuyer, sieur de la Pommeraie, marié vers 1690, à Madeleine Le Mière, dont Louise, femme d'Antoine Lecomte, écuyer, sieur du Hamel, gendarme de la garde du roi, et René de Brossard, sieur de la Pommeraie, époux de Renée de Castellan.

Pierre de Brossard, fils de François et d'Anne de Perchais, épousa, vers 1692, Marie-Françoise Le Mière, qui lui donna huit enfants, au nombre desquels : 1° Jean-Baptiste-Gaston, qui suit ; 2° François-Charles de Brossard, qui épousa, vers 1736, Michelle-Angélique Le Mière, dont François-Charles, marié le 11 novembre 1782, à Marie-Madeleine Guyon de Vauloger, et Marie-Anne de Brossard, femme de François-Joseph Provost de la Perelle, qu'elle épousa le 7 mai 1766, à La Roche ; 3° Pierre-René, chevau-léger de la garde du roi, mort en 1746, âgé de 36 ans ; 4° Nicolas de Brossard, sieur de Frémont, marié à Anne de Brossard, dont Guillaume qui épousa, le 10 janvier 1767, Louise-Jeanne Hervieu, veuve de Louis Corbin, chirurgien à Écouché ; 5° peut être, Jean-François de Brossard, écuyer, sieur de la Rousselière, avocat au parlement de Paris, marié, vers 1740, à Marie de Salène, dont il eut deux enfants à la Roche ; 6° Marie-Louise de Brossard, qui épousa, le 22 septembre 1722, à La Roche, Léon du Mesnil, sieur de Montmesnil ; 7° Marie-Françoise de Brossard, femme de René-Guillaume

verrerie de Tanville, qui fut définitivement, en 1723, transférée à La Roche-de-Nonant, où, dès 1690, et probablement auparavant, on faisait déjà du verre.

du Bois, écuyer, sieur des Vaux, chevau-léger de la garde du roi, son cousin-germain, qu'elle épousa le 20 novembre 1734, à La Roche; 8° Renée-Charlotte de Brossard, mariée le 12 février 1736, à son cousin-germain, Pierre-Louis-François de Mésenge.

Revenons maintenant au fils aîné de Pierre de Brossard et de Marie-Françoise Le Mière. Jean-Baptiste-Gaston de Brossard, écuyer, maître de la verrerie de La Roche-de-Nonant, naquit en cette paroisse, où il fut baptisé le 9 octobre 1695, et nommé par haut et puissant seigneur, Jacques du Plessis-Châtillon, marquis de Nonant. Vers 1735, il épousa Marie-Françoise du Hamel. Il était alors chevau-léger de la garde du roi. Un fils unique sortit de ce mariage, Louis-Henri-Gaston de Brossard, épousa, le 29 novembre 1758, à Francheville, Marie-Jeanne du Bois, fille de Guillaume du Bois, ancien maître de forges, et de Françoise-Charlotte des François de Pontchâlons, qui lui donna trois enfants. L'un d'eux, Rolland-Jean-Gaston de Brossard, né à La Roche, le 10 avril 1763, mourut sans doute jeune, et nous ignorons sa destinée; une fille, Jeanne-Adélaïde-Louise de Brossard, née en 1761, épousa, le 10 novembre 1778, à La Roche, messire Charles-François Esnault, écuyer, seigneur d'Ecajeul, lieutenant sur les vaisseaux du roi, chevalier de Saint-Louis, veuf de noble dame Angélique Fichon de Beaumont, de la paroisse de Gonneville-sur-Merville, dont son père était seigneur en partie.

Quant au fils aîné de Louis-Henri-Gaston de Brossard, il reçut au baptême les prénoms de Jean-Henri-Casimir, fut capitaine au régiment d'Orléans-dragons, et, le 20 vendémiaire an X, épousa à Argentan, Marie-Charlotte de Caulaincourt, veuve de Charles-Pierre du Moulin de Sentilly. M. de Brossard, né à La Roche-de-Nonant, le 4 mars 1762, mourut à Argentan, le 10 août 1814. Il laissait une fille unique, Aménaïde-Marie-Charlotte de Brossard, née le 29 octobre 1802, et mariée le 13 juin 1825, à Argentan, à M. Floriselle Guyon, alors baron, aujourd'hui marquis de Guercheville, ancien capitaine au régiment des dragons-Calvados.

Faut-il rattacher la famille dont nous venons de parler à celle des Brossard établis, depuis plusieurs siècles, aux Iles-Bardel, où ils résident encore. Nous ne saurions décider cette question. Cependant plusieurs circonstances semblent s'opposer à l'identité des deux familles. D'abord leurs armes sont entièrement dissemblables; ensuite, d'après le châtelain des Isles-Bardel, consulté par M. Le Vaillant, ses ancêtres n'auraient jamais fabriqué de verre. Cette dernière famille mériterait une mention toute particulière, rien qu'en considération du curieux manuscrit de Constantin de Brossard, continué par son fils; mais nous avons trop peu de documents entre les mains, pour entreprendre une étude qui tentera peut-être de plus favorisés et de plus autorisés.

BRY
DE LA CLERGERIE

Puisque le nom de Bry se lit sur nos anciens registres, dans la première moitié du dix-septième siècle, nous nous empressons de le transcrire ici, par respect pour le célèbre auteur de *l'Histoire du comté du Perche et du duché d'Alençon*, Gilles Bry de la Clergerie, lieutenant-général au bailliage du Perche, dont s'honore la ville de Bellesme. Deux membres de la famille de cet homme de bien habitèrent notre ville, à une époque assez voisine de celle où il publia cet ouvrage, bientôt suivi de la *Coutume du grand bailliage du Perche* (1). Le 25 mars 1640, était baptisé,

(1) Le premier de ces ouvrages fut publié à Paris, en 1620; le second, apostillé par le célèbre Du Moulin, parut l'année suivante.

dans l'église Saint-Germain d'Argentan, André Yver, fils de Denis Yver, écuyer, sieur de Magny, maître des Eaux-et-Forêts dans l'Election d'Argentan, et de damoiselle Anne de Bry, sa femme. La marraine fut Marie de Fournier, veuve de François de Bry, en son vivant, lieutenant de Bellesme.

Il n'est point téméraire de supposer que ces deux membres de la famille de la Clergerie touchaient de fort près à l'auteur de l'*Histoire du Perche*, si, même, ils n'étaient point ses propres enfants.

DE CAULAINCOURT

Cette ancienne famille, originaire de Picardie, où elle est encore représentée, faisait remonter sa filiation à Gaucher de Caulaincourt, vivant dans la première moitié du quinzième siècle.

La branche de Normandie qui, seule, nous occupera, eut pour chef Louis, seigneur de Caulaincourt, marié, par contrat en date du 17 mars 1655, à Charlotte de Miée, fille de Philippe de Miée, baron de Guesprey, près Trun, capitaine-lieutenant des gendarmes de la reine Marie de Médicis, et de Charlotte de Morlaix de Mureau.

Louis, comte de Caulaincourt, l'un des enfants issus de ce mariage, ayant hérité de sa tante maternelle, Catherine de Miée, devint seigneur de Guesprey, la Bigne, Bouvet, etc., dont il vint prendre possession en 1708. Louis de Caulaincourt était né le 14 août 1667. Par contrat en date du 1er avril 1697, il avait épousé Marguerite Hourlier, morte à Argentan en 1754. Quatre enfants naquirent de cette alliance; ce furent : 1° Louis-Henri, qui suit; 2° Louis-Armand, dont

nous rapporterons l'alliance et la postérité; 3° Louis-Gabriel, abbé de Saint-Just, en Picardie, doyen des Andelys et aumônier du roi, mort en 1751; 4° Elisabeth-Marguerite-Marie de Caulaincourt, qui, vers 1727, épousa Pierre-Guillaume-Charles de Thirmois, chevalier, seigneur de Tertu, grand bailly d'Alençon, et mourut au château de Tertu, le 29 septembre 1753, âgée de 48 ans.

Louis-Henri, comte de Caulaincourt, frère aîné des précédents, épousa, en 1726, Suzanne-Françoise-Geneviève de Bailleul-Vic, qui lui donna cinq enfants, savoir: 1° Louis-François-Jacques, qui suit; 2° Anne-Jacques-François-Louis, mort capitaine au régiment de Montcalm; 3° Louis-Marie, mort officier de marine; 4° René-Louis-François-Marie, dit abbé de Caulaincourt, aumônier du roi; 5° Suzanne-Louise-Françoise-Henriette de Caulaincourt, mariée, le 27 mars 1741, à Nicolas-François-Dominique du Four, baron de Cuy, morte en 1758, laissant une fille unique, mariée au comte d'Orglandes.

Louis-François-Jacques, chevalier, comte de Caulaincourt, fils de Louis-Henri et de Geneviève de Bailleul-Vic, épousa en 1760, Marie-Opportune de Thiboutot, dont il eut six enfants, trois fils et trois filles. L'une des filles devint Madame de Lusignan. Quant au seul fils qui devait laisser une postérité, le comte Camille de Caulaincourt, il épousa sa cousine, Mademoiselle de Caulaincourt, dont est né le comte de Caulaincourt, membre du Conseil général de l'Orne, commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

Il ne nous reste plus maintenant à parler que du second fils de Louis de Caulaincourt et de Marguerite Hourlier. Louis-Armand de Caulaincourt, né en 1707, fut capitaine au régiment de Picardie et chevalier de Saint-Louis. Le 2 février 1761, il épousait, en l'église Saint-Germain d'Argentan, Marie-Françoise Philippe, fille de feu Jacques-Charles Philippe, écuyer, sieur du Moncel, chevau-léger de la garde du roi, et de feue Louise-Bonne-Marguerite Bonnet de la Cour-Bonnet. Louis-Armand de Caulaincourt mourut à Argentan en 1789, âgé de 75 ans.

Le 26 mai 1764, fut baptisée en l'église Saint-Germain d'Argentan, sous le nom d'Adélaïde, une fille née de ce mariage. Son parrain fut Marc-Louis de Caulaincourt, marquis de Caulaincourt, maréchal des camps et armées du roi. (1) Une sœur de cette dernière, Marie-Charlotte de Caulaincourt, épousa, le 16 février 1789, à Saint-Germain d'Argentan, Charles-Pierre du Moulin, seigneur de Sentilly, capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, veuf de Jacqueline-Marie de Puysaie. Son premier mari étant mort sans lui laisser de postérité, Marie-Charlotte de Caulaincourt épousa, en secondes noces, le 20 vendémiaire an X, Jean-Louis-Charles-Casimir-Gaston de Brossard, fils de Louis-Henri-Gaston de Brossard, et de Marie-Jeanne du Bois.

Une fille unique, née de ce dernier mariage, Aménaïde-Marie-Charlotte de Brossard, a épousé, le 13 juin 1825, à Argentan, messire Floriselle Guyon, baron de Guercheville, ancien capitaine au régiment des dragons-Calvados, fils d'Armand-Jacques-François Guyon, marquis de Guercheville, et de Marie-Sophie Lainé de Saint-Péravy.

Nous avons vu comment les Caulaincourt étaient devenus, en 1708, seigneurs de Guesprey, la Bigne, Bouvet, etc. Par contrat passé devant Lego et son collègue, notaires à Paris, le 7 janvier 1787, le comte de Caulaincourt vendit au sieur Mathieu-Louis-Simon de Lessard les terres et seigneuries de Guesprey, Quatre-Faverils et dépendances. La vente eut lieu moyennant le prix, très-considérable pour l'époque, de 850,000 livres.

Quelqu'élevé que fût ce prix, il ne représentait pourtant qu'une faible partie des acquisitions faites en Normandie par M. de Lessard, et dont le total était supérieur à dix millions. Des spéculations aussi étendues et aussi hasardeuses ne tardèrent point à porter leurs fruits. M. de Lessard mourut le 17 août 1792, entièremeut ruiné. Son fils, héritier bénéfi-

(1) La terre et seigneurie de Caulaincourt, en Picardie, avait été érigée en marquisat, par lettres patentes du mois de décembre 1714, enregistrées au Parlement et à la Chambre des comptes de Paris, les 29 juillet et 21 août 1715.

ciaire, réuni aux créanciers de la succession, vendit à Madame de Caulaincourt, la terre du Jardin et dépendances, par contrat du 14 septembre 1792. Cette vente, qui eut lieu moyennant 478,500 livres, devait donner naissance à d'interminables démêlés judiciaires, dont nous n'avons point à nous occuper. Bornons-nous à dire que le domaine du Jardin, possédé encore aujourd'hui par le comte de Caulaincourt, provenait de la puissante famille de Texier d'Hautefeuille, qui l'avait vendue à M. de Lessard père, en 1786.

Warochier — *Traité des devises héraldiques* — nous fait connaître la devise des Caulaincourt : « Désir n'a repos. »

CAVEY

DE LA MOTHE, DU BUISSON, ETC.

La *Recherche de la Noblesse* pour l'Election d'Argentan, publiée dans l'Annuaire de l'Orne (année 1866) mentionne Charles Cavey, sieur de la Mothe, assesseur en la prévoté-générale de Normandie, à Neauphe, comme ayant renoncé à la qualité de noble, et Charles Cavey, sieur de Fontenay, lieutenant du vicomte de Trun, également à Neauphe, comme rétabli dans la noblesse par une somme de finance. Aussi voyons-nous les Cavey prendre fréquemment la qualification d'écuyer. Voici ce que nous avons pu découvrir sur cette famille. En 1593, un Cavey, sieur de la Mothe, avait pour femme Marguerite Le Fessier. C'est sans doute le même qui, en 1586, était garde des sceaux aux obligations d'Argentan. La sieurie de la Mothe s'étant perpétuée jusqu'à nos jours chez les Cavey, il est présumable qu'ils furent

souvent, suivant l'usage, désignés par ce seul surnom, sans addition du nom patronymique. Aussi sommes-nous porté à voir un membre de cette famille dans ce médecin, du nom de la Mothe, qu'on nous dit s'être signalé par son dévouement durant la peste qui dépeupla des rues entières de la ville, en l'année 1550. Le Pecq de la Clôture en nous transmettant ce détail, ajoute que l'épitaphe du courageux médecin perpétua longtemps sa mémoire et la reconnaissance de ses contemporains.

Veut-on connaître maintenant les principales alliances de la famille qui nous occupe et les fonctions remplies par quelques-uns de ses membres. C'est d'abord, en 1601, Isaac Cavey, écuyer, sieur du Buisson qui a pour femme Marguerite du Four. En 1606, Charles Cavey, dit Ailly, lieutenant ancien particulier, assesseur criminel en la vicomté d'Exmes (1). C'est en 1623, noble François Cavey, écuyer, sieur du Buisson auquel naît un fils de Marie de Marescot. Ce dernier est conseiller du roi, président en l'Élection. L'année suivante, Renée Cavey est femme de Charles Le Mouton, écuyer, sieur du Manoir, lieutenant des Eaux-et-Forêts.

Après des alliances avec les du Mesnil, Le Damoisel, etc., nous arrivons à Dominique Cavey de la Mothe, marié à Geneviève d'Avesgo, fille d'André et de Léonore Gouhier. C'était vers 1740, car Geneviève d'Avesgo était née à Neauphe en 1723. Enfin, le 5 février 1826, mourait à Argentan Geneviève-Éléonore Cavey-La Mothe, veuve de François-Joseph du Bouillonney, lieutenant-colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis.

(1) Ce dernier fut accusé, le 8 juin 1606, de tentative de meurtre sur la personne de Jacques de Rouxel de Médavy, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. L'attaque avait eu lieu à main armée contre le sieur de Médavy par Charles Cavey, Jacques de Droullin, seigneur de Vrigny, et quelques autres complices. Nous possédons la cédule d'accusation sur parchemin.

DE CHASOT

D'après le *Dictionnaire de la noblesse* de La Chesnaye-des-Bois, la famille de Chasot, originaire de Salive, près Dijon, remonterait à l'année 1273. Bernard de Chasot, deuxième du nom, écuyer, seigneur de Grand-Bois et de Saint-Georges, descendu de cette famille, au dixième degré, épousa, le 15 septembre 1630, Élisabeth Le Tenneur, fille de Jean Le Tenneur, sieur de Langrune, Escorches, Varry, etc., et de Catherine Le Petit, et par cette alliance se fixa dans notre contrée.

De son mariage sortirent plusieurs enfants, au nombre desquels Catherine de Chasot, mariée, le 30 août 1648, à Claude de Vigneral, et Jean de Chasot, troisième du nom, seigneur de Langrune, Escorches et Varry, du chef de sa mère, Elisabeth Le Tenneur. Ce dernier épousa, le 3 avril 1673, Catherine Hue, dont il eut Louis-Thomas de Chasot, capitaine des grenadiers de Louvigny, marié, le 27 février 1709, à Claude de Prépetit. Un fils, né de ce mariage, Gervais-Jean-Thomas de Chasot, écuyer, sieur des Corches et de Varry, épousa, par contrat du mois de septembre 1739, reconnu chez Me Lesage, notaire à Argentan, le 1er mars 1749, Catherine-Renée Le Coiffrel, fille de Claude Le Coiffrel, seigneur et patron de Méheudin, La Lande, Saint-Jean, Loucey, etc., conseiller du roi, lieutenant-général civil, criminel et de police au bailliage d'Argentan, et de Françoise-Renée-Catherine du Four. Par cette alliance le domaine de Méheudin, avec son château, habité de nos jours par le marquis de Chasot, ancien maire d'Écouché, entra dans la famille qui nous occupe.

Un fils, né du mariage de Gervais-Jean-Thomas de Chasot et de Catherine-Renée Le Coiffrel, Claude-Gervais-Jean de Chasot, capitaine au régiment royal Nassau, épousa Marie-Marguerite Plaimpel de Prébois, dont il eut Jean-François, marquis de Chasot, marié, le 9 février 1812, à Louise-Madeleine Guyon de Quigny, dont il n'eut que des filles, Mesdames du Rouïl, Le Vacher du Grand-Parc et Le Comte.

M. du Hays, dans son étude intéressante sur le Merlerault, parle d'un chevalier de Chasot, feld-maréchal du grand Frédéric de Prusse. M. de Chasot, ancien député de Mortagne, se rattache également à cette famille.

CHENNEVIÈRES

Les Chennevières, aujourd'hui représentés par M. le marquis de Chennevières-Pointel, ancien directeur-général des Beaux-Arts, auquel nous devons d'intéressantes études sur les Musées de province, étaient de bonne noblesse bas-normande, relevant de l'Election de Falaise. Ils descendaient de Jacques de Chennevières, de la paroisse de Durcet, anobli aux francs fiefs par arrêt de 1523. (1)

Quoiqu'ils fussent étrangers à notre ville, nous y avons néanmoins plusieurs fois constaté leur présence, en compulsant nos anciens registres. C'est seulement en 1650 que nous trouvons Philippe de Chennevières, sieur de Sainte-Opportune. Le 20 mai 1669, Guillaume de Chennevières épousait, à Saint-Germain, damoiselle Charlotte Turpin. Marie de Billard, demeurant à Méniljean, était veuve de Louis de Chenne-

(1) *Etat des Anoblis de Normandie,* par l'abbé Le Beurier, n° 1368.

vières, quand, en 1685, leur fils, Louis de Chennevières, second du nom, épousa à Argentan damoiselle Françoise Duval.

Philippe-Charles de Chennevières, chevalier, seigneur et patron de Pointel, avait épousé Elisabeth Estienne, vers 1725. Son fils, Félix-Gabriel-Charles-Laurent de Chennevières, écuyer, épousa, le 9 janvier 1753, à Saint-Germain d'Argentan, Charlotte-Renée-Marguerite de Boubert, fille de René de Boubert, sieur du Parc et de Marguerite Mahot.

Philippe-Jacques-Alexandre de Chennevières, fils de N... de Chennevières et de N... de Billard, épousa à Gisancourt, diocèse de Châlons-sur-Marne, le 6 mars 1790, Mademoiselle Madeleine de Baillet, morte à Châlons le 23 janvier 1797, pendant l'émigration de son mari. Une fille, née de ce mariage, le 12 janvier 1791, à Gisancourt, Mademoiselle Charlotte-Marguerite-Stéphanie de Chennevières, épousa, le 2 mai 1810, à Argentan, M. René-Charles-Alexandre de la Haye d'Ommoy. Un long procès s'engagea bientôt entre le beau-père et le gendre, à l'occasion du compte de tutelle, et pendant plusieurs années les mémoires s'échangèrent entre les parties, assez acharnées l'une contre l'autre. Vivement irrité contre son gendre, M. de Chennevières contracta un second mariage, dont est sorti l'ancien directeur-général des Beaux-Arts.

DE CHIVRÉ

MARQUIS DE LA BARRE, ETC.

Venue d'Anjou en basse Normandie, il y a deux siècles et demi, la famille de Chivré n'est pas, à proprement parler, de notre domaine. Cependant, comme elle a pris alliance dans notre contrée, où elle conserve des relations, comme

elle a possédé pendant quelque temps un hôtel à Argentan, nous nous l'approprions volontiers. Nous y trouvons d'ailleurs notre profit, car son passé ne fut point sans gloire, et son rôle en basse Normandie sans retentissement.

L'un de ses membres figure avec distinction sur les *Tablettes historiques* de Versailles, au rang des officiers généraux, morts en combattant pour la patrie ; d'autres, parvenus à des grades élevés, contribuèrent, à diverses époques, au succès de nos armes. Le premier d'entre eux qui nous soit connu est celui dont les galeries de Versailles ont perpétué le nom. Henri de Chivré, marquis de la Barre, était maréchal-de-camp des armées du roi, lorsque, le 17 juillet 1638, il fut tué sous les murs de Saint-Omer.

A celui-ci succéda Henri de Chivré, deuxième du nom, marquis de la Barre, dont la carrière militaire ne fut pas moins brillante, puisque, en l'année 1646, il commandait l'artillerie française au siège de Lérida, comme lieutenant-général des armées du roi. Ce second marquis de la Barre mourut au mois de mars 1654, après avoir épousé Antoinette de Carbonnel, fille de Jean-Jacques de Carbonnel et d'Anne de Chaumont-Quittry. Nous ne nous occuperons pas de la postérité de ce dernier, demeurée en Anjou, et nous passerons, sans autre préambule, au frère cadet du marquis de la Barre, chef de la branche Normande perpétuée jusqu'à nos jours, le comte de Marancin.

Dans les premières années du dix-septième siècle, le château de Sottevast, situé entre Cherbourg et Valognes, appartenait à un gentilhomme huguenot, du nom de Couvert, seigneur de Sottevast. La fortune de M. de Sottevast était considérable, mais ses prodigalités y avaient fait une large brèche ; si bien que sa femme, riche elle-même, recourut à la séparation de biens, pour sauvegarder son patrimoine. Fallait-il voir dans cette mesure une garantie sérieuse pour l'avenir de la famille ? On peut en douter, car la noble Dame était largement pourvue de cet esprit chicanier, si souvent attribué à ses compatriotes. Aussi parvint-elle à dissiper, elle-même, plus de cent mille livres, en plaidant pour un méchant ruis-

seau, dont un malencontreux voisin avait détourné le cours de quatre pas environ. La querelle fut si vive qu'elle entraîna le double duel des deux fils de la plaideuse avec le gentilhomme, son antagoniste, assisté d'un de ses amis.

C'est ici l'occasion de parler de ces deux fils de M. de Sottevast. L'aîné avait pris le nom de son père, en héritant du domaine paternel. Le second s'appelait M. d'Auderville. C'est de sa postérité que nous nous occuperons. Il avait épousé Mademoiselle de Blagny, sa voisine, qui devint bientôt veuve, car, trois mois après son mariage, il mourait de la petite vérole, laissant sa femme enceinte d'une fille. Cette veuve de 18 ans, riche et belle comme elle l'était, ne pouvait manquer d'être fort recherchée. Aussi les prétendants se présentèrent en foule, mais aucun d'eux ne parvint à se faire agréer, et, huit ans après la mort de son mari, la jeune femme succombait, elle-même, aux atteintes de la petite vérole, âgée de 26 ans.

Parmi les compétiteurs évincés, se trouvait celui que nous avons principalement en vue, un cadet de la maison de Chivré, frère du marquis de La Barre. Comment ce cadet, connu sous le nom de Marancin, ou Marancé, avait-il quitté l'Anjou, berceau de sa famille, pour venir dans une contrée si lointaine? C'est que lui-même était petit-fils de Madame de Chasseguay, voisine de Madame de Blagny.

Cependant, la jeune fille de Madame d'Auderville avait été confiée aux soins de M. de Sottevast, qui lui avait été donné pour tuteur. Madame de Blagny, huguenote comme ses voisins et Marancin lui-même, ne voyait pas, sans déplaisir, sa petite-fille confiée à de pareilles mains, car, à la mort de sa mère, Sottevast s'était fait catholique. Elle conçut alors le hardi projet de l'enlever à son oncle et de l'emmener en Angleterre. Cette fugue devait avoir une triste issue; le bâtiment qui emportait les fugitifs s'ensabla dans les eaux du Mont-Saint-Michel, et la frêle embarcation qu'on y substitua faisait eau au bout d'une heure. Force fut donc de retourner à Blagny, non sans quelque péril, car l'éveil avait été donné et les côtes étaient gardées.

Sur ces entrefaites, Marancin était allé rejoindre sous les murs de Lérida assiégée par le comte d'Harcourt, son frère aîné, le marquis de la Barre, qui commandait l'artillerie. Son absence fut de courte durée. A son retour, une de ses premières visites dut être pour Madame de Blagny, qui avait auprès d'elle sa pupille. Celle-ci n'était encore âgée que de 9 ans, mais déjà sa beauté naissante se laissait deviner. De plus, ce qui ne gâtait rien, elle devait avoir de quinze à vingt mille livres de rentes, en fonds de terre, c'est-à-dire une fortune pour un cadet d'Anjou. C'était d'ailleurs le temps où les mariages se concluaient au berceau. Il n'en fallait pas d'avantage pour tenter Marancin qui, d'un autre côté, remplissait une des conditions les plus chères à la bonne Dame, puisque, comme elle, il était huguenot. Il n'eut donc point de peine à faire agréer sa demande. Ces projets, ayant percé, donnèrent l'éveil à Sottevast qui allait reprendre sa pupille, lorsque, sur l'avis de Conseillers au Parlement de Paris, où Madame de Blagny comptait des amis et des coreligionnaires, elle se décida à soustraire sa petite-fille, par une nouvelle fuite, aux obsessions de son oncle.

Marancin, mis dans la confidence, devait accompagner les fugitives. Pour donner le change au tuteur, Madame de Blagny prétexte une visite chez une de ses voisines. Sottevast croit à un nouveau projet de départ pour l'Angleterre, et met tout en œuvre pour l'empêcher. Mais tandis qu'il prend ainsi le change, les Dames se dirigent à la dérobée vers l'Anjou, et se rendent à la Barre. Bientôt sont appelés à leur aide quarante gentilshommes de la contrée qui les escortent jusqu'à Orléans. De cette ville à Dijon, le voyage n'offrant plus les mêmes dangers, Madame de Blagny remercie les quarante gentilshommes et se contente de la compagnie de Marancin. De là, les voyageuses purent se rendre seules à Genève, où ne tarda pas à les rejoindre leur fidèle compagnon.

Cependant Marancin avait des rivaux assez redoutables. Parmi ceux-ci se trouvait un maréchal-de-camp des armées du roi, Bougis, qui, mettant à profit son crédit à la cour,

s'adressa à Ruvigny pour obtenir du Cardinal Mazarin des lettres de protection, permettant à Madame de Blagny de rentrer en France. En même temps Bougis voltigeait de Turin à Chambéry et de Chambéry à Turin, épiant l'occasion de surprendre les exilés et de réaliser ses projets ; mais l'éveil leur fut donné par un autre prétendant qui, pour se faire bien voir des Dames, envoya à Genève un gentilhomme, ami de Madame de Blagny, lui conseiller de se retirer en Suisse. Après y être demeurées assez longtemps, elles se résignèrent à retourner à Genève, où les instances de Marancin devinrent de plus en plus pressantes. La jeune fille avait alors 12 ans, mais l'opposition du tuteur ne se refroidissait point, et plusieurs arrêts de défense furent rendus, à sa requête, contre le mariage, depuis si longtemps décidé dans l'esprit de Madame de Blagny. De guerre lasse, on passa outre à la célébration, sans qu'il fût possible de dresser un contrat de mariage. Ce ne fut que huit jours après que Marancin en fit rédiger les articles, sans que la jeune mariée pût obtenir un douaire régulier, puisqu'il était conforme à la loi du pays.

Les ressources du ménage furent bien vite épuisées, et force fut de revenir à la Barre, où l'on attendit l'issue d'un long procès, qui ne tarda point à s'engager au Parlement de Paris. Le mariage fut cassé, et Madame de Blagny condamnée à six mille livres d'amende. La partie n'était pourtant point perdue; le tuteur finit par se laisser fléchir et le mariage put être régulièrement célébré.

Tallemant-des-Réaux, auquel nous empruntons la plupart de ces détails, a consacré toute une *historiette* à Madame de Marancin, son autorité nous serait à bon droit suspecte, s'il n'était question de cette aventure romanesque, dans l'*Histoire du Parlement de Normandie*, par Floquet. On y trouve en outre des détails intéressants sur le rôle joué, à cette époque, dans notre contrée par le parti huguenot, qui relevait la tête.

Depuis lors, la famille de Chivré s'est perpétuée sur le lieu même de cette scène. Le château de Sottevast est habité

par le comte Aldonce de Chivré (1), représentant la branche cadette. Quant à la branche aînée, elle a pour chef le marquis de Chivré, fixé à Gonneville, près Saint-Pierre-Eglise. Point n'est besoin d'ajouter que l'un et l'autre donnent à leur contrée l'exemple des vertus catholiques et que le dernier huguenot de la famille fut le héros de notre *historiette*.

DES CORCHES
DE SAINTE-CROIX, ETC.

La première trace que nous trouvions sur nos registres de cette famille ancienne et considérable est le mariage, célébré en l'église Saint-Germain d'Argentan, le 1er septembre 1626, entre Jean-Charles des Corches, écuyer, sieur de Mainbeville, et Marie de Mannoury, fille de Guillaume de Mannoury, écuyer, vicomte d'Argentan, et de Philippine de Thirmois. Une fille née de ce mariage épousa, dans la même église, le 16 juillet 1671, Olivier Chardon, écuyer, sieur de Marmouillé, fils de Guillaume Chardon, écuyer, sieur du Gas, et d'Anne de Louvigny.

Il faut très-probablement voir une autre de leurs filles dans Marguerite des Corches de Sainte-Croix, nommée à l'abbaye Sainte-Claire d'Argentan en 1661. C'est cette pieuse abbesse qui, par vénération pour la mémoire de Marguerite de Lorraine, fit graver son portrait par Van-Schuppen, d'après une peinture dont l'auteur est inconnu, et dont il existe plusieurs copies (2). C'est également à Madame de

(1) Fils du comte Louis de Chivré et de la comtesse, née de Montreuil, dont la famille est si honorablement connue parmi nous.

(2) Un exemplaire de cette belle gravure, provenant de l'abbaye de Sainte-Claire, est parvenu entre nos mains. La planche en est conservée par les religieuses Clarisses d'Alençon.

Sainte-Croix que l'on doit les *Remarques sur le couvent de Sainte-Claire*, compulsées par les historiens de cette abbaye et de son illustre fondatrice.

Un peu plus tard, Guillaume des Corches habitait la paroisse de Calville, au diocèse d'Evreux, avec noble Dame Marguerite Sauvage, sa femme. Leur fils, François des Corches, écuyer, sieur de la Vallée-Sainte-Croix, épousa, le 2 février 1717, à Saint-Martin d'Argentan, Marguerite de Robillard, fille de François-Jacques de Robillard, écuyer, sieur de Noron, et de Marguerite du Voutier, d'Argentan.

Nous trouvons encore dans Moreri (article Osmond) le mariage, en 1733, de Henri des Corches, seigneur de Sainte-Croix, avec Louise-Aimée-Jeanne d'Osmond, fille du marquis d'Osmond, maréchal-de-camp des armées du roi.

Par cette dernière alliance, la fortune de cette famille était fondée. Elle fut encore relevée par haut et puissant seigneur Louis-Henri des Corches, marquis de Sainte-Croix, chevalier, seigneur de Sainte-Croix, du Mesnil-Touffray, Osmond, La Fresnaye-Fayel, Royville, etc., gentilhomme de la Manche de S. A. R. Monseigneur le duc d'Angoulême, mestre de camp d'infanterie et ministre plénipotentiaire du roi près le prince évêque de Liège. C'est du moins avec tous ces titres et qualifications qu'il figure le 10 septembre 1785, à Saint-Germain d'Argentan, avec sa femme, haute et puissante Dame Marie-Victoire Talon, dans l'acte de baptême de François Cheron, dont il fut le parrain.

Le comte de Saint-Priest, ambassadeur à Constantinople, l'avait attaché à son ambassade en 1778. Nommé, quelque temps après, ministre de France à Liège, ses opinions en faveur de la révolution le firent envoyer en Pologne. Le comte de Saint-Priest l'y retrouva, à Varsovie, en 1791, accrédité comme ministre plénipotentiaire de France (1).

Ce ne fut point le seul de son nom dont le souvenir mérite d'être conservé.

Sans parler de ce des Corches, lieutenant de vaisseau,

(1) Voir la *Biographie Michaud*, article Saint-Priest.

associé à la campagne d'Egypte et envoyé par Bonaparte, en 1799, au commodore sir Sidney-Smith, pour lui proposer un cartel d'échange, n'avons-nous pas le général des Corches de Sainte-Croix qui fit la campagne de 1809, en qualité de major-aide-de-camp du duc de Rivoli, et se signala par vingt traits d'audace et d'intrépidité, à Neumark, à Essling, à Villa-Verde, et à tant d'autres combats. Le général des Corches de Sainte-Croix était un des plus jeunes et des plus brillants capitaines de l'armée, lorsque, victime de sa bouillante valeur, il fut emporté, le 12 octobre 1810, par un boulet de canon.

Nous avons connu, de nos jours, le marquis des Corches de Sainte-Croix, député au Corps législatif, pour l'arrondissement d'Argentan. C'était encore un survivant mutilé des guerres du premier Empire.

Il serait facile de compléter la monographie de cette ancienne famille. A défaut de documents nous nous contenterons de citer encore Jean-Baptiste des Corches, écuyer, sieur de la Brosse, qui de Françoise de la Pallu, eut un fils, Henri des Corches, écuyer, sieur de la Ducherie, marié, par contrat passé à Exmes, le 4 avril 1746, à Marie-Jeanne de Braque, fille de Pierre de Braque, chevalier, seigneur de Saint-Arnould, et de Marie Agis.

COUSIN
DE LA RIVIÈRE.

Cette famille dont les armes étaient « d'azur, à trois molettes d'éperon d'or, » d'après de Magny, mais réellement « d'azur à un chevron d'argent, accompagné de trois molettes d'or, » d'après le *Nobiliaire de Normandie*, a longtemps residé à Argentan, où nous trouvons, dès 1594, Jacques

Cousin, écuyer, et six ans après, Jean Cousin, écuyer. En 1609, Rolland Cousin, écuyer, avait pour femme Marie Le Marchand.

En 1634, Louise Cousin était femme d'Isaac Morand, écuyer (rayé depuis), sieur du Bocage, conseiller du roi, lieutenant en Election. Le 3 octobre 16.3, Rolland Cousin, deuxième du nom, avait de Françoise de la Broise, un fils nommé François.

Vers la même époque, Charles Cousin, écuyer, sieur de la Rivière, de la paroisse de Saint-Pierre-des-Ifs, était veuf de Catherine-Elmée de L'Epiney. Leur fils, Nicolas Cousin, écuyer, sieur de la Rivière, épousa, le 6 juillet 1745, à Saint-Germain d'Argentan, Françoise de Gautier, fille de feu François de Gautier, écuyer, sieur de Montreuil et de noble Dame Jeanne Le Fessier. Il mourut à Argentan en 1760, âgé de 47 ans. En 1765, Anne Cousin était veuve de Guillaume-Aimé de Guerpel, de Saint-Pierre-la-Rivière, et demeurait paroisse Saint-Martin.

Marie-Cécile Cousin de la Rivière épousa vers 1790, Jean-François Guyon des Diguères, grand-oncle de celui qui écrit ces lignes. A cette famille se rattachait aussi, croyons-nous, le vénérable abbé de la Rivière, curé de Sévigni, de 1765 à 1781.

CROMOT
DU BOURG & DE FOUGY.

Ce nom n'appartient pas à notre pays, mais il y eut un tel retentissement, au siècle dernier, que nous ne pouvons nous dispenser d'en dire quelques mots. D'ailleurs le baron du

Bourg, en devenant seigneur d'Argentan, y a laissé quelques traces de son passage.

La fortune énorme et souvent scandaleuse des financiers du dix-huitième siècle a excité, de leur temps, des récriminations, dont l'écho n'est point encore éteint. Depuis *Turcaret* jusqu'à nos jours, la satyre s'est donné beau jeu à leur encontre. Ces fastueux *traitants* étaient d'autant plus impopulaires que, parvenus tard aux jouissances de la richesse, ils en usaient grossièrement et avec fracas. Ce n'était point assez d'étaler à Paris un luxe insolent, il leur fallait, des domaines, des châteaux, des titres et des honneurs.

La province devait donc souvent devenir le théâtre de leurs exploits aristocratiques. Il est vrai que tout cet éclat s'éclipsait parfois bien promptement et qu'alors l'indignation faisait bientôt place à la pitié. De nos jours les procédés ont pu changer, mais il ne faut pas un grand effort pour saisir les nombreuses analogies qui frappent nos regards.

L'âge d'or des financiers fut, à coup sûr, l'administration du trop célèbre abbé Terray. La cupidité des *traitants* était encouragée par celle du ministre, à l'affût des expédients. Aussi les complaisants ne faisaient-ils pas défaut. Au nombre de ceux-ci, il faut ranger Jules-David Cromot, premier commis des finances. Son coup de maître fut la rédaction du honteux marché par lequel le ministère vendit, le 17 juillet 1767, le monopole des grains à une compagnie de capitalistes (1).

Riche dès avant cette époque, il avait acquis la terre du Bourg-Saint-Léonard, par contrat du 29 mars 1762. Après l'affaire du monopole, une telle aubaine ne pouvait suffire à son ambition. Le parc de Fougy et les bois qui l'entouraient, appartenaient au duc du Maine, seigneur engagiste des domaines d'Argentan et d'Exmes. Le 1er novembre 1767, Cromot acquerrait du duc ces magnifiques domaines, et faisait ériger le Bourg en baronie, en dépit des murmures des nobles voisins, humiliés d'une pareille suzeraineté. Le

(1) *Biographie Michaud,* article Terray.

crédit du nouveau baron, joint à son mérite réel (1), vinrent facilement à bout des mécontents, et, le 10 novembre 1768, il faisait son entrée seigneuriale dans la ville d'Argentan, où il recevait la visite du corps municipal et de la magistrature.

La tradition rapporte pourtant que les gentilshommes récalcitrants marchandèrent au nouveau seigneur les honneurs octroyés sans contrainte à ses prédécesseurs, et qu'ils refusèrent de lui présenter leurs épées autrement que par la pointe.

Cependant la prospérité du financier allait toujours croissant. Il s'était ménagé à la cour une puissante protection, en obtenant la surintendance de la Maison de Monsieur, frère du roi. Ce prince possédait la magnifique forêt d'Argentan qui l'avoisinait, et dont le revenu était évalué à près de 80,000 livres. La haute, moyenne et basse justice en faisaient en outre partie, avec les droits de gruerie, distraits de la Maitrise des Eaux-et-Forêts d'Argentan. Cromot persuada facilement au prince d'échanger cette belle forêt contre les domaines d'Argentan et d'Exmes, dont il était investi (2). L'acte d'échange fut passé le 5 juillet 1776. L'opération n'était pas à dédaigner, car la forêt rapportait, à peu près, le double des domaines. Quelques années auparavant, ils avaient d'ailleurs été déjà diminués, car le baron du Bourg avait vendu, en 1768, à M. de Vauquelin, marquis de Vrigny, le fief de Méhérem qui en était un démembrement, et à Jacques Le Marchand, sieur de Louvagny, l'extention des mêmes domaines dans la paroisse de Sarceaux, qui fut érigée en plein fief de Haubert, sous le nom de Louvagny. Ces diverses aliénations avaient été évaluées dans l'acte d'échange, à la somme de 74,046 livres.

Par l'acquisition de la forêt, qui touchait le parc du Bourg,

(1) Marmontel, dans ses *Mémoires*, porte aux nues la facilité, l'agrément, la prestesse de son travail, et surtout *sa dextérité*, son aisance naturelle, sa grâce habituelle et la vivacité de son esprit, t. Ier, p. 272-274.

(2) On mit surtout en avant le prestige féodal attaché à la seigneurie des domaines d'Argentan et d'Exmes.

le baron se créait un splendide apanage de chasse. De tout temps cette forêt était réputée pour la grande quantité de grosses têtes qu'elle renfermait. Le poète des Miroirs parlait déjà, en 1532,

> Des bois épais, suffisants pour nourrir,
> Biches et cerfs qui sont prompts à courir.

Un siècle et demi plus tard, de 1684 à 1686, le comte Pierre II de Grancey, gouverneur d'Argentan, pouvait encore y forcer plus de *deux cents* cerfs, à l'aide de sa meute, « composée des cent meilleurs chiens qu'il y eût en France (1). »

Aussi les châtelains du Bourg s'en donnaient-ils à-tour-de-bras, surtout la châtelaine, Rose-Josèphe-Sophie Baudon, intrépide amazone, dont les exploits cynégétiques furent longtemps célèbres dans la contrée. L'abondance du gibier devint telle que ce fut bientôt un concert de plaintes et de récriminations dans tout le voisinage. Un gentilhomme de la paroisse d'Urou, le chevalier de Bertin, se fit l'interprète de ces doléances, dans un document qui nous a été conservé.

« Nous avons le malheur d'être auprès de la forêt de Gouffern, la quelle a passé des mains du roi dans celles d'un financier, par un échange désavantageux au souverain et au pays. Cette forêt est si peuplée de gibier, que des bandes de cerfs et de biches parcourent la campagne toutes les nuits, en ravageant les productions pendant l'année entière. Les habitants sont obligés de payer chèrement des gardes pour disputer leurs récoltes aux animaux. Le nombre en est si prodigieux, et la veuve du financier si zélée pour leur conservation, que les gardes maltraitent et tuent les hommes. Le 28 février dernier, ils tuèrent un jeune-homme ramassant des brouissailles...... (2). »

Là ne se bornaient pas les griefs des habitants contre leur seigneur d'occasion. Avant son échange avec le comte de Provence, en 1776, la fantaisie lui prit de faire interdire la

(1) *Mercure-Galant*, novembre 1682, p. 25-55.
(2) *Les Cahiers de 89, en Normandie,* dans M. Hippeau, tome Ier.

belle chapelle Saint-Nicolas du Château, dont il fit transférer le titre dans la petite chapelle latérale de Sainte-Geneviève. On murmura contre la suppression d'un monument dont s'énorgueillissait, à bon droit, la ville.

Parmi ces critiques plus ou moins passionnées, on relève pourtant quelques traits à la louange du baron du Bourg. C'est ainsi qu'il fit ouvrir un nouveau lit à la rivière d'Orne, pour éviter un gouffre, où se perdait beaucoup d'eau, en acquerrant, dans cette vue, un pré, situé entre Coulandon et la Genterie. Il se proposait en outre d'ouvrir un canal, en droite ligne du moulin de Dorion, au grand pont d'Argentan, en passant par le pré de l'Ile, acheté par lui pour cet objet. Par une cause que nous ignorons, ce projet ne fut point exécuté.

Comme nous venons de le voir, M. du Bourg était mort avant 1789. Il laissait, de son mariage avec Rose-Josèphe-Sophie Baudon, deux fils qui lui survécurent longtemps. Mais la fortune de cette famille, quoique de date si récente, était à son apogée, et la ville d'Argentan, témoin de sa courte splendeur, allait bientôt assister à sa décadence. Nous ignorons quelle part y eut la révolution, mais force est bien d'y assigner d'autres causes.

L'aîné de ses fils, Marie-François-Joseph-Maxime de Cromot, baron du Bourg, né à Versailles le 28 avril 1755, mourut à Argentan le 27 avril 1836, dans une situation qui ne rappelait en rien sa fortune passée. Il était maréchal de camp et chevalier de Saint-Louis.

Le second, Anne-David-Sophie Cromot de Fougy, né à Paris le 15 août 1760, mourut à Argentan, le 17 juin 1845, plus dénué encore que son aîné. Il fut contraint, vers les dernières et pénibles années de sa vie, de chercher quelques ressources dans une certaine facilité de pinceau. Plusieurs portraits de contemporains restent encore de sa main. Il avait pourtant exercé d'importantes fonctions, puisqu'il était ancien conseiller d'Etat, ancien préfet, et chevalier de Saint-Louis.

Les deux frères étaient mariés à des femmes qui leur survécurent. L'aîné avait épousé Sophie-Barbe de Baral; le

second, Marie-Sophie Guillauden-du-Plessis, née au Cap-Français (Saint-Domingue), le 4 juillet 1769, morte à Argentan le 7 février 1846. Elle était fille de Pierre-Marie-Hilarion Guillauden-du-Plessis et de Marie Morow.

DROULLIN

D'UROU, DE SAY, DE MÉNILGLAISE, ETC.

MÉNILGLAISE

> L'aspect du donjon crénelé,
> Qui domine le paysage
> Me fait rêver au temps passé
> Dont il est la vivante image.

En parcourant les bords de l'Orne, de sa source à son embouchure, on est frappé des nombreux contrastes qui les caractérisent. De Séez à Ecouché, et même un peu au-delà, les riantes et plantureuses prairies que baignent ses eaux font songer aux brebis de Madame Deshoulières :

> Dans ces prés fleuris
> Qu'arrose la Seine,
> Cherchez qui vous mène,
> Mes chères brebis.

A partir de ce point, l'aspect change comme par enchantement, et les sites les plus variés, les accidents les plus pittoresques se déroulent aux yeux du touriste émerveillé. Les falaises de Ménilglaise, les replis sinueux de la Courbe, les côteaux boisés de Rabodanges, des Isles-Bardel, de La Forêt-Auvray préparent l'œil aux magnificences de Clécy et du Pont-d'Ouilly. A partir d'Harcourt, le paysage perd de

sa grandeur, et, aux approches de Caen, il retrouve, jusqu'à la mer, le calme et la monotonie qui, sans en exclure la richesse, font regretter les mâles beautés du cours supérieur.

En sortant d'Ecouché par la route de Granville pour se rendre à Ménilglaise, la transition ne tarde point à se manifester. Parvenu aux bruyères de Batilly, on découvre bientôt, dans une charmante succession, les détails variés d'un riche panorama. Des avenues de hêtres, des futaies de chênes, des bouquets d'arbres verts couronnent les sommets des côteaux escarpés, au pied desquels se déroule, comme un ruban argenté, la rivière dont les allures, jusqu'alors si modestes, vont devenir plus dévergondées.

La tourelle conique de l'antique manoir de Ménilglaise émerge au milieu de cette riche végétation, comme pour y signaler la présence du maître. Un peu plus loin, sur la droite, se dresse le vieux clocher de l'ancienne église paroissiale, devenue chapelle particulière. Enfin, à une faible distance, s'élèvent les toits élancés et capricieusement étagés du château nouvellement construit sur la falaise. En y regardant de plus près, on aperçoit à mi-côte, un peu au-dessous de l'église, une petite chapelle, ouverte à tous les vents, où l'on ne parvient que par des sentiers, creusés dans le rocher par le pas des générations. C'est le but d'un pèlerinage, vénéré à plusieurs lieues à la ronde, où l'on vient invoquer saint Roch contre les maladies contagieuses.

Aussi, dès que les premières feuilles commencent à poindre, Ménilglaise devient-il un des lieux les plus fréquentés du département. On ne s'y rend pas seulement pour prier le saint, on y vient encore admirer un site, dont on trouverait difficilement l'égal dans notre contrée.

Après avoir contemplé à loisir les beautés du paysage, jetons un coup d'œil rétrospectif sur les générations qu'ont abritées les vieux toits, épargnés par les injures du temps.

Le nom de l'ancienne paroisse de Ménilglaise a quelque peu varié, et, pour en retrouver l'étymologie, il est nécessaire de se reporter à l'orthographe primitive, en remontant jusqu'aux premières années du treizième siècle. Le cartu-

laire de l'Abbaye de Saint-André-en-Gouffern nous offre à ce sujet un détail précis. En 1219, Hugues de Guerquesalles, ou Garguesale, fils de Geoffroy, concéda à la célèbre Abbaye le droit de présentation à la cure. Cette concession fut confirmée, en 1238, par Raoul Doudeman, ou d'Odeman, chevalier, fils de Robert, et par Robert de Ménil-Aise et Robert-Torel, son frère, fils de Richard de Ménil-Aise. Des titres particuliers en notre possession, postérieurs de deux ou trois siècles, portent encore la même orthographe, légèrement altérée, *Menilèse.* La traduction latine de ce nom, *Menillum otiosum*, achève d'en préciser la signification, *belle demeure*, qui ne fut jamais mieux appliquée. (1)

Ajoutons que l'église était sous l'invocation de la sainte Vierge et que le droit de présentation fut parfois disputé aux abbés de Saint-André par les seigneurs de Ménilglaise, dont nous allons parler.

Le domaine de Ménilglaise, huitième de fief de Haubert, relevant de la baronnie d'Annebecq, près Rasnes, appartenait au quatorzième siècle, et probablement auparavant, à la puissante famille Le Queu, depuis longtemps éteinte. (2) Cette famille avait donné son nom au fief de la Queurie, situé sur la paroisse de Giel, non loin de Ménilglaise, et dont le manoir, très-bien conservé, se remarque encore, de nos jours, sur les bords de l'Orne. Nous en avons pour preuve un vieux titre de famille, en notre possession, où l'on voit que, dans les dernières années du quatorzième siècle, « Jean Guyon, écuyer, sieur des Buats, était parent de Guillaume Le Queu, chevalier, seigneur de la Queurie *et de Ménilglaise*, en tel et si proche degrez, qu'il avait retraict par hoir, à raison de lignage, selon la coustume du pays, douze livres de rentes, que le dict seigneur avait en son

(1) *Géographie de la France,* par M. Dumoulin, officier réformé. Paris, 1765. Le texte latin y est visiblement dénaturé, puisqu'il porte *Menillum odiosum,* ce qui est un contre sens manifeste.

(2) Dans de nombreuses chartes des onzième, douzième et treizième siècles, on voit figurer plusieurs membres de cette famille, qui occupait déjà une position considérable, et qui s'est perpétuée jusqu'aux premières années du dix-septième siècle.

vivant vendues et transportées, à prendre sur la métairie de Gibory, à lui appartenant. »

Jean Le Queu, seigneur de la Queurie, épousa, vers 1510, Jeanne Le Veneur, nièce du cardinal. Il en eut Gabrielle Le Queu, mariée, en 1530, à Guillaume Vipart, écuyer, sieur de Dromare, la Courbe, etc., comme on le voit dans le *Dictionnaire historique des communes de l'Eure.*

Vers la fin du quinzième siècle, nous trouvons Guillaume Le Queu, écuyer, seigneur de la Queurie et de Ménilglaise. Le 2 janvier 1519, ses deux fils, Fouquet et Gervais Le Queu, terminèrent, devant Pierre Leclerc et Philippot Avesgo, tabellions jurés au siége d'Ecouché, une longue contestation, ayant pour objet principal le droit de pêche sur la rivière d'Orne.

Pierre Le Queu, fils de l'un des deux frères, leur succéda dans la possession de ces domaines. Etant mort sans postérité, en 1556, sa succession fut partagée entre ses quatre sœurs, par acte passé, le 9 mars 1557, devant Pierre Clément et Jacques Lardant, tabellions royaux à Falaise. Ces quatre sœurs étaient :

1° Charlotte Le Queu, épouse de noble homme Thibault de Rupierre, sieur de Canapville ;

2° Guillemette Le Queu, ayant épousé le sire de Bérenger, représentée par son fils et héritier, Jehan Bérenger ; (1)

3° Marie Le Queu, épouse de noble homme Charles Brochard, sieur du Désert ; (2)

4° Catherine Le Queu, épouse de noble homme Nicolas Mahéas, sieur de Mouen, (3) représentée par ses enfants.

(1) Jean Bérenger, qui se qualifiait comte de Fontaine-les-Bassets, sieur du Fouqueran, de Guesprey, etc., gentilhomme de la Chambre du roi, fut nommé gouverneur d'Argentan par Henri IV, le 7 juillet 1590. Il passait pour appartenir à l'illustre maison de Bérenger, qui a fourni plusieurs rois à l'Italie, des ducs de Frioul, des comtes de Provence et de Toulouse.

(2) Un Brochard, sieur du Désert, fut maintenu, le 11 juin 1667, comme noble de l'Election de Falaise.

(3) De Mahéas, écuyer, sieur de Mouen, fut maintenu, en 1666, comme noble de la généralité de Caen.

Madame de Rupierre eut en partage, comme composant le 3e lot, les fief, terre et seigneurie nobles de Ménilglaise. Thibault de Rupierre étant mort en 1572, ses trois fils, Thibault, Guillaume et Michel de Rupierre se partagèrent le domaine de Ménilglaise par acte passé, le 7 octobre 1572, devant les tabellions d'Orbec pour le siége de Vimoutiers.

Ce domaine ainsi morcelé, et d'ailleurs assez éloigné de Canapville, résidence des Rupierre, ne pouvait guère être longtemps conservé par eux. Aussi, dès le 1er mars 1573, Guillaume de Rupierre vendait-il, devant les tabellions d'Argentan, ce qu'il possédait à Ménilglaise, à noble homme Jacques Droullin, sieur d'Urou, Chantelou et Champeaux. Le 9 avril 1575, Gilles Mahéas y joignait sa part héréditaire dans la succession de Catherine Le Queu, sa mère, et, le 6 décembre 1576, Michel et Thibault de Rupierre, le surplus de l'héritage de leur mère, Charlotte Le Queu.

Dans ce dernier acte, Jacques Droullin se qualifiait déjà seigneur de Ménilglaise, Urou et Chantelou. Il se disait en outre conseiller et maître des requêtes ordinaire de Monseigneur, fils de France, frère unique du roi, leur avocat et procureur aux vicomtés d'Argentan et Exmes.

Avant de parler des Droullin, qui possédèrent Ménilglaise pendant plus de deux cents ans, disons un mot des propriétaires éphémères qui leur transmirent ce beau domaine.

Le nom de Rupierre se rencontre fréquemment dans nos annales, et parfois avec honneur. A l'époque même qui nous occupe, Catherine de Rupierre était la femme de François de Bitot, dont la fille Anne fut mariée, le 10 janvier 1598, à Guillaume de Nollent, fils de Philippe et de Michelle d'Harcourt. (1)

La maison de Rupierre, établie à Canapville dès le treizième siècle, avait contracté des alliances avec les Rovencestre, les Belleau, les Survie, les d'Angerville, les Grente, les Folligny, etc., etc. Guillaume de Rupierre, évêque de Lisieux,

(1) De la Roque. — *Histoire de la maison d'Harcourt.* Une fille, née de ce dernier mariage, épousa François Guyon de Vauguyon. — Voir notre *Histoire de Sévigni,* p. 169.

en 1191, fut envoyé, par Richard Cœur-de-Lion, en mission auprès du pape Célestin III. Les Abbayes de Villers-Canivet, de Saint-Jean de Falaise et de Saint-André-en-Gouffern reçurent de cette maison de nombreuses libéralités.

Vers 1650, Renée de Rupierre, dame de Survie, Saint-Pierre-la-Rivière, etc., était femme de Charles de Melun, vicomte de Gand, qui prétendait remonter à Clovis.

Plus près de nous et de nos temps, haut et puissant seigneur Thomas-Philippe-Jacques de Rupierre, ancien capitaine d'infanterie au régiment d'Enghien, baron de Vauferment, Fougerou, Chiray, patron honoraire de Sainte-Gauburge et Sainte-Colombe, habitait, en 1772, un hôtel situé à Argentan, rue des Capucins, avec sa femme, haute et puissante dame Jacqueline Labbey.

Revenons maintenant aux Droullin. Cette ancienne maison remontait à Jean Droullin, écuyer, sieur de Montfort, de la Féraudière et de Fleuriel, en la vicomté d'Argentan, qui vivait vers 1350.

Son petit-fils, Jean Droullin, sieur de Fleuriel, Vrigny et Chantelou, terres qu'il acquit de 1420 à 1427, n'eut pas moins de vingt-quatre enfants de Nicole Moinet. L'aîné de ses dix-sept fils épousa, en premières noces, Marguerite de Briqueville, d'une très-ancienne famille normande, encore représentée.

Le neuvième, Maurice Droullin, sieur des mêmes seigneuries, fut le père de notre Jacques Droullin, acquéreur de Ménilglaise.

Jacques de Droullin, sieur de Ménilglaise, mourut le 20 janvier 1587 ; il avait épousé, le 14 mars 1557, Anne de La Haye, dame de Placy, de Courjanvier, etc., veuve de Louis des Rotours, seigneur du Sacq, etc. Il en eut deux fils, dont le second, Nicolas de Droullin, fut le chef de la branche de Say. L'aîné, Maurice de Droullin, écuyer, seigneur et patron de Chantelou, Ménilglaise et Avoines, épousa, le 12 août 1582, Geneviève de Morru, et mourut, le 8 mars 1611, laissant trois fils.

François de Droullin, l'aîné de ces trois fils, fut, comme

son père et son aïeul, seigneur de Ménilglaise. C'était en outre un des personnages les plus marquants de sa famille.

Elu, en 1629, député à l'Assemblée des Etats de Normandie, par la noblesse du bailliage d'Alençon, le 28 janvier 1633, il fut nommé grand bailli et commanda, en 1635, le ban et l'arrière-ban des gentilshommes de ce bailliage.

Ayant épousé, au mois de juillet 1623, Marguerite Mahaut de Tierceville, il en eut sept enfants, cinq garçons et deux filles, dont l'une, Elisabeth de Droullin, épousa Maurice d'Avesgo, chevalier, seigneur du Valheureux. Un de ses fils fut tué à Hesdin; un autre, chevalier de Malthe, fut page du grand Maître de l'Ordre.

L'aîné, du nom de François, comme son père, fut baptisé, le 21 février 1625, et mourut au mois de novembre 1686. Comme son père aussi, François de Droullin, seigneur de Ménilglaise, était grand bailli d'Alençon.

François de Droullin eut dix-huit enfants de Marguerite Auvray, qu'il avait épousée le 15 janvier 1647. Marguerite était fille de Charles Auvray, écuyer, sieur de la Gondonnière, patron de Bernay et Batilly, dans le voisinage de Ménilglaise, et de damoiselle Anne de Morchesne.

Le comte de La Ferrière-Percy, dans son intéressante *Histoire du canton d'Athis*, nous a retracé les péripéties d'un drame, concernant la famille Auvray, et dont notre Charles Auvray fut, lui-même, un des acteurs. C'était à l'occasion de la recherche de la noblesse, commencée vers 1660. Un gentilhomme des environs d'Argentan, le sieur Gouhier de Bézion, contesta la noblesse de la famille Auvray, représentée à cette époque par Charles, sieur de Bernay, Louis, sieur de Mainteville, et les deux fils de ce dernier, Benjamin et Jacques Auvray, sieur de Milleroy. L'affaire fut renvoyée au Conseil du roi par de Marle, intendant de la généralité d'Alençon, qui concluait à la condamnation. Mais le Conseil donna tort à l'Intendant, par arrêt du 31 mars 1665. Un an s'était à peine écoulé depuis cet arrêt que le sieur de Bézion, ne se tenant point pour battu, allégua la découverte de nouvelles pièces, obtint que l'affaire fût de nouveau portée

devant l'Intendant, et parvint à faire condamner les Auvray par défaut. Ceux-ci en appelèrent de rechef au grand Conseil, où l'affaire traîna longtemps et où la lutte recommença avec tant d'acharnement qu'un résultat tragique menaçait d'en être la conséquence. L'événement ne se fit pas attendre longtemps. Une nuit que Bézion rentrait seul à son logis, Jacques Auvray l'attaque en pleine rue, aidé d'Eusède de Campède, gentilhomme picard. Renversé au premier choc, le malheureux Bézion est enveloppé par Campède dans les plis de son manteau et percé de trente coups de baïonnette par ses agresseurs, dont la rage était telle, qu'ils furent pris sur le champ et arrêtés. Le châtiment fut aussi prompt que terrible. Condamnés à être roués vifs, après avoir eu le poing coupé, ils furent exécutés le 23 janvier 1669. (1)

Après cette digression, qui n'est pas étrangère à notre sujet, revenons à François de Ménilglaise et à ses dix-huit enfants. Une de ses filles, Geneviève de Droullin, née le 12 décembre 1647, épousa, le 13 juillet 1674, Gabriel de Lyée de Belleau, et, grâce à cette alliance, nous connaissons le portrait de François de Droullin, conservé jusqu'à nos jours dans la famille de Lyée. (2)

Le frère de Madame de Lyée, qui continua la filiation des seigneurs de Ménilglaise, fut Charles de Droullin, né le 4 février 1654, mort dans les derniers mois de 1718. Charles

(1) Dans la première moitié du dix-septième siècle, de pareilles attaques n'étaient point rares. Nous nous bornerons à en citer deux, parce qu'elles concernent la famille qui nous occupe. En 1606, une tentative de meurtre eut lieu, près de Baugé, sur la personne de Jacques Rouxel de Médavy, grand prieur de l'Ordre de Malthe, par Jean de Droullin (de la branche de Vrigny) et ses complices. Un arrêt du Parlement, rendu le 6 juin 1606, ordonna qu'il serait informé sur cette accusation à Rouen et Alençon.

Alexandre de Droullin, sieur de Chantelou, et son frère, sieur de Bois-d'Avoine, furent condamnés à mort, par contumace, suivant sentence rendue au Châtelet en 1633. Il en furent quittes pour quelques années d'exil, et, 33 ans plus tard, un arrêt du Parlement de Normandie du 16 juin 1666 déclarait réguliers les dispositions et actes civils faits par eux depuis leur condamnation. — Basnage, t. 1, p. 223.

(2) Cette peinture, d'une certaine valeur, fait songer au portrait du célèbre duc de La Rochefoucault, contemporain de M. de Ménilglaise.

de Droullin commandait, au mois de juillet 1706, l'escadron de la noblesse du bailliage d'Alençon, sous les ordres de Jacques Goyon de Matignon, lieutenant-général de la province de Normandie. Les deux alliances qu'il contracta témoignent de l'importance que prenait cette famille. Sa première femme fut Anne de Rosnivinen de Chambois, veuve de Henri de Guerpel, morte au commencement de 1694. La seconde, qu'il épousa le 30 janvier 1695, était Louise de Fouilleuse de Flavacourt, sœur de Philippe-Louis marquis de Flavacourt, lieutenant-général des armées du roi, et fille de Philippe, marquis de Flavacourt, maréchal des camps et armées du roi, et de Judith de Cocherel de Bourdonné.

Trois enfants naquirent de ce dernier mariage. Ce furent, indépendamment de Claude-Charles, qui continua la branche, et dont nous allons parler, Bernard-Etienne, chevalier de Ménilglaise, lieutenant-colonel du régiment-dragons, tué en 1758, à Hoya, (1) et Marie-Louise-Gabrielle, mariée, le 26 septembre 1722, à Jacques de Fréville, commandant au 2e régiment de Languedoc-infanterie.

Claude-Charles de Droullin, marquis de Ménilglaise, né le 18 février 1696, mourut à Paris le 24 octobre 1769, et fut inhumé à Saint-Germain-l'Auxerrois. Entré, en 1714, dans la 2e compagnie des mousquetaires, il obtint, le 30 juillet 1722, l'agrément d'une lieutenance réformée, dans le régiment d'Anjou-cavalerie. Le 31 août 1723, le marquis de Ménilglaise épousa Elisabeth-Marie Carrel, dame de Vaux, Boncourt, Caillouet, Hardencourt, Mautry, Carrel et autres lieux. Trois fils sortirent de ce mariage. L'aîné, Pierre de

(1) Voici ce que raconte Mazas, dans son *Histoire de l'Ordre de Saint-Louis* : « Le ministre de la guerre soumettait au roi la note suivante : « M. de Chevert demanda avec la plus grande instance, et comme grâce personnelle, une pension pour cet officier dont la valeur lui a sauvé la vie à Prague, où il vint le rejoindre de bonne volonté sur le rempart où il était monté par escalade, et lui amena un secours de 30 dragons qui procurèrent le succès de l'entreprise, ».... Le chevalier de Ménilglaise avait servi pendant 44 ans.... C'était un des plus audacieux de l'armée. »

Droullin, suivit la carrière des armes et mourut assez âgé, sans laisser de postérité. Les deux autres, portant l'un et l'autre le prénom d'Alphonse, prirent successivement le titre de marquis de Ménilglaise. Le plus âgé de ces deux Alphonse vint au monde le 9 décembre 1728, et mourut sans postérité de Geneviève-Hélène de Lauzanne, dame de Vauroussel, en Bretagne, qu'il avait épousée à Paris, le 16 mai 1771.

Après lui, son frère cadet, Alphonse de Droullin, prit le titre de marquis de Ménilglaise. Il était né en 1732, et mourut en 1814. Page de la grande écurie du roi en 1747, lieutenant au régiment de dragons en 1750, enseigne aux gardes françaises en 1753, capitaine au même corps en 1780, il fut fait maréchal de camp en 1790.

Par acte, en date du 14 juin 1777, haut et puissant seigneur Alphonse de Droullin, marquis de Ménilglaise, vendit à Jacques-Philippe-Louis Le Frère de Maisons, chevalier, seigneur du Mesnil-Gondouin, Fredbise, etc., le manoir et la terre de Ménilglaise.

Alphonse de Droullin avait épousé Marie de Galard de Béarn de Brassac, qui lui donna deux fils, et mourut en 1808. (1)

L'aîné de ces fils, Edmond de Droullin, marquis de Ménilglaise, né en 1791, épousa Caroline-Marie de La Bourdonnaye de Blossac, fille du comte de La Bourdonnaye, pair de France, conseiller d'Etat, et d'Anne-Louise de Berthier de Sauvigny. Il mourut en 1815, et sa veuve en 1835. Deux filles étaient sorties de ce mariage. Nous allons les faire connaître, mais auparavant disons un mot du frère d'Edmond de Droullin.

Alfred de Droullin, marquis de Ménilglaise après la mort d'Edmond, son frère aîné, vécut jusqu'en 1846, et mourut à cette époque sans postérité et sans alliance. Par une clause de son testament, dont la légalité nous semble au moins douteuse, il disposait de son titre de marquis de Ménilglaise en

(1) C'était probablement la fille d'Anne-Hilarion de Galard de Béarn de Brassac, comte de Béarn, et d'Olympe de Caumont, fille du duc de la Force, pair de France, et d'Elisabeth de Gruel de la Frette.

faveur de l'aînée de ses deux nièces, pour être porté par son mari.

Cette nièce du dernier marquis de Ménilglaise était Mademoiselle Anne-Alphonsine de Droullin, née en 1813, et mariée en 1835, à M. Denis-Charles de Godefroid, ancien sous-préfet, chevalier de la Légion d'honneur, qui, depuis la mort de son oncle, a pris le titre de marquis de Ménilglaise.

La seconde fille d'Edmond de Droullin, marquis de Ménilglaise, Mademoiselle Philiberte-Charlotte de Droullin, née en 1815, a épousé, en 1836, Pierre-Henri, marquis de Pleurre.

Nous avons conduit jusqu'à nos jours la descendance des seigneurs de Ménilglaise, quoiqu'ils n'habitassent point ce domaine depuis 1777, date de son acquisition par M. de Maisons. Il nous reste à parler de ce dernier et de sa famille. Nous avons amplement traité des Le Frère de Maisons dans notre *Histoire de Sévigni;* nous y renvoyons le lecteur, nous contentant de compléter ce que nous en avons dit, à l'aide de documents découverts postérieurement à cette publication.

Le chef de la branche de Maisons, avons-nous dit, fut Jacques Le Frère, sieur de Maisons, fils de Jérôme Le Frère, sieur des Boullets, et de Marie Chesnay. Ce Jacques Le Frère épousa en 1680, en la paroisse de Saint-Gervais de Séez, où il résidait, damoiselle Marguerite Guillaume (1), qui lui donna trois enfants : 1° Louis, qui a continué la branche; 2° Jacques, marié le 5 février 1709, à Marie-Marguerite Le Frère des Boullets, sa cousine-germaine; 3° Jérôme Le Frère de Maisons, marié, vers 1715, à damoiselle Barbeu du Bourg, fille de François Barbeu du Bourg, (2) juge de Fontaine-Daniel, et de Jehanne Le Compte. Jérôme Le Frère de Maisons mourut le 7 août 1757, et fut inhumé à Jublains

(1) De Magny fait figurer, dans la *Recherche de la noblesse* de 1666, un Guillaume, écuyer, sieur de la Villette et de Montreuil.

(2) Voir pour les Barbeu du Bourg, la *biographie de Michaud.* Outre le savant écrivain du dix-huitième siècle, il y avait, vers la même époque, François Barbeu du Bourg, curé de Mayenne, ardent défenseur de la foi contre les jansénistes.

par Michel Lair de la Mothe, curé de cette célèbre paroisse, son allié. Il laissait deux enfants, savoir : 1° Marguerite-Elisabeth Le Frère de Maisons, mariée, le 22 septembre 1755, à François Treton de Vaujuas, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment-dauphin, lieutenant des Maréchaux de France ; 2° Marguerite-Charlotte Le Frère de Maisons, détenue avec sa sœur, Madame de Vaujuas, en 1793, dans les prisons de Chartres ; 3° Jacques-François Le Frère de Maisons, marié, le 22 octobre 1748, à Jeanne Treton de Fief-Girard. Le 25 janvier 1759, il naquit de ce mariage un fils, baptisé le même jour, en la paroisse de Notre-Dame de Mayenne, sous les noms de Jacques-François-Charles. Son parrain fut messire Treton de Vaujuas, écuyer, lieutenant des Maréchaux de France, chevalier de Saint-Louis, son oncle maternel, et sa marraine noble dame Charlotte de Montreuil, veuve de messire Louis-Philippe des Rotours, chevalier, seigneur de la Chaux, etc., représentée par dame Charlotte Treton, veuve de messire Charles de Montreuil, chevalier, seigneur de Neuilly, La Palu, Mondot et la Béraudière, grand'tante maternelle. M. de Maisons est qualifié, dans l'acte de baptême, d'écuyer, seigneur de Maisons, de Brécé, Favière et Le Parc, juge-général civil, ordinaire et de police des ville et duché de Mayenne, et maire de la ville de ce nom. (1)

Signalons encore deux membres de cette famille, dont nous avons retrouvé la trace dans les anciens registres de l'état civil d'Argentan. C'est d'abord Catherine Le Frère, mariée à Jacques du Signet, écuyer, dont le fils épousa Marie-Madeleine de Thirmois. C'est en second lieu Charlotte-Suzanne Le Frère du Frettey, mariée, vers 1735, à René-François de Piffaut, écuyer, sieur de Neuilly.

Passons maintenant à Louis, le frère aîné du juge-général de Mayenne, qui a continué la branche de Maisons.

(1) Jacques-François-Charles de Brécé figura, avec René de Maisons, à l'Assemblée de la noblesse du Maine en 1789. Peut-être faut-il voir un fils de Marguerite-Elisabeth de Maisons et de M. de Vaujuas, dans cet enseigne de l'*Astrolabe*, si souvent nommé dans le voyage de La Pérouse ?

Louis Le Frère, écuyer, sieur de Maisons, Beauval, etc., épousa, le 12 octobre 1708, damoiselle Renée de Gravelle, d'une famille alliée aux Gouhier de Champosou, aux des Corches de Montormel, et aux du Four du Chesny, ainsi que l'établissent des notes conservées dans la famille. Louis de Maisons mourut en juillet 1734, à Saint-Clair-de-Halouze, et fut inhumé dans la chapelle de son domaine de Fredbise, paroisse de Lonlay-l'Abbaye. Renée de Gravelle lui survécut jusqu'en 1761, et partagea sa sépulture.

Nous n'avions indiqué comme issus de leur mariage que trois fils que nous avons fait connaître, et dont nous allons dire un mot. Il faut y ajouter trois filles, dont nous avons retrouvé les noms et les alliances. La première, Marie-Anne Le Frère de Maisons, épousa, le 4 février 1731, Pierre Le Carpentier, écuyer, sieur de la Haymardière. La seconde, Marie-Louise Le Frère de Maisons, épousa, le 21 janvier 1735, Charles Moullin, écuyer, sieur des Bissons, conseiller du roi ancien, élu à Domfront. La troisième, Françoise-Esther Le Frère des Maisons, épousa, le 19 août 1751, Louis-Pierre de Gouvets, écuyer, sieur de Fleurière, de la paroisse de Vernix, au diocèse d'Avranches, demeurant au manoir de Fleurière. (1)

Nous avons assez longuement parlé ailleurs de l'abbé de Maisons, le frère de Mesdames de la Haymardière et de Gouvets. Nous avons rappelé les missions importantes qu'il remplit, à diverses reprises, et les luttes ardentes qu'il soutint, au Parlement de Normandie, contre le chancelier Maupeou. Nous pouvons ajouter aujourd'hui qu'ayant quitté, vers 1780, ses fonctions de conseiller, il se retira dans son château de Maisonnette, situé en la paroisse de la Chapelle, aux portes de la ville de Séez, où il mourut le 6 novembre 1782, dans un âge peu avancé. Outre sa charge de conseiller de grand'chambre au Parlement de Normandie, l'abbé de Maisons possédait plusieurs autres dignités : Il était premier

(1) Voir, sur la famille de Gouvets, la *Statistique monumentale* de M. de Caumont, t. 3, p. 148-158. Le fils de M. de Gouvets est mort à Nimègue dans les premiers jours de 1794, pendant l'émigration.

président de la chambre souveraine du clergé de la province, chanoine de l'église métropolitaine de Rouen, grand archidiaire de la cathédrale de Séez, et prieur titulaire du prieuré de Saint-Martin-de-Biars, au diocèse d'Avranches.

Le frère aîné de l'abbé de Maisons, René de Maisons, était mort avant lui laissant à son puiné, Jacques-Philippe-Louis, qui seul contracta mariage et continua la branche, la belle terre et le château du Mesnil-Gondouin, par lui acquise des Turgot, anciens seigneurs de cette paroisse.

Jacques-Philippe-Louis Le Frère de Maisons devint ainsi successivement propriétaire : 1° de la terre de Fredbise, recueillie dans la succession paternelle ; 2° du domaine du Mesnil-Gondouin, provenant de son frère aîné ; 3° du château et de la terre de Bréel, recueillis dans la succession de son jeune frère, l'abbé de Maisons ; 4° du château et du domaine de Ménilglaise, acquis des Droullin en 1777, etc., etc.

Il avait épousé, le 2 janvier 1756, noble demoiselle Marie-Anne-Jeanne Le Carpentier de Sainte-Opportune, qui lui donna cinq enfants, deux fils et trois filles. (1) Nous ne répéterons point ici tout ce que nous avons dit de chacun de ces enfants, nous nous contenterons de parler des deux fils, sur lesquels nous avons recueilli quelques nouveaux détails.

L'aîné, le comte Jacques Le Frère de Maisons, naquit, au château de Fredbise, paroisse de Lonlay-l'Abbaye, le 3 septembre 1761. Une éducation brillante et solide en fit de bonne heure un gentilhomme accompli. L'*Académie* avait développé chez lui le goût de l'équitation, pour laquelle il était passionné, et qui devait plus tard, dans des temps d'épreuve, lui offrir de précieuses ressources. Comment le brillant cavalier renonça-t-il, pour un temps, à ses chères habitudes, en prenant la carrière de la magistrature ? Ce ne put être que par déférence pour la volonté paternelle, ou bien par les conseils de son oncle, l'abbé de Maisons,

(1) M. de Maisons mourut à Argentan le 2 mai 1794, et Madame de Maisons, sa veuve, le 18 avril 1807, dans leur bel hôtel, occupé aujourd'hui par Madame de Lyée.

dont le rôle au Parlement de Normandie n'avait pas été sans importance.

Toujours est-il que, lorsqu'éclata la révolution, M. de Maisons était conseiller-maître en la Cour des comptes, aydes et finances de Normandie, où un avenir brillant lui semblait réservé, mais auquel il lui fallut bientôt renoncer. Dès 1791, en effet, il émigrait avec son jeune frère, plusieurs de ses proches, et la plupart des gentilshommes de sa contrée. Incorporé dans l'armée des Princes, il y fit la campagne de 1792, à l'issue de laquelle il se retira en Hollande, où il séjourna près d'une année entière. Arrêté en 1793, et jeté dans les prisons de Bréda, il y fut jugé et déporté à Hambourg.

Après le licenciement de l'armée royale, n'ayant plus aucun rôle à jouer auprès du roi, il sollicita son congé. Dès le mois de septembre 1792, le duc de Richelieu avait été envoyé par le prince de Condé auprès de l'impératrice de Russie pour solliciter, à des conditions avantageuses, l'entrée de son empire en faveur des gentilshommes français, demeurés presque sans ressources et sans asile.

Cette mission de confiance fut couronnée d'un plein succès. Le 14 février 1793, Richelieu rapportait de Saint-Pétersbourg une lettre que le prince de Condé s'empressa de communiquer à tous les intéressés. L'impératrice offrait aux émigrés, femmes et enfants compris, *de quelque condition qu'ils fussent*, des habitations dans un pays situé au 45e degré de latitude, et d'une température agréable. Il était, en outre, expressément stipulé que les réfugiés conserveraient leurs usages, leurs mœurs et leur religion, qu'ils auraient un évêque et des prêtres catholiques, que toutes leurs propriétés seraient contiguës, enfin que *tout serait français*. (1)

Le duc de Richelieu fut le premier à accepter ces propositions, et l'on n'ignore point les services qu'il sut rendre à la Russie, en échange de son hospitalité. Le comte de Maisons le suivit en Crimée, ce pays récemment soumis au

(1) Voir le *Journal* d'Olivier d'Argens, publié dans la *Correspondance secrète* de Charrette, etc., p. 565-566.

sceptre de Catherine II. Pour être moins brillante, la mission du comte de Maisons n'en laissa pas moins des traces importantes et qui durent encore. Nous avons dit ailleurs, et nous ne répéterons point ici, comment il parvint à fixer au sol et à civiliser des peuplades nomades et indisciplinées. On peut du reste en trouver le détail dans les écrivains qui ont fait connaître ce pays, dont la transformation date de cette époque et qui, depuis lors, n'a point cessé de progresser. Le prince Anatole Demidoff, et M. de Gouroff, ancien recteur de l'Académie de Saint-Pétersbourg, pour ne citer que les plus connus, ont, tour-à-tour, rendu le plus brillant hommage à la mémoire d'un Français, dont le nom est encore béni chez les Tatars-Nogaïs qu'il a civilisés.

Avant de se livrer à cette mission, le comte de Maisons avait commandé, en 1802, le haras impérial d'Alexandrof, et quelques années plus tard, le haras de Bélorodki.

Dans ces diverses fonctions, et dans de fréquentes excursions à travers une contrée dépourvue de tous moyens de communication, entrecoupée de montagnes et de véritables torrents, l'intrépide Français avait brisé son corps, épuisé ses forces et contracté des infirmités qui ruinèrent, avant l'âge, une constitution vigoureusement trempée. Aussi fut-il contraint de prendre de bonne heure une retraite et un repos, chèrement achetés. Il avait acquis, en 1820, une propriété foncière, située dans le gouvernement de Tauride, district de Simphéropol, sur les bords de l'Alma. Il alla, l'année suivante, habiter cette propriété, nommée Hadjibiké ou Gadjibiké. C'est là qu'il mourut 16 ans après, le 25 mai 1837, âgé de 76 ans. Il était chevalier de l'ordre royal du Lis, de l'ordre impérial de Saint-Wladimir, commandant des Tatars-Nogaïs, et conseiller d'Etat auprès de la cour de Russie; mais il avait toujours précieusement conservé sa qualité de Français.

Le comte Jacques de Maisons laissait un fils unique de son mariage avec Madame Afanasiewna Parchikow. A l'exemple de son père, le comte Alexandre de Maisons

s'appliqua à faire profiter son pays d'adoption des progrès agricoles et industriels que plusieurs séjours en France l'avaient mis à même d'étudier. D'importantes améliorations avaient métamorphosé son domaine d'Hadjibiké, lorsqu'une mort soudaine vint le surprendre à Simphéropol, le 12 juin 1874.

Nous en aurions fini avec la Crimée, si nous n'avions à raconter les péripéties par lesquelles il nous a fallu passer pour recueillir la succession du comte de Maisons. Informé de son décès, non par voie diplomatique, mais par le comte de Montgenet, ami particulier et voisin du défunt, celui qui écrit ces lignes fit au ministère des affaires étrangères de longues et infructueuses démarches pour se faire délivrer, ainsi qu'à ses cohéritiers, la succession ouverte, conformément à la convention internationale, conclue entre la France et la Russie le 20 mars 1874. Fatigué de l'inutilité de ces efforts, et voyant les difficultés surgir de jour en jour, celui que ses cohéritiers avaient chargé de leurs intérêts, ne craignit point de s'adresser directement à l'empereur de Russie. La réponse ne se fit point attendre. Quelques semaines seulement après l'envoi de la supplique à Sa Majesté Impériale, notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg, le général Le Flô, annonçait aux héritiers le succès de leur démarche. L'empereur ordonnait la main-levée de toutes oppositions, et prescrivait la remise de la succession au consul d'Odessa.

Un sentiment de profonde gratitude, bien plus qu'un mouvement de vanité mesquine, nous a porté à consigner ici le souvenir de cet acte d'équité tout-à-fait royal.

Nous voici bien loin de Ménilglaise. Revenons y avec celui qui en hérita, à la mort de l'acquéreur, et qui n'est autre que le jeune frère du comte Jacques de Maisons.

Né en 1773, le chevalier Jacques-Clair Le Frère de Maisons, ancien député, ancien président du Comice agricole d'Argentan, chevalier de Saint-Louis, agronôme éminent, ne fut point inférieur en mérite à son frère aîné. A deux reprises différentes, nous avons retracé les princi-

pales phases de son existence si remplie; nous nous contenterons donc d'y renvoyer le lecteur. (1)

M. de Maisons est mort le 7 décembre 1859, dans sa 87e année, sans laisser de postérité. Conformément à ses derniers désirs, sa dépouille mortelle repose auprès de la vieille église de Ménilglaise, où de pieuses mains lui ont élevé un monument, digne de sa mémoire. Il a légué le domaine de Ménilglaise à son arrière-petit-neveu, M. Alexandre Guyon des Diguères, fils de celui qui écrit ces lignes. Il ne saurait entrer dans notre dessein de consacrer ici une notice étendue à la famille de Guyon, dont nous avons longuement parlé dans notre *Histoire de Sévigni.* Nous nous bornerons à rappeler que cette famille, venue de Bourgogne en Normandie, dans les dernières années du quatorzième siècle, a contracté des alliances avec les familles de Vieuxpont, de Sainte-Marie, de Nocey, de Nollent, du Barquet, Malet de Graville, de Heudey de Pommainville, de Mannoury, du Fay, de Chasot, de Falendres, de Brossard, du Four, de Robillard, de Colomby, etc., etc. Elle a fourni un chevalier de Malthe sous Louis XIV, plusieurs officiers des armées du roi, et de nombreux chevaliers de Saint-Louis. Elle figure dans les *recherches de la noblesse* au rang des anciens nobles.

M. Alexandre des Diguères a épousé, le 12 février 1879, Mademoiselle Marie de Trémault, issue comme lui, au troisième degré, d'une sœur de M. de Maisons. (2) La famille de Trémault, originaire d'Italie, s'est fixée en Vendômois vers les premières années du seizième siècle. Depuis cette époque, jusqu'à nos jours, elle a pris des alliances dans les maisons les plus distinguées, au nombre desquelles nous citerons les d'Argouges, de Bailleul, de Gontaut, de Ros-

(1) Voir, outre notre *Histoire de Sévigni,* une notice nécrologique insérée dans l'*Annuaire de l'Association normande* pour 1861.

(2) M. Alexandre des Diguères est arrière-petit-fils de Madame de Grandpray, née Le Frère de Maisons, et Mademoiselle de Trémault descend, au même degré, de Madame du Breuil de Saint-Hilaire, sœur de Madame de Grandpray et du chevalier de Maisons.

taing, de Cambis, de Fontenay, etc., etc. Madame des Diguères est la seconde fille du baron Just de Trémault et de la baronne, née Sarraude de La Charpenterie.

Le vieux manoir de Ménilglaise est toujours debout. A l'exception d'une tourelle, d'un effet assez pittoresque, rien dans sa structure ni dans son développement ne semble révéler l'importance des générations qui l'ont successivement habité. Le château moderne, récemment construit par le nouveau propriétaire, à quelques centaines de mètres plus loin, mais toujours sur le bord de la falaise, sans affecter des proportions grandioses, répond beaucoup mieux à l'étendue du domaine et à la beauté exceptionnelle du site.

La paroisse de Ménilglaise est aujourd'hui réunie à celle de Batilly, aussi bien que Bernay et Treize-Saints. Une belle église moderne, dûe principalement à la générosité de Madame de Maisons, a été, dans ces derniers temps, érigée sur un point plus central des quatre communes appelées à la fréquenter.

La chapelle Saint-Roch, malgré son dénûment, attire toujours de nombreux pèlerins. Aux fêtes de Saint-Jean et de Saint-Pierre, c'est par centaines qu'il faut les compter. Certains abus, qui s'étaient jadis glissés à la faveur de cette affluence, ont nécessité l'intervention de l'autorité diocésaine, dont les sages prescriptions n'ont point tardé à ramener l'ordre et la régularité.

Nous ne quitterons point l'ancienne paroisse de Ménilglaise sans donner un souvenir au digne prêtre qui a clos, en 1792, la liste de ses curés.

Ils étaient trois du même nom, Pierre-François de Saint-Martin, curé de Ménilglaise; Guillaume de Saint-Martin, curé de Rosnay, et Guillaume de Saint-Martin, vicaire de Marcé, ce dernier neveu des deux autres. Tous les trois étaient nés à La Courbe, dans le voisinage de Ménilglaise; tous les trois, ils devaient sceller de leur sang leur attachement à la Sainte-Eglise. (1)

(1) L'abbé Blin, auquel nous empruntons ces tristes détails, prétend que cette famille était noble et qu'elle portait : « d'azur, à deux che-

La première victime fut le vicaire de Marcé, odieusement massacré à Putanges par une population forcenée, au début de la révolution. Les deux autres, incarcérés aux Carmes, périrent bientôt dans cette affreuse boucherie, qui a voué à l'exécration le nom des *septembriseurs*. Celui qui nous occupe, le curé de Ménilglaise, homme d'intelligence et de bon conseil, était l'auteur de *remontrances*, adressées aux trois Etats, et animées d'un souffle libéral, qui eut dû lui faire trouver grâce auprès de ses bourreaux. Contentons-nous d'en citer quelques passages :

« Combien de gens riches qui se disent nobles, sans l'être, et qui, à l'ombre de leur prétendue noblesse, jouissent de privilèges...... La noblesse achetée par le gain dans un commerce, souvent peu honorable, est trop multipliée.... et bien plus insolente que la vraie noblesse, affable et honnête avec les petits...... Ces nobles, à force d'argent, usurpent souvent des titres de marquis, comtes et barons... ...... La rédaction (de lois uniformes) serait une difficulté; mais de célèbres jurisconsultes, des génies supérieurs, comme il s'en trouve quelquefois, même dans les petites villes de province, comme un M. de Préfeln à Argentan, en viendraient à bout. » (1)

vrons, accompagnés de trois pommes de pin d'or. » Cette assertion nous semble au moins douteuse. Nous trouvons en effet Gabrielle Souquet, veuve de Guillaume de Saint-Martin, *roturier*, réhabilitée de sa dérogeance, paroisse de La Courbe. D'un autre côté, trois Saint-Martin, anoblis en 1594, étaient de Vaux, de Fourches et d'Habloville.

(1) Le nom de Préfeln est assez connu parmi nous pour qu'il soit besoin de justifier l'assertion de l'auteur. Celui auquel il faisait allusion était Guillaume-François-Charles Goupil de Préfeln, successivement député aux Etats généraux, membre du conseil des Cinq-Cents, juge au tribunal de cassation, mort à Paris en 1801.

DUBERNES

Parmi les souvenirs historiques dont peut, à bon droit, s'enorgueillir la ville d'Argentan, nul ne lui est plus précieux que le séjour dans ses murs de l'impératrice Mathilde, qu'un historien contemporain n'hésite point à proclamer « la plus illustre des femmes de son temps. » Fille de Henri I[er], roi d'Angleterre, mariée en premières noces à l'empereur d'Allemagne, Henri V, elle épousa en secondes noces, en 1129, Geoffroy Plantagenet, comte d'Anjou, qui la rendit mère du roi d'Angleterre Henri II, auquel elle donna le jour au château d'Argentan, résidence qui lui devint de plus en plus chère, et qu'elle avait choisie en raison du douaire qu'elle en avait reçu de son père.

Si nous en devons croire Lautour-Montfort, l'impératrice avait occupé pendant quelque temps une maison sise en face de la rue des Vieilles-Halles, et qui subsista jusqu'en 1735. A cette époque, elle fut détruite par Denis Dubernes, écuyer, conseiller du roi, receveur des tailles du domaine d'Argentan, qui la remplaça par le bel hôtel, occupé aujourd'hui par la communauté des Dames de l'Education chrétienne, après avoir successivement appartenu à la famille Dubernes, au général baron de Goulet et au comte de Robillard de Breveaux.

M. Dubernes avait acquis son office de receveur des tailles du sieur Berland Damassu, par contrat du 30 septembre 1729, moyennant 51,625 livres, somme considérable pour le temps. Il l'exerça pendant 32 ans et le vendit au sieur Le Couturier, peu de temps avant sa mort, arrivée en 1761, à l'âge de

68 ans. Il avait épousé damoiselle Jeanne Lhoste de Livry, qui lui donna un fils, né en 1744, et nommé par Philippe Dubernes, receveur et contrôleur-général des domaines de Bourgogne. Une fille née du même mariage, en 1757, Marie-Thérèse Dubernes, fut mariée à Guillaume-François-Louis de Rioult, écuyer, et mourut à Argentan, en 1813, laissant une fil'e, Aimée-Jeanne de Rioult, née aux Champeaux en 1782, et qui, le 7 thermidor an XII, épousa Pierre-Guillaume-François Renoust des Orgeries, avocat, neveu de l'infortuné Barbot de Terceville.

Quant à la veuve de Denis Dubernes, elle avait épousé, en secondes noces, en 1767, Jacques-Félix de Teisserenc, du diocèse de Lodèves.

Nous trouvons dans les *Ephémérides normandes* quelques détails sur la famille Lhoste de Livry. On y lit, en effet, qu'en 1753 décéda Noël Lhoste, écuyer, seigneur et patron de Livry, de Caumont et du fief du plomb, à Saint-Germain-d'Ectot, à cause de la vicomté de Bayeux qu'il tenait, à droit successif, de Noël Lhoste, son aïeul.

On y mentionne aussi Michel Lhoste de Beaumont, écuyer, seigneur et patron de Livry et de Caumont, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, mort le 17 février 1766, mari de Jeanne-Marie-Adélaïde Blouët, (1) fille de François Blouët, écuyer, seigneur et patron de Cahagnoles, et d'Anne de Bourges, dont il eut : 1° Michel-Charles-Noël, né à Livry le 22 mai 1763 ; 2° Etienne-Alexandre Lhoste de Livry, né le 3 juin 1764 ; 3° et Jeanne-Aimée Lhoste de Livry, née le 28 août 1765. Se rattache encore à la même famille N..... Lhoste, sieur du Londel, mort en 1772, sans enfants d'Hélène de Touchet, dame de Moulineaux, décédée l'année suivante.

(1) Pierre Blouët de Camilly, près Caen, premier vice-amiral de France, mort en 1753, âgé de 87 ans, était sans doute de la même famille.

DUPONT

DE LA BARRE, D'OISY, ETC.

De 1610 à 1768, nons retrouvons assez fréquemment ce nom sur nos anciens registres.

Dès 1610, Pierre Dupont était premier assesseur en la vicomté d'Argentan.

Dans les premières années du dix-huitième siècle, Madeleine Dupont avait épousé Jean Hellouin, avocat, dont elle était veuve en 1732.

Vers la même époque, Charles Dupont avait pour femme Marie-Louise de Launey. Il en eut une fille, Marie-Louise Dupont, qui, le 25 janvier 1742, à Saint-Germain d'Argentan, épousa Charles-Jacques de Lonlay, écuyer, sieur de Sainte-Catherine.

Une autre Marie-Louise Dupont était, en 1750, veuve de Jacques Servain, greffier en chef de l'Election.

Le 19 avril 1768, Nicolas-Pierre Dupont, sieur de la Barre, garde de la porte du roi, épousait, à Saint-Germain d'Argentan, noble damoiselle Marie-Françoise Le Fessier du Fay ; il était veuf de Jeanne-Charlotte-Madeleine Hellouin de Cénival. Le mariage eut lieu en présence, notamment, de Jacques Dupont, écuyer, sieur d'Oisy, capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, oncle de l'époux.

ESNAULT
DES HAMEAUX, ETC.

Cette ancienne famille, que nous croyons éteinte, a figuré avec honneur dans notre ville, principalement au dix-septième siècle. Quoiqu'elle n'affichât point de prétentions à la noblesse, nous trouvons dans l'Armorial-général de d'Hozier, pour la généralité d'Alençon, les armoiries de Paul Esnault, greffier des rôles, qui portait : « d'argent, au levrier rampant de sable, accolé d'argent et bouclé d'or. »

Vers le milieu du seizième siècle, Philippe ou Philippine Esnault était femme de messire Jean Jehan, ou Jehanne. Un siècle plus tard, Philippe Esnault, sieur des Hameaux, avocat, « fort congnu en ceste ville par sa réputation de très-habile advocat, du depuis officier en ceste juridiction, » était, au rapport de Thomas Prouverre, trésorier de l'église Saint-Germain. Il avait pour frère « un très-digne et savant homme et très-sage et dévot pasteur, curé de la paroisse de Ners. Le soir de la Saint-André 1689, viron les 8 à 9 heures, le digne curé, lisant à la table de sa salle, fut tué d'un coup si violent dans la teste, de bâton ou de marteau, qu'il lui fist sauter un œil de la teste, et son petit valet, âgé de 12 à 15 ans, d'un coup de hache, qui lui fendit la teste du dessus jusques au bas. Les malfaiteurs ouvrirent plusieurs armoires, dont personne n'a pu rendre aucun compte ; ayant laissé sur la table une tasse d'argent et des cuillers, emmenèrent la cavalle et son chien qui la suivit, et mirent le feu dans la grange qui fut entièrement brûlée et toute la récolte. Deux jours après, la cavalle fut trouvée abandonnée avec le chien dans une

paroisse que l'on appelle Le Billot. Messieurs ses neveux ont fait des recherches et plusieurs quérimonies sans aucune congnoissance du fait. »

Grâce au naïf récit de Thomas Prouverre, nous sommes en quelque sorte initiés à la vie intime de l'humble curé de campagne, avec son petit valet, sa cavale, sa tasse d'argent et sa grange *dîmeresse.* Nous assistons en même temps à l'une de ces scènes lugubres si fréquentes à cette époque.

Les neveux du vénérable pasteur qui firent si vainement maintes recherches et *quérimonies*, nous sont également connus. L'un d'eux, Jacques Esnault, sieur des Hameaux, naquit à Argentan en 1657 et eut pour parrain l'infortuné curé, son oncle. Il fut avocat aux Parlements de Normandie et de Paris et mourut à Argentan en 1734, âgé de 75 ans.

Quant à son frère, nous savons seulement par Thomas Prouverre qu'il fut l'un des chevau-légers du roi, nouvelle preuve de la considération acquise par cette famille. Philippe Esnault, leur père, avait contracté deux mariages, l'un avec damoiselle Charlotte du Moulin, l'autre avec Renée Vallai ou Valet, qui épousa en secondes noces Henri Gentils de Saint-Romain, garde du corps du roi.

Deux de ses petits-fils nous sont encore connus. Le premier, Claude Esnault, sieur des Hameaux, fut conseiller du roi, lieutenant-particulier en la vicomté, et assesseur au bailli d'Argentan, où il mourut le 26 avril 1727. L'autre, Claude-Charles Esnault, sieur des Hameaux, fut chanoine, grand-chantre et vicaire-gérant en la cour ecclésiastique de Séez; il mourut à Argentan en 1741, âgé de 43 ans.

Une vingtaine d'années après, nous rencontrons le nom de Jean Esnault, chirurgien, qui avait pour femme damoiselle Michelle Le Frère. C'est la dernière trace que nous ayions pu retrouver de cette estimable famille. Signalons pourtant encore, sans savoir comment il s'y rattache, l'abbé Esnault, auteur d'une *Dissertation sur l'histoire ecclésiastique et civile du diocèse de Séez.*

EUDES
DE MÉZERAY, D'HOUAY, ETC.

Nous avons hésité à parler de cette famille, et pourtant sa réputation a franchi les limites de notre contrée ; mais plus d'une plume habile a été attirée par cette renommée, qui peut se passer de notre faible concours.

Le dernier venu de tous, M. Gustave Le Vavasseur, a consacré aux trois frères Eudes une notice qui n'a pas peu contribué à faire connaître, parmi nous, celui d'entr'eux qui se rattache plus particulièrement à notre ville. Nous voulons parler de Charles Eudes d'Houay, le courageux échevin d'Argentan, dont le dévouement comme chirurgien, pendant la peste de 1638, égala celui des Prouverre et des Moulin. A notre avis, sa belle conduite au milieu des pestiférés laisse bien loin la réponse hardie, mais un peu théâtrale, qu'il aurait faite au gouverneur d'Argentan, le maréchal de Grancey, et qui lui a valu, parmi nous, une bonne partie de sa célébrité. (1) L'historien Mézeray étant mort sans alliance, ni plus ni moins que son frère, le P. Jean Eudes, fondateur de la congrégation des Eudistes, c'est la postérité de Charles d'Houay qui, seule, pouvait attirer les recherches du biographe. Aussi M. Le Vavasseur en a-t-il dressé un tableau généalogique fort détaillé, mais non exempt de quelques

(1) En tous cas, l'offense, s'il y en eut jamais, fut bien vite oubliée des Grancey, car Louis de Mézeray, fils aîné du chirurgien, fut fait par le comte de Grancey, gouverneur d'Argentan après le maréchal, major de la milice bourgeoise, tandis que la marquise de Grancey était marraine de l'un de ses enfants.

erreurs. Notre tâche se réduira donc à rectifier ces erreurs, comme à réparer des omissions inévitables.

Et d'abord, ni M. Le Vavasseur, ni les autres biographes, ne parlent de Jean Eudes, qui, dans les premières années du dix-septième siècle, demeurait à Argentan sur la paroisse de Saint-Germain, où il présenta au baptême, le 17 avril 1613, un fils, né de lui et de sa femme, Dominie Le Mière, auquel fut donné le prénom de Pierre. Ne peut-on regarder ce Jean Eudes comme un frère d'Isaac, le père du grand historien. Jean Eudes eût alors survécu à la peste de 1585, et continué d'habiter Argentan, berceau de sa famille. Dans cette hypothèse, assez vraisemblable, le fondateur des Eudistes aurait reçu son nom de Jean de cet oncle paternel.

Mais revenons à notre brave échevin, Charles Eudes d'Houay. Après avoir servi dans les armées, en qualité de chirurgien, il vint se fixer à Argentan, où, en reconnaissance de sa courageuse conduite pendant la peste de 1648, les habitants l'exemptèrent à perpétuité des impôts et du logement des troupes. Il ne tarda point à s'y allier honorablement, en épousant Sapience Boirel, sœur du célèbre Antoine Boirel, dont le *Traité des maladies de la tête* est parvenu jusqu'à nous. Cette alliance, qui a échappé à tous ses biographes, dut avoir lieu vers 1646 ou 1647, car l'aîné de ses deux fils fut baptisé à Saint-Germain le 4 avril 1648. Cet enfant fut Louis Eudes de Mézeray, conseiller du roi. enquesteur et commissaire-examinateur aux siéges d'Argentan et Exmes, et premier échevin de la ville.

Louis de Mézeray contracta trois alliances, la première, vers 1674, avec Françoise d'Avoust ; la seconde, vers 1684, avec Anne-Madeleine Le Prévost ; la troisième, le 23 novembre 1688, avec Barbe-Elisabeth de Gautier, fille de feu Louis, sieur de Saint-Victor, et d'Elisabeth de Bernières. Du premier mariage sortirent : 1° Antoine Eudes, baptisé dans l'église Saint-Martin le 18 mars 1675 ; 2° le 19 février 1680, Charles Eudes, prêtre comme son frère Antoine, d'après M. Le Vavasseur ; 3° le 10 mai 1677, une fille, Charlotte-Jeanne, mariée en 1700 à Philippe-Joseph de Billard,

écuyer, sieur de la Motte ; 4° d'après M. Le Vavasseur, Anne-Charlotte, mariée à N..... Boulay de Chândeville. Du second mariage naquit, le 17 juillet 1685, François-Aimé Eudes, qui eut pour marraine la marquise de Grancey, depuis maréchale de Montrevel. Enfin, le troisième mariage produisit Catherine-Marguerite Eudes, morte à Argentan le 19 septembre 1739, âgée de 45 ans, après avoir épousé Antoine Berland, sieur du Boishue.

Louis de Mézeray avait un frère, né comme lui de Charles d'Houay et de Sapience Boirel. Ce frère nommé Jean, comme son oncle, le fondateur des Eudistes, épousa, vers 1685, Geneviève Droullin de Tanques, dont il eut une fille, baptisée sous le nom d'Anne, à Saint-Germain d'Argentan, le 5 septembre 1786. Nous ignorons ce que devint cette fille, dont la notice ne parle pas, affirmant à tort que Jean Eudes mourut sans postérité.

Le lecteur qui voudrait connaître de plus amples détails sur la postérité des Eudes, les trouvera dans le tableau généalogique annexé à la notice de M. Gustave Le Vavasseur.

FAUCILLON

DE VILLERS, DE VAUBREUIL, ETC.

Fort ancienne à Argentan, puisque nous la trouvons dès 1577, cette famille y joua un certain rôle, et y contracta de bonnes alliances. Quoiqu'elles ne figure pas dans les *Recherches de la noblesse*, nous croyons qu'elle fut anoblie en 1698, en la personne d'un Faucillon de Vaubreuil.

Nous voyons, en 1583, honnête homme Pierre Faucillon, bailli de Marsay; en 1590, Pierre Faucillon, avocat, et Michel Faucillon, avocat en cour. Quelques années plus tard, Isabeau Faucillon était femme de noble homme Laurent Thirmois. En 1619, Jeanne Faucillon était veuve du sieur Thirmois des Hautes-Noës, lieutenant des Eaux-et-Forêts d'Argentan, et Charles Faucillon receveur des Domaines d'Argentan. En 1645, Marguerite Faucillon avait pour mari Louis Moutier, avocat. La même année, Luc Faucillon de la Frette était marié à Madeleine Moulin ; un fils nommé Louis naquit de ce mariage, le 5 juillet 1667. Dans l'acte de baptême, Luc Faucillon est qualifié de noble.

Pierre Faucillon, sieur de Marsay, conseiller du roi, épousait le 30 juin 1633, Elisabeth de Bodinet. Leur fille, Elisabeth de Faucillon épousa, dans l'église Saint-Germain, le 13 janvier 1676, Antoine du Mesnil, sieur de Montmesnil, maître des Eaux-et-Forêts de la maîtrise d'Argentan.

Deux ans après, Charles Faucillon, sieur de la Frette, était époux de Marie de Lizores. A la date du 23 juillet 1695, nous voyons mourir à Argentan Charles Faucillon, sieur de Vaubreuil, ancien curé de Saint-Nicolas-de-Rouen. En 1707, un Faucillon de Sainte-Foix épousait demoiselle Lautour.

Le 6 février 1742, Louis-François de Faucillon, sieur de la Frette, épousa Charlotte-Marie-Françoise de Haussey. C'était le fils de Charles que nous venons de voir marié à Marie de Lizores.

Le 25 juin 1742, mourut à Argentan, âgé de 96 ans, Jacques de Faucillon, écuyer, sieur de Villers, conseiller et avocat-général du roi honoraire en la Chambre des Comptes de Normandie. M. de Villers avait pris sa retraite vers 1724, car nous le trouvons à cette époque propriétaire du fief de Bellegarde, en la paroisse de Sévigni. Il l'avait acquis de la famille du Four ; mais il ne tarda point à le céder à messire Pierre du Moulin, chevalier, seigneur de Sentilly, qui lui-même ne le conserva pas longtemps, l'ayant vendu, le 19 juin 1769, à Madame Marguerite Courtin, veuve de messire de Bernières d'Infréville.

DU FAY

DE LA SAUVAGÈRE, DE LA PAUMERIE, ETC.

Il ne peut s'agir ici que de quelques notes complémentaires sur cette famille, à laquelle nous avons consacré une notice dans notre *Histoire de Sévigni.*

Depuis quelle époque la seigneurie de la Sauvagère, qu'ils possédèrent jusqu'à la révolution, appartenait-elle aux du Fay ? C'est ce que nous ignorions alors, et ce que nous sommes maintenant en mesure de préciser. Cette seigneurie appartenait, dès 1447, à la famille de Vanembras, aussi bien que celle de La Coulonche, située dans le voisinage, et le marquisat de Ségrie. Jacques du Fay ayant épousé, en 1600, Yolande de Vanembras, son fils, Philippe du Fay, écuyer, sieur des Noës, devint seigneur de La Sauvagère, du chef de sa mère. C'est alors qu'il fit construire cette chapelle seigneuriale, attenante à l'église, où se voient encore gravées dans le granit les armes de la famille, et qui devait lui servir de sépulture, comme à plusieurs de ses descendants.

Une communication, due à l'obligeance de M. Ruault du Plessis, conseiller à la Cour d'appel de Caen, nous permet de compléter la liste des enfants issus du mariage de Philippe du Fay avec Madeleine Couppel de la Goulande ; il faut ajouter aux quatre que nous avons fait connaître : 1° Philippe du Fay, sans doute mort jeune ; 2° Hélène du Fay, mariée, en juillet 1661, à François Ruault du Plessis-Vaydière, garde du corps du roi, quatrième aïeul du conseiller.

En parlant d'Antoine-Adolphe du Fay, le représentant actuel de la branche de la Paumerie, nous avons dit qu'il

avait épousé, le 19 juillet 1836, au château de Carrouges, Mademoiselle Ambroisine-Madeleine-Bibienne Le Veneur, fille du comte Le Veneur, et de Mademoiselle de Jupilles. Madame du Fay, ayant hérité du domaine de Jupilles, érigé en vicomté en 1653, en a relevé le titre, que porte aujourd'hui son mari. (1)

FORTIN
DE LA HOGUETTE.

Le nom de cette famille figure rarement dans nos archives, (2) mais comme plusieurs de ses membres ont acquis une certaine célébrité, comme d'ailleurs la paroisse dont elle prit le nom se trouve à quelques lieues seulement d'Argentan, nous croyons devoir lui consacrer une courte mention. Parmi les habitants de Falaise, dont le dévouement au Béarnais favorisèrent son entrée dans cette ville, se faisait remarquer en première ligne Pierre Fortin, président en l'Election. C'est en reconnaissance des services rendus, à cette époque, à la cause royale que furent délivrées à Pierre Fortin des lettres de noblesse, datées de Saint-Denis, au mois de juillet 1593.

Pierre Fortin avait un fils du même prénom que lui, né en 1582, dont l'éducation fut l'objet de toute sa sollicitude, et

(1) La vicomtesse du Fay, décédée à Verneuil, le 2 octobre 1872, a été inhumée dans le cimetière de Sévigni, où le vicomte de Fay lui a fait élever un monument qui porte l'empreinte de ses regrets, comme de son bon goût.

(2) Nous y trouvons, dans les premières années du dix-huitième siècle, Catherine Fortin, femme de Jean-Pierre de Fribois, seigneur de Bernay et Batilly.

auquel il s'efforça d'inculquer, dès sa plus tendre enfance, les sentiments de piété et d'attachement au roi qui l'avaient toujours animé. Ce fils fut Pierre Fortin, écuyer, sieur de la Hoguette, homme d'une vertu éprouvée et d'un mérite réel. Son début dans la carrière des armes pendant les guerres de Hollande, où il servit comme volontaire, le fit assez remarquer pour qu'on lui confiât, en 1636, le commandement de la place de Blaye. Il s'y comporta avec courage et fidélité, malgré les perfides propositions de Gaston d'Orléans, qui convoitait cette importante position. Nommé, peu de temps après, lieutenant-colonel du régiment de Saint-Luc, il se vit forcé, par l'affaiblissement de sa santé, de renoncer à la carrière qui s'ouvrait pour lui sous de si heureux auspices. C'est alors seulement que, dans un âge avancé, il songea au mariage. L'alliance qu'il contracta prouve l'estime qu'il avait su se concilier et qu'il ne devait pas moins à sa piété qu'à sa valeur personnelle. Le célèbre archevêque de Paris, Hardouin de Peréfixe, lui fit épouser sa sœur, qui lui donna trois fils et deux filles. Formé lui-même à l'école paternelle, il voulut, malgré son grand âge, se faire le précepteur de ses enfants, et le plus brillant succès fut la récompense de son dévouement.

Sa tendresse pour ses fils lui inspira le plan d'un ouvrage dont les éditions se multiplièrent en France et en Hollande. Sous le titre modeste de *Testament* ou *Conseils d'un père à ses enfants*, c'est un excellent cours de morale pratique où l'auteur traite successivement des devoirs de l'homme envers Dieu, envers soi-même et envers ses semblables.

L'aîné de ses fils, Charles Fortin, marquis de la Hoguette, suivit, comme son père, la carrière des armes, où il fit un chemin rapide. Quand il fut tué, à la bataille de la Marsaille, le 4 octobre 1693, il était lieutenant-général, et *bon*, nous assure Saint-Simon, si avare d'éloges. Il était en outre capitaine-lieutenant de la première compagnie de mousquetaires.

Le marquis de la Hoguette avait épousé Marie Bonneau de Rubelles qui lui apporta une fortune considérable. « Cette femme, dit Saint-Simon, était fort riche, avare, dévote pha-

risaïque, toute merveilleuse, du plus prude maintien, et qui sentait la profession de ce métier, de fort loin avec de l'esprit et de la vertu, si elle eût bien voulu n'imposer pas tant au monde. Elle était très-peu de chose, et toutefois merveilleusement glorieuse. » Sous ce portrait, un peu défiguré par la verve satyrique du célèbre écrivain, on ne peut méconnaître une femme d'un vrai mérite. La fille unique du marquis de la Hoguette, Marie-Marguerite Fortin, épousa, le 8 janvier 1705, Louis-Armand de Brichanteau, marquis de Nangis, chevalier d'honneur de la reine, directeur-général de l'infanterie française, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, maréchal de France en 1741, et mort l'année suivante, à l'âge de 60 ans.

Le second fils de Pierre Fortin et de Mademoiselle de Peréfixe, Hardouin de la Hoguette, ne fit pas moins d'honneur à sa famille. Il devait sans doute son prénom de Hardouin à l'archevêque de Paris, son oncle et probablement son parrain. On peut également induire de cette proche parenté que les conseils et la direction du célèbre prélat ne pesèrent point d'un faible poids dans le choix qu'il fit, tout jeune encore, de l'état ecclésiastique, où il allait conquérir une éminente situation. Successivement pourvu des évêchés de Saint-Brieux et de Poitiers, il fut désigné, en 1685, pour l'archevêché de Sens. Louis XIV, qui appréciait son mérite à une haute valeur, voulut lui conférer la suprême distinction de l'ordre du Saint-Esprit, cette arche sainte de la haute aristocratie; mais l'humble prélat déclina cet honneur, alléguant pour principal motif le peu d'éclat de sa naissance. Saint-Simon ne tarit pas d'éloges en rapportant ce trait d'humilité, qui donnait si bien raison à ses orgueilleuses aspirations. La mort de Bossuet fut pour le monarque une nouvelle occasion de prouver à l'archevêque de Sens toute l'estime que lui inspiraient sa piété et son mérite. Cette fois il lui fallut, malgré ses résistances, accepter la place de conseiller d'Etat laissée vacante par l'évêque de Meaux. Quand il mourut en 1715, âgé de 72 ans, il emporta les regrets de son clergé et des pauvres, dont il avait été le père.

Nous serions porté à voir le troisième fils de Pierre Fortin en la personne de N..... Fortin, sieur de Prez, qui, le 11 février 1659, épousa damoiselle Ysabeau de Brossard, en présence des marquis de Crèvecœur et de Rabodanges. Le père de la mariée, Constantin de Brossard, qui nous a transmis ce renseignement, dans son curieux manuscrit, conservé par son descendant aux Isles-Bardel, entre à ce sujet dans des détails aussi intéressants que naïfs. Les frères de M. de Prez lui abandonnaient, en faveur de ce mariage, leurs droits dans les terres du Hameau-Fleury et de la Houssaye, situées ès paroisses de Neuvy et de la Hoguette. Quant à M. de Brossard, indépendamment des 7,000 livres de *légitime* qu'il assurait à sa fille, il nous fait, avec une sorte de complaisance dont nous lui savons gré, l'énumération des objets composant son trousseau, qu'il vient acheter à la foire franche de Caen. Rien ne manque, pas même les prix, détail curieux à connaître, dans cette description, digne de la plume d'une femme à la mode. Nous nous garderons d'en priver nos lecteurs.

La robe de moire noire habillée exige huit aulnes, à huit livres l'aulne.

Cette robe doit être brodée, avec dix aulnes de dentelle de soie noire, à trente-trois sous l'aulne.

Il faut six aulnes de satin, couleur cerise incarnate, à huit francs l'aulne, comme la moire.

Une aulne deux tiers de satin blanc à fleurs, pour la camisole, revient à cinq livres quinze sols.

Dix aulnes de dentelle, pour le dessus de la jupe, avec le pied, coûtent trente-cinq livres.

Une aulne et demie de taffetas cerise, pour doubler la jupe, revient à quatre livres.

Ajoutez à cela, une aulne et demie de taffetas noir pour doubler la robe, les rubans pour la border, la soie *futaine*, destinée à la doublure, la toile de coton pour les dessous, et vous aurez la nomenclature complète du costume de la mariée, composé des étoffes *les plus belles et les plus à la mode*. On excuse facilement la prodigalité du père, quand

on sait que la dépense totale n'excède point deux cents livres, *y compris la façon.*

De nos jours ce dernier article n'absorberait-il pas, à lui seul, beaucoup plus que la somme alors déboursée pour le tout.

DU FOUR

DE CUY, DE BELLEGARDE, DE LA THUILLERIE, ETC.

Ce nom revient si fréquemment dans nos Annales que nous croyons devoir compléter ici ce que nous en avons dit ailleurs. Nous ne remonterons pas au-delà de François du Four, lieutenant-général en la vicomté d'Argentan et Exmes, en 1584. Nous avons relevé la naissance de huit enfants, cinq fils et trois filles, nés de son mariage avec Marie Gautier de Chiffreville, qu'il avait épousée le 19 novembre 1589.

L'aînée des filles, Marie du Four, née le 15 septembre 1591, fut mariée, vers 1609, à noble Théodore de Bodinet, secrétaire de la chambre du roi, grenetier d'Argentan. La seconde, Marguerite du Four, épousa, le dernier février 1631, Claude Le Chevalier, écuyer, sieur de Sainte-Marie, et mourut le 27 novembre 1692, âgée de 85 ans. Le second des fils, François du Four, né le 28 juillet 1605, mourut à Argentan, le 19 octobre 1688, âgé de 80 ans. Il est dit « sieur de la Thuillerie » dans son acte de décès. C'est probablement le chef de la branche de la Thuillerie.

Quant à l'aîné des fils de François du Four et de Marie Gautier, ce fut Jacques du Four, né le 20 novembre 1592,

et mort à Argentan le 15 février 1684, âgé de 92 ans. Jacques du Four succéda à son père dans sa charge de lieutenant-général en la vicomté, et contribua beaucoup à l'élévation de sa famille. Ayant acquis, en 1622, la baronnie de Cuy, située dans le voisinage d'Argentan, il en prit désormais le titre, que conservèrent ses descendants. Il avait épousé, le 17 juin 1619, Geneviève d'Heuzard, (1) qui lui donna neuf enfants. C'est du moins le nombre des naissances que nous avons relevées sur les anciens registres de l'état civil. Cinq de ces enfants nous occuperont seuls.

Marie du Four, l'aînée, fut baptisée le 19 mai 1620, en l'église de Saint-Germain d'Argentan. Elle eut pour marraine « la royne, mère du roy (Louis XIII), représentée par haute et puissante dame Madeleine Clausse, dame de Fleury, baronne de Rasne, choisie par Sa Majesté pour la représenter en cette action, suivant le commandement qu'elle en avait rendu, par lettres qu'il avait plu à sa dite Majesté escrire d'Angers, le dix-neuvième jour du dit moys de may, lesquelles, ajoute le curé, la dite dame m'a représentées. A ce présent, et aussy choisy par la dite royne pour lui servir de compère en cette action, haut et puissant seigneur messire Jacques de Harcourt, chevalier de l'ordre du roy, conseiller en ses conseils d'Etat, marquis de Beuvron, et comte de... »

Marie du Four épousa, par contrat du 16 novembre 1638, Charles Malet, seigneur et patron de Breveaux, de l'illustre maison de Gràville, et fut mère de Geneviève Malet, mariée, le 15 septembre 1666, à Jacques de Robillard, de Saint-Ouen-le-Brisoult.

Le second des neuf enfants du baron de Cuy, et de Geneviève d'Heuzard, fut François du Four qui suit.

Le troisième, Jacques du Four, fut chef de la branche de Bellegarde, rapportée ci-après.

Le quatrième, fut Charlotte du Four, née le 12 février 1626, mariée, le 25 juin 1645, à messire François de Bardou, chevalier, seigneur de Tournay et de Fel. Nous avons

(1) Morte à Argentan le 17 avril 1708, âgée de 85 ans.

raconté ailleurs la déplorable rixe survenue, à Tournay, entre ses enfants. Nous avons également rappelé le dévouement de sa fille, Marie de Bardou, qui se consacra si généreusement au soulagement des pauvres, lors de la fondation de l'hôpital général, en 1684.

Le cinquième, Claude du Four, sieur du Saussay, fut baptisé le 27 février 1639, et mourut à Argentan le 15 août 1718, âgé de 80 ans. M. du Saussay eut trois fils, entourés comme lui de la considération publique. Au mois de mars 1692, le maréchal de Bellefonds, chargé de surveiller les incursions de la flotte Anglaise sur les côtes de Bretagne et de Normandie, séjourna quelque temps à Argentan chez M. de Belzais, curé de la ville. Il y eut pour commençaux les trois frères du Saussay, dont il goûtait tout particulièrement l'entretien et la compagnie. C'est un précieux témoignage en faveur de leurs sentiments religieux, car pendant son séjour dans notre ville, le maréchal fut un sujet d'édification pour les habitants.

Revenons maintenant au fils aîné du baron de Cuy et de Geneviève d'Heuzard.

François du Four, baron de Cuy, après son père, fut baptisé à Argentan, le 11 septembre 1621, et mourut le 20 juin 1699, âgé de 78 ans. Son alliance devait encore relever cette famille, dont la fortune allait toujours grandissant. Le 17 janvier 1664, il épousait haute et puissante dame Marie-Madeleine de Montgommery, fille du comte Gabriel III de Montgommery, et d'Aimée de Chastenay de Lanty. (1)

Quoique bien déchus de leur origine quasi-royale, les Montgommery occupaient encore une position des plus considérables de la Province. Ils possédaient toujours, avec l'antique comté de Montgommery, les baronnies d'Escots, Vignats, Saint-Sylvain, La Crevière, Verneillet, Le-Mesle-sur-Sarthe, Saint-Georges-en-Auge, Beaumont, etc.

(1) Une sœur de la baronne de Cuy, Angélique de Montgommery, avait épousé, le 19 décembre 1645, Pierre Lambert, chevalier, seigneur de Saint-Mars, d'une famille sur laquelle nous donnons plus loin quelques renseignements.

La haute situation qu'occupait le baron de Cuy, parmi la noblesse de la contrée, le fit nommer lieutenant des Maréchaux de France, pour juger les différents entre les gentilshommes du bailliage.

Sept enfants naquirent du mariage de François du Four et de Marie-Madeleine de Montgommery ; ce furent :

1° Jacques du Four, baptisé le 17 août 1653, nommé par le baron de Cuy, son aïeul, et Louise de Héricy, femme de Louis du Four, sieur de Vieux. Entré dans la compagnie de Jésus, il mourut à Argentan le 14 septembre 1708, âgé de 50 ans.

2° François du Four dont nous ignorons la destinée.

3° François-Gabriel du Four qui suit.

4° Charlotte du Four, baptisée le 14 mai 1659, nommée par sa tante, Madame de Bardou, et son oncle, Charles Malet, seigneur de Breveaux, morte à Argentan le 20 février 1684 ;

5° Louis du Four, baptisé le 20 mai 1660, nommé par Madame de Piffaut et François de Droullin ;

6° Marie-Madeleine du Four, baptisée, à l'âge de 8 ans, le 31 août 1660, nommée par noble dame Marie de Grisson, comtesse de Montgommery. Le 28 juin 1674, elle épousa, en l'église Saint-Germain, messire Odet Gouhier, chevalier, seigneur de Fontenay, et mourut veuve à Argentan, le 15 août 1720.

7° Henry du Four, né le 8 juillet 1657, baptisé le 29 mars 1661, nommé par Henry d'Argouges, marquis de Rasnes.

Continuons maintenant notre filiation.

François-Gabriel du Four devenu l'aîné de la famille, par l'entrée en religion de son frère Jacques, et par la mort de son frère François, fut baptisé le 23 février 1658. Sa marraine fut Laure-Françoise Gouhier, femme de Jean de Droullin, sieur de Saint-Christophe, et son parrain Charles d'Aumont, sieur de La Bourdonnière. A la mort de son père, en 1699, il devint baron de Cuy. Entré jeune dans la marine royale, il se retira avec le grade de lieutenant de vaisseau et le brevet de chevalier de Saint-Louis. Sa nomination dans l'ordre, qui datait de 1715, était due aux services signalés

qu'il avait rendus pendant la guerre de succession, où le rôle de la marine Française fut si glorieux, et notamment à la bataille de Malaga.

Le 9 mai 1715, le baron de Cuy épousait, dans l'église de Pommainville, noble damoiselle Louise-Elisabeth de Heudey, fille aînée de messire Etienne de Heudey, chevalier, seigneur de Pommainville, et de Charlotte du Four de Bellegarde. Nous avons consacré une notice assez étendue à la famille de Heudey, dans notre *Histoire de Sévigni*, nous n'y reviendrons pas ici. (1)

Du mariage de François-Gabriel du Four avec Mademoiselle de Pommainville naquirent deux enfants, un fils et une fille. Celle-ci, Marie-Madeleine-Elisabeth du Four, baptisée le 13 décembre 1718, mourut à Argentan le 30 mai 1725, à l'âge de six ans.

Son frère, Nicolas-François-Gabriel du Four, né le 4 août 1717, hérita au berceau de la baronnie de Cuy, son père étant mort le 28 septembre 1718, à l'âge de 55 ans. Le 27 mars 1741, il contracta, à Argentan, une alliance avec Suzanne-Françoise-Henriette-Louise de Caulaincourt, fille de Louis-Henri, comte de Caulaincourt, et de Suzanne-Françoise-Geneviève de Bailleul.

Une fille unique, née de ce mariage, le 4 novembre 1744, fut baptisée, trois jours après, dans l'église Saint-Germain, sous les noms de Marguerite-Etienne-Françoise-Louise, ayant pour parrain le marquis de Pommainville, son grand-oncle, et pour marraine la comtesse de Caulaincourt, Marguerite Hourlier, son aïeule maternelle. Le 12 octobre 1765, Mademoiselle du Four épousa messire Nicolas-Charles-Camille d'Orglandes, seigneur comte de Briouze, etc., père du comte d'Orglandes, ancien pair de France, ancien gentilhomme ordinaire du roi Charles X, mort à Paris le 14 avril 1857, dans sa 91ᵉ année.

(1) Nous nous contenterons de rappeler qu'indépendamment de son frère, le marquis de Pommainville, marié à Armande de Vassé d'Ecquevilly, la baronne de Cuy avait une sœur, qui, le 16 janvier 1721, épousa René Guyon, écuyer, sieur des Diguères, et devint ainsi notre bisaïeule.

Il nous faut maintenant faire connaître les du Four de Bellegarde, dont les alliances ne furent guère moins élevées. L'auteur de cette branche fut, ainsi que nous l'avons dit, Jacques du Four, deuxième du nom, seigneur de Bellegarde, du chef de sa mère, Geneviève d'Heuzard. Jacques du Four eut, après son père, la charge de lieutenant-général civil et criminel en la vicomté d'Argentan, dont il exerça les fonctions de 1659 à 1692. Il épousa noble damoiselle Renée de Piffaut, d'une ancienne famille de l'Election d'Alençon. Il en eut, indépendamment de Charlotte du Four, mariée, le 16 juillet 1686, à messire Etienne de Heudey, seigneur de Pommainville, un troisième Jacques du Four, seigneur de Bellegarde et de Moulins, qui lui succéda dans la charge de lieutenant-général civil et criminel. Ce dernier Jacques du Four s'allia, vers 1693, à Catherine de Clinchamps, fille de François de Clinchamps, marquis de Bellegarde, commandeur de Saint-Louis, brigadier-général des armées du roi, et de Marie de Lombellon des Essarts. Plusieurs enfants naquirent de ce mariage. Un fils, nommé François-Jacques, mourut sans doute sans alliance et sans postérité. L'une de ses filles, Marie-Madeleine-Claude-Elisabeth du Four, fut mariée, le 3 mars 1721, à François-Christophe de Thirmois, sieur de Prétot, baron de Grandmesnil, seigneur des Moutiers, Norrey, etc., lieutenant des Maréchaux de France. Françoise de Thirmois, issue de ce dernier mariage, épousa, le 29 novembre 1767, Charles du Bois, comte de Belhôtel, auquel elle apporta les seigneuries de Bellegarde et de Moulins. Le comte de Belhôtel mourut le 22 février 1783, et fut inhumé dans l'église de Moulins.

Il nous resterait à parler de la branche des du Four de la Thuillerie, encore représentée de nos jours. Nous croyons qu'elle eut pour chef François du Four, l'un des fils de François du Four et de Marie Gautier de Chiffreville. De Marguerite Auvray, qu'il épousa le 2 octobre 1641, François du Four de la Thuillerie eut six fils, dont nous avons relevé la naissance sur les registres de Saint-Germain en 1644, 45, 46, 48, 54 et 59. Les renseignements nous manquant pour éta-

blir la généalogie de cette branche, nous nous bornerons à rappeler ici que l'un de ses descendants, marié à Mademoiselle de Robillard, fut maire d'Argentan, sous la restauration.

L'historien de l'abbaye de Sainte-Claire d'Argentan fait figurer sur la liste des abbesses de ce célèbre monastère, Catherine du Four, en 1635, et Françoise du Four, en 1648.

Nous n'avons pu, malgré nos efforts, leur assigner une place dans la généalogie de la famille.

GAUTIER

DE MONTREUIL, DE CHIFFREVILLE, DE BERNIÈRES, ETC.

Ce n'est pas la première fois que nous parlons de cette famille, mais elle vaut bien qu'on y revienne, surtout quand il s'agit de réparer des omissions. On trouverait difficilement à coup sûr, même parmi des noms plus retentissants, une succession pareille d'alliances célèbres. Nous bornerons cette esquisse à les faire connaître, en y joignant celles qui se rattachent à notre contrée.

Commençons par Jacques Gautier, premier du nom, sieur de Montreuil, vicomte d'Argentan de 1576 à 1595. Son alliance nous révèle tout d'abord un nom historique, dont les critiques modernes se sont beaucoup occupé dans ces derniers temps. Jacques Gautier épousa, vers 1580, Barbe Vauquelin, fille du célèbre auteur des *Foresteries*, Jean Vauquelin, lieutenant-général de la ville de Caen, et d'Anne de Bras de Bourgueville, un autre nom cher à la Normandie. (1)

(1) Cette alliance est certaine, mais nous en ignorons la date précise.

Barbe Vauquelin, petite-fille du bon de Bras, le naïf et pieux chroniqueur de la ville de Caen, était la sœur de Nicolas des Yveteaux, précepteur du roi Louis XIII, dont la renommée comme poëte devait surpasser encore celle de son père. Il y a lieu de croire que cette parenté valut à notre ville plus d'une visite de ces beaux esprits, si en vogue à la cour des rois Henri IV et Louis XIII.

A Jacques Gautier succéda, en 1595, son fils, Jacques Gautier, deuxième du nom, seigneur de Montreuil et de Chiffreville, dont l'alliance, pour être étrangère à la république des lettres, n'en fut pas moins considérable. Dans les premières années du dix-septième siècle, probablement en 1600, notre seigneur de Chiffreville épousait noble damoiselle Marie de Cordouen, ou Cordouan, fille de haut et puissant seigneur Louis de Cordouan, sieur de Mimbré, et d'Elisabeth de Beaumanoir. Nous manquons de renseignements sur la famille de Cordouan, mais son alliance avec les Beaumanoir assurerait, à elle seule, le rang distingué qu'elle occupait. (1) Un acte passé devant Me Le Molinet, notaire à Argentan, le 3 mars 1607, nous fournit quelques détails sur la seigneurie de Mimbré. Par cet acte, dont la minute est conservée en l'étude de Me Hélie, Louis de Cordouan et sa femme, Elisabeth de Beaumanoir, vendirent à Marguerite Gautier, leur petite-fille, représentée par François du Four, son oncle, les fiefs, terres et seigneuries de Monhavout, situés en la paroisse de Saint-Cyr, au pays du Maine, mouvant de la seigneurie noble de Couptrain, et dépendant du fief libre de la seigneurie de Mimbré. Marguerite Gautier, baptisée en l'église Saint-Germain d'Argentan, le 6 octobre 1603, n'avait alors que trois ans, et l'on s'explique difficilement l'avantage qu'elle recevait de ses grands parents. Neuf ans après, le 16 juin 1616, elle fut mariée à son cousin, Jean-Jacques Vauquelin, chef de la branche qui a fourni les marquis de Vrigny, comme nous le verrons à l'article Vauquelin.

(1) En 1774, le marquis de Cordouan était mestre de camp à la suite des dragons.

Quant aux Beaumanoir, il n'est besoin que de rappeler ici leurs alliances successives avec les d'Estouteville, La Rochefoucault, d'Aumont, du Bellay, de la Baume, de Vassé, de Luynes, de Noailles, etc.

Onze enfants, dont nous avons relevé le baptême sur les anciens registres de la paroisse Saint-Germain, sortirent du mariage de Jacques de Gautier avec Marie de Cordouan. Nous ne parlerons que de ceux dont nous avons retrouvé les alliances et la descendance.

L'un d'eux, ce n'était pas l'aîné, Charles de Gautier, écuyer, seigneur de Chiffreville, en la paroisse de Sévigni, baptisé au mois de juin 1608, fut gentilhomme de la Chambre du duc d'Orléans, frère de Louis XIII. Charles de Gautier mourut à Sévigni le 4 mars 1680. Son cœur, légué par lui à cette paroisse, fut placé dans le mur septentrional de l'église, ainsi qu'en fait foi l'inscription religieusement conservée jusqu'à nos jours. Son corps, rapporté à Argentan, fut inhumé, le 8 mars, dans la chapelle de Montreuil, annexée par son père à l'église de Saint-Germain, et dont nous aurons occasion de parler plus loin.

L'alliance contractée par ce seigneur de Chiffreville ne fut pas non plus sans éclat. Madeleine du Plessis-Chatillon, qu'il épousa vers 1634, était fille de René du Plessis-Châtillon et de Renée de Poisieux, vicomtesse de Rugles, fille de Michel, vicomte de Rugles, gentilhomme de la Chambre du roi, et de Catherine d'O.

Le frère de Madame de Gautier, André du Plessis-Châtillon, devint marquis de Nonant par son mariage avec Renée Le Conte de Nonant, dont il eut Jacques, marquis de Nonant, qui, de Jeanne-Marie Fradet de Saint-Août, comtesse de Château-Meillant, laissa Louis, marquis de Nonant, mort, en 1734, lieutenant-général des armées du roi. Ce dernier ayant épousé Pauline Colbert, fille du marquis de Torcy, en eut Marie-Félicité du Plessis-Châtillon, mariée à Charles-Armand-Mathieu, comte de Narbonne-Pelet, aïeul du duc actuel de Narbonne.

Revenons maintenant à Charles de Gautier et aux quatre

enfants nés de son mariage avec Madeleine du Plessis-Châtillon. Ce furent, indépendamment de François, qui suit : 1° André de Gautier, baptisé en l'église Saint-Germain le 16 octobre 1639, nommé par André du Plessis-Châtillon, vicomte de Rugles, son oncle, et mort à Sévigni le 22 août 1677 (1); 2° Marie de Gautier, baptisée le 26 novembre 1635, et mariée le 14 février 1683, à François de Droullin ; 3° Françoise, baptisée le 11 avril 1637, épouse de Jean-Baptiste de la Pallu.

L'aîné des fils de Charles de Gautier et de Madeleine du Plessis-Châtillon, François de Gautier, marquis de Chiffreville et de Sévigni, baptisé le 6 novembre 1639, ne dérogea point par son alliance à l'exemple donné par ses devanciers. Au mois de mars 1681, il épousait Madeleine de Froulai, fille de René, deuxième du nom, comte de Tessé, lieutenant-général des armées du roi, et sœur de René III de Tessé, maréchal de France, général des galères. C'était une alliance de famille, car Madeleine de Tessé était fille de Madeleine de Beaumanoir, et la bisaïeule du marquis de Chiffreville était Marguerite de Beaumanoir, comme nous l'avons vu plus haut.

Veut-on connaître le portrait de Madeleine de Tessé? Il suffit d'ouvrir le *Mercure galant* de l'époque. On y lit, à la page 355 (numéro d'avril 1681) : « M. le marquis de Chiffreville, d'une des meilleures maisons de Normandie, et parent de MM. les marquis de Lange, du Plessis-Châtillon et de Nonant, a épousé depuis peu Mademoiselle de Tessé. C'est une claire brune, (2) d'une taille avantageuse, qui a les cheveux noirs, la bouche petite et beaucoup d'esprit, quoique fort jeune. Je ne vous dis rien de la maison de Tessé, elle doit vous être connue. » Que dirait-on, de nos jours, en voyant, dans les feuilles à la mode, l'annonce des grands mariages suivie de l'esquisse plus ou moins fidèle de la mariée?

(1) Il fut inhumé comme son père dans la chapelle de Montreuil, et son cœur repose également à Sévigni.

(2) *Une claire brune !* C'est ainsi que déjà Saint-François-de-Sales avait dépeint Madame de Chantal.

Quelque brillante que fut ainsi devenue la fortune des seigneurs de Chiffreville, elle n'était pourtant point encore à son apogée. Le fils unique de François de Gautier et de Madeleine de Tessé allait encore la rehausser. Louis-François de Gautier, marquis de Chiffreville, seigneur du Ponceau, de La Ferrière, de Chammarin, etc., naquit en 1696. A l'âge de 18 ans, le 15 mai 1714, il entrait dans la seconde compagnie des mousquetaires noirs, dont il devint sous-lieutenant. Le 1er août 1734, il était fait maréchal de camp, et le 1er mai 1745, lieutenant-général des armées du roi. Il prit part au siége de Tournay et à la célèbre bataille de Fontenoy. Il était à Laufeld en 1747. Il ne quitta la sous-lieutenance des mousquetaires qu'au mois de juin 1753, et mourut le 18 février de l'année suivante, âgé de 58 ans.

Le 17 mai 1726, le marquis de Chiffreville avait épousé Marie-Geneviève Le Tonnellier de Charmeaux, dont la puissante famille se rattachait aux Le Tonnellier de Breteuil, barons d'Ecouché. Une fille unique, issue de ce mariage, Marie-Geneviève-Louise de Gautier, épousa, le 10 mars 1755, Charles O'Brien, vicomte de Thomond, baron d'Ibrican et de Mac-Ayrsy, pair d'Irlande, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, etc., etc.

Charlotte-Antoinette-Marie-Septimanie O'Brien de Thomond, issue de ce dernier mariage, fut mariée, le 8 mars 1775, à Antoine-César, vicomte de Choiseul, puis duc de Choiseul-Praslin, pair de France, fils de Renaud-César-Louis de Choiseul et de Guyonne de Durfort. (1)

Devenu seigneur de Chiffreville, le duc de Choiseul-Praslin vint, en 1779, visiter la paroisse de Sévigni. Reçu à la porte de l'église, *avec tous les honneurs dûs à son rang*, il y laissa des traces de sa générosité, et l'hôtel Saint-Antoine, notamment, fut construit à ses frais. De nos jours, la duchesse douairière de Praslin, Marie-Charlotte-Laure-Olympe Le Tonnellier de Breteuil, a légué au bureau de bienfaisance de Sévigni une rente perpétuelle de cent francs,

(1) Le duc actuel de Choiseul-Praslin est son arrière-petit-fils.

en souvenir de la famille de Choiseul, qui venait d'aliéner le domaine de Chiffreville.

Nous en avons fini avec la branche de Chiffreville, que nous avons conduite jusqu'à nos jours. Il nous reste à faire connaître ce que nous avons pu découvrir des autres, quoiqu'elles aient été plus modestes.

Pour cela, il nous faut reporter aux enfants de Jacques II de Gautier et de Marie de Cordouan, parmi lesquels nous n'avons fait connaître que le chef de la branche de Chiffreville, Charles de Gautier, marié à Madeleine du Plessis-Châtillon.

L'aîné de ces enfants, Louis Gautier, sieur de Saint-Victor, né en 1602, épousa, en premières noces, vers 1630, Catherine Ango, qui le rendit père de Charles de Gautier, sieur de Chiffreville. D'Elisabeth Valet, ce dernier eut une fille, Marie de Gautier, mariée, le 24 janvier 1690, à Philippe du Moulin, sieur de la Fontenelle. En secondes noces, Louis de Gautier épousa Elisabeth-Barbe de Bernières, dont Barbe-Elisabeth de Gautier, mariée, le 23 novembre 1688, à Louis Eudes de Mézeray, conseiller du roi, neveu du grand historien. Nous croyons en outre avoir retrouvé un fils du second mariage de Louis de Gautier en la personne de Jean-Maurice de Gautier, écuyer, sieur de Bernières, aux droits de sa mère, et chef de la branche de ce nom. Jean-Maurice de Gautier, ayant épousé, vers 1675, Hélène Le Verrier, en eut deux fils. L'aîné, Jean-François de Gautier, sieur de Montreuil, Bernières, etc., épousa, vers 1710, sa cousine, Françoise-Geneviève-Gabrielle Le Verrier, qui le rendit père de Marie-Hélène de Gautier, mariée, le 22 août 1750, à Antoine-Louis-Camille d'Orglandes, comte de Briouze, veuf de Marie-Henriette-Cécile de la Broise. (1) Le second, Gabriel-Maurice de Gautier, sieur de Montreuil, Bernières,

(1) Trois ans après, le 23 août 1753, Gabriel de Gautier, écuyer, sieur du Fresne, capitaine au régiment royal comtois-infanterie, épousait, à Briouze, Anne-Camille-Gillette d'Orglandes, sœur du comte de Briouze. Il était fils de feu Charles de Gautier, écuyer, sieur du Fresne, lieutenant-général et major de la garde-côte de Cherbourg, et de Marguerite de Prévatel.

Fleuriel, etc., fut capitaine de dragons, et mourut à Fleuré le 20 novembre 1747, âgé de 66 ans. De son mariage avec Marie du Moulinet, il laissait un fils et une fille, nés à Fleuré. La fille, Marie-Hélène-Elisabeth de Gautier, baptisée le 1er mai 1724, épousa Jacques Turpin, écuyer, sieur de Belauney, qui fut maréchal-des-logis dans les mousquetaires du roi. Le fils, Jean-Maurice de Gautier, écuyer, sieur de Fleuriel, fut également mousquetaire et chevalier de Saint-Louis. De son mariage avec Marie-Anne-Gabrielle de Cheux du Repas, naquirent à Fleuré trois enfants. L'aîné, Abel-Maurice-Gabriel-Anne, fut baptisé le 11 juillet 1772. (1) Le second, Hélène de Gautier, nommée par la comtesse de Briouze, sa cousine *sur-germaine*, fut baptisée le 11 décembre de la même année. Le troisième, Jean-Gabriel de Gautier, fut baptisé le 6 février 1777.

Il nous reste maintenant à faire connaître un autre fils de Jacques de Gautier et de Marie de Cordouan, avec lequel nous terminerons ce que nous savons sur cette famille.

Jacques de Gautier, sieur de Montreuil, fut capitaine de cavalerie dans le régiment des carabiniers de M. de Chambois, si connu des habitants d'Argentan pendant les guerres de la Fronde. De son mariage avec Avoye du Barquet, qu'il dut épouser vers 1650, Jacques de Gautier eut cinq fils et une fille. Nous ne parlerons que de deux d'entr'eux.

Le seul qui, à notre connaissance, ait laissé postérité, fut François de Gautier, sieur de Montreuil, marié le 2 avril 1705, en l'église Saint-Germain d'Argentan, à Jeanne Le Fessier-des-Aulnez, fille de Jean Le Fessier, sieur des Aulnez, procureur du roi à Argentan, et de Barbe Barbot de la Quille. De ce mariage sortirent trois filles, savoir : 1° Jeanne-Françoise de Gautier, mariée, le 25 juin 1743, à Pierre de Boctey, écuyer, fils de Jacques de Boctey et de Marie de Grieu ; 2° Françoise de Gautier, mariée, le 6 juillet 1745, à Argentan, comme sa sœur, à Nicolas Cousin, écuyer, sieur

(1) Il épousa, le 12 prairial an V, à Argentan, Alexandrine-Louise Pollin du Moncel, fille de Jacques-Gédéon-François, et de Suzanne-Françoise Jullien, fille du dernier Intendant d'Alençon.

de la Rivière ; 3° Avoye-Barbe de Gautier, morte célibataire à Argentan, le 3 octobre 1752.

L'autre fils de Jacques de Gautier et d'Avoye du Barquet, Jacques de Gautier, sieur du Tilleul, devait acquérir une renommée plus bruyante que solide, par son mariage avec une femme qui partagea, au dix-septième siècle, la célébrité de la trop fameuse duchesse de Mazarin, son amie.

Marie-Sidonie de Lenoncourt, si connue sous le nom de marquise de Courcelles, tenait par sa naissance aux premières maisons de France. D'une beauté éclatante, d'une séduction irrésistible, elle joignait à tous ces avantages la possession d'une immense fortune. L'abbesse de Saint-Loup d'Orléans, Marie de Lenoncourt, sa tante, à laquelle on l'avait confiée, était assaillie de demandes auxquelles elle ne se pressait pas de répondre, ne pouvant se résigner à se séparer d'une nièce aussi charmante. Aussi les plus grands personnages y perdaient-ils leurs pas. Parmi les compétiteurs, deux surtout, et des plus puissants, étaient en rivalité, sinon pour eux-mêmes, au moins pour leurs proches. Le grand Colbert voulait faire épouser la riche héritière au comte de Maulevrier, son frère, tandis que Louvois la convoitait pour son neveu, le marquis de Courcelles. Laquelle de ces deux intrigues fut-elle favorisée par l'influence royale? C'est ce qu'il nous est difficile de déterminer. Toujours est-il que, sur un ordre du roi, la jeune fille fut purement et simplement arrachée de son couvent par des femmes, escortées de douze gardes et d'un exempt. Sidonie, plus flattée qu'irritée d'une contrainte venue de si haut, fut présentée au roi en habit de pensionnaire. Telle fut la bonne impression de cette entrevue que le roi lui permit de demeurer auprès de la reine ou d'une princesse de la cour. Le choix de la jeune pensionnaire tomba sur la maison de la princesse de Carignan, Marie de Bourbon, mère du comte de Soissons. Ce choix était-il judicieux ? Les mémoires du temps permettent d'en douter.

Le comte de Maulevrier étant parti pour l'armée d'Espagne, laissa le champ libre à son rival. On parvint assez faci-

lement à dégoûter Mademoiselle de Lenoncourt de l'alliance des Colbert, et son choix se porta définitivement sur le neveu de Louvois. Charles de Champlais, marquis de Courcelles, *perdu de dettes et de débauches*, était, en outre, d'une naissance bien inférieure à celle de la jeune fille. Le mariage ne s'annonçait donc point sous d'heureux auspices, lorsqu'il fut célébré en grande pompe à l'hôtel même de Soissons.

La nouvelle marquise de Courcelles avait à peine 16 ans, et, dès le début de son union, elle manifesta pour son mari la plus violente répulsion. Des désordres effrénés, dont elle nous a elle-même retracé les détails, des aventures romanesques, dont le récit est à peine croyable, furent la conséquence d'une alliance mal assortie. On en peut suivre les péripéties dans la *Vie de la marquise de Courcelles*, écrite par elle-même. (1)

Ayant recouvré, jeune encore, sa liberté par la mort de son mari, la marquise de Courcelles n'hésita point à courir les chances d'une nouvelle union. Cette fois son choix, guidé sans doute par un nouveau caprice, tomba sur un gentilhomme de vingt-deux ans. Jacques de Gautier, sieur du Tilleul, était alors capitaine de dragons. Sa distinction personnelle suppléait sans doute à ce qui lui manquait du côté de la fortune. Une clause du contrat devait y remédier, en lui reconnaissant une somme de cinquante mille écus. Le mariage, contracté vers 1680, ne fut pas de longue durée, puisqu'au mois de décembre 1685, Sidonie de Lenoncourt mourait, âgée de 34 ans seulement. Avait-elle, du moins, pendant ce court espace, goûté le bonheur refusé à sa première union ? C'est ce que nous ne saurions affirmer. Quant à Jacques de Gautier, il continua sa carrière et devint lieutenant-colonel du régiment des dragons de la reine, et chevalier de Saint-Louis. Revenu dans sa ville natale, il y

(1) Voir en outre, à ce sujet, les *Mémoires sur Madame de Sévigné*, par Walckenaër. Un auteur contemporain, connu par des productions nombreuses et variées, M. Eugène de Mirecourt, a cru trouver dans la vie de la marquise de Courcelles la matière d'un roman, en quatre volumes, qui n'est assurément point la meilleure de ses œuvres.

mourut le 22 août 1724, âgé de 69 ans, et fut inhumé dans la chapelle de Montreuil, fondée par son aïeul.

C'est ici l'occasion de parler de cette chapelle, que de récents travaux ont signalée à l'attention publique.

En 1632, Jacques Gautier, sieur de Montreuil et de Chiffreville, vicomte d'Argentan après son père, voulant assurer à lui, à sa femme, Marie de Cordouan, et à leurs nombreux enfants et descendants, une sépulture commune, obtint la concession d'un terrain contigu à l'église Saint-Germain et dépendant du cimetière qui l'avoisinait alors, du côté du nord. Il y fit construire une chapelle qui s'y voit encore de nos jours et qui sert d'annexe à la sacristie. Il la mit sous l'invocation de Saint-Jacques-le-Majeur, son patron, et perpétua le souvenir de cette fondation par l'inscription suivante, gravée sur une plaque en marbre :

HÆC CAPELLA CONSTRUCTA EST IN HONOREM DEI MAXMI, BEATÆ VIRGINIS, ET BEATI JACOBI MAJORIS, PER JACOBUM GAUTIER NOB., ANNO 1632.

Plusieurs tableaux ornaient cette chapelle ; celui du maître-autel représentait la Transfiguration ; un autre, Saint-Gautier, abbé ; dans un troisième, le pieux fondateur s'était fait peindre lui-même, avec sa femme et ses enfants. Un architecte en renom, Maurice Gabriel, en avait donné le plan et suivi l'exécution.

Aux approches de la révolution, on y comptait sept cercueils, contenant la dépouille mortelle du fondateur et de plusieurs de ses descendants. Nous avons raconté ailleurs l'odieuse profanation dont furent l'objet ces sépultures et celle de la bienheureuse Marguerite de Lorraine. Jetés pêle-mêle dans une fosse creusée auprès de la chapelle Saint-Mansuet, les restes de l'illustre princesse et des Gautier y ont séjourné jusqu'à ces derniers temps. Une pieuse initiative devait les en retirer, pour les rendre au caveau qui les avait longtemps protégés contre l'atteinte des hommes. A l'occasion d'un deuil cruel et d'une lugubre cérémonie, dont le souvenir durera longtemps parmi nous, la nécessité de trouver un refuge momentané pour les convois venus du dehors, fit songer à l'ancien caveau de la famille de Gautier.

Des recherches et des sondages exécutés sous la direction de M. l'abbé Jamet, curé-archiprêtre d'Argentan, ne tardèrent point à amener la découverte de ce caveau, abandonné depuis la révolution, et dont l'existence même semblait douteuse, puisqu'il pouvait avoir été détruit. Dégagé des nombreux débris qui l'obstruaient, il fut bientôt rendu à son état primitif, et l'on put apprécier ses vastes proportions, comme la solidité de sa construction.

Là ne devait point s'arrêter la sollicitude du pasteur pour la réparation de l'injure faite à la mémoire de ces vénérables défunts. Une pierre commémorative vint bientôt, par ses soins, en rappeler le souvenir. Sur cette pierre, incrustée dans le mur latéral de la chapelle, à l'intérieur de l'église, se lit l'inscription suivante, encadrée d'un listel peint en rouge :

YCI
REPOSENT HAUTS ET PUISSANTS SEIGNEURS
JACQUES DE GAUTIER, ÉCUYER
VICOMTE D'ARGENTAN
FONDATEUR DE CETTE CHAPELLE
DÉCÉDÉ EN 1635
ET MARIE DE CORDOUAN, SON ÉPOUSE.

—

CHARLES DE GAUTIER
DÉCÉDÉ LE 4 MARS 1680
ET MARIE-MADELEINE
DU PLESSIS-CHATILLON, SON ÉPOUSE.

—

ANDRÉ DE GAUTIER
DÉCÉDÉ LE 22 AOUT 1677.

—

JEANNE LE FESSIER DES AULNEZ
EPOUSE DE FRANÇOIS DE GAUTIER
DÉCÉDÉE LE 21 AVRIL 1760.

—

JACQUES DE GAUTIER
SIEUR DU TILLEUL
DÉCÉDÉ LE 20 AOUT 1724.
ET AUTRES MEMBRES DE LA FAMILLE.
Expectantes beatam spem. (1)

(1) Nous avons la satisfaction de penser que nos indications n'ont point été étrangères à la rédaction de cette liste, sans doute encore incomplète.

GOUHIER

DE FONTENAY, DE CHARENCEY, DE PETITEVILLE, ETC.

Cette famille, aujourd'hui représentée par les branches de Fontenay, de Charencey et de Petiteville, appartenait à l'ancienne noblesse et tenait un rang distingué dans notre pays.

A l'époque de la *recherche* de Marle, en 1666, elle fit admettre au rang des anciens nobles : 1° Jacques Gouhier, sieur de Fresnay-le-Samson, à Fresnay-le-Samson ; 2° Alain Gouhier, sieur de Fontenay et Bézion, à Fontenay; 3° Robert Gouhier, sieur de Roiville, à Roiville ; 4° Pierre Gouhier, sieur des Champeaux, aux Champeaux ; (1) 5° Philippe Gouhier, sieur de la Bonnerie, à Camembert ; 6° Louis Gouhier, sieur du Chesnay, à Saint-Léger-des-Arcis ; 7° Jacques Gouhier, sieur de la Huberdière, aux Champeaux.

Les branches de Charencey et de Petiteville, descendant, croyons-nous, du sieur des Champeaux, nous sont trop peu connues pour que nous en parlions ici. Quant à la branche des Fontenay, qui n'a point cessé d'habiter Argentan ou les environs, nous sommes en mesure d'en établir la filiation, depuis Alain de Fontenay, mentionné par de Marle en 1666.

(1) Une note écrite en 1697, par d'Hozier, au bas des armes de M. des Champeaux, était ainsi conçue : « Le comte de Caraval-Gouhier, chevalier des ordres du roi, demeurant au bout de la rue des Francs-Bourgeois, à Paris, dont le fils a épousé la fille unique de M. Le Provost de Château-Thierry, et la demoiselle sa sœur le fils de M. de Châteauneuf, ministre et lieutenant général des armées du roi, demeurant proche Troyes en Champagne. » — Annuaire de l'Orne pour 1866.

Le 28 juin 1674, Odet Gouhier, chevalier, seigneur de Fontenay, fils d'Alain, épousait, en l'église Saint-Germain d'Argentan, Marie-Madeleine du Four, fille de François du Four, baron de Cuy, et de Marie-Madeleine de Montgommery.

Leur fils, François-Odet Gouhier, écuyer, sieur de Fontenay et de Bézion, fut marié, le 2 mars 1715, à Elisabeth-Hélène de La Pallu, veuve de Pierre.

De damoiselle Marie-Charlotte Moinet, le fils de ce dernier, François-Odet-Henri de Fontenay eut François-Dominique-Odet Gouhier de Fontenay, mort à Argentan, le 23 février 1806, après avoir épousé Julie-Elisabeth-Luce de Brasdefer, dont Amédée et Odet Gouhier, successivement barons de Fontenay.

D'après La Chesnaye-des-Bois, la baronnie de Fontenay, aliénée par Henri IV, passa aux Gouhier par succession. Elle est aujourd'hui possédée par le baron Edgard de Fontenay, marié à Mademoiselle de Lyée. C'est le fils du baron Odet de Fontenay et de Mademoiselle de Bonnas.

Donnons, en terminant cette trop courte notice, quelques indications, recueillies sur les anciens registres d'Argentan.

Le 23 février 1696, Jacques Gouhier, sieur de Fresnay-le-Samson, épousait, à Saint-Germain d'Argentan, Marie-Françoise de La Pallu. C'était le fils de Jacques, seigneur de Fresnay-le-Samson et Roiville, et de Geneviève Poirier d'Amfréville.

Vers la même époque, Françoise Gouhier était femme de René Langlois, écuyer, sieur de La Poterie.

En 1731, Marie-Françoise Gouhier avait pour mari Jean-Jacques du Bouillard, écuyer, sieur des Marets, conseiller du roi, lieutenant-ancien civil et criminel du bailliage.

Le 21 janvier 1749, François-Louis Gouhier épousait Françoise-Félicité Le Coiffrel. C'était le fils de Louis-Thomas Gouhier et de Marie-Françoise-Catherine des Essards.

En 1769, Charlotte Gouhier était veuve de Marcel Marie, écuyer, garde du corps du roi.

Le 14 mars 1781, Louise-Françoise-Elisabeth Gouhier de

Saint-Cénéry épousait Jacques-Alexandre-Reine de Beaurepaire, comte de Louvagny.

En 1727, Françoise Gouhier des Champeaux était femme de François Eusey.

GOUPIL

DE PRÉFELN, ETC.

La position considérable occupée par cette famille dans notre pays, non moins que le rôle important quelle y a joué, notamment à la fin du dernier siècle, suffiraient pour attirer notre attention sur elle. Bien posée dès le seizième siècle, l'un des siens occupait à Argentan en l'année 1583, la charge de verdier des Eaux-et-Forêts, entourée d'un certain prestige. C'était « honnête homme Vincent Goupil. »

Vers la même époque, de 1587 à 1603, Jacqueline Goupil fut abbesse de la célèbre abbaye de Sainte-Claire, fondée à Argentan par Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon. Pendant le cours du dix-septième siècle, nous trouvons ce nom allié à ceux des Yver, Genu, Barbot, de Tilly, Provost, Trouvé, etc. Nicolas Goupil, sieur de Goulet, était élu à Argentan en 1637. Quinze ans plus tard, Maitre Jacques Goupil, sieur de Fossereux, était conseiller du roi, assesseur au vicomte. Thomas Prouverre nous parle d'un Goupil, sieur des Essards, qui appartenait à la religion prétendue réformée : « Etant malade d'hydropisie, il avait le dessein de se convertir, mais sa mère, illustre huguenote, s'y opposait. Comme elle était absente, deux jours avant sa mort, il se fit transporter chez les P. P. Jacobins, où il mourut très

catholiquement, léguant à l'église Saint-Germain 300 livres. Le sieur de Roques, avocat, fameux et opiniâtre huguenot, qui avait épousé la mère dudit Goupil, voulut intenter procès pour faire casser le testament, et, afin de l'éviter, le trésor composa pour 50 livres. » (1)

Vers la même époque, le sieur Goupil, prêtre, trésorier de Saint-Martin, prit tellement à cœur la cause de cette église, à l'occasion des démêlés entre les deux paroisses, qu'il fut emprisonné en vertu d'un jugement de l'Official. Elargi par sentence du 24 avril 1659, il fut en même temps condamné à jeûner au pain et à l'eau tous les vendredis jusqu'à la Pentecôte. (2) On voit par cette double citation que si la famille comptait un huguenot repentant, elle avait en même temps un catholique trop ardent.

Nous touchons à la fin du dix-septième siècle, et nous allons voir, pour la première fois, apparaître le nom de Préfeln. Le premier qui le porta, Me François Goupil, avocat, sieur de Préfeln, l'inaugura dignement. Maire d'Argentan pendant de longues années, il s'acquit une réputation d'intégrité, à laquelle rend hommage Lautour-Montfort, dans son *Manuscrit*, conservé aux archives de l'hôtel-de-ville. François de Préfeln mourut à Argentan le 10 mai 1749, âgé de 90 ans. (3) Il avait épousé, vers 1693, Marie de Mannoury, fille de François de Mannoury, écuyer, sieur de Perteville, avocat du roi à Argentan, et de Marie de Coullibœuf.

Plusieurs enfants naquirent de ce mariage. Nous avons relevé la naissance de trois d'entr'eux sur les registres de l'état civil. Le premier fut baptisé, le 11 novembre 1699, sous les prénoms de Marin-Auguste. Nous ignorons ce qu'il devint. Le second fut une fille nommée Madeleine-Marie, le 8 août 1704, par Nicolas de Mannoury, écuyer, sieur des

(1) Cité par l'abbé Laurent, *Histoire de Saint-Germain*, p. 239.

(2) Ibid., p. 253.

(3) François Goupil de Préfeln habitait à Argentan une maison, située place Henri IV, longtemps occupée de nos jours par un cercle particulier.

Manis, et Marie du Quesnel d'Alègre, épouse de Jean-Jacques-Pierre du Four, écuyer, sieur du Gast. Le troisième fut une autre fille, née le 26 août 1705, et nommée Marie-Hardouine par le célèbre abbé de Grancey, Hardouin Rouxel de Médavy, premier aumônier du duc d'Orléans, auprès duquel il fut tué sous les murs de Turin, l'année suivante. Sa marraine fut haute et puissante dame Marie Berryer, épouse de messire Jacques du Barquet, conseiller du roi en tous ses conseils, et grand-maître des Eaux-et-Forêts en Normandie.

Nous sommes porté à voir un quatrième enfant de François de Préfeln en la personne de Charles-François Goupil de Préfeln, avocat au Parlement de Normandie, qui, le 22 décembre 1721, épousa Louise-Catherine Le Vavasseur, fille d'un avocat au Parlement. Ce dernier laissa trois enfants, un fils et deux filles. Nous parlerons assez longuement du fils, après avoir fait connaître l'alliance de ses sœurs. L'aînée, Charlotte-Françoise-Catherine de Préfeln, épousa, le 19 mars 1747, Jacques-Alexandre du Bois, écuyer, sieur de Frévent, chevau-léger de la garde du roi; la seconde, Louise-Marie Goupil de Préfeln, fut mariée, le 1er octobre 1750, à François Le Damoisel, écuyer, sieur de Bourgeauville, mousquetaire du roi, première compagnie, chevalier de Saint-Louis (1).

Arrivons maintenant au frère des précédentes, Guillaume-François-Charles Goupil de Préfeln, le plus connu de tous ceux de son nom. Le 3 mars 1748, à la mort de M. Le Coiffrel, il fut fait lieutenant général-civil et criminel à Argentan, charge dont il se démit, en 1756, en faveur de M. Desforges de Prémesnil, et qu'il échangea contre l'office, sans doute plus lucratif, de greffier en chef des présentations au Parlement de Rouen. Là ne devait point s'arrêter sa carrière de magistrat. La trop fameuse lutte des Parlements

(1) Peut-être faut-il voir une troisième fille des mêmes dans Louise-Françoise Goupil, femme de Jacques-Louis Legoux, conseiller du roi, lieutenant en la Maîtrise des Eaux-et-Forêts d'Argentan, qu'elle aurait épousé vers 1745.

contre la royauté était alors bien près de son dénouement. Au mois d'octobre 1771, parut l'Edit de suppression qui partageait les dépouilles du Parlement Normand entre le Parlement Maupeou et le Conseil supérieur, promis à la basse Normandie, et qui fut d'abord établi à Bayeux. Quelques mois après, en décembre 1771, fut constitué le Conseil supérieur de Rouen, dont fit partie M. de Préfeln, en qualité de conseiller (1). Son exercice fut de courte durée : il devait cesser avant même la réintégration du Parlement Normand. M. de Préfeln qui allait, vingt ans plus tard, donner des preuves de la fougue de son caractère et de son exaltation politique, eut bientôt avec ses collègues des démêlés si acrimonieux que « la paix et la tranquillité de la cour en furent troublées. » Par arrêt du 3 août 1774, il fut interdit de ses fonctions. Ne se tenant point pour battu, il réclama longtemps, même auprès de l'ancien Parlement réintégré, mais un arrêt, rendu le 11 février 1778, le débouta des fins de sa requête. Le sujet de la querelle était une altercation entre son fils, nommé substitut en même temps que lui, et l'avocat Frémont. Le père prit chaudement le parti du fils, mais ne fut point soutenu par ses collègues (2).

A la suite de ces débats, le caractère de M. de Prefeln, naturellement violent, s'aigrit-il au point d'influer sur sa conduite politique ? toujours est-il que la révolution, à son début, ne compta point chez nous de plus fervent adepte. Nommé député du Tiers aux états généraux de 1789, par le bailliage d'Alençon, « il ne tarda pas, dit la *biographie Michaud*, à s'y faire remarquer par une vivacité, une énergie de caractère, qui ressemblait souvent à de la violence. » On lui prête néanmoins de belles paroles, à l'occasion du *veto* absolu pour lequel il vota : « nous n'avons pas été envoyés, dit-il, pour faire une nouvelle constitution, mais pour affermir l'ancienne. » Promptement déconsidéré par sa

(1) Son fils y fut en même temps nommé substitut. L'Edit leur transférait la noblesse personnelle, transmissible, en certains cas, à leurs enfants.

(2) Voir Floquet, *Histoire du Parlement de Normandie.*

versalité, il semblait pourtant, au fond, n'avoir que de bonnes intentions. Elu plus tard membre du conseil des Cinq-cents par le département de l'Orne, il s'y comporta avec assez de modération. Là se termina sa carrière politique. Nommé, en 1800, juge au tribunal de cassation, il mourut à Paris le 18 février 1801 (1).

Notre ville avait été plus d'une fois témoin de son enthousiasme révolutionnaire. Il y était secondé par son fils, nommé maire d'Argentan en 1790, puis membre du Directoire départemental, séant à Alençon. Au mois de juillet 1792, l'effervescence populaire étant à son comble, l'Assemblée constituante, après avoir déclaré *la patrie en danger*, ordonne la célébration au Champ de Mars de l'anniversaire de la *fédération*. Les députés parcourent la province pour réchauffer le zèle des populations. Goupil de Préfeln quitte l'Assemblée et se rend à Argentan. Par ses soins, un autel de la patrie est dressé sur la route de Falaise. A l'instar des fêtes du Champ de Mars, un prêtre assermenté y célèbre la messe en grande pompe, tous les fonctionnaires assemblés. Le député prononce un discours véhément, qu'il termine en embrassant la Constitution.

Des comités révolutionnaires, établis dans toute la France, étaient investis de pouvoirs discrétionnaires. Celui d'Argentan, composé de noms assez obscurs, pris dans la classe moyenne des marchands, avait pour président M. de Préfeln. Le couvent des Capucins leur servait de prison, mais si les arrestations furent nombreuses, elles ne furent point de longue durée. Il est à croire que le président du comité jouait en cette occasion le rôle de modérateur des exaltés, quoique son fils fût à la tête des bourgeois, au nombre de 60, qui procédèrent à l'une de ces arrestations. (2)

(1) Outre le fils dont nous parlons, M. de Préfeln avait eu de Marie-Françoise Mesley deux filles, dont l'une, Françoise-Louise-Charlotte, épousa, le 21 janvier 1772, Nicolas-Joachim-Jean Belzais de Courmesnil, avocat au parlement, et depuis, député aux états-généraux, mort préfet de l'Aisne en 1804.

(2) Celle de Renoult des Orgeries, qui nous transmet ces détails. Arrêté le 1er janvier 1794, il fut relâché le 1er mars.

Le rôle de ce dernier ne démentit point les traditions paternelles. Louis-François-Alexandre Goupil de Préfeln, nommé substitut au Conseil supérieur de Rouen, dont son père était conseiller, y devait bientôt, comme nous venons de le voir, apporter un trouble dont l'un et l'autre ne tardèrent point à ressentir le contre-coup. « De dures paroles dites par le substitut Goupil de Préfeln à l'avocat Frémont, en pleine audience, ayant excité ce dernier à une plainte que le Conseil trouva bien fondée et sur laquelle il fit justice à l'avocat offensé, le conseiller de Préfeln, père du substitut, venant en aide à son fils, dont il prit le parti contre le Conseil supérieur, de vives scènes s'en suivirent dans les Chambres, puis des procédures, des écrits qui, pendant une semaine, occupèrent le palais et donnèrent du passe-temps à la ville tout entière. Les parties belligérantes en étaient venues à se signifier des exploits ; et les Préfeln, dans les leurs, reprochant au Conseil supérieur d'avoir fait des actes incompétents, nuls, illégaux, les accusaient d'irrégularité, d'injustice, d'oppression, et d'avoir agi *en partie*. Le Conseil, n'en pouvant sortir, s'était vu contraint d'écrire au roi pour « le supplier de faire cesser des désordres, aussi contraires au bien de son service, à l'expédition des affaires, à la manutention des règles, sagement établies, pour le bien de la paix et la tranquillité de la cour ! ». (1)

A la suite de cette disgrâce, M. de Préfeln vint, avec son père, habiter Argentan, où ils occupèrent une position importante, due autant à leur mérite personnel qu'à leur condition sociale. Ils partageaient leur temps entre la ville et leur propriété de Miguillaume, située en la paroisse de Tournay, où nous les voyons figurer sur les actes de l'état civil, à partir de 1759. L'approche de la révolution fut pour eux le signal d'une nouvelle entrée en scène, de cette fois entièrement politique. Contrairement à ce qu'aurait pu faire supposer leur courte apparition dans le Parlement Maupeou, les idées nouvelles, si contraires à l'autorité royale, n'eurent pas

(1) Floquet. — *Histoire du Parlement de Normandie,* tome 6, p. 713-714.

de plus ardents défenseurs. Nous venons de voir où elles conduisirent M. de Préfeln père. Son fils, marchant sur ses traces, fut successivement commissaire du Directoire exécutif près le tribuual correctionnel d'Argentan, administrateur du Directoire du département de l'Orne, membre du tribunal du Conseil des Anciens et du Corps législatif, sous l'empire auquel il se rallia complètement. Retiré de la vie politique en 1812, il fut nommé par l'empereur procureur-général à la cour de Caen, officier de la Légion d'honneur, et baron de l'Empire. Il continua ses fonctions sous la Restauration et se retira avec le titre de premier président honoraire. M. de Préfeln mourut, en 1831, à sa terre de Miguillaume, âgé de 78 ans. (1) Il avait épousé, vers 1784, Mademoiselle Renée-Flavie Guérin, fille du maître de forges de la Gaudinière, qui lui donna quatre fils et une fille.

L'un de ses fils, M. Charles Goupil de Préfeln, le suivit de près dans la carrière de la magistrature et fut nommé, vers 1820, avocat-général à la cour royale de Caen, où son père était encore procureur-général. Député sous le gouvernement de juillet, il fut désigné comme procureur-général à la cour royale de Rouen, en 1832 ; mais, cédant aux instances de ses collègues, il refusa cette haute position et demeura avocat-général à Caen, où il mourut en 1848, d'une façon aussi subite que regrettable.

Celui de ses frères auquel échut en partage la terre patrimoniale de Miguillaume, suivit également la carrière de la magistrature, et mourut, dans un âge peu avancé, à Miguillaume, président du tribunal civil d'Argentan. Il était né le 17 pluviose an VI et avait reçu au baptême les prénoms de Camille-François-Léonce.

Les deux autres fils de M. de Préfeln entrèrent dans l'armée, où ils fussent sans doute parvenus à des grades élevés, s'ils n'avaient succombé fort jeunes.

L'un d'eux, Alexandre-François Goupil de Préfeln, baptisé dans l'église Saint-Martin d'Argentan le 13 mai 1787,

(1) M. de Préfeln était membre de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

fut tué sur le champ de bataille le 18 juin 1815. Il était capitaine au 4e régiment de cuirassiers, et officier de la Légion d'honneur.

Quant à leur sœur, Marie-Françoise Goupil de Préfeln, née en 1785, elle épousa à Argentan, le 4 germinal an XIII, Monsieur Le Peltier du Coudray, qui fut dans la suite président du tribunal civil d'Argentan.

DE GUERPEL

Cette ancienne famille, appartenant aux Elections d'Argentan et de Falaise, y était représentée lors de la *recherche* de de Marle, en 1666, par Christophe de Guerpel, sieur de la Fauvelière ; Jacques de Guerpel, sieur de la Glandière, représenté par Charlotte de Bocquencey, sa veuve, à Exmes; Jean, sieur du Val, à Chauffour-sous-Exmes ; Pierre, sieur du Mesnil-Montchauvel, à Trun ; Louis, sieur de Louvières et de Bar, à Crouptes ; Guillaume, sieur d'Avernes, à Avernes-sous-Exmes, pour l'Election d'Argentan ; et pour l'Election de Falaise, par : Jacques de Guerpel, sieur de Viette. à Vieuxpont ; Henri de Guerpel, sieur de Pertheville, à Pertheville. Ils portaient tous : « d'argent, à la croix ancrée de gueules, cantonnée de quatre hermines. »

Nul doute qu'on en retrouvât de nombreuses traces, en parcourant les archives de ces diverses paroisses. Quant à notre ville, voici le résultat de nos recherches, en ce qui concerne cette famille.

En 1650, damoiselle Marie de Guerpel, fille de Guillaume de Guerpel, écuyer, sieur de la Feraudière, de la paroisse de Chauffour, était marraine, à Saint-Germain d'Argentan, de

Gilles Trouvé, fils de Gilles, verdier aux Eaux-et-Forêts de la Vicomté.

Le 4 mai 1695, Christophe de Guerpel, écuyer, avait un fils nommé Pierre, de Marie Chagrin.

Vers 1668, Léonore de Guerpel était femme de Louis de Bardou, écuyer, sieur de Magny, à Tournay, dont elle eut sept enfants, nés dans cette paroisse. L'un de ces enfants, baptisé le dernier février 1670, eut pour parrain Jacques de Guerpel, religieux de l'ordre de Sainte-Croix, et pour marraine Marie d'Oraison, femme de Pierre de Guerpel, chevalier, seigneur du Mesnil-Montchauvel. Ces derniers étaient sans doute le frère et la belle-sœur de Léonore de Guerpel. Son père était Louis de Guerpel, écuyer, sieur du Mesnil-Montchauvel, Louvières, et, en partie de Varry et du bourg de Trun, et sa mère Marie de Saint-Rémy.

En 1703, Marguerite de Guerpel était femme de Pierre de Bardou, écuyer, sieur de Magny, probablement fils du précédent. Un de leurs enfants eut pour marraine, le 23 mars 1707, Françoise du Chemin, épouse de M. de Guerpel, de Saint-Pierre-la-Rivière.

Le 18 juin 1710, fut baptisé, à Saint-Germain d'Argentan, un fils naturel de Robert de Guerpel et de Madeleine de Marguerie.

Marie-Marguerite de Viel, veuve de Jean-César de Guerpel, mourut à Argentan le 27 juillet 1749.

Messire Christophe de Guerpel, écuyer, sieur de la Gloudière, de la ville d'Exmes, mourut à Argentan le 20 janvier 1776, âgé de 60 ans.

Vers la même époque, Louis de Guerpel, sieur de Rénéville, de Saint-Pierre-la-Rivière, avait pour femme Elisabeth de Guerpel. Un fils issu de leur mariage, Louis-René de Guerpel, fut curé de la Poterie et mourut à Argentan le 6 vendémiaire an IV.

En 1772, Catherine de Bauquemare était veuve de Jean de Guerpel, sieur de la Fauvelière, et demeurait en la paroisse de Francheville.

Permission fut donnée, le 7 octobre 1788, à Saint-Martin

d'Argentan, de marier à Exmes Georges de Guerpel, écuyer, sieur de la Fauvelière, à Marie-Catherine-Louise-Thérèse Le Marchand des Ligneries.

Un peu plus tard M. de Guerpel épousait Mademoiselle Victorine-Marie-Jeanne de Lonlay.

Le 10 mai 1807, Jean-Michel de Guerpel épousait, en Angleterre, Charlotte-Mélanie de Normandin-Betelhe. Ce mariage fut enregistré à Argentan le 10 juillet 1826, après la mort de M. de Guerpel, arrivée le 10 juin précédent. M. de Guerpel, lieutenant-colonel, chevalier de Saint-Louis, était né à Aulnay (Orne) le 15 mai 1753, de Jean-Etienne de Guerpel et de Suzanne Aubert.

Nous regrettons de ne pouvoir nous étendre plus longuement sur une famille qui mériterait une mention plus développée.

GUYON
DE CORDAY, DE VAULOGER, DE CUIGNY, DES DIGUÈRES, ETC.

La notice étendue que nous avons consacrée à cette famille dans notre *Histoire de Sévigni* nous dispense d'entrer ici dans beaucoup de détails. Nous nous contenterons de rapporter la filiation de trois branches, qui nous avaient en grande partie échappé, celles de Corday, des Saussaies et de Villers.

Le chef de la branche de Corday, aujourd'hui éteinte comme les deux autres, fut Robert Guyon, premier du nom, écuyer, sieur des Buats, Corday, Frévent, Sausseaux, Pom-

mereux et Pubois, né vers 1440. Nous le voyons, en effet, prendre pour la première fois le titre de ce fief important, sis en la paroisse de Boucé, et relevant de la baronnie de Cuy, appartenant aux d'Harcourt. C'était le fils aîné de Gervais Guyon, deuxième du nom, écuyer, sieur des Buats, et de Jehanne de Sainte-Marie.

Robert Guyon prit part à l'Assemblée de la noblesse normande et fut commis par le roi Louis XI à *la garde et tuition* du château de Falaise, ainsi qu'il résulte d'une attestation du sieur de Haucourt, lieutenant du seigneur de Châteauneuf, dûment scellée sur parchemin, et portant la date du 18 avril 1465. (1)

Par contrat passé devant les tabellions d'Habloville, le 13 janvier 1484, Robert Guyon épousait damoiselle Alix Terrée, fille de noble homme Pierre Terrée, seigneur de la Lande-Terrée. (2) Cinq fils naquirent de ce mariage, savoir: 1° Robert, deuxième du nom, qui suit; 2° Jean Guyon, qui ne nous est pas plus amplement connu; 3° Gervais Guyon, quatrième du nom, seigneur de Pommereux, chef de la branche des Diguères, que nous avons rapportée tout au long dans notre *Histoire de Sévigni*; 4° Nicolas Guyon, sieur de Sausseaux, paroisse de Joué-du-Plain, qui soutint et gagna, en 1523, devant la Cour des Aydes de Normandie, un procès contre les habitants de cette paroisse, quand ils voulurent l'imposer à la taille; (3) 5° enfin Gratien Guyon, qui mourut probablement célibataire.

Revenons à Robert, deuxième du nom, fils aîné de Robert premier. Il fut, comme celui-ci, seigneur des Buats et de Corday, et contracta deux alliances, la première avec damoiselle Jacqueline Jehan, fille du seigneur de Versainville, près Falaise; la seconde avec Jeanne de Besnard. Nous avons fait connaître la descendance des quatre enfants, nés

(1) Il avait vraisemblablement recueilli le fief de Corday dans la succession de sa grand'mère, Jeanne de Vieuxpont, fille des seigneurs de Boucé.

(2) La Lande-Terrée, huitième de fief, paroisse de Ménilglaise, tenu du roi, sous Argentan.

(3) Il dut épouser Mademoiselle de La Lande de Lougé.

du second mariage. Il nous reste à parler du fils unique, né du premier mariage, et de sa postérité. Ce fut Sonnard Guyon, écuyer, sieur de Fontenay et de Corday, qui, par contrat du 6 novembre 1546, reconnu à Domfront le 15 mars 1549, épousa Jeanne de Bellées ou Bellez, fille d'Ambroise de Bellez, écuyer, sieur du lieu, et de Michelle de Pontavice. (1)

Un fils unique, né de ce mariage, Rolland Guyon, écuyer, sieur de Corday, fut marié, par contrat reconnu, le 25 octobre 1588, devant les tabellions de Crocy, à damoiselle Anne de Coullibœuf, fille de messire François de Coullibœuf, écuyer, sieur de Morteaux. Rolland Guyon laissa deux fils, François et Gaspard. Ce dernier fut le chef de la branche des Saussaies, rapportée plus bas. Quant à l'aîné, François Guyon, écuyer, sieur du Plessis, il épousa Marie du Mesnil, fille de noble personne Isaac du Mesnil, écuyer, sieur de Saint-Denis, la Plesse et Buchère, et de Marie de Courtin. Le contrat de mariage fut passé devant les tabellions du Val d'Ecouves, le 6 avril 1615.

Du mariage de François Guyon avec Marie du Mesnil, naquit à Boucé, où il fut baptisé le 10 août 1631, Jacques Guyon, écuyer, sieur de Corday, qui, le 3 février 1649, devant les tabellions d'Argentan, contracta mariage avec Marie d'Aumont. Il en sortit un fils, François Guyon, chevalier, seigneur de Corday, La Fresnaye, Maumont et autres lieux. Ce dernier épousa, vers 1690, noble dame Marie Turpin, peut-être la fille de Gaspard Turpin, sieur de la Fontaine, vicomte d'Argentan, de 1665 à 1673.

Cinq enfants naquirent de ce mariage, savoir : 1° Henri-François, qui suit ; 2° Jacques-François, mort célibataire, à Boucé, le 9 décembre 1727, âgé de 36 ans ; 3° Rolland-Jérôme Guyon, chevalier, seigneur de Maumont, marié, le 10 juillet 1731, à Louise Le Cerf, fille de Gratien, sieur du Buisson, et de Louise Le Mière, dont la fille, Marie-Louise-Françoise Guyon, épousa, le 10 février 1756, à Argentan,

(1) Philippe de Bellez, à Saint-Mars-d'Egrenne, fut maintenu noble en 1666.

Gilles Le Fessier, écuyer, sieur du Fay, garde du corps du roi; 4° Marie-Françoise Guyon, morte célibataire à Boucé, le 22 juin 1727, âgée de 30 ans; 5° Henriette-Gabrielle Guyon, mariée, le 22 mars 1728, dans l'église de Boucé, à messire René de Bernard, écuyer, sieur de Francheville, fils de Charles de Bernard, chevalier, seigneur de la Rosière, la Bellière, Francheville, etc., et de noble dame Jacqueline de Ronnay.

Henri-François Guyon, chevalier, seigneur de Corday et autres lieux, épousa, le 10 juillet 1731, à Saint-Germain d'Argentan, Charlotte-Suzanne-Marie Phélippe du Clos-Lange, fille de Jacques-Charles-Auguste Phélippe, sieur du Clos-Lange, lieutenant-particulier, assesseur criminel au bailliage d'Argentan, et de Renée-Suzanne du Haussey. Devenu veuf en 1743, Henri-François Guyon mourut lui-même à Boucé, le 27 mars 1754, âgé de 56 ans. Il laissait six enfants qui furent: 1° Rolland-Jérôme-Henri-François, qui suit; 2° Alexandre-Gabriel Guyon, né le 10 août 1737, mort jeune; 3° René-Charles-François, né le 8 novembre 1738, mort également célibataire; 4° Henri-Charles-François Guyon, dont nous parlerons après son aîné; 5° Marie, morte à l'âge de 10 ans; 6° Suzanne-Jeanne-Renée Guyon, mariée, le 23 octobre 1740, à messire Jean-Pierre du Bois, ancien maître de forges à Francheville, gentilhomme servant du roi, lieutenant de grenadiers.

Rolland-Jérôme-Henri-François Guyon, chevalier, seigneur de Corday, la Fresnaye, etc., naquit à Boucé le 26 juillet 1736. Il fut un des gardes du corps de S. M. Louis XV et lieutenant des grenadiers royaux de Normandie. Le 10 août 1756, il épousait, à Francheville, Louise-Françoise-Charlotte du Bois, fille de Guillaume et de Charlotte des François de Pontchalons. Devenu veuf, peu d'années après, M. de Corday épousa en secondes noces, vers 1764, Marie-Victoire-Monique des Hayes de Chiffretot, qui lui donna plusieurs enfants, au nombre desquels Madame de Fontaine de Châteaufort, avec laquelle s'éteignit la branche de Corday.

Quant à Henri-Charles-François Guyon, le frère puîné de

13

Rolland-Jérôme-Henri-François, il épousa, vers 1765, Marguerite-Louise-Françoise Le Forestier, dont une sœur, Geneviève-Camille-Flore Le Forestier, fut mariée à Jean-Baptiste-Louis-Auguste de Lyée de Belleau. Trois filles sortirent de ce mariage. L'aînée, Anne-Marguerite-Louise Guyon, née à Francheville le 9 novembre 1765, épousa, le 1er avril 1788, à Saint-Germain d'Argentan, messire Julien-François de Voysne, écuyer, sieur du Parc, fils de feu Adrien et de Marie-Marguerite de Malherbe, de la paroisse du Tilleul (diocèse de Lisieux). (1) La seconde, Gervaise-Marguerite-Suzanne Guyon, née à Francheville le 31 décembre 1768, y mourut le 21 mai 1770. La troisième, Adélaïde-Jacqueline-Françoise Guyon, née le 11 février 1774, épousa, le 9 ventôse an XII, à Argentan, Boniface-Théodore de Villereau, de Saint-Hilaire-la-Gérard, fils de Jean-Charles de Villereau et de Marie-Louise Le Roy. Elle mourut à Argentan, hameau de Mauvaisville, le 24 juillet 1838.

Depuis ce moment, le nom de cette famille figure rarement sur les registres de Francheville, d'où il disparaît tout à fait après 1786.

Nous devons ajouter, pour ne rien omettre, que nous avons rencontré le nom de Catherine Guyon, épouse de Jacques de Bauquemare, de la paroisse d'Audrieu, mais il nous a été impossible de rétablir sa filiation. Il est pourtant assez probable qu'elle eut une fille, dont nous avons parlé plus haut, Catherine-Jeanne-Françoise de Bauquemare, qui contracta trois alliances avec MM. de Pourly, de Guerpel et Guyon des Saussaies.

Parlons maintenant de la branche des Saussaies. Nous avons vu que le chef de cette branche fut Gaspard Guyon, écuyer, sieur des Saussaies, fief situé en la paroisse de Francheville, second fils de Rolland Guyon de Corday et d'Anne de Coulliboeuf. Par contrat passé le 27 décembre 1620, devant les tabellions de la vicomté de Falaise, Gaspard

(1) Le vicomte Bernard de Chambray, seigneur de Vernay, etc., capitaine de cavalerie, assistait à ce mariage, comme cousin maternel de la mariée, au 3e degré.

Guyon épousa Renée Le Chevallier, fille de feu Barthélemy Le Chevallier, écuyer, sieur de Venoix, Sainte-Marie, Ménil jean, Vauloger, Quigny, etc., gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, et de Marie de Percault. (1)

Gaspard Guyon n'eut qu'un fils, Jean Guyon, écuyer, sieur de la Mothe, mort à la fleur de l'âge, après avoir épousé Françoise de Saint-Germain, qu'il laissa veuve avec quatre fils en bas-âge, sous la tutelle de leur mère. Nous ignorons la date de ce mariage, qui dut avoir lieu de 1650 à 1655. Nous avons retrouvé la trace de trois des quatre fils de Jean Guyon et de Françoise de Saint-Germain. L'un d'eux, Antoine Guyon, épousa, le 28 septembre 1705, damoiselle Catherine Sourcis, dont il eut un fils, Philippe-Antoine Guyon, mort en 1795, après avoir épousé Marie du Bailleul, fille de Claude et de Françoise du Mesnil, qui le rendit père de deux enfants, un fils mort en bas âge et une fille, Anne-Françoise-Marie-Antoinette, mariée à Jean-Baptiste de Biars. (2)

Un autre fils de Jean Guyon et de Françoise de Saint-Germain, fut Gaspard Guyon, écuyer, sieur de la Mothe, marié à damoiselle Anne de Picot, dont il eut un fils, François Guyon, écuyer, sieur de Belleau, qui, le 31 août 1715, épousa, dans l'église Saint-Germain d'Argentan, Jeanne-Catherine Hommey, fille de feu Nicolas Hommey, ancien conseiller du roi, grenetier au grenier à sel d'Argentan.

Enfin, un troisième fils de Jean Guyon et de Françoise de Saint-Germain, Jean-Baptiste Guyon, écuyer, sieur de la Mothe et des Saussaies, fut marié, vers 1718, à Madeleine Le Mesnager, morte le 25 avril 1742, à 70 ans. (3) Trois

(1) Quoiqu'elle ne possédât plus depuis le seizième siècle, la seigneurie de Venoix, près Caen, cette illustre famille en prenait encore le titre. La sœur cadette de Madame des Saussaies, Marguerite Le Chevalier, épousa six ans plus tard, Jacques Guyon, écuyer, sieur de Sausseaux, cousin de Gaspard.

(2) De ce dernier mariage naquit Mademoiselle Marie-Adélaïde de Biars, morte en 1856, laissant sa succession à M. Achard des Hautes Noës, son cousin au septième degré.

(3) Dès 1449, Charles Le Mesnager, écuyer, était nommé par les bourgeois d'Argentan, administrateur de l'Hôtel-Dieu, avec sa femme, Jeanne de Bures. (Chartrier de l'Hôtel-Dieu).

enfants, deux fils et une fille, sortirent de ce mariage. L'aîné, Antoine-François Guyon, écuyer, sieur des Saussaies, épousa à Fleuré, le 14 février 1737, sa cousine, Marie-Philippine Guyon, fille d'Alexandre Guyon, écuyer, sieur de Villers, et de Françoise du Bois. Le second, François-Jean Guyon, garde du corps du roi, chevalier de Saint-Louis, porte-étendard des gardes du corps, prit pour femme, le 3 juin 1749, à Francheville, Michelle-Antoinette du Bois. Parvenu à un âge avancé, le 22 septembre 1772, il épousa, en secondes noces, Catherine-Jeanne-Françoise de Bauquemare, veuve, en deuxièmes noces, de Jean de Guerpel, écuyer, sieur de la Fauvelière, et, en premières, de messire Jacques de Pourly.

François-Jean Guyon, sieur des Saussaies, mourut à Francheville le 28 août 1781. Il était veuf pour la deuxième fois depuis deux mois seulement.

Quant à leur sœur, Madeleine Guyon, elle épousa, le 9 février 1739, à Francheville, François-Charles Genu, fils de François, sieur de la Perdrière, et de Madeleine des Moulins, de la paroisse de La Lande. (1)

Arrivons à la branche de Villers, établie à Fleuré.

Nous avons dit dans notre *Histoire de Sévigni* que Robert Guyon, troisième du nom, seigneur de Villers et de la Haute-Bellière, marié, le 2 décembre 1591, à Claude de Pendecotte, *àlias* Putecotte, en avait eu, outre Jacques Guyon, dont nous avons donné la descendance, trois autres enfants, au nombre desquels se trouvait Jean Guyon, écuyer, sieur de Villers, dont nous n'avons pas plus amplement parlé, faute de documents. Aujourd'hui nous pouvons combler cette lacune, grâce d'une part au *jugement de maintenue* dont une expédition authentique et scellée, provenant du Cabinet de Chevillard, est parvenue entre nos mains, grâce encore à nos recherches personnelles, en ce qui concerne l'époque postérieure à 1660.

Notre Jean Guyon, écuyer, sieur de Villers, épousa en premières noces, par contrat reconnu à Boucé le 22 juillet

(1) Le 3 juin 1688, Louis Genu avait épousé, à Fleuré, Marguerite de la Rue, fille de Gervais, écuyer, et de Jeanne de Morchesne.

1617, Jacqueline Le Brun, fille de Germain, sieur de la Croix et d'Hélène Lainé. Quinze ans après, le 31 mai 1630, Jacques Guyon, devenu veuf, épousait en secondes noces, par contrat reconnu devant les tabellions de Villedieu, le 9 octobre 1632, damoiselle Charlotte des Corches, fille de Charles des Corches, écuyer, d'une famille ancienne et considérable, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours et dont nous avons parlé plus haut.

Du premier mariage naquit à Fleuré, le 28 septembre 1626, Jacques Guyon, écuyer, sieur de Villers qui eut pour parrain, Monseigneur Le Camus de Pontcarré, évêque de Séez, ainsi qu'il se voit encore sur les anciens registres de cette paroisse. Jacques Guyon fut d'abord fiancé à Charlotte de Campion, mais par sentence donnée en cour d'église et rendue à Séez le 10 mai 1653, leurs promesses de mariage furent cassées, pour les raisons y contenues. La même année, Jacques Guyon, par contrat passé devant les tabellions d'Habloville, épousait Marie d'Odeman, fille de feu Jacques d'Odeman, écuyer, sieur de la Mare et de Gratienne de Pierrefitte (1).

Plusieurs enfants sortirent de ce mariage. Le premier, Jean Guyon, mourut tout jeune à Fleuré, le 31 mai 1671. Le second, Philippe Guyon, né le 27 septembre 1671, y mourut âgé de dix mois. Le troisième, fut Alexandre-Marie Guyon de Villers, né le 24 juin 1673.

Le quatrième, Alexandre Guyon, sieur de Villers, épousa dans l'église de Fleuré : 1° le 25 novembre 1688, Françoise du Bois, fille de Jean, écuyer, sieur du Hamel, et de Marie Patrice, morte à Fleuré le 6 juin 1697, âgée de 35 ans ; 2° le 26 septembre 1697, Françoise de Gautier, fille d'Antoine, écuyer, sieur de Salvins, et de Marguerite Morand. Alexandre de Villers mourut à Fleuré le 30 juillet 1730, âgé de 69 ans. Il laissait de son premier mariage trois enfants qui furent : 1° Jacques Guyon, qui suit ; 2° François Guyon, né

(1) La famille d'Odeman fut anoblie en 1580, comme alliée à la Pucelle d'Orléans. — Annuaire de l'Orne pour 1856, p. 274.

le 1er juin 1697 ; 3° Philippine-Marie Guyon, née le 25 juin 1693, mariée à Fleuré le 14 février 1737, à son cousin Antoine-François Guyon, écuyer, sieur des Saussaies, fils de Jean Guyon et de Madeleine Le Mesnager; 4° Charlotte Guyon de Villers, née à Fleuré le 2 novembre 1695.

Jacques Guyon, leur frère aîné, écuyer, sieur de Villers, naquit à Fleuré le 24 novembre 1691 et mourut dans la même paroisse, le 1er mars 1773, âgé de 82 ans. Il avait épousé, vers 1718, noble damoiselle Marie de Banne, morte à Fleuré le 17 février 1755. Il en eut un fils, baptisé le 22 juin 1719, dans l'église de Fleuré, sous les prénoms de Jacques-Alexandre. C'est sans doute ce dernier qui épousa noble dame Marie-Anne du Four de la Thuillerie, laquelle, devenue veuve, épousa en secondes noces, le 19 avril 1774, messire Pierre-Nicolas de Mésenge, écuyer, sieur de la Ferrière, chevalier de Saint-Louis, ancien maréchal-des-logis et commandant de la compagnie des gendarmes d'Orléans, mestre de camp de cavalerie.

DU HAMEL

DE VILLECHIEN, DE MILLY, ETC.

Dans les premières années du dix-septième siècle, Jacques du Hamel, écuyer, sieur de Villechien, avait pour femme Marie d'Avesgo. Deux filles, nées de ce mariage, nous sont connues par les alliances qu'elles contractèrent. L'une d'elles, Françoise du Hamel, épousa à Fleuré, le 11 octobre 1666, Jean-Alexandre de Mannoury, écuyer, seigneur et patron de Montormel. Nous voyons, en outre, dans un acte

de mariage de Saint-Germain d'Argentan, en date du 19 janvier 1670, que Marguerite du Hamel, probablement sœur de la précédente, était femme de Pierre Le Mière des Pallières, dont la fille épousa, ledit jour, Marguerite Le Coiffrel, en présence de Jacques du Hamel, écuyer. (1)

La famille du Hamel, originaire des environs de Mortain, y était représentée, lors de la convocation en 1789 des Etats généraux, par plusieurs membres qui figurent dans le Catalogue des gentilshommes signataires du cahier de la noblesse. Nous y relevons les noms de :

Charles-François du Hamel, seigneur et patron de Milly, etc., chevalier de Saint-Louis, ancien colonel d'infanterie, et Alexandre du Hamel, seigneur de Villechien, officier au régiment de Royal-Roussillon-infanterie.

DU HAUSSEY

Alias DE HAUSSEY, DE LA TOUCHE ET DU BOIS-EUDES

La noblesse de cette famille fut reconnue par de Marle, en 1666, en la personne de Jacques du Haussey, sieur de la Touche, comme de Mathieu, Jean, Charles, Gédéon et Louis du Haussey, sieur de Saint-André, à Saint-Hilaire.

Dans la dernière moitié du dix-septième siècle, Jacques du Haussey, écuyer, sieur de la Touche et du Bois-Eudes, avait pour femme Renée Signard. Leur fils, Guillaume-François du Haussey, écuyer, sieur de la Touche et du Bois-

(1) En 1744, Madeleine-Françoise du Hamel était femme de Jean-Baptiste-Gaston de Brossard, écuyer, chevau-léger de la garde du roi.

Eudes, épousa, le 6 avril 1710, à Saint-Germain d'Argentan, Marie-Charlotte Phélippe du Clos-Lange.

Le 10 janvier 1714, Suzanne-Jeanne-Renée du Haussey, fille de Guillaume-François du Haussey, écuyer, sieur de la Touche, et de Gabrielle de Droullin, épousait Charles-Auguste Phélippe du Clos-Lange, frère de la précédente.

Vers la même époque, Elisabeth du Haussey, veuve de Jean de Vilade, officier de M. le prince de Condé, était femme de Charles Le Forestier, écuyer.

En 1737 et années suivantes, Guillaume-Alexandre du Haussey, écuyer, était curé de Briouze.

Le 6 février 1742, Charlotte-Marie-Françoise du Haussey, fille de Thomas du Haussey, écuyer, sieur de Remesnil, et de Denise de Signard, fut mariée à Louis-François de Faucillon, écuyer, sieur de la Frette.

En 1765, François du Haussey avait pour femme Anne Le Forestier, de Francheville.

Enfin nous trouvons, à la date du 20 avril 1815, le décès de Charlotte-*Mouette*-Thérèse Le Doulcet, veuve de Guillaume-Alexandre du Haussey-Bois-Eudes.

M. de la Ferrière parle, dans son *Histoire d'Athis*, où se trouvent tant de documents intéressants sur notre contrée, de Gédéon du Haussey, ou de Haussey, qui avait épousé, vers la fin du seizième siècle, Madeleine de Grésille, d'une famille bien connue à cette époque.

DES HAYES

DE BARLEMONT, DE BONNEVAL, DE CHIFFRETOT, ETC.

On connaît les des Hayes de Barlemont, de Bonneval, de Chiffretot, d'Apremont, etc. Tous, croyons-nous, sont de la

même famille. C'est seulement en 1671 que nous voyons ce nom apparaître sur les anciens registres de l'état civil d'Argentan. Le 3 novembre de cette année fut baptisé, dans l'église Saint-Martin, Nicolas des Hayes, fils de Nicolas, écuyer, sieur de Barlemont, et de Claude de Mathan. Il était né le 8 janvier 1669. Son parrain fut Antoine Turgot, chevalier, seigneur de Saint-Clair, etc., conseiller du roi, maître des requêtes de son hôtel, et sa marraine noble dame Colombe de Périgny, femme de messire Nicolas Ferrand, conseiller du roi en la Chambre des comptes de Paris. Nous croyons à une parenté entre le filleul et le parrain, car nous voyons, dans l'*Histoire du canton d'Athis* par le comte de La Ferrière, que Marie Turgot avait épousé Jean des Hayes, sieur de Saint-Gervais, procureur du roi à Falaise, dont elle était veuve en 1636. Et, ce qui nous confirmerait dans cette opinion, un second fils étant né, l'année suivante, à Nicolas des Hayes, il eut pour parrain Jacques des Hayes, écuyer, sieur du lieu, conseiller et procureur du roi au bailliage de Falaise, qui succéda sans doute dans cette charge à Jean, son père. (1) Le baptême eut lieu le 5 janvier 1672, et la marraine fut la grand'mère de l'enfant, noble dame Geneviève Labbé, veuve de Pierre de Mathan, chevalier, seigneur de Pierrefite.

Vers 1764, Marie-Victoire des Hayes de Chiffretot épousait Rolland-Jérôme-Henri-François Guyon, chevalier, seigneur de Corday, La Fresnaye, Maumont, etc., ancien garde du corps du roi, lieutenant des grenadiers royaux de Normandie, dont elle eut plusieurs enfants, nés à Argentan.

Nous trouvons en outre, à diverses époques, sur les registres d'Argentan :

Le 24 novembre 1727, le mariage de Claude-Madeleine-Françoise des Hayes de Barlemont, fille d'Antoine-Nicolas, seigneur et patron de Boissey, et de Françoise-Thérèse de Grogneaux, avec messire Jean-Pierre Le Petit, chevalier, seigneur et patron d'Avoines ;

(1) Ce devait être le frère de notre Nicolas, qui lui-même aurait eu pour mère Marie Turgot.

Le 13 décembre 1731, le décès d'Antoine-Nicolas des Hayes de Barlemont, lieutenant-général d'épée au bailliage d'Argentan, âgé de 63 ans;

Le 8 juillet 1757, le décès de noble dame Marie-Marguerite Baré, épouse de Nicolas des Hayes, seigneur de Chiffretot, âgée de 52 ans;

Le 7 février 1728, le mariage, à Tournay, de messire Léonor-Pierre des Hayes, écuyer, seigneur de Chiffretot, des Rouverets, etc., avec Marguerite-Charlotte-Léonore de Bardou, fille de Pierre de Bardou, écuyer, seigneur de Magny, et de Marguerite de Guerpel; (1)

Le 8 octobre 1779, le mariage de Marie-Marguerite-Françoise des Hayes de Chiffretot, fille de Léonor-Pierre, avec messire Charles-Luc Viel, écuyer, sieur des Parquets;

Le 29 décembre 1817, le mariage de Guillaume-Marie des Hayes d'Apremont, fils de Charles-Antoine des Hayes, chevalier de Saint-Louis, et de noble dame Alexandrine des Hayes de Coulandon, avec Mademoiselle Guyon de Lisle Guyon et des Diguères;

Le 24 août 1823, le décès de Louise-Agathe-Suzanne des Hayes, veuve de Jacques Arnoult des Noyers de Langerie, fille de messire Louis-Jean des Hayes de la Radière, mestre de camp, chevalier de Saint-Louis, et d'Anne-Marie de Roc.

Nous savons en outre que le 9 mars 1790, Marie-Barbe-Françoise des Hayes de Chiffretot fut mariée à messire Jean-Baptiste-Michel du Moulin, chevalier de Saint-Louis.

HELLOUIN
DE CÉNIVAL, ETC.

Nous trouvons dans l'Armorial général de d'Hozier, page

(1) Pierre des Hayes était lui-même fils de Léonor des Hayes, écuyer, sieur de Launey-Gassard, et de Barbe Bonnet, de Neauphe.

515 du manuscrit de la Bibliothèque nationale, les armoiries de Jean Hellouin, avocat. Il portait : « d'or, à trois fasces de gueules. »

C'est en 1682 que nous voyons ce nom figurer pour la première fois sur les registres de Saint-Germain d'Argentan. A cette époque, Me Gilles Hellouin, avocat, avait pour femme Catherine de Mannoury. Il était né vers 1637, car lorsqu'il mourut à Argentan le 18 juin 1731, il était âgé de 94 ans. Catherine de Mannoury, sa femme, était morte elle-même, sur la paroisse de Saint-Martin, le 11 mars 1723, à l'âge de 67 ans ; ce devait être la fille de François de Mannoury, écuyer, avocat du roi à Argentan, et de Marie de Coullibœuf. Une fille née de leur mariage, Charlotte Hellouin, épousa, le 11 janvier 1724, à Saint-Germain d'Argentan, Laurent Thirmois, sieur des Granges, conseiller et avocat du roi à Argentan.

En 1631, nous trouvons Jacqueline Hellouin, mariée à Jean Ango, de la famille des Ango de Magny, de la Chaise, des Mézerets, de la Mothe, de Flers, etc., etc.

Un peu plus tard, Catherine Hellouin était femme de Jacques Prouverre, sieur de la Paumerie, avocat.

Dès avant cette époque, la famille Hellouin habitait la paroisse de Fleuré, où nous voyons le sieur Hellouin de Cénival parrain, le 6 janvier 1714, avec damoiselle de Guyon. Il y est encore question, en 1727, de Me Gilles-Bonaventure Hellouin, avocat au grand Conseil, qui mourut le 24 octobre 1734, âgé de 50 ans.

A peu près dans le même temps, Catherine Hellouin habitait Argentan, avec son mari, Jacques Prouverre, sieur de la Paumerie, avocat.

Jeanne-Charlotte-Madeleine Hellouin de Cénival était femme de Nicolas-Pierre Dupont de la Barre, qui, devenu veuf, épousa, en 1768, Marie-Françoise Le Fessier du Fay.

Ce n'est pas la seule alliance entre ces deux familles, car Madeleine Dupont avait épousé, vers 1710, Jean Hellouin, avocat, dont la fille, Marie-Madeleine Hellouin, épousa, le 22 mars 1732, à Saint-Germain d'Argentan, Maurice Le

Brun, fils d'André-Maurice Le Brun et de Geneviève de Souvigny.

Dans les premières années du dix-huitième siècle, Jean-François Hellouin, sieur de Cénival, était lieutenant-général du vicomte, en la vicomté d'Argentan et de Méheudin. Il avait pour femme Marie-Charlotte Le Corsonnois, dont il eut une fille, baptisée à Fleuré le 7 octobre 1736, sous les noms de Jeanne-Charlotte-Madeleine. Sa femme lui survécut et mourut à Argentan, âgée de 55 ans, en 1770.

Jean-Charles-François-Bonaventure Hellouin de Cénival était, en 1775, receveur des consignations du bailliage d'Argentan et Exmes.

Alexandre-François-Charles Hellouin de Cénival fut nommé, en 1768, à l'office d'exempt du prévost général des monnaies, gendarmerie et maréchaussée de France.

Il faut peut-être rattacher à cette famille Marc-Antoine Hellouin, sieur de Mesnilbus, premier avocat-général au Parlement de Normandie en 1686. Il portait : « d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 3 molettes du même, rangées en fasce, et en pointe d'un fer de lance d'argent. »

On nous pardonnera de reproduire ici quelques lignes écrites par nous à l'occasion de la mort du représentant de cette famille, et publiées dans l'*Annuaire de l'Association normande pour 1874*.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Sur M. **Adrien de CÉNIVAL**, *inspecteur de l'Association normande pour le canton d'Ecouché, décédé à Fleuré le 10 mars 1871.*

Depuis quelques années, la mort frappe à coups redoublés dans les rangs de l'Association normande, et, comme si ce n'était point assez des disciples, le maître lui-même vient de nous être ravi.

D'autres plus autorisés acquitteront la dette de l'Association envers son illustre et vénéré fondateur. Notre part est plus modeste ; nous venons un peu tardivement payer le tri-

but de nos regrets à la mémoire d'un collègue distingué, d'un compatriote éminent, d'un ami éprouvé.

Adrien de Cénival naquit au milieu de nous, en 1819, d'une famille très-anciennement connue dans notre contrée. Sa première éducation fut dirigée par un père intelligent et dévoué, sous l'œil d'une mère vraiment chrétienne. Après le couronnement de fortes études, il vint se fixer auprès de sa mère, à laquelle étaient réservées de si rudes épreuves, et qu'il devait entourer de son affection jusqu'au dernier jour.

Le nom de Brisson, que portait si dignement Madame de Cénival, inspira de bonne heure à son fils l'amour du travail et le dévouement à son pays. Privé jeune encore de la direction paternelle, il sut en conserver pieusement les traditions. M. de Cénival avait été l'un des fondateurs du comice agricole d'Argentan : son œuvre devait lui survivre et prospérer sous l'active impulsion de son successeur. Associé d'abord comme simple membre aux travaux de ce comice, le jeune Adrien fut bientôt appelé par le suffrage de ses collègues à y jouer un rôle plus efficace. Les fonctions de secrétaire qui lui furent confiées en firent en quelque sorte la cheville ouvrière de cette utile association. La tâche était lourde, mais ne dépassait ni ses forces ni son dévouement. D'ailleurs, guidés par cet intrépide pionnier, d'éminents propriétaires, d'habiles agriculteurs ne lui ménagèrent point leur concours. Des dotations généreuses, des encouragements de toute nature achevèrent d'imprimer à notre comice un développement que lui envient beaucoup d'institutions agricoles. Propagande de tous les instants, réunions fréquentes et animées, excursions agronomiques, rapports sur la tenue des exploitations, organisation des concours, rien n'était négligé par l'infatigable secrétaire pour stimuler l'émulation de nos cultivateurs. Doué d'une élocution élégante et facile, que ne laissait point soupçonner la bonhommie de ses entretiens et la simplicité de ses relations franchement cordiales, il savait par d'heureuses allusions entretenir l'entrain des réunions, et réchauffer le vieux sang normand par ses *toasts* chaleureux.

Depuis quelques années, il avait échangé ses laborieuses

fonctions de secrétaire contre la dignité beaucoup plus calme de vice-président du comice. Mais son zèle n'en était point ralenti, et si la Providence n'en eût autrement décidé, il était encore appelé à nous rendre de longs et précieux services. Un mal inexorable, déguisé sous une apparence robuste, minait, hélas ! depuis déjà longtemps cette riche organisation. Quelques reflets de mélancolie, saisis par ses proches et par ses amis, étaient le seul indice d'une fin que rien encore ne faisait pressentir si prochaine. Bientôt, le doute ne fut plus possible et la triste réalité vint navrer le cœur de ceux qui voulaient encore espérer. Il ne restait plus qu'une suprême consolation : Adrien n'attendit point le dernier moment pour y recourir, et la religion put seule adoucir les déchirements d'une séparation cruelle.

Une mère, une épouse, un fils, une fille et quelques amis éplorés furent les derniers témoins d'une vie marquée au coin de l'honneur, couronnée par une mort chrétienne.

HÉMON

Le nom de cette famille, peu connue chez nous, ne se trouve sur nos registres que dans la dernière moitié du dix-septième siècle.

En 1655, Gilles Hémon, receveur ancien des Domaines, conseiller du roi, avait pour femme Renée-Barbe de Thirmois. Deux filles naquirent de ce mariage. L'une d'elles, Barbe Hémon, fut mariée, le 19 novembre 1686, dans l'église Saint-Germain d'Argentan, à Louis Cavey, écuyer, sieur du Buisson. L'autre, Françoise Hémon, épousa, le

8 février 1688, en la même église, Jacques Le Prévost, écuyer, sieur de Bellegarde.

Que devint depuis lors la famille Hémon? Nous l'ignorons absolument.

HÉREMBERT
DU PATY

Charles Hérembert, sieur du Paty, né à Argentan en 1605, a donné par ses écrits un certain relief à cette ancienne et honorable famille. Son père, messire Jacques Hérembert, était, en l'année 1603, et probablement auparavant, lieutenant civil et criminel au bailliage d'Argentan. Il avait épousé damoiselle Marguerite Avesgo. Charles Hérembert exerça pendant de longues années la profession d'avocat dans sa ville natale. Le titre de docteur ès-lois témoignerait assez de son savoir, mais nous avons d'autres preuves de ses connaissances historiques et de son goût pour la littérature. On lui doit, en effet, un manuscrit intitulé : *Descriptions curieuses et anecdotes historiques de la ville d'Argentan*, comprenant 420 vers latins, dont la facture n'est pas dénuée d'élégance. On nous saura gré d'en reproduire ici quelques-uns :

Nescio quâ natale solum dulcedine cunctos
Afficit ut civem natum me provocet ultro :
Argentana tuam versu depingere famam
Res nova, vera tamen, nullam que notanda per urbem ;
Quatuor è mediâ plateâ discernere portas,
In quibus augusta fulgebit imago Mariæ.
His via trajiciens non parva suburbia monstrat
Forma rotunda facit castrum, si pinxeris urbem

Quâ fuit arx quondàm, validis circumdata muris,
Regis opus prostrata jacet, monumenta diurni
Temporis, aula ducis, divesque capellæ supersunt;
Excelsa que sedens horari machina turri,
Unica spectatur germani præsulis ædes,
Urbis in excelso constructa cacumine, magnis
Sumptibus, artis opus mirabile, cujus in anglo
Campanile recens factum, altâ mole stupendum est.

. . . .

La langue latine était familière à nos pères beaucoup plus qu'à leurs descendants. Ils argumentaient en latin, ils haranguaient en latin, ils versifiaient en latin, avec une facilité qui fait notre désespoir. La partie des études secondaires, si justement appelée *les humanités*, recevait chez eux un développement qui va chaque jour en s'amoindrissant. Grâce à cette tendance, nous perdrons bientôt en profondeur ce que nous acquerrons en superficie.

Charles Hérembert, dont les œuvres peu connues sont demeurées manuscrites, mourut à Argentan en 1695, âgé de 90 ans. Nouvel exemple de longévité, dans une ville dont on a, bien à tort selon nous, contesté la salubrité.

Nous allons maintenant mentionner brièvement ceux de cette famille dont les noms sont parvenus à notre connaissance.

Le 18 juin 1689, Marguerite Hérembert épousait Nicolas Le François, écuyer, sieur de la Plesse.

Le 13 juillet de l'année suivante, Madeleine Hérembert fut mariée à Auguste Le Fessier, sieur des Londes. Etant morte deux ans après, elle fut inhumée aux Jacobins, et son mari épousa Charlotte de Brossard. C'était la fille de Charles Hérembert, sieur du Paty, (1) ancien avocat, et d'Anne de Brossard. Six ans plus tard, en 1697, Françoise Hérembert était femme de Jean Broussais.

Le 24 février 1703, René Hérembert, écuyer, sieur du

(1) Malgré la similitude des prénoms et de la profession, il est difficile de voir dans ces deux filles les enfants de notre poëte-historien, qui avait 85 ans à l'époque de ces mariages. Ce sont plus vraisemblablement ses petites-filles.

Paty, l'un des deux cents gendarmes de la garde du roi, épousa, à Saint-Germain d'Argentan, Suzanne Langlois, fille de feu René Langlois, écuyer, sieur de la Poterie, et de feue Françoise Gouhier. Il était fils de feu Jean Hérembert, sieur de Courchamps, et de feue Catherine Yver.

Le 17 mai 1737, mourut à Argentan, René-Jacques Hérembert, écuyer, sieur du Paty, chevalier de Saint-Louis, ancien porte-étendard des gendarmes du roi, âgé de 75 ans. C'est très-vraisemblablement le mari de Mademoiselle de la Poterie, dont nous venons de parler.

Quelques années plus tard, Barbe Hérembert avait pour mari Pierre-Philippe du Mesnil, ancien gendarme, sous-lieutenant de cavalerie, pensionnaire du roi, de la paroisse de Bailleul.

On a publié récemment, dans l'Annuaire de l'Orne pour 1874, un Mémoire intéressant sur la mendicité, déposé en 1788, sur le bureau de la commission intermédiaire du département d'Argentan, par M. Hérembert, docteur en Sorbonne, curé de Vaux-le-Bardou. Ce digne ecclésiastique fut compris dans le décret de proscription qui condamnait tous les prêtres insermentés à quitter le sol natal, et déclarait leur succession ouverte au profit de leurs héritiers. Son souvenir fut longtemps vénéré à Argentan, où il possédait des maisons, rues de l'Horloge et du Marché, et les prairies du Paty, dont ses pères portaient le nom. (1)

DE HEUDEY

DE POMMAINVILLE, DE BOCQUENCÉ, ETC.

Nous ne transcrivons ici que pour mémoire le nom de cette famille, à laquelle nous avons consacré une notice

(1) Germain. — *Histoire d'Argentan*, p. 428.

assez étendue, dans notre *Histoire de Sévigni.* Il nous suffira de rappeler qu'elle est aujourd'hui représentée par le marquis de Banneville, ancien ambassadeur, ancien ministre des affaires étrangères, descendu au troisième degré de Marie-Louise-Armande de Heudey de Pommainville, mariée le 15 février 1738 à Nicolas-Joseph Morin, chevalier, seigneur et patron de Banneville.

Marie-Louise-Armande de Heudey de Pommainville était fille de Jacques-Étienne de Heudey, marquis de Pommainville, et d'Armande de Vassé d'Ecquevilly (1).

DU HOMMÉEL
DE VAUX, ETC.

Nous avons peu de renseignements sur cette famille, originaire du Midi, et fixée parmi nous dans la première moitié du dix-huitième siècle.

Louis-Pancrace du Homméel, écuyer, sieur de Bréquigny, habitait, vers 1720, la paroisse de Sartilly, au diocèse d'Orange, avec sa femme, noble dame Madeleine-Félix de Langlois. Louis-Georges du Homméel, écuyer, sieur de Vaux, leur fils, épousa, en l'église Saint-Germain d'Argentan, le 2 mars 1745, Catherine-Suzanne-Louise-Françoise Poullain de la Berrerie, fille de feu Jacques Poullain, sieur de la Berrerie, docteur en médecine, et de damoiselle Louise-Françoise de Brémoy. Le mariage eut lieu en présence de Louis-

(1) Une sœur du marquis de Pommainville, Jeanne de Heudey, en épousant, le 16 janvier 1721, René Guyon, écuyer, sieur des Diguères, est devenue notre bisaïeule.

François Poullain de la Berrerie, conseiller du roi, vicomte de Méheudin, frère de l'épouse.

Deux fils naquirent de ce mariage ; l'aîné, messire René-François du Homméel, épousa, le 22 décembre 1770, Françoise-Pierre-Gilles de Lanteville de Clerbecq, fille de messire Pierre-Gilles de Lanteville de Clerbecq, écuyer, garde du corps du roi, chevalier de Saint-Louis, et de Jeanne-Françoise-Catherine de Courseulles.

Le second, Louis du Homméel, épousa, le 30 pluviose an VIII, à Argentan, Louise-Mélanie-Augustine de Lyée, fille de Gabriel-Auguste de Lyée et de Marie-Charlotte Labbé d'Ecajeul.

Du mariage de René-François du Homméel avec Mademoiselle de Clerbecq, sortirent deux filles. L'une d'elles épousa M. Robert Lambert d'Herbigny, et fut mère de Mesdames Le Cordier et Bordeaux. L'autre, Justine-Louise du Homméel, fut mariée le 3 nivôse an X, à Villedieu, avec Charles-Denis-Auguste de Lomont, fils de Claude-Jean-Baptiste Dobiche de Lomont, avocat, conseiller et procureur des Monnaies de Caen. De ce dernier mariage est née Madame du Jonceray, mère de Madame de Cantelou.

DE LA BROISE

DE MÉNILJEAN, DE SAINTE-MARIE, ETC.

Les archives d'Argentan conservent peu de traces de cette ancienne famille. Nous y voyons pourtant qu'en 1643 Françoise de La Broise était femme de Rolland Cousin. Si nous nous reportons aux anciens registres de la paroisse de Ménil-

jean, nous trouvons, à la date du 6 février 1681, le mariage de Philippe de La Broise, écuyer, sieur de Méniljean, avec Marie-Françoise de Tournebu, morte le 6 avril 1690, en couches de Suzanne de La Broise. Un fils né de leur union, Jacques-Philippe de La Broise, chevalier, seigneur et patron honoraire de Méniljean, fut marié, le 13 mai 1735, à Sentilly, avec noble damoiselle Anne Guyon, fille de Léonor Guyon, chevalier, seigneur de Sentilly, Vauloger, etc., et de Louise-Claude Le Roy. Jacques-Philippe de La Broise mourut à Méniljean le 22 mai 1741, âgé de 56 ans. Sa sœur, Marguerite de La Broise, fut après lui patronne de Méniljean, où elle mourut le 19 novembre 1750.

Après cette dernière, la seigneurie de Méniljean fut possédée par Antoine-Louis-Camille d'Orglandes, comte de Briouze, qui avait épousé, le 20 mai 1743, Marie-Henriette-Cécile de La Broise, fille unique de feu Henri-Charles de La Broise, seigneur de Sainte-Marie-la-Robert, et de Louise-Camille-Adélaïde Le Bœuf de La Martelaye. Le château et le domaine de Méniljean sont aujourd'hui possédés par la comtesse de Champagne, née d'Orglandes, leur arrière-petite-fille.

DE LA HAYE

L'Armorial de Normandie mentionne sept ou huit familles de ce nom. La plus illustre, sans contredit, celle des La Haye de Coulonces, appartenait à notre contrée, et tirait son origine d'un seigneur de Coulonces qui accompagna Robert-Courte-Heuse à la première croisade. Deux ou trois siècles

plus tard, la seigneurie de Coulonces était devenue baronnie, sans cesser d'appartenir à la même famille. Sous le règne de Charles VII, Jean de la Haye, baron de Coulonces, figure avec grand honneur dans les *mémoires de la Pucelle d'Orléans*. Vaincus sur mer par les Bretons, les Anglais se fortifièrent sur terre, et, afin de bloquer de nouveau le Mont-Saint-Michel, ils élevèrent à Ardevon une redoute imprenable. De là ils venaient souvent insulter les défenseurs de l'Abbaye. « Messire Jean de La Haye, baron de Coulonces, était lors en un château du Bas-Maine, nommé Mayenne-la-Juhais ; et allaient souvent de ses gens au dit Mont-Saint-Michel, et pareillement de ceux du Mont à Mayenne. »

Le baron de Coulonces conçut le hardi projet de chasser les Anglais et parvint à s'entendre avec les assiégés. Le premier vendredi d'avril 1424, Jean de La Haye sort, avant le jour, du château de Mayenne, à la tête d'une troupe déterminée. Au même moment les défenseurs du Mont font une vigoureuse sortie ; les Anglais, forts de leur nombre, acceptent le combat, repoussent les assaillants et s'acharnent en vain contre leurs remparts. La lutte se prolonge jusqu'à deux heures d'après midi, sans amener de résultat. Épuisé de fatigue, l'ennemi se décide à la retraite, quand tout-à-coup apparaît sur la grève le baron de Coulonces, à la tête de ses braves, décidé à couper toute retraite. A cette vue la garnison du Mont, reprenant courage, l'aide à cerner l'ennemi forcé de se rendre, après un combat meurtrier. Deux cent quarante Anglais sont ensevelis par la marée montante. Jean de La Haye rentre à Mayenne, au milieu des acclamations, sans se douter que quatre années plus tard, il devait périr en ce même lieu (1).

Vers le milieu du dix-septième siècle, lors de la *Recherche de la Noblesse*, la famille qui nous occupe était représentée par Guillaume de La Haye, sieur de Coulonces, marié à Marie de Rupierre, à Mesnil-Imbert ; et par Fran-

(1) Annales du Mont-Saint-Michel, — octobre 1878.

çois de La Haye, sieur d'Ommoy, à Ommoy. Ses armes étaient : « de gueules à six macles d'argent. »

L'autre famille du même nom qui habitait notre contrée figure dans la même *Recherche*, comme représentée par Jean-Baptiste de La Haye, sieur de La Lande de Lougé; Jean-Jacques de La Haye, sieur du Buisson; Daniel de La Haye, sieur du Tertre, Hector de La Haye, sieur de La Brosse, à La Lande de Lougé. Elle portait : « d'azur, à la bande d'or chargée de trois merlettes d'argent. » Il n'est point rare de la voir désignée sous le nom seul de La Lande.

Un souvenir lugubre s'attache aux La Haye de La Lande, victimes des guerres de la chouannerie dans notre contrée. C'était dans l'hiver de 1795-1796 (1). La famille se composait alors du père, de la mère, et d'un fils qui avait servi dans les gardes du corps du roi. Un autre fils avait subitement disparu depuis une dixaine d'années. Le bruit courait dans la contrée que, victime de la haine implacable de sa mère, il languissait dans une espèce de cachot, à peine éclairé par une étroite fenêtre, où il ne pouvait respirer que les exhalaisons délétères d'un étang qui baignait les murs de sa prison. Quelques paysans familiers du logis avaient confidentiellement raconté que, chaque soir, la dame de La Lande passait, par un guichet pratiqué dans la porte, la cruche d'eau et le pain grossier qui soutenaient l'existence du pauvre captif; d'autres prétendaient avoir entrevu sa figure pâle et hâve, à travers les barreaux du soupirail; d'autres encore l'avaient entendu gémir pendant les froides nuits d'hiver, car il couchait presque nu sur les dalles de son cachot et n'avait, pour appuyer sa tête, qu'une grosse pierre, qui lui servait de siège habituellement; mais on ne se confiait ces détails qu'à voix basse et en secret, car le caractère impérieux, méchant et vindicatif de la dame, non-seulement tyrannisait la vie de son faible mari, mais encore inspirait une sorte de terreur aux habitants du voisinage.

Vers cette époque, des bandes de chouans vinrent se recru-

(1) Nous empruntons ce récit à l'Annuaire de l'Orne pour 1857, complété par les mémoires de Billard-de-Vaux.

ter parmi les mécontents de la Basse-Normandie; elles parcouraient l'arrondissement sans que les colonnes-mobiles, lancées à leur poursuite, parvinssent à les rencontrer. Cependant l'arrestation de plusieurs royalistes, cachés dans le Houlme, prouva que les malveillants avaient épié le lieu de leur refuge pour les dénoncer. Les chouans s'inquiétèrent; à tort ou à raison, leurs soupçons se portèrent sur le jeune de La Lande, dont on savait les fréquents voyages à Argentan, et les relations avec les autorités républicaines. Des menaces indirectes l'avertirent en vain de se tenir sur ses gardes; l'imprudent, conseillé par l'orgueil de sa mère, affecta même de mépriser les avis officieux qu'il reçut de divers côtés.

Pendant une brumeuse soirée de novembre, la famille était réunie autour du foyer; une violente secousse renverse tout-à-coup la porte d'entrée et livre passage à une troupe nombreuse d'hommes armés et masqués. La mère a compris le danger sérieux qui menace le seul être sur lequel elle a, depuis longtemps, concentré son affection; aussi rapide que la pensée, elle prend sur la cheminée une paire de pistolets, qu'elle cache dans ses poches, et s'avance intrépidement audevant de ces hommes pour attirer leur attention, et donner à son fils le temps de s'évader par une porte secrète. Mais le rôle que chaque chouan devait jouer dans cette tragédie avait été convenu d'avance. Les uns entraînent M. de La Lande et le conduisent loin de sa maison, sans lui faire aucun mal; les autres s'emparent de sa femme, dont ils maîtrisent à peine le courroux, tandis que les plus alertes se sont élancés à la suite du fugitif qu'ils saisissent, amènent, les bras liés, devant une espèce de tribunal militaire, composé des chefs de la bande. Une voix sévère interroge le jeune homme sur la nature de ses rapports avec les *bleus*. Il se trouble et balbutie quelques paroles incohérentes; on le condamne à être fusillé. Sa mère a résolu de ne pas lui survivre : elle a suivi avec une sombre attention les détails de cette scène; elle sait que les hommes commandés pour l'exécution sont déjà rangés dans la cour, et, au moment où le

patient passe auprès d'elle en lui adressant un dernier adieu, elle écarte ses gardiens par une brusque secousse, saisit ses pistolets, fait feu sur les meurtriers de son fils, qui vient rouler à ses pieds, atteint de plusieurs balles, et tombe elle-même expirante auprès de lui, percée de coups de sabre et de baïonnette.

Le commandant de la troupe proscrite n'avait pas daigné assister au supplice qu'il avait ordonné, car ses manières distinguées trahissaient les habitudes d'une haute position sociale, peu en harmonie avec les férocités de la guerre civile; mais à peine l'explosion fatale eut-elle retenti dans l'espace, qu'il fit signe à un vieux paysan de le conduire au cachot qui renfermait une autre victime. Les chouans furent émus de pitié à l'aspect du misérable qu'ils y trouvèrent: les récits populaires n'avaient point exagéré la vérité. L'enfant avait grandi, malgré les longues douleurs de la captivité, et c'était alors un homme à la barbe inculte, couvert de haillons infects, dont le regard effaré interrogeait avec défiance ces visiteurs inconnus. Il se rassura bientôt et consentit à suivre ses libérateurs. On rapporte qu'en passant auprès du corps sanglant de son indigne mère, il frissonna et détourna la tête avec un sentiment d'effroi. On le confia aux soins d'une excellente femme, sa parente, chez laquelle son père avait été conduit, et, à sa vue, le malheureux témoigna par un naïf et doux sourire qu'il avait conservé une vague souvenance d'une impuissante tendresse. « Cet homme que nous avons connu, ajoute l'auteur anonyme de cette relation, parvint à un âge assez avancé; mais son visage, toujours empreint d'une teinte de mélancolie, rappelait les souffrances imméritées qu'il endura dans sa jeunesse. Le lendemain de sa délivrance, les soldats d'une colonne mobile rendirent les derniers devoirs aux deux cadavres abandonnés sur le lieu du supplice; ils s'enquêtèrent vainement auprès des habitants de la commune de ce que les chouans étaient devenus; nul ne pouvait ou ne voulait leur en indiquer les traces. »

En parcourant les anciens registres de la paroisse de La Lande de Lougé, on rencontre fréquemment le nom des La

Haye, depuis 1680 jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. On l'y voit successivement alliée aux du Bois, aux du Mesnil, aux du Bois-Mothé, de Piffaut, de Vigneral, de Varin.

L'ancien garde du corps, qui périt si misérablement, se nommait Auguste-Bernard ; son acte de décès, dressé le 25 germinal an IV, le dit âgé de 37 ans. Quant au pauvre séquestré, nous ne pouvons fournir aucune indication sur sa naissance ou sur l'époque de sa mort. Nous inclinons à penser qu'il était né d'un mariage antérieur, ce qui atténuerait, sans l'effacer, l'odieux de la séquestration.

DE LA LANDE

DE LOUGÉ, DE SAINTE-CROIX, DU DÉTROIT, ETC.

Très-ancienne famille Normande qui tirait son nom de la paroisse de La Lande de Lougé, entre Écouché et Briouze, dont elle posséda longtemps la seigneurie.

Willam-Patrick de La Lande était à la conquête de l'Angleterre sous Guillaume-le-Conquérant. Peut-on le rattacher à cette famille? d'anciens titres, conservés par ses représentants actuels, rendraient cette supposition vraisemblable (1). D'après ces mêmes titres, la seigneurie de La Lande appartenait au quinzième siècle à Jean et Jacques de La Lande, lors de la descente des Anglais en Normandie. Les deux frères combattirent vaillamment sous les étendards de France, et refusèrent de se soumettre au monarque Anglais. Pour prix de leur courageuse résistance, ils se virent

(1) Ces titres nous ont été communiqués avec beaucoup d'obligeance par Madame la marquise d'Aubigny, née de Sainte-Croix.

emprisonnés, et la seigneurie de La Lande fut confisquée au profit de Jean Fériby, écuyer du duc d'York. Jean de La Lande, fils et neveu des précédents, ayant traité avec Fériby, rentra, moyennant finances, dans la seigneurie de La Lande, de l'agrément du roi d'Angleterre. Il laissa deux fils, Louis et Jean de La Lande qui lui succédèrent. L'aîné, Louis de La Lande, eut la seigneurie de La Lande de Lougé, et continua la branche aînée pendant un temps dont nous ignorons la durée. Toujours est-il qu'environ un siècle et demi plus tard, la seigneurie de La Lande de Lougé était possédée par la famille de La Haye, sur laquelle nous venons de donner quelques détails. Il résulte seulement des titres mis à notre disposition que Louis de La Lande eut une fille mariée à Nicolas Guyon, écuyer, sieur de Sausseaux, le quatrième des cinq fils de Robert Guyon, écuyer, sieur des Buats, Corday, Frévent, Sausseaux, Pommereux et Pubois, et de damoiselle Alix Terrée de La Lande (1).

Quant à Jean de La Lande, le frère puiné de Louis, il devint chef des branches d'Ouilly, du Détroit et de Sainte-Croix, en épousant Jeanne de Grucet, ou Grousset, fille de noble homme Jean de Grucet, seigneur d'Ouilly, du Détroit, de Sainte-Croix, etc.

Leur fils, Jean de La Lande, quatrième du nom, eut d'Antoinette des Buats, un cinquième, Jean de La Lande, marié à Marguerite des Quais.

Mathieu de La Lande, issu de ce dernier mariage, seigneur d'Ouilly et du Détroit, homme d'armes des ordonnances du roi, sous le maréchal de Cossé, ayant épousé Cécile de Querville, en eut Guillaume de La Lande, marié à Jeanne Bertout, dont Jacques de La Lande qui, de Françoise Jean, eut Jacques de La Lande, allié à Madeleine de Lozier, suivant contrat passé devant les tabellions du Pont-douilly, le 6 avril 1696.

(1) Dans la seconde moitié du dix-septième siècle, noble homme Gilles Guyon, écuyer, sieur du But, habitait la paroisse de La Lande de Lougé, où il mourut le 27 avril 1720, âgé de 60 ans. Faut-il voir en lui un descendant de Mademoiselle de La Lande ?

L'un des fils issus de cette union, Marin-Joseph de La Lande, prit pour femme, Élisabeth Le Maignan, qui le rendit père de trois fils, au nombre desquels Charles-François de La Lande, seigneur de Sainte-Croix, d'Ouilly et Le Détroit. Ce dernier épousa, en janvier 1773, Marie-Élisabeth-Hyacinthe Poret, fille du seigneur de Berjou. Un fils et une fille naquirent de ce mariage.

Le fils Joseph-Alexandre-Anselme-Victor de La Lande de Sainte-Croix, épousa, par contrat passé le 7 brumaire an IX, devant les notaires de Versailles, Marie-Adélaïde de Brossard, fille de François-Aimé de Brossard et de Marie-Charlotte-Claire de Baglion. La fille, Rose-Emilie de La Lande de Sainte-Croix, fut mariée à Wulfrant Picquot d'Ouësy, chevalier de Saint-Louis, lieutenant de gendarmerie à Argentan. Olympe-Anna de Picquot, née de ce mariage, à Ouësy (Calvados), le 16 décembre 1804, a épousé, le 30 mai 1827, à Argentan, Raoul-Félix d'Hauteville, juge-auditeur à Argentan, fils de Tancrède d'Hauteville, capitaine-commandant au 5e régiment de dragons, chevalier de Saint-Louis, et de Rosalie-Louise-Suzanne de Camprond.

Les seigneurs du Détroit aimaient passionnément la chasse, comme tous les gentilshommes résidant à la campagne, comme leurs voisins, les Brossard, des Isles-Bardel; Les Vassy, de La Forêt-d'Auvray; les Saint-Germain, barons de Rouvrou; les Beauvoisin, seigneurs de Donnay; les marquis de Rabodanges; les Vauquelin, barons de Sacy, Les Guérout de La Forêt et de Rouvrou, et tant d'autres. La plupart d'entr'eux ne se contentaient point de la chasse à tir et à courre : leurs levriers forçaient les lièvres en plaine; leurs faucons prenaient leurs ébats dans les airs, et le *vol* était un des exercices favoris des châtelaines. La bonne harmonie était bien difficile à maintenir entre gens acharnés à leurs plaisirs, et dont les domaines étaient contigus. Aussi que de rivalités, de querelles, de provocations, de rencontres, dont le dénouement était parfois sanglant! Il est curieux d'en lire la relation un peu confuse dans le manuscrit de

Constantin de Brossard, remontant aux premières années du dix-septième siècle, et précieusement conservé par son descendant actuel au château des Isles-Bardel.

Au mois de septembre 1675, le seigneur du Détroit, vient, avec ses enfants et quelques amis, au nombre de douze, chasser aux Isles-Bardel ; ils tuent force lièvres et perdrix, ne respectant même point la vigne de M. de Brossard, qui en était si fier, et se prennent de querelle avec lui. Pour cette fois l'affaire en resta là, grâce à l'intervention officieuse du marquis de Rabodanges, qui fit promettre au seigneur du Détroit de s'abstenir à l'avenir de pareilles incursions.

Au mois d'octobre 1680, c'est le seigneur de La Forêt qui s'aventure sur les mêmes terres et maltraite les fermiers de M. de Brossard. Celui-ci les défère au tribunal des maréchaux de France, et ils en sont quittes pour payer cinq cents livres au plaignant.

Une autre rencontre avait eu un dénouement plus tragique. C'était le 9 septembre 1675. Le sieur de Beauvoisin avec son frère, en compagnie de M. de Banne et de quelques autres gentilshommes, passant auprès du manoir de Rouvrou, s'amuse à *voler* une perdrix que son oiseau prend. Le sieur d'Ouilly en ayant été avisé, se rend sur les lieux l'oiseau au poing, sous prétexte de chasse ; en même temps il envoie le sieur du Détroit, son frère, prévenir le châtelain de Rouvrou de ce qui se passe. Ce dernier accourt en toute hâte avec une escorte armée, se joint au seigneur d'Ouilly et aborde M. de Beauvoisin en lui reprochant sa hardiesse. Les propos courroucés s'entrecroisent et des coups de pistolet sont échangés sans résultat. Alors M. de Beauvoisin propose à M. de Rouvrou de mettre pied à terre et de vider la querelle l'épée à la main, comme il convient entre gentilshommes. A peine avait-il cessé de parler qu'il tombe raide mort, renversé sous son cheval d'un coup de fusil tiré par derrière. La lutte continue un moment entre les autres adversaires, et l'un d'eux est grièvement blessé. M. de Brossard qui, cela se voit, n'aimait pas MM. de La Lande, n'hésite pas à insinuer que le meurtrier du malheureux Beauvoisin fut M. d'Ouilly,

qui aurait ainsi vengé des griefs personnels. Une sourde inimitié règnant entre M. de Beauvoisin et M. de Rouvrou n'était point étrangère à leur rencontre. Alexandre de Guérout, sieur de Grouville, en épousant la baronne de Rouvrou, devenue veuve, avait encouru la disgrâce du sieur de Beauvoisin, cousin de la baronne, dont il avait peut-être entravé les projets.

Le sieur de Grouville était d'ailleurs d'une humeur assez batailleuse, et mal lui en prit, car douze ans après cette échauffourée, il fut tué par des paysans du Mesnil-Hubert qu'il avait maltraités.

LAMBERT
D'HERBIGNY, DE SAINT-MARS, ETC.

Cette famille, depuis longtemps fixée dans notre pays, et que nous avons tous connue dans une position assez modeste, s'était acquis, à une époque déjà reculée, un renom que bien peu d'entre nous avaient soupçonné. Elle compte en effet, parmi ses membres, deux intendants de province, plusieurs conseillers d'Etat, des officiers supérieurs et des gentilshommes de la chambre du roi. L'un d'eux, maître des requêtes au Parlement de Paris, a des droits tout particuliers à notre reconnaissance. Chargé par le grand Colbert, le 1er janvier 1671, d'une sorte d'enquête préparatoire à la célèbre ordonnance de 1681 sur la marine, il y contribua pour une part trop méconnue. (1) Saint-Simon nous apprend que ce maître

(1) Voir l'*Histoire de Colbert*, par P. Clément, p. 386-387. Ne pourrait-on pas attribuer à notre Lambert d'Herbigny l'épitaphe de l'église des Invalides, rapportée par Germain Brice :

« J. B. Lambertus, regi à consiliis et secretis.... anno domini 1644, ætatis 37, hic jacet. Hoc fratri.... Nicolaus Lambertus, regionum computorum magister, ex asse hæres, mærens monumentum posuit. »

des requêtes, Lambert d'Herbigny, fit un brillant mariage, auquel contribuèrent, pour le moins autant que sa naissance, les services par lui rendus au grand Colbert. Il épousa, en effet, la sœur du président de Mesmes et du comte d'Avaux, surintendant des finances, si connu par ses ambassades à Rome, à Venise, à Turin, à Mantoue et à Florence. (1)

Cette alliance devait être éclipsée par celle d'un de ses descendants, Henri Lambert d'Herbigny, marquis de Thibouville, qui le 10 décembre 1731, épousa Louise-Elisabeth de Rochechouard, sœur de Pierre-Jules-César de Rochechouard, successivement évêque d'Evreux et de Bayeux. Henri d'Herbigny avait été promu, le 5 décembre 1731, mestre de camp du régiment de dragons de la reine, dont il se démit au mois de janvier 1734. (2)

De tels antécédents nous ont porté à rechercher l'origine de cette famille, sa filiation, et l'époque de son arrivée parmi nous. Nous donnons ici le résultat de ces recherches, pour lesquelles nous avons recouru à des documents nombreux et variés. L'abbé Lebeurier, dans son *Etat des anoblis en Normandie, de 1545 à 1661*, nous donne les lettres d'anoblissement de Robert Lambert d'Erbigny (cette orthographe était alors usitée), demeurant à Lisieux, données à Paris en décembre 1586, et vérifiées le 1er février 1588, sans finance. Quant à la seigneurie d'Herbigny, elle venait de la paroisse de ce nom, située dans l'Election de Pont-Levêque, et connue également sous le nom de Mont-Saint-Jean. Cette belle terre appartenait, au seizième siècle, à François Lambert, sieur d'Herbigny, bailli de Rouen au siège de Pont-Levêque. Son fils, François Lambert, maître des requêtes, fut nommé secrétaire du roi le 19 mars 1581. Les Lambert se

(1) *Saint-Simon*, tome 6, p. 213, petite édition Cheruel. C'est sans doute ce Lambert d'Herbigny, marquis de Thibouville, qui fut intendant de Lyon, à la fin du dix-septième siècle.

(2) *Dictionnaire d'Expilly et Moreri*, articles Rochechouard. Nous voyons encore dans *Expilly* — article Auteuil — que, le 13 septembre 1728, Elisabeth Lambert d'Herbigny épousa François-Guillaume Briçonnet, comte d'Auteuil, conseiller d'honneur au Parlement de Paris, fils de Guillaume Briçonnet, président au même Parlement.

perpétuèrent à Herbigny jusqu'au dix-huitième siècle, mais, le 9 octobre 1739, cette seigneurie passa à messire Jean-Baptiste .... marquis de Colleville, qui avait épousé Marie-Armande Lambert d'Herbigny. (1)

Une branche de cette famille était fixée dans la paroisse de Saint-Pierre-des-Ifs, proche Lisieux, où se trouvait le fief de Saint-Mars, dont elle portait le nom. Elle y demeura jusques vers la fin du dix-huitième siècle, et nous l'y voyons successivement représentée par quatre générations, dont nous avons retrouvé la trace, à partir du seizième siècle. C'est d'abord, dans les premières années du dix-septième, François Lambert, écuyer, conseiller du roi en ses Conseils et lieutenant civil et criminel de M. le bailli de Rouen, en la vicomté d'Auge, qui, de noble dame Jeanne Amidieu, eut Pierre Lambert, chevalier, seigneur de Saint-Mars. Celui-ci contracta une brillante alliance, qui devait le rapprocher de notre contrée. Le 19 décembre 1645, il épousait Angélique de Montgommery, fille de haut et puissant seigneur Gabriel, comte de Montgommery, et de haute et puissante dame Aimée de Chastenay, dame et comtesse de Montgommery et de Bourgeauville. Quelques années plus tard, le 17 janvier 1664, Marie-Madeleine de Montgommery, sœur d'Angélique, fut mariée à François du Four, baron de Cuy, de la ville d'Argentan.

Trois enfants naquirent du mariage de Pierre avec Angélique de Montgommery, et se perpétuèrent, au moins jusqu'à 1772, car nous voyons à cette date Marie-Benoite Gouhier, veuve de Pierre Lambert, écuyer, sieur de Saint-Mars, et Louise-Félicité Lambert d'Herbigny, épouse de Pierre Le Viel, qui en eut deux filles, nées à Manerbe en 1770 et 1771, et mortes à Argentan en 1835 et 1837 (Mesdames Millet et Bouglier des Fontaines).

Le second des trois enfants de Pierre d'Herbigny et de Mademoiselle de Montgommery nous est plus particulière-

(1) Elle appartient aujourd'hui au beau-père du regrettable Amédée Renée, ancien député du Calvados, auteur de plusieurs études historiques estimées. Voir la *Statistique monumentale du Calvados*, par M. de Caumont (arrondissement de Pont-Levêque).

ment connu. Il se nommait Gabriel, et, le 24 septembre 1783, il épousa damoiselle Françoise de Borel, fille de feu Jean de Borel, écuyer, sieur de Manerbe, conseiller du roi, lieutenant-général civil et criminel du bailli de Rouen en la vicomté d'Auge. (1) C'est le fils de Gabriel qui se fixa parmi nous, dans la paroisse de Tournay-sur-Dives, près Trun. Nous lisons, en effet, sur les anciens registres de cette paroisse, à la date du 26 novembre 1716, le mariage de Pierre Lambert d'Herbigny, écuyer, sieur de Saint-Mars, avec Louise du Barquet, fille de Louis du Barquet, écuyer, sieur de Précigny, et de feue noble dame Marie Le Fillastre. Une fille, Marie-Louise, née de ce mariage, fut baptisée le 17 octobre 1717. Depuis lors, il n'est plus question de Pierre d'Herbigny, dont la femme mourut à Tournay le 1er juin 1747, âgée de 65 ans. (2) Mais un autre de son nom prend sa place, c'est Claude Lambert, écuyer, sieur de Saint-Mars, qui a pour femme Françoise-Renée-Blanche-Dorothée de Brasdefer. Claude était-il le frère de Pierre? En tous cas ce ne pouvait être son fils. Plusieurs enfants lui naquirent à Tournay. Ce furent :

1° Claude Bernard, baptisé le 17 octobre 1751 ;

2° Pierre, baptisé le 19 décembre 1752, mort à Tournay le 29 août 1782 ;

3° Charlotte-Louise-Félicité, baptisée le 12 novembre 1754, mariée, le 17 novembre 1784, à Charles-Henri des Moutis, écuyer, sous-lieutenant-porte-étendard des gardes du corps du roi, chevalier de Saint-Louis, puis mestre de camp de cavalerie, officier supérieur des gardes du corps du roi ; (3)

(1) Le frère de Françoise, Jacques-Pierre de Borel, chevalier, grand Maître des Eaux-et-Forêts du duché de Longueville, épousa Anne de Monchy.

(2) Nous avons tout lieu de rattacher à ce mariage, Pierre-Charles Lambert de Saint-Mars, qui épousa Louise-Victoire-Félix de Noccy, dont il eut une fille, Victoire-Charlotte-Félicité Lambert de Saint-Mars, morte à Argentan, en 1825, épouse de Noël-Nicolas-François Ménard de Couvrigny.

(3) Madame des Moutis épousa en secondes noces Laurent-Romain Duval de Brunville, ancien conseiller au Parlement de Normandie, et mourut à Argentan le 11 avril 1838.

4° Louis-Félix, baptisé le 2 mars 1756, mort à Argentan le 10 octobre 1839, veuf de Marguerite-Catherine Longer, chevalier de Saint-Louis, officier de gendarmerie en retraite;

5° Anne-Charlotte, baptisée le 17 juin 1759 ;

6° Adélaïde Lambert d'Herbigny, baptisée le 20 décembre 1760, mariée, le 13 août 1785, à Michel de la Bove, fils d'André-Alexandre de la Bove et de Catherine des Hayes, de la paroisse de Camembert.

DE LA PALLU

DU MESNIL-HUBERT, DE COULANDON, ETC.

Ce nom très-ancien dans notre pays eut à diverses époques un certain retentissement à Argentan. Le dernier décembre 1480, Guillaume de La Pallu, sieur de Méheudin, et du Mesnil-Hubert, fondait deux messes par semaine dans l'antique église de Notre-Dame-de-La-Place. L'acte de fondation passé devant Jehan Nollet et Jehan de Lougey, clercs-tabellions jurés en la Chatellenie d'Argentan, contient de curieux détails. On y voit que le sieur de La Pallu, lors de la bénédiction des cierges, le jour de la Chandeleur, avait droit à la plus belle chandelle, avec une chanson de chacune des nouvelles mariées qui illec rendent leurs chandelles, ou leur chaussement. En cas de refus, yceluy escuyer fait retenue du droit d'ycelle offrande pour luy et pour ses hoirs. Et au regard de lad. chanson, led. escuyer consent que lesd. mariées en soient quittes en payant, chacune d'elles, au trésor la somme de six deniers, ou une chandelle de semblable valeur pour servir et supporter le luminaire de la dite chapelle. Il était en outre stipulé, sur la protestation du sieur

curé d'Argentan, que led. acte ne pourrait lui porter aucun préjudice aux oblations et offrandes qui étaient faites en lad. chapelle, pour le temps à venir.

Vainement, dans l'acte de fondation, le sieur de La Pallu s'était-il réservé le droit de sépulture dans l'église pour lui et pour les siens, à perpétuité. Un siècle et demi ne s'était point écoulé que ce droit devait être méconnu. Louise Rouxel de Médavy, abbesse d'Almenesches, ayant obtenu en 1623 du corps de ville, la cession de Notre-Dame-de-la-Place pour l'établissement du prieuré d'Argentan, toutes sépultures étrangères y furent interdites, sans en excepter celle du descendant du fondateur dont la réclamation ne fut point écoutée.

On devait encore à Guillaume de La Pallu diverses fondations en la chapelle Saint-Jean-des-Jetées, appartenant à cette famille.

Quand vint la recherche de 1666, les La Pallu firent admettre au rang des anciens nobles, Gilles de La Pallu, sieur du Mesnil-Hubert, et Guillaume de La Pallu, sieur de Gînay, son frère, à Gînay.

A cette époque, demeurait à Argentan Jean-Baptiste de La Pallu, sieur des Pantouillières, avec sa femme, Françoise de Gautier. (1) Leur fille, Marie-Françoise de La Pallu, fut mariée en 1696 à Jacques Gouhier, seigneur de Fresnay-le-Samson et Royville. Le 16 février 1700, Marie-Renée de La Pallu épousa à Coulandon François Le Franc d'Argentelles. Catherine de La Pallu mourut en 1704, veuve de Michel Thirmois des Hautes-Noës. Six ans après, le 6 mars 1810, Nicolas de La Pallu épousait Marie-Hippolyte Lainé de Torchamps. C'était le fils de Guillaume-Henri de La Pallu, de Coulandon, et d'Hélène Duval. Nous avons vu qu'en 1715 Elisabeth-Hélène de La Pallu, veuve de Pierre, avait épousé François-Odet de Fontenay, seigneur et patron de Fontenay et Bézion.

Jean-François de La Pallu, écuyer, sieur des Pantouil-

(1) Catherine de Bouchard était alors veuve de Jean de La Pallu.

lières, mourut, en 1748, sur la paroisse de Saint-Germain, âgé de 78 ans. Il avait épousé Madeleine du Four, morte six ans après, âgée de 57 ans.

En 1786 eut lieu le mariage de Jean-François de La Pallu avec Jeanne-Marie Gouhier de Bézion.

Au commencement de ce siècle, Jean-François-Alexandre de La Pallu résidait sur sa terre de Coupigny, située à Aunou-le-Faucon. C'était le fils de Jean-François-Gabriel de La Pallu, mort à Falaise peu d'années avant la révolution, et le petit-fils d'un Jean-François de La Pallu, dans lequel nous sommes porté à voir le mari de Madeleine du Four, dont nous venons de parler.

Le 26 août 1811, Jean-François-Alexandre de La Pallu vendit à M. Alexandre-François de Loulay, depuis marquis de Villepail, et à Madame Julie de Vauquelin, son épouse, l'herbage de la Quarantaine, situé près du bourg d'Almenesches, dans le voisinage des Pantouillières, où se voient encore de nos jours les vestiges d'un ancien manoir.

LAUTOUR

DE LA BROISE, DE MEZERAY, ETC.

Établie dans notre ville vers le milieu du dix-septième siècle, la famille Lautour y a produit, depuis cette époque jusqu'à nos jours, une succession d'hommes remarquables dont on trouverait difficilement l'équivalent dans notre contrée.

Le premier de ce nom, dont il soit question sur les registres de l'état civil, est Jean Lautour, procureur, qui vint de Rouen s'établir à Argentan vers 1670. En épousant Marie

Hauton, fille de Pierre Hauton, premier médecin du duc de Longueville, il s'alliait à l'une des familles bourgeoises les plus anciennement et les plus honorablement connues du pays. Quatre fils et une fille naquirent de ce mariage. Cette dernière fut baptisée dans l'église Saint-Germain d'Argentan le 23 avril 1674, et reçut le prénom d'Élisabeth (1).

L'aîné des quatre frères, Louis Lautour, sieur du Châtel, en fut aussi le plus célèbre et c'est par lui que nous commencerons cette série de notices biographiques. Né au mois de janvier 1676, il fut envoyé de jeune âge à l'université de Caen, où il fit de brillantes études. A cette époque était exilé à Caen un personnage dont l'originalité a exercé la verve de Saint-Simon. C'était ce fantaisiste abbé d'Entragues qui « finit fort chrétiennement une vie fort peu chrétienne, » mais qui, à travers ses excentricités, avait « beaucoup de fond d'esprit et de conversation, beaucoup de lecture et de mémoire, du savoir même, de l'élégance naturelle et de la pureté de langage. » Comment notre jeune étudiant fit-il la connaissance d'un pareil personnage ? Peut-être le bruit de ses succès parvint-il jusqu'au facétieux abbé. Peut-être encore une sorte de sympathie s'établit-elle entr'eux par suite de la similitude de leur humeur, car Louis du Châtel n'était lui-même dépourvu ni de science, ni d'originalité. L'abbé d'Entragues lui confia la direction de sa bibliothèque. Quelle aubaine pour un futur compilateur, malgré les dangers d'une telle mission ! Mettant à profit les loisirs de son emploi, non moins que les richesses littéraires mises à sa portée, le jeune bibliothécaire composa, auprès de ses rayons, le manuscrit des « *auteurs démasqués.* »

Cependant l'étude du droit n'était pas négligée. Ayant pris ses grades à l'école de Caen, Lautour se fit recevoir avocat au Parlement de Rouen, où il écrivit un *traité des prescriptions.* Argentan n'eût peut-être jamais revu du Châtel que son mérite appelait sur un théâtre moins restreint, si sa

(1) C'est sans doute cette fille qui épousa le 4 novembre 1707 ..... Faucillon de Sainte-Foix.

santé avait résisté aux exigences de sa vie laborieuse. Il n'en fut point ainsi; contraint de redemander à l'air natal une guérison qui ne fut jamais complète, il demeura comme cloué au sein de sa famille. Là, gardant constamment le lit, une planche lui servait de pupitre et ce qu'il écrivit sur cette planche est vraiment étonnant, puisqu'il ne fit pas moins de 2,800 additions au journal de Trévoux, sans compter ses *Recherches sur le Dictionnaire de Moreri*, des notes pour la *Bibliothèque historique* du P. Lelong, un catalogue des poëtes français et des auteurs grecs et latins, des discours sur la peinture et la sculpture, etc., etc.

Le neveu de Lautour du Châtel auquel nous devons presque tous ces détails, nous cite de lui quelques vers qui ne sont pas dénués de verve. Il s'agissait pour l'auteur d'obtenir du duc du Maine, seigneur-engagiste d'Argentan, l'office de substitut, *tombé aux parties casuelles*, selon le langage du temps, et de le faire passer des mains du père, frère de l'auteur, à celles du fils, son neveu. Il écrit au duc du Maine :

> On implore les grands, chacun va les prier
> De lui rendre quelque service.
> Pour moi, seigneur, j'ose vous supplier
> De me rendre un *mauvais office*.

Il va sans dire que la demande fut octroyée.

La vie de du Châtel ne fut pas toujours exempte de soucis littéraires. Ses additions au dictionnaire de Trévoux avaient bien été insérées, mais on s'était dispensé de les mettre sous son nom. Piqué au jeu, Lautour réclama sans trop de succès, mais il gagna à cette polémique d'être mis en rapport avec quelques célébrités du jour. Le président Hénault, le P. Lelong, Desfontaines, Girard, Gouget, l'abbé d'Olivet, échangèrent quelques correspondances avec lui. Ce dernier alla même jusqu'à dire dans son *Histoire de l'Académie française* « qu'il regardait Lautour du Châtel comme un homme d'un rare mérite et d'un savoir très-étendu. »

De semblables accointances ne sont pas très-rassurantes pour l'orthodoxie de Lautour du Châtel. Il est pourtant avéré

qu'il vécut et mourut en bon chrétien. A ce sujet on cite de lui les vers suivants sur Luther :

> Fils dénaturé de l'Église,
> Il en fut le persécuteur,
> Avec une foi plus soumise,
> Il en eût été le docteur.

Lautour du Châtel, malgré sa mauvaise santé, atteignit un assez grand âge, puisqu'il mourut à Argentan le 17 mai 1749, dans sa 74ᵉ année. Sa mort fut douce et chrétienne. D'après ses dernières volontés, son corps fut inhumé dans l'église Saint-Germain, sous le marchepied de l'autel Saint-Louis, son patron; et son cœur, sous le marchepied du même autel, à l'hôpital.

Celui des frères de Lautour du Châtel, qui, après lui, s'acquit le plus de réputation, fut François Lautour, sieur de Montfort, président du grenier à sel d'Argentan. Les archives de l'Hôtel-de-Ville d'Argentan conservent précieusement un manuscrit de la main de Lautour-Montfort, où il a consigné avec soin, et dans un style qui a pour le moins le mérite de la clarté, les faits les plus saillants de l'histoire locale, entremêlés de curieux détails sur l'époque contemporaine de l'auteur. Ce manuscrit porte la date de 1745. Nous en devons la conservation à sa petite-fille, Madame Loison, qui y a fait elle-même quelques additions.

A ses fonctions de président du grenier à sel, Lautour-Montfort joignait celles de receveur des domaines des Rouxel de Médavy de Grancey. Profondément dévoué à cette illustre famille, il conçut la pensée d'en retracer l'historique et la généalogie. Le fruit de ce travail fut un beau volume manuscrit de 172 pages, in-folio, non compris le frontispice, la dédicace et les tables. La reliure en veau marron, aussi bien que le texte, est d'une conservation parfaite. On y admire, outre le frontispice, neuf tableaux généalogiques avec écussons et armoiries. Chaque chapitre est en outre suivi des armoiries figurées et énoncées de toutes les familles où les Rouxel ont pris alliance. Les écussons, au nombre

d'une centaine, sont exécutés à la plume avec une netteté qui n'est pas dénuée d'élégance.

M. Germain, auteur d'une *Histoire d'Argentan*, était devenu possesseur de ce curieux document, qu'il mettait courtoisement à la disposition des amateurs, et qui appartient aujourd'hui à ses héritiers.

Lautour-Montfort, né à Argentan dans les dernières années du dix-septième siècle, n'y passa point les dernières années de sa vie. Il mourut à Orbec, en avril 1769, chez sa fille, Madame Jobbey, auprès de laquelle il s'était retiré. Il avait contracté deux alliances dont nous avons retrouvé la date. Le 25 juillet 1717, il épousait, dans l'église Saint-Germain d'Argentan, Marie-Madeleine Moutier, fille de Jean Moutier, sieur de Saint-Rémy, et de Madeleine Paquier. Quinze ans après, le 28 octobre 1732, il contractait une seconde alliance avec Françoise Bernier, fille de Jacques Bernier, conseiller du roi, assesseur aux juridictions, et de feue Louise-Barbe Goupil de la Porte.

Un fils, dont nous n'avons pu retrouver la naissance, fut sans doute le fruit de son premier mariage, et mourut probablement assez jeune et sans alliance. D'après M. de Colleville, auteur d'une *Biographie de l'arrondissement d'Argentan*, ce fils aurait laissé une réputation d'artiste et d'habile dessinateur. C'est à lui qu'on devrait les beaux dessins qui ornent les œuvres de son père.

Du même mariage Lautour-Montfort eut une fille, Marie-Jacqueline-Françoise Lautour, qui, le 6 juin 1741, à Saint-Germain d'Argentan, fut mariée à Pierre-Charles Jobbey, avocat au Parlement, veuf de Geneviève de Boussey, fils d'un avocat au Parlement. C'est à la fille unique de Madame Jobbey, Madame Loison, d'Argentan, héritière de son grand père, Lautour-Montfort, que nous devons le manuscrit de l'Hôtel-de-Ville, avec ses additions.

Revenons maintenant à la postérité de Jean Lautour et de Marie Hauton.

Leur troisième fils, Pierre Lautour, greffier en chef du grenier à sel, épousa, le 27 mars 1710, Cécile Biard, fille de

Robert, conseiller du roi, vérificateur au grenier à sel, qui lui donna un fils et deux filles. Le fils, Pierre Lautour, né le 25 juillet 1714, épousa, le 28 octobre 1748, à Saint-Martin d'Argentan, Anne d'Heuzé, fille de feu François-Jérôme, et de Françoise Gouhier. Nous ignorons ce que devinrent ses deux sœurs, Marie Lautour, née le 4 juin 1710, et Louise-Marie, née le 16 juin 1711.

Le quatrième fils de Jean Lautour et de Marie Hauton, Jacques Lautour, sieur des Verrières, procureur aux juridictions royales d'Argentan, devait seul perpétuer son nom.

Né le 16 juillet 1679, il épousa, le 22 novembre 1712, Geneviève-Marguerite Corbin, petite-nièce du célèbre historien Eudes de Mézeray. Il eut quatre fils et six filles, dont nous avons retrouvé la naissance sur les registres de l'état civil d'Argentan. De ces dix enfants trois seulement nous sont connus. L'aîné, Jean-Jacques, a seul laissé postérité ; nous nous en occuperons après ses deux frères. Le second, François-Aimé Lautour, sieur de Bouchardière, avocat au Parlement de Paris, épousa, le 17 novembre 1743, à Saint-Martin d'Argentan, Marie Tabar, fille de feu Jacques Tabar, sieur de Marville, et de Louise-Madeleine Hellouin, dont il n'eut pas d'enfants. Le troisième, Pierre-Jacques Lautour, sieur de Tourval, né à Argentan le 17 mars 1722, laissa une réputation de bibliographe et de littérateur. On lui doit, indépendamment de la vie de son oncle, Lautour du Châtel, un volume de *Mélanges* publié en 1759. Il était lieutenant-général des Eaux-et-Forêts de France, en la table de marbre du palais, à Rouen. Il mourut, sans alliance, à une époque qui nous est inconnue.

Quant au frère aîné des deux précédents, celui qui a continué la descendance, il naquit à Argentan le 24 mars 1714 et reçut les prénoms de Jean-Jacques. Connu sous le nom de sieur des Verrières, il fut substitut aux juridictions royales d'Argentan, et contracta deux alliances, quoiqu'on n'en rapporte ordinairement qu'une.

La première eut lieu, vers 1747, avec Marie-Jeanne de Braque, née le 18 avril 1726, à Saint-Arnoult, fille de Pierre

de Braque et de sa seconde femme, Marie-Madeleine du Bois de la Ville. Ce mariage fut de courte durée, car, le 12 février 1748, Marie-Jeanne de Braque mourait à Argentan, en couches d'un fils, né le 22 janvier précédent, et baptisé à Saint-Germain d'Argentan sous les prénoms de Jacques-Jean-Pierre-César. (1)

Six mois après, Jean-Jacques Lautour contractait une seconde alliance avec Marie-Françoise Grancher, qui lui donna quatorze enfants, huit garçons et six filles. Nous connaissons l'alliance de deux de ces dernières, nous ignorons ce que devinrent les autres. La première, Marie-Jeanne-Rosalie Lautour, née le 14 mars 1757, épousa un sieur Béheuré, pharmacien, dont elle n'eut point de postérité. La seconde, Marie-Anne-Charlotte-Geneviève Lautour, née à Argentan le 28 avril 1751, fut mariée à Ignace Charpentier, notaire à Exmes.

Quant aux huit fils, sept d'entr'eux nous sont connus. Deux furent prêtres, savoir : Jean-Jacques Lautour, né le 17 juillet 1749, décédé le 24 floréal an XII, et Aimé-Augustin-Cécile, né le 23 novembre 1761. (2) Les cinq autres parvinrent à des positions plus ou moins élevées. Nous allons les faire connaître dans l'ordre de leur importance, en terminant par celui d'entr'eux qui eut la postérité la plus marquante et la plus nombreuse.

Par déférence pour l'adage « *cedant arma togæ* », nous citerons d'abord Antoine-Jean-François Lautour, sieur du Châtel, né à Argentan le 3 juin 1750, jurisconsulte éminent, procureur-général à la cour de Caen, membre de la Légion d'honneur, mort à Argentan le 30 septembre 1840, âgé de quatre-vingt-dix ans.

Quelques mois auparavant, le 27 avril 1840, mourait également à Argentan Michel-Antoine-Alexandre, baron Lau-

(1) Ce fils dut lui-même mourir jeune, car nous n'en avons retrouvé aucune trace.

(2) L'un d'eux fut prêtre habitué de la cathédrale de Bayeux. Le manuscrit Pigeon, où nous trouvons ce détail, prétend que le huitième fils de Jean-Jacques Lautour fut employé dans les domaines.

tour de la Mesangerie, né à Argentan le 16 janvier 1756, colonel d'état-major en retraite, maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur. Il était veuf sans enfants de Ursule-Flore Clebsattel.

Un peu plus tard, mourait à Paris, où il s'était retiré, Jean-Aimé Lautour, sieur de Boismaheut, né à Argentan le 21 avril 1752, ancien aide-de-camp du maréchal Masséna, général en retraite, ancien membre du Corps législatif, chevalier de Saint-Louis, commandeur de la Légion d'honneur.

Thomas-Auguste Lautour, sieur de Vaux-Hébert, né à Argentan le 7 mars 1758, ancien pharmacien militaire de 1re classe, est mort à Aunou-le-Faucon, où il résidait, après avoir épousé Magdeleine Bonhomme, qui lui a donné deux fils encore existants, et l'un et l'autre docteurs en médecine.

Marie-Augustin-Jean-Jacques Lautour, sieur de la Broise, né le 28 août 1763, mort le 14 août 1847, pour avoir eu une carrière plus obscure, n'en mérite pas moins de figurer avec honneur dans cette galerie de famille.

De 1841 à 1845, l'hospice d'Argentan fut de sa part l'objet d'importantes fondations en faveur des vieillards de la ville âgés de 80 ans, des orphelins pauvres et des autres indigents. Par un dernier acte, en date du 28 mai 1846, il déclara faire don à la ville d'Argentan d'une rente annuelle de cinq cents francs, cinq pour cent, destinée à doter deux individus pauvres, domiciliés à Argentan. Les principales qualités à considérer devaient être la conduite morale et religieuse, surtout le dévouement et le respect des candidats envers leurs père et mère, et envers les personnes qui leur en tiendraient lieu.

Il ne nous reste plus à parler que du huitième fils de Jean-Jacques Lautour et de Marie-Françoise Grancher. Louis-César Lautour, sieur de Mézeray, vint au monde le 7 mars 1758, comme son frère jumeau Lautour-Vaux-Hébert. Si nous en devons croire Renoult des Orgeries, un peu partial, il est vrai, dans ses jugements contre les hommes de la révolution, Lautour-Mézeray, inférieur à ses frères comme

mérite et comme caractère, les dépassa dans la voie révolutionnaire Après avoir rempli les fonctions de commissaire priseur-vendeur, il avait été nommé juge de paix, d'abord à Mortrée, puis au tribunal civil d'Alençon. A l'époque où la Convention favorisa la formation des comités révolutionnaires, Lautour-Mézeray fut procureur-syndic à Argentan. Nommé maire de la ville sous l'Empire, il fut remplacé à l'avénement de Louis XVIII. Le malin chroniqueur raconte sur son administration un épisode dont nous lui laissons la responsabilité. Lors du passage de l'empereur à Argentan, en 1811, le maire, auquel revenait le soin de le haranguer, jugea l'occasion favorable pour demander la croix. « Sire, lui dit-il, trois de mes frères sont décorés ; quoique je n'aie pas servi Votre Majesté de la même façon, je ne me crois pas moins digne d'une récompense que tous les habitants accueilleraient avec reconnaissance. » Napoléon prend la harangue écrite, y promène le regard et la jette par la portière, sans y faire d'autre réponse. Les bons bourgeois, qui tous ne partageaient point l'optimisme du postulant à l'endroit de son mérite, en firent gorge chaude. Un plaisant alla même jusqu'à clouer une croix de bois sur la porte du maire un peu déconfit. Le zèle du postulant pour son impérial patron n'en fut pourtant pas refroidi, car pendant les Cent jours on le vit partir pour Paris et assister à l'Assemblée du champ de Mai.

Lautour-Mézeray exerça assez longtemps la profession de notaire à Argentan. Son fils ainé lui succéda De son mariage avec Jeanne Collin étaient nés cinq enfants, deux fils et trois filles, Mesdames Patrin, Clogenson et Blanchard. Les deux fils n'ont point démenti l'ancienne réputation de la famille. L'aîné, M. Louis Lautour, fut notaire après son père, comme nous venons de le dire. De bonne heure il se fit remarquer par une rare sagacité dans la pratique des affaires et une connaissance approfondie dans les rouages de l'administration. Fidèle aux traditions de sa famille, ses prédilections étaient acquises au régime inauguré en 1830. Aussi fut-il désigné comme administrateur de la ville dès les premiers

jours d'août. Sa conduite, dans ces délicates circonstances, fut aussi digne que modérée. Le séjour du roi Charles X et de sa suite, pendant trois jours, à Argentan, avant son embarquement à Cherbourg, rendait encore la tâche du maire plus difficile. Un historien qui nous a retracé les émouvantes péripéties de ce triste voyage, M. Théodore Anne, se plaît à rendre hommage à l'attitude de M. Lautour. Grâce à une proclamation à la fois ferme et conciliante, le bon ordre ne fut pas un instant troublé dans notre ville, malgré les excitations de quelques exaltés patriotes. A plusieurs reprises, M. Lautour quitta ses fonctions de maire, que leur modestie ne met pas toujours à l'abri d'attaques passionnées. Ce fut pour lui l'apprentissage d'une situation plus élevée, et bientôt les suffrages de ses concitoyens le portèrent au Conseil général, où sa capacité était hautement prisée, surtout en matière de finances, et où, de longues années durant, il sut se concilier l'estime de ses collègues. En quittant son étude de notaire, M. Lautour avait tenu à honneur de se rattacher au tribunal civil, où il sut encore rendre des services, en qualité de juge-suppléant.

A l'aspect des événements contemporains, les opinions politiques de M. Lautour s'étaient peu à peu modifiées et le parti conservateur, dans la meilleure acception du mot, pouvait s'enorgueillir d'une importante recrue, lorsqu'il mourut à Argentan, âgé de 80 ans, le 13 juillet 1875. (1) Il était depuis longtemps déjà chevalier de la Légion d'honneur.

Il ne nous reste plus à parler que du second fils de Lautour-Mézeray et de Jeanne Collin.

Saint-Charles Lautour-Mézeray naquit à Argentan le 9 floréal an IX (29 avril 1801). Les premières années de sa jeunesse, passées à Paris, le mirent en contact avec une génération d'écrivains parvenus à une certaine célébrité, et au nombre desquels nous citerons le fameux journaliste Emile de Girardin. Ils fondèrent ensemble quelques publications

(1) M. Lautour, veuf de Mademoiselle Bouffey, a laissé plusieurs enfants, au nombre desquels un fils, procureur de la République à Laval.

littéraires et scientifiques, un peu oubliées de nos jours, telles que le *Panthéon littéraire* et le *Journal des connaissances utiles*. Désabusé bientôt de spéculations aussi peu fructueuses, Lautour-Mézeray se tourna vers l'administration. Grâce à de puissantes protections il devint promptement sous-préfet de Toulon, puis préfet d'Alger, lorsque la maladie le rappela auprès de sa famille. Il mourut à Argentan le 21 novembre 1861, âgé de 60 ans. Il était officier de la Légion d'honneur, commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand, commandeur de 1re classe de l'ordre de Frédéric de Wurtemberg, chevalier de Charles III d'Espagne, de l'ordre constantinien des Deux-Siciles, de l'ordre de la Couronne de chêne des Pays-Bas, et du Nicham-Iftikhar de Tunis.

DE LAVAL
DE SAINT-NICOLAS, ETC.

Cette famille, assez répandue dans notre contrée, a peu séjourné à Argentan. Dans les premières années du dix-septième siècle, Jacques de Laval, sieur du lieu, avocat à Argentan, avait pour femme Marie Ango, dont il eut un fils, baptisé sous le nom de Jean, le 20 mai 1623, en l'église Saint-Germain. L'année suivante, un autre fils des mêmes reçut au baptême le prénom de Jacques. Ce fut probablement ce Jacques de Laval, sieur du lieu, à Saint-Nicolas de Vignats, que l'*Annuaire de l'Orne pour 1866* porte au rang des nobles de l'Election de Falaise, *renvoyés au Conseil, puis maintenus*, lors de la *recherche* de de Marle, en 1666. (1)

(1) Les armoiries de cette famille étaient : « de contre-hermine. »

Le 21 mars 1695, Elisabeth de Laval, veuve de Louis Pesnelle, avocat, épousait, à Saint-Germain d'Argentan, François des Buats, écuyer, garde du corps du roi.

Nous parlerons assez longuement, à l'article Malard, des Laval-Montmorency, de l'Election de Verneuil. Nous y renvoyons le lecteur.

LE BRUN

C'est une famille, d'origine assez peu reculée, parvenue à la fortune par des charges de cour.

Nous trouvons, en 1620, maître Fleury Le Brun, avocat, sieur des Fossés, mari de Catherine Thirmois.

En 1648, Marguerite Le Brun était femme de René Prouverre, écuyer, sieur de la Cressonnière, gendarme du roi.

A la même époque, Jacques Le Brun, sieur de Boissey, était chef de la panneterie de la reine, et reçut des lettres d'anoblissement. Il était fils de Robert Le Brun, sieur de Breuilly, gentilhomme de la fauconnerie du roi, exempt de taille par cette charge.

En 1653, Elisabeth Le Brun était femme de François Viel de Boissey, avocat du roi en l'Election.

Trois ans après, Louis Le Brun, sieur de Prépôtel, était allié à Marie du Four, et, vers le même temps, Louis Le Brun, sieur des Ventes, à Marie de Brossard.

En mars 1685, Marin Le Brun, sieur de Prépôtel, avocat, avait une fille, de Geneviève de Formigny.

Le 5 septembre 1686, Louis-François Le Brun, sieur de Breuilly, de la paroisse de Nonant, officier de la grande fauconnerie de Sa Majesté, épousait, à Saint-Germain d'Argentan, Marie Estard, fille de feu Guillaume Estard, sieur du

Coullombier, (1) ci-devant gendarme du roi, et de damoiselle Charlotte Servain.

François Le Brun était fils de feu Gabriel Le Brun, sieur de Breuilly, en son vivant gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, et de Marie de Cérisy.

Il est à remarquer que, malgré l'anoblissement de 1638, la noblesse des Le Brun n'était pas admise sans conteste. L'acte de mariage de 1686 avait, en effet, donné à François Le Brun la qualification d'écuyer, mais une écriture postérieure l'avait biffée.

En 1732, le 20 mars, Maurice Le Brun épousait Marie-Madeleine Hellouin. C'était le fils d'autre Maurice Le Brun et de Geneviève de Souvigny.

Depuis lors jusqu'en 1761, nous ne trouvons sur nos registres aucune mention de cette famille, mais à cette dernière époque nous voyons le décès de Jacques-Pompone-François Le Brun, écuyer, sieur de Breuilly, mestre de camp de cavalerie, ancien maréchal-des-logis de la deuxième compagnie des mousquetaires du roi. Pompone Le Brun était en outre chevalier de Saint-Louis. Comme il était âgé de 75 ans, il avait vraisemblablement pour père François Le Brun dont nous venons de parler.

Enfin, nous voyons qu'en 1814 Jacqueline Le Brun de Breuilly était femme de François-Charles de la Haye de la Lande.

LE COIFFREL

On chercherait vainement le nom de cette famille dans les *recherches* et les recueils concernant la noblesse, et pour-

(1) Dès 1571, nous trouvons honnête homme Guillaume Estard, sur les registres de Saint-Martin.

tant, dès les dernières années du dix-septième siècle, elle prenait le titre d'écuyer, et s'alliait aux principales familles de la contrée. Cette double circonstance tient sans doute aux charges importantes qu'elle remplit et qui lui procurèrent la fortune.

Elle était déjà connue dans notre ville au commencement du seizième siècle, car nous trouvons, en 1523, sur la liste des habitants appelés à nommer un administrateur de l'Hôtel-Dieu d'Argentan, Michel Le Coiffrel, curé de Courmagny. En 1577, Catherine Le Coiffrel était femme de Jehan Moustier. En 1580, Thomas Le Coiffrel était administrateur de l'hôpital et contribua à la fondation de la maison des pestiférés, établie quelques années auparavant au village des Tertres. En 1582, Nicolas Le Coiffrel était allié à une Trouvé. En 1591, Catherine Le Coiffrel avait pour époux Jehan Le Fessier. Dix ans plus tard, nous relevons une alliance avec les Ango.

Le 19 janvier 1670, fut célébré, dans l'église Saint-Germain, le mariage de Marguerite Le Coiffrel avec Pierre Le Mière, sieur des Pallières. (1) En 1679, Marie Le Coiffrel épousait le fils de Jean Belzais, bourgeois d'Ecouché, et de Marie Ségouin. Le 18 juin 1680, c'était Catherine Coiffrel qui épousait Jean du Moulin, vicomte d'Argentan. Elle était fille de Jean Coiffrel, ou Le Coiffrel, sieur de la Perruche, et de Catherine Prouverre. Depuis lors les alliances ne firent que croître en importance avec la fortune, et les prétentions à la noblesse commencèrent à se manifester. Aussi voyons-nous, en 1685, Jacques Le Coiffrel, gentilhomme servant, mari de Catherine de Vigneral, prendre le titre d'écuyer. (2) Leur fils, Claude Le Coiffrel, écuyer, sieur de Trémont, épousa, le 16 juin 1712, à Saint-Germain d'Argentan, Françoise-Renée-Catherine du Four, fille de Jacques du Four,

(1) Marie Le Mière, leur fille, épousa, le 28 février 1713, à Argentan, Louis-Germain Le Mière des Pallières, son cousin germain.

(2) Jacques Le Coiffrel, écuyer, sieur de Montmesnil, secrétaire du roi et de ses finances près le Parlement de Rouen, mourut en 1719, à Argentan, âgé de 64 ans.

écuyer, sieur de Bellegarde, lieutenant-général du vicomté d'Argentan, et de Catherine de Clinchamps. En 1729, Claude Le Coiffrel se qualifiait de seigneur et patron de Méheudin, La Lande, Saint-Jean, Loucey, etc. Il était conseiller du roi, lieutenant-général civil, criminel et de police au bailliage. (1)

Plusieurs enfants naquirent de son mariage avec Catherine du Four. Son fils, Bernard Le Coiffrel, lui succéda dans ses charges et ses seigneuries. Il mourut jeune, vers 1747, sans postérité de Marie-Jeanne-Catherine Cureau, fille de Charles-Dominique Cureau et de Marie Bodier, du Mans. (2) Sa veuve ne tarda point à convoler en secondes noces. Le 20 octobre 1749, elle épousait, à Argentan, Joseph-Nicolas des Brosses, baron de Goulet, Cuigny, Plainville, Fontaines, etc., alors lieutenant-colonel de cavalerie et capitaine au régiment de Bellefonds, plus tard maréchal de camp des armées du roi et commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. (3)

Cinq filles de Claude Le Coiffrel et de Catherine du Four survécurent à leur frère Bernard et contractèrent des alliances que nous avons retrouvées :

La première, Catherine-Renée Le Coiffrel, fut mariée, vers 1739, à messire Gervais-Jean de Chasot, écuyer, seigneur et patron d'Escorches et de Varry, dont elle eut un fils, baptisé le 15 janvier 1740, à Argentan, sous les noms de Claude-Gervais-Jean. Ce fils, marié à Marie-Marguerite Plaimpel de Prébois, en eut Jean-François, marquis de Chasot, qui, le 9 février 1812, épousa Louise-Madeleine Guyon de Quigny, et en eut, entr'autres enfants, Mademoi-

(1) J.-J. Le Coiffrel, écuyer, curé de Tournay en 1732, était probablement frère de Claude. Mort à Tournay, âgé de 83 ans, le 11 juin 1773, doyen de Trun.

(2) Madame Le Coiffrel se rattachait sans doute à la famille du célèbre Cureau de la Chambre, médecin ordinaire du roi, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences, né au Mans en 1594.

(3) Le baron de Goulet, si connu de nos pères par sa bravoure et son excentricité, mourut à Argentan le 28 janvier 1793, âgé de 74 ans.

selle Lisbeth de Chasot, femme de M. Irénée du Rouïl. Le château et la terre de Méheudin, échus en partage à Madame de Chasot, n'ont été que tout récemment aliénés par ses descendants.

La seconde fille de Claude Le Coiffrel, Marie-Charlotte-Claudine, fut mariée, dans l'église Saint-Germain d'Argentan, le 18 septembre 1748, à messire Jacques-Michel de Bonvoust, chevalier de Saint-Louis et de Saint-Lazarre, commandeur de Montlion, fils de Louis de Bonvoust, baron d'Aunay, et de dame de Brunet de Bursard.

La troisième, Françoise-Félicité Le Coiffrel, épousa, le 21 janvier 1749, dans la même église, messire François-Louis Gouhier, fils mineur de feu Louis-Thomas Gouhier et de Marie-Françoise-Catherine des Essards, de la paroisse de Sées. (1)

La quatrième, Rose-Elisabeth-Dominique Le Coiffrel, épousa, le 25 novembre 1750, toujours à Argentan, Pierre-Nicolas-Joseph de Fromont, veuf de noble dame Marie de Cattey.

La cinquième enfin, Marie-Claire-Victoire Le Coiffrel, épouse de Charles-Antoine de Droullin, baron de Tanques, en eut un fils, baptisé à Argentan le 24 octobre 1767, et nommé Charles-Claude. La baronne de Tanques mourut à Argentan le 14 février 1819, en son hôtel, rue des Bourbons. C'était probablement la dernière de sa famille.

(1) Louise-Françoise Gouhier, issue de ce mariage, épousa, le 8 janvier 1781, Jacques-Alexandre-Reine de Beaurepaire, comte de Louvagny, père du comte de Beaurepaire-Louvagny, ancien ministre plénipotentiaire à Madrid et Constantinople.

LE FEBVRE
Aliàs LE FÉBURE, DE CHÉDOUIT, DU CRUCHET, ETC.

C'est surtout dans l'ancienne paroisse de Boucé qu'il faut rechercher les traces de cette famille.

Au commencement du dix-septième siècle, elle y était représentée par Jacques Le Febvre, sieur du Cruchet, marié à Jehanne de Bresset. Nicolas Le Febvre, écuyer, sieur des Vallées, fils du précédent, fut maintenu dans sa noblesse par de Marle, en 1666. Le 19 juin 1658, il avait épousé, par contrat passé devant les tabellions de La Ferté, Elisabeth de Cattey, fille de René de Cattey, écuyer, sieur de Launerie, et de feue Gabrielle de Caignon.

De ce mariage sortit René Le Febvre, écuyer, sieur de la Métairie, marié, par contrat devant François Saunier, notaire à Saint-Pierre-la-Rivière, le 21 février 1694, à Charlotte des Rotours, fille de René des Rotours, écuyer, sieur du Chesne, et de Madeleine de la Broise, de la paroisse de Coudehard (Anne-Perrey). Charlotte des Rotours mourut à Boucé le 19 novembre 1717. (1) Elle laissait un fils que nous allons faire connaître, et une fille, mariée, en 1739, à Louis Le Héricé, écuyer, sieur de Baseille. Le fils, Jacques Le Febvre, écuyer, sieur de Chédouit, épousa, par contrat devant Me Le Pelletier, notaire à Boucé, du 8 février 1738, Marie-Françoise-Henriette de Droullin, fille de Henri de Droullin, baron de Tanques, et de Marie de La Pallu.

Le 22 janvier 1763, Jean-Jacques-René Le Febvre, écuyer, sieur de Chédouit, fils des précédents, épousait, devant Me

(1) A la même époque, Jacques Le Febvre, écuyer, sieur du Cruchet, habitait à Boucé avec sa femme, Marie Le Maire.

Louvel, notaire à Rânes et Lougé, Marie-Charlotte de Droullin, fille de Gervais-Charles de Droullin, seigneur et patron de Lougé, et de Marie-Charlotte de Gautier.

Leur fils, Jacques-Gervais-Henri Le Febvre, était, en 1786, mineur sous la tutelle du seigneur de Lougé, son grand-père.

Quelques années auparavant, le 6 mai 1783, mourait à Argentan, âgée de 81 ans, Renée-Elisabeth de Maurey, veuve de Michel Le Febvre, écuyer, sieur de la Métairie.

Une autre branche, dont nous n'avons pu retrouver la soudure, si, même, elle se rattache à la même famille, était, en 1710, représentée dans la ville d'Argentan, par Jean-Antoine Le Fèvre de Graffard, écuyer, seigneur de Bunetot, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, qui, le 1er février de cette année, épousa, en l'église Saint-Germain, noble dame Elisabeth Le Cerf, veuve de François Pollin, écuyer, sieur du Moncel. Il était fils de feu Jacques Le Fèvre de Graffard, écuyer, sieur de Villers, et de feue noble dame Anne de Clinchamps, de la paroisse du Marais.

De ce mariage naquit un fils, Pierre-Paul-Jean-Antoine Le Fèvre de Graffard, chevalier, seigneur de Bunetot, qui, le 17 juillet 1738, épousait, en l'église Saint-Germain d'Argentan, noble damoiselle Marie-Madeleine de Thiboust du Grez, fille majeure de feu messire Jacques-Philippe de Thiboust, chevalier, seigneur, marquis, patron du Grez, Durcet, Sainte-Opportune, Landigou, Thouvoy, Saint-Christophe et autres lieux, et de noble dame Marie-Madeleine de Durcet, marquise du Grez.

Ce mariage ne se fit pas sans opposition de la part de la marquise, à laquelle il fallut faire trois sommations. D'accord avec son frère aîné, Claude de Thiboust, qui favorisait la recherche de M. de Graffard, la future épouse s'était mise en pension depuis deux ans à l'abbaye royale d'Almenesches, où elle attendait le dénouement d'un projet si longtemps entravé par sa mère. Le mariage fut célébré en présence de Claude de Thiboust, de Rolland-Hiérôme Guyon, écuyer, sieur de la Fresnaye, oncle maternel du futur, et de François

de Viel, chevalier, seigneur et patron de Romnay, Raveton et Montabar. Madame de Graffard mourut à Argentan le 18 février 1742, en couches d'un fils, mort le même jour que sa mère.

Dix mois après, M. de Graffard épousait, en secondes noces, à Saint-Germain d'Argentan, Marie-Jeanne-Suzanne d'Avesgo, fille de feu Charles d'Avesgo, chevalier, seigneur du Valheureux, lieutenant des Maréchaux de France, et de Suzanne de Bortarys de Tournefort.

M. de Graffard habitait, à Argentan, le bel hôtel occupé depuis par Madame d'Occaignes, et qui sert aujourd'hui d'hôtel de la Sous-Préfecture.

Une famille Le Fébure qui, croyons-nous, n'a rien de commun avec la précédente, habita quelque temps notre ville dans les premières années de ce siècle.

Le 8 mai 1821, décédait à Argentan, Amélie-Louise-Félicité-Caroline Le Fébure de Sancy, née à Boran (Oise), le 9 juillet 1819, de M. Louis-Stanislas Le Fébure de Sancy, chevalier de la Légion d'honneur, et de Madame Madeleine-Charlotte-Zoé de la Haye.

Le 20 janvier 1823, décédait Madame Félicité-Elisabeth d'Ouézy, veuve de messire Louis-Paul Le Fébure de Sancy, ancien major d'infanterie, née à Versailles le 3 février 1752. Cette famille a cessé de résider en Normandie.

LE FESSIER
DES AULNEZ, DE GRANDPREY, DU FAY, ETC.

La notice que nous avons consacrée à cette famille dans notre *Histoire de Sévigni* était nécessairement tronquée,

beaucoup de renseignements qui nous manquaient alors n'étant parvenus à notre connaissance que postérieurement à cette publication. C'est sur la paroisse de Saint-Martin d'Argentan que ce nom se trouve le plus anciennement mentionné. On y voit figurer un Jacques Le Fessier dès 1571. Dix ans après, il est question de son fils portant le même prénom. La même année nous trouvons Renée Le Fessier femme de Jehan Le Moulinet, avocat.

En 1591, cette famille faisait partie de la paroisse Saint-Germain, où nous trouvons encore un Jacques Le Fessier, marié à Jacqueline Mahot, contemporaine et probablement proche parente des deux curés d'Argentan, dont la longue administration eut un assez grand retentissement dans notre ville, pendant toute la durée du dix-septième siècle.

A la même époque, Jean Le Fessier avait pour femme Philippine Le Coiffrel, d'une famille ancienne et honorable, à laquelle nous venons de consacrer quelques lignes.

De laquelle de ces deux alliances naquit Michel Le Fessier, que nous voyons, en 1629, mari d'Anne Philippe? C'est ce que nous n'avons pu découvrir avec certitude. Même indécision à l'égard de Jacques Le Fessier, fils de ces derniers, né le 9 novembre 1643, et de Jacques Le Fessier, né le 2 juillet 1644, fils de Jacques Le Fessier et de Marie Cavey, auxquels nous ne pouvons assigner une place certaine dans la généalogie de cette famille.

Le jour ne se fait à peu près complètement qu'avec Marin Le Fessier, sieur des Aulnez ou Aulnés, qui épousa, vers 1640, damoiselle Louise Provost et devint le chef de la branche de ce nom, que nous considérons comme la branche aînée.

Un fils, né de ce mariage en 1646, Jean Le Fessier, sieur des Aulnez, fut, dans les dernières années du dix-septième siècle, conseiller et procureur du roi au bailliage d'Argentan, et mourut en cette ville le 2 avril 1727, âgé de 81 ans, (1) après avoir résigné sa charge à son fils Jean-Louis, dont

(1) Il fut inhumé dans l'église Saint-Germain, en présence de tout le clergé.

nous allons parler. Jean Le Fessier contracta deux alliances. En premières noces, il épousait, à Saint-Germain, le 28 juin 1668, damoiselle Barbe Barbot, fille de Jean Barbot, sieur de Monthue, et de Barbe Le Brun, en présence, notamment, de Gilles Barbot, curé d'Occaignes, Philippe du Moulinet, écuyer, sieur de Jouxmesnil, etc.

En secondes noces, Jean des Aulnez épousa Françoise Vaudion, veuve de François Le Neuf, sieur de Neuville, conseiller du roi, élu, contrôleur à Falaise, morte à Argentan le 7 mars 1726, âgée de 71 ans. Quatre enfants, nés du premier mariage, furent baptisés à Saint-Germain, savoir : 1° Jeanne Le Fessier, le 25 avril 1681, mariée, le 2 avril 1705, à messire François de Gautier, écuyer, sieur de Montreuil ; (1) 2° Philippe, le 15 mars 1683 ; 3° Jean-Etienne, le 8 mai 1684 ; 4° Jean-Louis, le 29 novembre 1685.

Seul de ses trois fils, le dernier, Jean-Louis Le Fessier, sieur des Aulnez, survécut à son père et continua sa postérité. Nous avons dit qu'il lui avait succédé dans la charge de procureur du roi au bailliage. Le 13 novembre 1727, sept mois après la mort de son père, il épousait, à Argentan, Anne-Michelle Bougon de la Houssaye, fille d'un échevin de la ville, et de damoiselle Anne de La Haye. Jean-Louis des Aulnez mourut à Argentan, le 13 juillet 1749, âgé de 64 ans, laissant trois enfants de son unique mariage.

L'aîné, messire Nicolas Le Fessier, écuyer, sieur des Aulnez, l'un des mousquetaires du roi, mourut peu d'années après son père, sans avoir contracté d'alliance, et laissant sa fortune à ses deux sœurs. Par contrat passé le 30 mars 1753,

(1) Deux filles sorties de ce mariage épousèrent : la première, Jeanne-Françoise, le 25 juin 1743, à Argentan, Pierre de Boctey, fils de Jacques, et de Marie de Brieux ; la seconde, Françoise, le 6 juil-le[illegible] messire Nicolas Cousin, écuyer, sieur de la Rivière, fils de [illegible]herine de Lépiney. Avoye-Barbe, la troisième fille, [illegible]n le 3 octobre 1752, âgée de 45 ans. François de [illegible]uil, lieutenant-colonel de cavalerie, mort à Argentan [illegible]7 ans, pourrait bien être un quatrième enfant de [illegible]ui mourut elle-même le 21 avril 1760, et fut [illegible]e Montreuil.

devant les notaires d'Argentan, il avait acheté les château, terre et seigneurie de Beaumais, qui entrèrent dans le lot de sa sœur aînée, Jeanne-Françoise Le Fessier des Aulnez, mariée à Nicolas-Louis Guyon des Diguères, grand-père de celui qui écrit ces lignes. (1)

BRANCHE DE GRANDPREY

Le chef de cette branche fut, comme nous l'avons dit, Gabriel Le Fessier, sieur de Grandprey, second fils de Ma[illegible] Le Fessier, sieur des Aulnez, et de Louise Provost. (2) Le 7 mai 1679, Gabriel de Grandprey épousa, dans l'église Saint-Germain d'Argentan, Elisabeth Yver, qui mourut quatre ans après, le 7 janvier 1683, âgée de 28 ans. Il con-tracta sans doute peu de temps après un autre mariage, [illegible] naquit un fils, Jacques-François Le Fessier, mort le 2[illegible] no-vembre 1762, âgé de 72 ans, après avoir exercé les fonctions d'avocat aux juridictions royales d'Argentan, Exmes et Tr[illegible] chargé de la procuration de Son Altesse Sérénissime Mon-seigneur le comte d'Argentan. Jacques-Fran-çois Le Fessier de Grandprey épousa damoiselle Françoise Marie, de la famille des Marie d[illegible]oirville, dont [illegible] bre fut maintenu dans sa nob[illegible] 1666. De ce [illegible] naquit, le 31 janvier 1726, un [illegible]ques-François Le Fes-sier, sieur de Grandprey, q[illegible] vers 1750, a[illegible] cousin Le Fessier des Aulnez, [illegible] procureur du roi au bailliage, et devint, après la [illegible]tion, président du tribunal civil d'Argentan, fonctions qu'il remplit jusqu'à sa mort, arrivée à Argentan le 27 septembre 1813. Il avait épousé damoiselle Madeleine de Laire, qui lui donna un fils unique, voué comme ses ancêtres à la carrière de la magis-trature. Ce dernier, après avoir rempli les hautes fonctions de gouverneur dans les colonies françaises, est mort en 1825, conseiller à la Cour de cassation et chevalier de la Légion

(1) La seconde sœur du mousquetaire, Jeanne-Aimée-Michelle Le Fessier des Aulnez, épousa M. de Fontaine de Chateaufort.

(2) Un autre fils des mêmes fut curé de Sarceaux.

d'honneur. On a de lui plusieurs ouvrages de jurisprudence ancienne et moderne, droit administratif, économie politique, etc.

BRANCHE DES LONDES

Le troisième fils de Marin Le Fessier des Aulnez et de Louise Provost fut Auguste Le Fessier, sieur des Londes, qui exerça la profession d'avocat et contracta deux alliances. La première, avec Madeleine Hérembert, fille de Charles érembert, sieur du Paty, avocat renommé et auteur de ieurs compositions littéraires, fut célébrée dans l'église Germain d'Argentan, le 13 juillet 1690 ; la seconde, rlotte de Brossard, eut lieu trois ans plus tard. Une de ce dernier mariage, Marguerite Le Fessier, 9 janvier 1738, à Coulandon, messire Pierre Le uyer, fils de Pierre Le Vieil et d'Anne des Prez, de sse de Fontenay.

iste Le Fessier des Londes eut également, nous ne duquel de ses deux mariages, un fils, François Le r, sieur des Londes, qui exerça longtemps à Argentan nctions d'assesseur au bailliage.

BRANCHE DES COIGNÉES

Cette branche ne nous est guère connue que par Gilles Le Fessier, sieur des Coignées, qui, de Marguerite Buquet, eut un fils, Jacques Le Fessier, sieur des Coignées, marié, le 6 juillet 1700, à Coulandon, avec damoiselle Madeleine Guyon, fille de François Guyon, écuyer, sieur de Sainte-Marie, et de Gabrielle du Bois.

BRANCHE DU FAY

L'origine de cette branche n'est pour nous que conjecturale. Nous croyons pourtant ne pas beaucoup nous écarter de la vérité en voyant un quatrième fils de Marin Le Fes-

sier, sieur des Aulnez, et de Louise Provost, dans la personne de François Le Fessier, marié, vers 1672, à Marguerite du Fay, fille de messire Jean du Fay, écuyer, sieur des Noës, avocat au Parlement de Normandie, et de Catherine Pesnelle. Un fils, issu de cette alliance, ajouta à son nom patronymique celui de sa mère. Ce fut Gilles Le Fessier, écuyer, sieur du Fay, qui, le premier de sa famille, suivit la carrière des armes et s'y distingua tellement qu'il mérita d[illegible] lettres de noblesse, relatées textuellement par d'H[illegible] conçues dans les termes les plus flatteurs pour l[illegible] famille. Gilles du Fay, quoique nous n'av[illegible] son acte de naissance, dut venir au mon[illegible] années du dix-septième siècle. Il devint e[illegible] du corps du roi Louis XV, grade qui équiva[illegible] lieutenant-colonel, et chevalier de Saint-Louis. L[illegible] bre 1727, il avait épousé Marie-Anne-Geneviève [illegible] noury des Loges, morte à Argentan le 4 janvier 17[illegible] de 86 ans.

Deux enfants sortirent de ce mariage, une fille et un fils, tous les deux à Marcey. Marie-Françoise Le Fessier du Fay née le 28 juillet 1728, épousa, le 19 avril 1768, à Saint-Germain d'Argentan, Nicolas-Pierre Dupont de la Barre, garde de la porte du roi, écuyer, sieur d'Oisy. Elle mourut à Argentan le 17 avril 1811, après avoir épousé en secondes noces François-Etienne des Moutis, écuyer, sieur de la Chevalerie.

Quant au fils de Gilles du Fay et de Geneviève de Mannoury, né le 7 juin 1730, il mourut à Argentan le 1er germinal an XI ; il portait les prénoms de Joseph-Gilles-François-Abel, et prenait comme son père le titre d'écuyer. Comme son père aussi il suivit la carrière des armes, et entra dans les gardes du corps du roi, qu'il quitta, vers 1778, pour la charge de lieutenant de roi de la ville d'Argentan. Le 24 août 1789, quoiqu'il fût dans sa 60e année, il fut nommé capitaine de la milice d'Argentan.

La même année il prit part à la nomination d'un député à l'Assemblée nationale pour l'ordre de la noblesse auquel il

appartenait, et nous le voyons figurer parmi les gentilshommes signataires du cahier des instructions données par cet ordre.

M. Le Fessier du Fay avait épousé, le 10 février 1756, dans l'église Saint-Germain, noble damoiselle Marie-Louise-Françoise Guyon, fille de messire Rolland-Hiérôme, chevalier, seigneur de Corday, etc., à laquelle il ne survécut que quelques semaines, et qui ne lui donna point de postérité.

Si nous parlons maintenant du trop célèbre abbé Le Fessier, ancien évêque constitutionnel de l'Orne, maire de Séez et député à la Convention, c'est pour répéter ce que nous avons déjà dit ailleurs : rien dans nos recherches ne nous autorise à le rattacher à la famille dont nous venons de nous occuper.

D'après M. l'abbé Blin, l'évêque constitutionnel se réconcilia avec l'Eglise, mais il ne persévéra point dans sa conversion. S'étant présenté en l'église Saint-Germain avec une partie des insignes de l'épiscopat, l'entrée lui en fut bientôt interdite. Il alla ensuite en l'église Saint-Martin, où il dit la messe pendant quelque temps. La considération publique continuant à lui faire défaut, il fut pris de chagrin et mourut le 2 décembre 1806. D'après ses dernières volontés, il fut enterré sans le clergé. Cinq anciens curés constitutionnnels, vêtus en laïques, l'accompagnèrent seuls à sa dernière demeure.

LE FORESTIER

DE LA FORESTERIE, DE LA BELLIÈRE, DE LIGNOU, ETC.

Il n'y avait pas moins de sept familles de ce nom en Normandie, ayant toutes des armes différentes. Celle qui doit

nous occuper, comme appartenant à notre contrée, Election de Falaise, portait : « d'argent, à cinq branches de palme, » d'après quelques nobiliaires, ou, d'après d'autres, « d'argent, à cinq palmes de sinople, empoignées de gueules. » Elle était représentée, en 1666, lors de la *recherche* de la noblesse, par Jean Le Forestier, sieur de Beauplan, à Saint-Hilaire ; François, Henri et Louis Le Forestier, à Faveroles; Jacques Le Forestier, sieur de la Lézinière ; Robert Le Forestier, sieur de la Métrière, à Lougé ; Georges Le Forestier, sieur de la Foresterie ; Daniel Le Forestier, sieur de Montignon, à Bellou ; François Le Forestier, sieur de la Métairie, à Fourneaux. Ils furent tous maintenus dans leur ancienne noblesse par de Marle.

Le premier d'entr'eux mentionné sur nos registres, est Louis Le Forestier, écuyer, sieur de Béricard, en 1716. La même année, Renée Le Forestier, veuve de Jean de Vilade, épousait Claude de Pontchapelle. C'était la fille de Charles Le Forestier et d'Elisabeth du Haussey. Un peu plus tard, Marie Le Forestier était femme de François de Robillard, écuyer, sieur de Grandchamps.

Gervais-Charles-Louis-François Le Forestier, chevalier, seigneur de la Bellière et de Francheville, avait pour femme Laurence-Françoise-Jacqueline de Bardou, morte à Argentan le 7 mars 1782, âgée de 43 ans.

Geneviève-Camille-Flore Le Forestier, qui épousa, en 1782, Jean-Baptiste-Louis-Auguste de Lyée de Belleau, capitaine à la suite de cavalerie, était sans doute leur fille.

Marguerite Le Forestier, tante de Madame de Lyée, ayant épousé, vers 1764, Henri Guyon, écuyer, sieur de Corday, en eut une fille, Anne-Marguerite-Louise Guyon de Corday, mariée, le 1er avril 1788, à Saint-Germain d'Argentan, à messire Julien-François de Voisne, écuyer, sieur du Parc. M. de Lyée assistait au mariage comme cousin-germain de la mariée.

Jean Le Forestier ayant épousé, vers 1730, Elisabeth de Lonlay, en eut un fils, né à Faveroles en 1733, et mort à Argentan le 2 mai 1815, âgé de 82 ans. Ce fils, Jean-Joseph-

Henri Le Forestier de la Durandière, épousa Marie-Françoise-Eléonore Le Provost, dont il eut Marie-Henriette-Elisabeth Le Forestier. Le 15 thermidor an V, cette dernière fut mariée à Emmanuel-Alexandre Vaucelles de Ravigny, père de MM. Louis de Vaucelles, ancien député, et Jules de Vaucelles, ancien conseiller général.

Mentionnons, en terminant, Marie-Denise Le Forestier, qui, vers 1735, avait épousé François Le Marchand, écuyer, sieur des Ligneries.

LE FRÈRE
DE MAISONS, ETC.

Nous venons de parler de cette famille, à l'article des Droullin de Ménilglaise. Nous y renvoyons le lecteur.

LE HÉRICY
Aliàs LE HÉRICY, *Aliàs* D'HÉRICY

Cette famille, appartenant à la généralité de Caen (Election de Bayeux), y était représentée, en 1789, par le marquis d'Héricy-Vaussieux. Elle figure dans toutes les *recherches*

de noblesse avec ses armes parlantes : « d'argent, à trois hérissons de sable. » Nous ne la connaissons que par trois alliances contractées dans notre ville, au commencement du dix-septième siècle. En 1635, Jacqueline de Héricy était femme de René de Mannoury, écuyer, sieur de Pertheville. La même année, Louise de Héricy avait pour mari Louis du Four, écuyer, sieur du lieu. Un peu plus tard, Anne de Héricy avait épousé Guillaume de Brossard, écuyer, sieur des Erables.

LE MARCHAND
DES LIGNERIES, DE LOUVAGNY, ETC.

Voici une famille qui, pour ne point figurer dans nos recueils de noblesse, n'en a pas moins contracté de nobles alliances parmi nous, et joui d'une grande considération. Dans les premières années du dix-septième siècle, Diane Le Marchand était femme d'André Malet, seigneur de Breveaux, de l'antique et célèbre maison des Malet de Graville. Mais c'est seulement en 1705 que nous rencontrons ce nom sur nos registres de l'état civil, et depuis lors il s'y retrouve fréquemment jusqu'à nos jours. Le 5 août de cette dernière année, était baptisée, en l'église Saint-Germain d'Argentan, Jeanne-Anne-Madeleine-Louise Le Marchand, fille de Jean, écuyer, sieur des Ligneries, chevau-léger de la garde du roi, chevalier de Saint-Louis, mort le 9 mars 1743, âgé de 76 ans, et d'Anne-Louise de Bremoy.

Le 5 septembre 1714, Jacques Le Marchand, écuyer, sieur de Louvagny, épousait Marie de Corday. C'était le fils de Jean Le Marchand, sieur des Ligneries, et de Marguerite

Heulte de la Neuville. Marie de Corday était alors assez âgée, car elle mourut le 16 février 1733, à l'âge de 80 ans, ayant survécu à son mari.

Jean-Gédéon Le Marchand, écuyer, sieur des Ligneries, chevau-léger de la garde du roi, comme son père Jean Le Marchand, mari de Louise de Bremoy, épousa, le 7 mai 1737, Marie-Anne de Mailloc, fille de Pierre-Philippe, chevalier, seigneur des Eteux et de la Morandière, lieutenant des Maréchaux de France, et de feue Barbe de Mainteterne. Un fils, né de ce mariage, fut baptisé, le 5 mai 1742, sous les prénoms de Jean-Jacques-Gédéon. Son père était alors chevalier de Saint-Louis.

A la même époque, Marguerite Le Marchand était femme de René de Boubert.

Le 7 février 1751, Jacqueline-Louise-Françoise Le Marchand, fille de Jean et de Louise de Bremoy, épousait Jacques-François Servain, veuf.

Le 3 septembre 1754, Jacques-François Le Marchand, écuyer, sieur de Louvagny, chevau-léger de la garde du roi, épousait Marie-Madeleine-Françoise de Thirmois des Hautes-Noës. C'était le fils de feu Jacques-Philippe Le Marchand de Louvagny, ancien chevau-léger de la garde et de noble dame Marguerite Barbot de Bellœuvre. Six ans après, il épousait Marie-Renée-Louise-Jacqueline Servain en secondes noces.

Nous trouvons, à la date du 31 mars 1761, le mariage de Louise Le Marchand avec Jean-François-Thomas Grancher, avocat au Parlement. Le 29 octobre suivant, Louise-Gabrielle Le Marchand, veuve de Jacques de Caignon, épousait André de Voisne, écuyer, sieur des Aulnez. C'était la fille de Philippe Le Marchand de Louvagny et de Marguerite Barbot de Bellœuvre. Dix ans après elle épousait, en troisièmes noces, François-Claude de Létang, chevalier, seigneur de Viantais, et lorsqu'elle mourut le 11 octobre 1783, âgée seulement de 51 ans, elle était veuve, en quatrièmes noces, de messire Le Fessier, écuyer. Voilà une existence assez courte, mais bien remplie.

Jean-Jacques-Gédéon Le Marchand, écuyer, sieur des Ligneries, chevau-léger de la garde du roi, fils de Jean, et de Marie-Anne de Mailloc, épousa, le 27 novembre 1770, Catherine-Louise de Lonlay.

Une fille de Jacques-François Le Marchand de Louvagny, que nous venons de voir marié à Françoise de Thirmois des Hautes-Noës, épousa, en 1781, Jean-Louis de Cheux. A cette époque, M. de Louvagny était capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, et lieutenant des Maréchaux de France.

Une autre de ses filles, Clémentine-Jacqueline-Françoise Le Marchand de Louvagny, avait épousé, le 23 mars 1776, Louis-Claude-François-Robert-Guy de Beauvais, écuyer, [illegible] de Saint-Paul et autres lieux.

Enfin, une troisième fille du même et de sa seconde femme, Marie-Jacqueline Le Marchand, épousa, le 11 février 1783, Théodore de Château-Thierry, officier au régiment Dauphin-Dragons. (1)

En 17[illegible], Marie-Catherine-Louise-Thérèse Le Marchand des Ligneries épousait Georges de Guerpel, chevalier, sieur de la F[illegible]re. Le mariage eut lieu à Exmes, sur la permission du curé d'Argentan.

Depuis lors jusqu'en 1810, nous ne revoyons plus ce nom sur nos registres. La branche de Louvagny habitait la paroisse de Sarceaux (ou Cerceaux comme on disait plns communément) et en prenait parfois le nom.

Nous trouvons, à Argentan, les décès de : 1° Jeanne-Aimée Le Marchand des Ligneries, veuve de Lonlay, morte à 70 ans en 1810, rue de la Chaussée ;

2° En 1814, de Louis-Victor-Hector Le Marchand des Ligneries, né le 9 novembre 1736, à Montgaroult, fils de François Le Marchand et de Marie-Denise Le Forestier ;

3° En 1818, de Jean-Jacques Le Marchand de Louvagny,

(1) Le 16 novembre 1768, M. de Cromot, baron du Bourg, avait vendu à Jacques Le Marchand *l'extension* des domaines d'Argentan et d'Exmes, située dans la paroisse de Sarceaux, qui fut érigée en plein fief de Haubert, sous le nom de Louvagny.

né à Sarceaux, le 14 mai 1745, fils de Jacques Le Marchand, écuyer, sieur du Moutier, et de Gabrielle-Julienne Le Foullon;

4° Enfin, en 1825, d'Aimée-Anne-Julie Le Marchand des Ligneries, femme de Jacques-René Ricœur de Basmont.

LE MIÈRE

DU SAUSSAY, DES PALLIÈRES, ETC.

C'est dans les premières années du dix-septième siècle que nous rencontrons pour la première fois ce nom à Argentan. Dominie Le Mière était, à cette époque, femme de Jean Eudes, dont le nom devait bientôt devenir célèbre dans la France entière. Un fils, né de leur mariage, fut baptisé dans l'église Saint-Germain d'Argentan, le 17 avril 1613, sous le nom de Pierre.

Quelques années plus tard, Pierre Le Mière avait pour femme Marguerite du Hamel, qui lui donna un fils, Pierre Le Mière des Pallières, qui, le 19 janvier 1670, à Saint-Germain d'Argentan, épousait Marguerite Le Coiffrel, en présence de Jacques du Hamel, écuyer, probablement son oncle maternel. Pierre Le Mière devint plus tard conseiller et avocat du roi au grenier à sel d'Exmes. Il habitait, en la paroisse de Saint-Germain-de-Clairefeuille, le domaine du Mesnil que lui avait apporté en mariage Marguerite Le Coiffrel.

Pierre Le Mière et Marguerite Le Coiffrel durent avoir une assez nombreuse postérité. C'est probablement leur fille aînée, Madeleine Le Mière, qui épousa, vers 1692, Pierre

de Brossard, écuyer, sieur de la Pommeraie. (1) C'est certainement une autre fille des mêmes, Marie Le Mière, qui fut mariée, le 20 février 1713, à son cousin Louis-Gaston Le Mière des Pallières, avocat, fils de Jacques Le Mière, conseiller du roi, élu en l'Election, et de Louise Vauguyon.

Jacques Lemière avait eu, de Louise Vauguyon, une fille nommée Marguerite, qui, le 25 décembre 1725, épousa Pierre Martel, écuyer, à Saint-Germain d'Argentan.

Le 10 juillet 1731, Louise Le Mière, veuve de Gratian Le Cerf, sieur du Buisson, mariait sa fille à Rolland-Hiérôme Guyon, écuyer, sieur de Corday.

En 1740, Louise Le Mière était femme d'Antoine du Bois de Francheville.

Marie-Anne-Jacqueline Le Mière du Saussay était, en 1777, femme de René Le Pelletier du Coudray, conseiller du roi et de Monsieur, assesseur aux bailliage et vicomté d'Argentan. (2)

René-Gilles Le Mière, écuyer, sieur du Saussay, conseiller du roi et son contrôleur ordinaire des guerres, avait épousé, vers 1750, Jeanne-Ursule de la Loë. Un fils, né de ce mariage, Jacques-François Le Mière, écuyer, sieur du Saussay, gentilhomme ordinaire servant du roi, de la paroisse d'Aunou-le-Faucon, épousa, le 19 mars 1778, à Fleuré, Charlotte-Louise-Anne de Martel, fille de Pierre-Louis de Martel et de Françoise d'Avoust.

De tous les enfants nés de ce mariage, un seul survécut. Ce fut Mélanie-Louise-Félicité Le Mière du Saussay, née à Argentan le 1er novembre 1790, et mariée, le 18 mai 1809, à Monsieur de Montreuil.

(1) Ce ne fut point la seule alliance des Le Mière avec les Brossard. Vers 1740, Michelle-Angélique Le Mière de Rombisson avait épousé François de Brossard, écuyer, sieur de Frévent.

(2) Un fils, né de cette union le 15 octobre 1770, mourut célibataire à Argentan, le 19 mars 1739. C'était René-Jacques-François Le Pelletier du Coudray, ancien receveur de l'enregistrement et des domaines, probablement le dernier de son nom.

LE PELLETIER
DU COUDRAY

Cette famille n'était pas très-anciennement connue à Argentan. Nous voyons pourtant sur les anciens registres de la paroisse Saint-Germain, que le 20 juillet 1639, Louise Le Pelletier, fille de Jacques, et de Renée Leroux, fut baptisée dans cette église. Elle eut pour marraine damoiselle Loyse de Médavy, fille de haut et puissant seigneur messire Jacques Rouxel, comte de Médavy et de Grancey, chevalier des ordres du roi, etc., etc., gouverneur des ville et château d'Argentan, fait maréchal de France en 1651.

Un siècle se passe sans que ce nom reparaisse dans nos archives. Vers le milieu du dix-huitième siècle, François Le Pelletier, sieur du Coudray, a pour femme Anne-Jacqueline Guérard, qui lui donne deux enfants, un fils et une fille. Cette dernière, Barbe-Anne Le Pelletier du Coudray, épousa, le 3 août 1773, à Argentan, Isaac-Jérôme Le Petit de Saint-Laurent, marchand apothicaire, de la paroisse de Saint-Gervais de Falaise. (1)

Quant à son frère, René Le Pelletier du Coudray, il devait parvenir à une certaine célébrité, grâce aux évènements dont la révolution allait être l'occasion. Nous le voyons d'abord, à l'époque du mariage de sa sœur, conseiller-assesseur au bailliage d'Argentan. Aux approches de la révolution, son dévouement à la famille royale n'avait point encore failli : il

(1) M. de Saint-Laurent, chimiste de Falaise, fut chargé, en 1785, par l'intendant de la généralité d'Alençon, de faire des études sur les mines de charbon de terre de Sévigni, et fit un rapport très-favorable.

était à la fois conseiller du roi et de Monsieur, son frère, et lorsqu'il fallut désigner un commissaire pour la composition du département de l'Orne, le choix du souverain tomba sur lui. A partir de ce moment, Le Pelletier fut gagné à la cause révolutionnaire. Le régiment de Châteauvieux tenait alors garnison dans notre ville ; l'indiscipline gagne ses rangs et le fait licencier. Une manifestation s'organise aussitôt dans la bourgeoisie frondeuse, et Madame du Coudray se fait remarquer parmi les manifestants. Elle va jusqu'à se promener avec affectation au bras de plusieurs officiers, ce qui lui vaut le surnom de Madame de Châteauvieux. Son mari avait donné assez de preuves de son néo-patriotisme pour être nommé, en 1790, procureur-général syndic du département de l'Orne. Nous le retrouvons plus tard juge au tribunal civil d'Argentan, puis président de ce tribunal à la mort de Jacques-François Le Fessier de Grandprey, arrivée en 1813. La restauration le rendit à la vie privée et à ses tendances anti-monarchiques. Il présida, pendant les Cent-Jours, la société de fédérés établie à Argentan. Ce fut son dernier acte politique. Quand il mourut à Argentan, le 12 mai 1830, il était président honoraire du tribunal civil.

René Le Pelletier du Coudray avait épousé, vers 1770, Marie-Anne-Jacqueline Le Mière du Saussay, dont il eut un fils et une fille. Jacques-François Le Pelletier du Coudray, son fils, naquit à Argentan le 15 octobre 1770, fut receveur de l'enregistrement et des domaines, et mourut dans sa ville natale le 19 mars 1839, âgé de 69 ans, n'ayant point contracté d'alliance. Quant à sa sœur, Marie-Perronne-Louise Le Pelletier du Coudray, née le 9 novembre 1777, elle épousa, à Argentan, le 4 germinal an XIII, François-Mansuet Goupil-Louvigny, dont elle eut un fils, Adolphe-René Goupil-Louvigny, décédé le 18 octobre 1848, président du tribunal civil d'Argentan, comme son grand-père, auquel il avait succédé immédiatement.

LE PRÉVOST
DE LA MOISSONNIÈRE, DE LA PORTE, ETC.

La Normandie ne comptait pas moins de quatorze familles nobles de ce nom, avec des armes différentes. Celle de l'Election d'Argentan, la seule dont nous ayions à nous occuper, avait pour représentants en 1666 : Robert Le Prévost, sieur de la Moissonnière, à Coudehard; Jacques Le Prévost, sieur de la Porte ; Arthur Le Prévost, sieur du Fort, à Trun ; Isaac Le Prévost, sieur du Bordage, à Montpinçon; Jean Le Prévost, à Grand-Mesnil, tous maintenus par de Marle comme anciens nobles. Ils portaient : « d'azur, au lion d'or rampant, tenant dans la patte dextre une hache d'argent. »

Nous avons peu de renseignements sur cette famille, qui n'habita guère Argentan.

Vers l'an 1630, Françoise Le Prévost avait épousé François du Four, écuyer, sieur du Marichet, dont elle eut un fils, baptisé à Saint-Germain le 8 février 1632.

Un peu plus tard, Jacques Le Prévost, écuyer, sieur de Bellegarde, avait pour femme Marie Pinel, dont il eut un fils, du même nom que lui, marié à Argentan le 8 février 1688, à Françoise Hémon.

Nous trouvons : en 1700, Elisabeth Le Prévost, femme de Jean-André Leclerc, écuyer, sieur de la Mothe, chevau-léger de la garde du roi ; en 1737, Suzanne Le Prévost, veuve de François-Auguste de Lyée de Belleau ; en 1749, le décès de Marie-Françoise Le Prévost, veuve de Nicolas de Nollent ; en 1775, le décès d'Agnès-Opportune Le Prévost du Longbois, veuve de messire Charles de Cambet, (1) écuyer, patron

(1) Nous voyons, dans la liste des anoblis de l'abbé Lebeurier, les *lettres de vétérance* de Jacques Cambet, sieur du Parc, homme d'armes de la compagnie de M. le maréchal de Bresleau, du 3 mars 1618.

en partie de Fontaine-les-Bassets, âgée de 81 ans ; en 1807, le décès de Pulchérie-Aimée Le Prévost, femme de Louis-Antoine des Rotours, âgée de 56 ans ; (1) en 1815, Marie-Françoise-Eléonore Le Prévost, veuve de Jean-Joseph-Henri Le Forestier ; (2) enfin, en 1816, Marguerite-Claude-Henriette-Adélaïde Le Prévost, femme de Julien-René de Gruel, chevalier de Saint-Louis.

LE TELLIER
DE VALAZÉ

Quoique la famille Dufriche, à laquelle se rattache le général Le Tellier de Valazé, appartienne à la ville d'Alençon, nous n'en pouvons pas moins revendiquer ce dernier pour Argentan, où il naquit en 1812.

Trois Dufriche parvinrent à une certaine célébrité dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Commençons par le plus savant, sinon le plus connu des trois.

René-Nicolas Dufriche-Desgenettes naquit à Alençon en 1762. Reçu en 1789 docteur-médecin à Montpellier, il fut un des premiers membres de l'Institut, professeur à l'Ecole de médecine de Paris, et inspecteur-général des hôpitaux militaires. Associé à l'expédition d'Egypte, il sut y déployer un courage au-dessus de tout éloge. Dufriche-Desgenettes fut maire de Paris après 1830.

La renommée de son frère surpassa encore la sienne. Charles-Eléonor Dufriche de Valazé naquit à Alençon le 23 jan-

(1) Elle était fille de Jacques et de Claudine de Villers.

(2) C'était la sœur de Pulchérie ; elle était née à Saint-Hilaire-de-Briouze.

vier [illegible] suivre dans toutes les étapes de sa
de toutes les [illegible]
culture. [illegible] le trouvons attaché de nouveau au
physiques. [illegible] pour lequel il garda toujours le respect
étranger à [illegible]
fut nommé [illegible] coup d'Etat, il était, croyons-nous, à
rendit [illegible] ostensiblement là, avec un assez bon
rer [illegible] son régiment — le seul peut-être dans
chait à [illegible] vote d'approbation demandé, sous forme
victime. [illegible] pouvoir triomphant.

Dufric[illegible], ainsi que l'ont imprimé certaines bio-
nardine [illegible] occupé, n'étant encore que simple capi-
fille. L'aîné [illegible] général de la guerre dans un des cabinets
fut ce [illegible] Thiers. C'est beaucoup plus tard qu'il fut
que notre [illegible] élevé. Les mêmes en ont fait un collabora-
modeste [illegible] historien du *Consulat et de l'Empire*, pour
Bernard-[illegible]. M. Thiers n'a point eu, croyons-nous, de
naquit à [illegible] proprement dits dans la composition de cette
général [illegible] mentale, comme il en avait eu pour celle de
lui valut [illegible] *Révolution*; mais il avait reporté sur le jeune
nomme [illegible] time et l'amitié qu'il avait eues pour son oncle;
en 1838 [illegible] it volontiers, et le distinguait en toute occasion.

Le [illegible] prit une part active aux campagnes de Crimée
[illegible] Il était chef de l'état-major dans l'expédition du
[illegible] mais des dissentiments avec le commandant en
Le [illegible] ent bientôt rentrer en France.

[illegible] éclata la guerre de 1870, il était général de bri-
[illegible] fut attaché au 2e corps, commandé par le général
[illegible]d. Il se distin[illegible] dans la campagne ; frappé par une
[illegible] la tête et [illegible] de cheval, il échappa encore une
[illegible] le 27 octob[illegible]mmé général de division.

[illegible] est au re[illegible]ptivité en Allemagne, qu'il fut
[illegible]lé par M[illegible]ous-secrétariat de la Guerre, où il
[illegible]ta jusqu'[illegible] du général Le Flô, après l'entrée
[illegible]s troupe[illegible]

Il prit [illegible]andement de la division militaire de
Rouen.

suites d'une opération nécessitée par la pierre dont il souffrait depuis longtemps.

Il était né à Argentan, le 18 avril 1812, et il appartenait à l'une des familles de notre pays qui comptent le plus d'illustrations dans toutes les carrières.

Le général Dufriche de Valazé, frère de sa mère, lui avait laissé, avec son nom, de nobles exemples à suivre, de glorieuses traditions à soutenir.

Le jeune de Valazé n'y faillit point.

Elève distingué de l'Ecole de Saint-Cyr et de l'Ecole d'Etat-Major, il débuta brillamment sur les champs de bataille de l'Afrique. Il était aide de camp de Changarnier, dans cette retraite de Constantine où le chef de bataillon, improvisé général par la force des circonstances, se couvrit de gloire et sauva véritablement l'armée par son héroïque dévouement. Changarnier commandait l'arrière-garde, surchargée de blessés et de malades, et contre laquelle se ruaient avec fureur des masses d'Arabes, enhardis par la levée du siége. Une tempête effroyable ajoutait aux difficultés de la marche. Le commandant fit un appel énergique aux débris, restés fermes, du 63e. « Vous êtes 300, ils sont 6,000, » leur dit-il ; « la partie est donc égale ! » Il fut compris. Les efforts redoublés des assaillants vinrent se briser contre les feux carrés et parfois contre les baïonnettes de l'héroïque phalange, pendant une éternelle journée (23 novembre 1836).

Le jeune officier, qui s'était admirablement comporté sous le feu, fit partie, l'année suivante, de la seconde expédition de Constantine. Il pénétra dans la ville, par la brèche, un des premiers, l'épée et le pistolet au poing, poursuivant les Arabes de rue en rue, de maison en maison, exposé aux plus terribles dangers dans ces luttes corps à corps. Refoulé avec ses camarades sur la brèche, projeté en l'air, meurtri, brûlé par l'explosion d'une mine ou de sacs de poudre confondus avec les sacs de terre — (on n'a jamais bien connu la vérité sur ce point) — il échappa comme par miracle. A partir de ce moment, son nom devint populaire dans l'armée d'Afrique.

Nous ne pouvons le suivre dans toutes les étapes de sa belle carrière militaire.

En 1848 et 1849, nous le trouvons attaché de nouveau au général Changarnier, pour lequel il garda toujours le respect et l'affection d'un fils.

En 1852, après le coup d'Etat, il était, croyons-nous, à Rennes. Il repoussa ostensiblement là, avec un assez bon nombre d'hommes de son régiment — le seul peut-être dans toute l'armée — le vote d'approbation demandé, sous forme de plébiscite, pour le pouvoir triomphant.

Il n'est point exact, ainsi que l'ont imprimé certaines biographies, qu'il ait occupé, n'étant encore que simple capitaine, le secrétariat général de la guerre dans un des cabinets présidés par M. Thiers. C'est beaucoup plus tard qu'il fut appelé à ce poste élevé. Les mêmes en ont fait un collaborateur de l'illustre historien du *Consulat et de l'Empire*, pour la partie militaire. M. Thiers n'a point eu, croyons-nous, de collaborateurs proprement dits dans la composition de cette œuvre monumentale, comme il en avait eu pour celle de l'*Histoire de la Révolution*; mais il avait reporté sur le jeune de Valazé l'estime et l'amitié qu'il avait eues pour son oncle; il le consultait volontiers, et le distinguait en toute occasion.

De Valazé prit une part active aux campagnes de Crimée et d'Italie. Il était chef de l'état-major dans l'expédition du Mexique; mais des dissentiments avec le commandant en chef le firent bientôt rentrer en France.

Lorsqu'éclata la guerre de 1870, il était général de brigade. Il fut attaché au 2e corps, commandé par le général Frossard. Il se distingua dans la campagne; frappé par une balle à la tête et renversé de cheval, il échappa encore une fois; le 27 octobre, il fut nommé général de division.

C'est au retour de sa captivité en Allemagne, qu'il fut appelé par M. Thiers au sous-secrétariat de la Guerre, où il resta jusqu'à la démission du général Le Flô, après l'entrée des troupes dans Paris.

Il prit alors le commandement de la division militaire de Rouen.

Le 16 novembre 1873, une élection partielle de la Seine-Inférieure l'envoya à l'Assemblée nationale, où il prit place sur les bancs du centre gauche.

On ne lui conserva pas son commandement.

Porté sur la liste des sénateurs *inamovibles*, il fut nommé par ses collègues le 47e, par 348 voix.

Le pays attendait encore de longs services, soit dans l'activité, soit dans les questions spéciales que soulève la réorganisation de l'armée, de cet esprit ouvert, élevé, pratique, qui avait à la fois la passion et l'intelligence de tout ce qui touche au métier des armes.

Comme homme privé, le général de Valazé ne laisse pas moins de regrets. Il avait toutes les sûretés et toutes les délicatesses du cœur. Sa famille, ses amis et ses camarades, le monde aussi, où il brillait par un tour d'esprit original et piquant, font en lui une perte irréparable.

De son mariage avec Mademoiselle de Verton, il ne laisse pas d'enfants. »

LE VERRIER
DE LA CONTERIE, ETC.

En parlant de la famille de Brossard, nous nous sommes suffisamment étendu sur l'origine et la situation des gentilshommes verriers en Normandie. Sans nous répéter ici, nous y renvoyons le lecteur.

La famille qui nous occupe maintenant tirait évidemment son nom de sa profession primitive, qui remontait assez loin et avait depuis longtemps cessé. Nous savons d'ailleurs, par

la publication de M. Le Vaillant, que le 12 mai 1441, Etienne, Jourdain et Guillaume Le Verrier, escuyers, maîtres de la *voiererye* d'Eu, en la paroisse de Saint-Martin-du-Bos, transportèrent à Richard et Collard Brochard, escuyers, le droit au bail de cette verrerie, à eux consenti par le comte d'Eu, le 7 février 1429. (1) Cette famille d'ancienne noblesse était originaire de la basse Normandie, où nous la voyons figurer dans la *recherche* de Montfault, en 1463, (paroisses d'Hérouville, près Caen, de Saint-Germain d'Ectot, Election de Bayeux), et autres dans le Cotentin.

Plus tard, en 1666, notre contrée possédait Jean Le Verrier, sieur de la Conterie, à Saint-André-de-Briouze, et Gabriel Le Verrier, sieur de Treize-Saints, dans la paroisse de ce nom, portés dans la *recherche* de de Marle au rang des anciens nobles.

Celui que nous avons plus particulièrement en vue, l'auteur du célèbre *Traité de Vénérie normande* et de *l'Ecole de la chasse aux chiens courants*, (2) Jean-Baptiste-Jacques Le Verrier de la Conterie, appartenait plus particulièrement a notre contrée par son extraction et ses alliances. Il se qualifiait, dans son livre et les actes publics, de chevalier, seigneur de la Conterie, les Aulnets, Amigny, Gruchy, Vauloger, Quigny et autres lieux. Les fiefs de la Conterie et des Aulnets, situés en la paroisse de Saint-Brice-sous-Rânes, faisaient partie de son propre patrimoine. Il tenait les autres du chef de sa femme, Louise-Félicité Guyon de Quigny, fille de Léonor Guyon, chevalier, seigneur de Sentilly, Vauloger, Quigny, Amigny, et de noble dame Louise-Claude Le Roy d'Amigny, près Saint-Lô. Les exploits du célèbre chasseur

(1) En 1517, Pierre-Jourdain Le Verrier vendit à Jean Le Vaillant ses droits de propriété à la verrerie de la Haye. Ce fut probablement le dernier verrier de sa famille.

(2) Voici les titres exacts de ces livres assez recherchés : « *Vénérie normande,* ou *l'Ecole de la chasse aux chiens courants* pour le lièvre, le chevreuil, le cerf, le daim, le sanglier, le loup, le renard et la loutre, avec tous les tons de chasse, etc. — Rouen, chez Laurent Dumesnil, 1778. » — « *L'Ecole de la chasse aux chiens courants,* précédée d'une *Bibliothèque des théreuticographes.* — Rouen, 1763.»

avaient le plus souvent pour théâtre sa belle terre d'Amigny et de Gruchy, située à deux lieues et demie au nord-ouest de Saint-Lô. Parmi ses compagnons de chasse, dont il nous cite complaisamment les noms, se trouvaient le marquis de Faudoas, MM. de Bernay et de Bloville, M. de Chivré, MM. de Mézi et de Montreuil, M. de Sainte-Suzanne, tous demeurant aux environs de Saint-Lô, Bayeux, Périers et Isigny. Chacun d'eux avait son équipage marqué à son chiffre. M. de la Conterie avait adopté un A (Amigny), sans doute pour le distinguer des autres branches de la famille. Cet équipage faisait bien des envieux, mais on ne s'y attaquait point impunément ; c'est ce qu'apprit à ses dépens un nommé Charles Leduc, qui s'était permis de tuer une chienne de M. de la Conterie et qui, pour ce fait, fut condamné, par jugement rendu au siège de Thorigny le 9 juillet 1768, à 350 livres de dommages-intérêts.

La chasse, on le sait de reste, est souvent peu favorable à l'intimité des ménages. Madame de la Conterie, que nous voyons longtemps résider à Argentan, où elle mourut le 13 février 1778, âgée de 82 ans, ne semble point avoir fait exception à la règle, car nous ne trouvons aucune trace de son mari sur nos anciens registres. Elle s'était retirée dans cette ville avec ses deux sœurs, Mesdames de la Broise et des Moutis, auxquelles elle survécut quelques années. Laissa-t-elle des descendants ? Nous ne saurions l'assurer. Il est pourtant présumable que Jean-Baptiste-Louis Le Verrier de la Conterie, seigneur et patron d'Amigny et de Saint-Brice en 1789, était son fils. Ce dernier, en effet, figure dans le *Catalogue des gentilshommes de Normandie*, publié par E. de Barthélemy, avec son fils, Alexandre-François-Louis Le Verrier, pour le bailliage secondaire de Saint-Lô. Nous verrions également volontiers un frère de notre auteur dans la personne de messire Jacques-Gabriel, écuyer, sieur de la Conterie, dont la veuve, Louise du Bois, mourut à Argentan le 4 novembre 1770, âgée de 75 ans.

DE LONLAY

Nous sommes en mesure d'ajouter quelques notes à ce que nous avons dit ailleurs de cette ancienne famille, qui a habité, pendant quelque temps, la paroisse de Sévigni.

En 1715, Renée de Lonlay était femme de messire Jean-François du Mesnil-Valmesnil, écuyer.

Le 25 janvier 1742, Jacques de Lonlay, écuyer, sieur de Sainte-Catherine, demeurant à Champgenetteux, diocèse du Mans, épousait, en l'église Saint-Germain d'Argentan, Marie-Louise Dupont, fille de feu Charles Dupont et de Louise de Launey. Jacques de Lonlay était le fils de feu Christophe de Lonlay et de damoiselle Félix de Jamme, de la paroisse de Saint-Arnould.

Une fille, née de ce mariage, épousa, en 1770, Jean-Jacques Le Marchand, écuyer, sieur des Ligneries. Ce n'est point la seule alliance entre ces deux familles, car nous trouvons, en 1810, à Argentan, le décès de Jeanne-Aimée Le Marchand des Ligneries, veuve de Lonlay, à l'âge de 72 ans.

Dans les premières années du siècle, Alexandre-François de Lonlay, *aliàs* Longlay, depuis marquis de Villepail, avait pour femme Marie de Vauquelin, avec laquelle il habitait le château de Mondragon, commune de la Bosse, arrondissement de Mamers. Sous la restauration, il fut fait major de cavalerie, écuyer honoraire de Son Altesse royale Monseigneur le comte d'Artois, et chevalier de Saint-Louis. Sa fille, Henriette-Eugénie de Lonlay, épousa, suivant contrat passé devant M[e] Agasse, notaire à Paris, le 1[er] septembre 1816, Adrien-Augustin-Amalric de Mailly, comte de Mailly, marquis de Nesle, pair de France.

Le marquis de Villepail se rattachait vraisemblablement à la famille qui nous occupe. Peut-être descendait-il de Jacques de Lonlay que nous venons de voir fixé à Changenetteux, diocèse du Mans.

DE LYÉE
DE BELLEAU, ETC.

La famille de Lyée est, sans contredit, une des plus anciennes du pays. On la voit figurer dans toutes les *recherches de la noblesse.* Quoique sa présence à Argentan ne remonte pas au-delà de la première moitié du dix-huitième siècle, nous pouvons néanmoins la revendiquer, car, depuis cette époque, elle n'a pas cessé d'être représentée au milieu de nous. Le *Dictionnaire de la noblesse* de La Chesnaye-Desbois fait remonter la branche dont nous avons à nous occuper à René ou Naudin de Lyée, marié, le 15 juillet 1518, par contrat passé devant les notaires d'Orbec, à Marie de Martainville, fille d'Henri de Martainville et de Gravette de Nocey.

Jean de Lyée, leur fils, seigneur de la Fosse, Bigars, Belleau, etc., épousa Madeleine Baudouin, fille du seigneur de Préaux. Il en eut Jacques de Lyée, marié, en 1575, à Louise de Vieuxpont, fille de Guillaume, seigneur de Chailloué, et de Madeleine de la Bertherie.

Gabriel de Lyée, né de ce dernier mariage, ayant épousé, le 26 août 1597, Suzanne de Malherbe, en eut Guillaume de Lyée, marié, en 1638, à Marthe Le Coutellier, dont Gabriel de Lyée qui, le 13 juillet 1674, épousa, à Ecouché, Geneviève de Droullin, et dont le portrait est conservé dans la famille de Lyée.

De ce mariage sortit François-Auguste de Lyée, page de Monsieur, frère du roi, puis cornette au régiment d'Hautefort-dragons. Ce dernier ayant épousé, le 2 janvier 1708, Suzanne-Judith Le Prévost, fille d'Isaac, et de Suzanne du Merle, en eut Gabriel-Auguste de Lyée, mousquetaire du roi, première compagnie, qui, le 27 avril 1737, épousa, en l'église Saint-Germain d'Argentan, Louise-Renée de Fribois, fille du seigneur de Bernay. Devenu veuf, sans enfants de ce premier mariage, Gabriel-Auguste de Lyée épousa, en secondes noces, par contrat passé le 18 septembre 1749, devant le notaire de Cambremer, Marie-Charlotte Labbey, fille d'Elie, chevalier, seigneur d'Ecajeul, et de Jeanne Lambert de Jeanville.

De ce mariage naquirent, indépendamment d'un fils qui suit, trois filles, dont l'une, Louise-Mélanie-Augustine de Lyée, épousa, le 30 pluviose an VIII, à Argentan, Louis du Homméel, fils de Louis-Georges du Homméel, écuyer, sieur de Vaux, et de Catherine-Suzanne-Jacqueline-Louise Poullain.

Quant à son frère, Jean-Baptiste-Louis-Auguste de Lyée, écuyer, seigneur de Belleau, etc. Il fut capitaine à la suite de la cavalerie, et épousa, vers 1780, Geneviève-Camille-Flore Le Forestier, dont Théodore-Auguste de Lyée de Belleau, ancien conseiller général, qui, de Stéphanie-Caroline-Marie de Liénard, a laissé deux enfants, la baronne de Fontenay et M. Charles de Lyée de Belleau, conseiller général du Calvados.

MAHOT

Cette famille, qui compte d'honorables alliances, n'a pas joué un rôle bien considérable à Argentan et mériterait peu

de figurer ici, si elle ne comptait parmi ses membres Christophe et René Mahot, l'oncle et le neveu, qui, pendant 72 ans, de 1616 à 1688, furent successivement curés d'Argentan et s'y firent vénérer par leurs vertus chrétiennes et leur sage administration.

Le premier, Christophe Mahot, est ce prêtre courageux et dévoué à ses ouailles, qui, aidé des Eudes, des Moulin, des Prouverre et des Ango, se consacra avec tant de zèle et d'abnégation au soulagement des pestiférés, pendant la cruelle épidémie de 1638, qui fit des milliers de victimes dans notre ville affolée de terreur, et désertée par presque tous ses habitants valides. Dès 1623, Christophe Mahot concevait une entreprise qui n'a jamais pu être menée à bien dans notre ville, pourtant si religieuse, la construction d'un presbytère dans le cimetière de Saint-Germain, contigu à cette église. Il obtenait, pour cette œuvre, huit cents livres du trésor de Saint-Germain et quatre cents livres du trésor de Saint-Martin, s'engageant à fournir le surplus de ses deniers personnels. Il est vrai que les proportions de la maison presbytérale étaient bien modestes, puisqu'elle ne comportait que deux salles, deux chambres, un cabinet, une cave, et tel autre appartement que le curé aviserait bon.

En 1649, Christophe Mahot, ayant éprouvé une maladie grave, résigna ses fonctions curiales en faveur de René Mahot, son neveu; mais s'étant bientôt rétabli d'une façon inespérée, il les reprit jusqu'à sa mort, arrivée en 1657, le 12 février, à l'âge de 74 ans. Mû par la modestie, qui était le fonds de son caractère, il avait voulu être inhumé dans le cimetière de Saint-Martin, contrairement à l'usage qui désignait le chœur des églises pour la sépulture des curés. On grava sur sa tombe une épitaphe qui nous a été conservée et dont voici le commencement :

« Hic jacet venerabilis magister Christophorus Mahot, hujus urbis olim pastor et decanus, quo nullus post homines natos tanto ardore civium magis dilectus...

Suit l'énumération de ses vertus pastorales, et l'expression des regrets unanimes dont sa mort fut l'occasion.

René Mahot, qui lui succéda, hérita de la plupart de ses vertus et de ses talents, mais son administration fut plus agitée. C'est pendant son exercice qu'éclata la grande querelle qui divisa les habitants de Saint-Germain et de Saint-Martin, au sujet de la suprématie de ces deux églises, et qui se termina par le règlement de Monseigneur Rouxel de Médavy, évêque de Séez, confirmé plus tard par le Parlement de Normandie. Il résultait, en substance, de ce règlement « que les deux églises ne formaient qu'une paroisse, sous la direction du curé, doyen d'Argentan..... et que les honneurs de la préséance seraient alternativement décernés, chaque année, à l'une des deux églises, à partir du jour du Saint-Sacrement. » Mais l'apaisement de cette émotion ne fut pas l'affaire d'un jour, et René Mahot qui penchait, chose singulière, pour Saint-Martin, sa paroisse natale, eut à subir de longs tiraillements entre les compétiteurs.

René Mahot eut encore d'assez pénibles démêlés avec l'abbé de Courteilles, qui remplissait ses fonctions de sacriste avec trop d'indépendance, et dont le caractère n'était pas plus malléable que celui de son curé. Du reste, René Mahot rachetait bien ces imperfections de caractère par le zèle vraiment apostolique qu'il déployait dans l'exercice de son ministère, et les talents oratoires dont il fit preuve en maintes circonstances, dans ses instructions pastorales ou ses harangues latines. Aussi, lorsqu'il mourut le 3 février 1688, âgé de 77 ans, Thomas Prouverre, qui pourtant n'avait pas toujours été d'accord avec lui, s'empressa-t-il de rendre bon témoignage à sa mémoire : « C'était, nous assure-t-il, un très-bon pasteur, très-vigilant et de très-bonnes mœurs. »

Nous avons peu de détails sur la famille Mahot ; nous savons pourtant, qu'en 1577, Guillaume Mahot avait pour femme Juliette Goupil. Quelques années plus tard, Jehanne Mahot était l'épouse de Nicolas Prouverre. Nous trouvons encore des alliances de cette famille avec les d'Aumont, Le Fessier, Thieullin, Trouvé, Billard, Barbot et Ango, la plupart antérieures au dix-septième siècle. Cette dernière est de 1631.

Un frère de Christophe Mahot, mort octogênaire deux ans après lui, eut l'honneur de partager sa sépulture, après lui avoir été tendrement attaché pendant sa vie. On ajouta sur la pierre tumulaire du bon curé une inscription en faveur de ce frère bien aimé, du nom de Pierre, « ... qui quidem ambo, quomodo in vità suà dilexerunt se, ità et post mortem non sunt separati. »

Citons encore Marguerite Mahot, qui avait épousé René de Boubert, sieur du Parc, dans la première moitié du dix-huitième siècle.

MALARD
DE LA VARENDE, ETC.

Parmi les familles marquantes qui ont habité notre ville à diverses époques, celle des Malard doit occuper un rang des plus distingués. (1)

Il n'entre point dans le cadre de cette étude de rapporter ici la généalogie complète des Malard, que l'on trouvera dans les recueils héraldiques. Contentons-nous d'indiquer ceux d'entr'eux qui se sont le plus signalés par leurs actions ou leurs alliances.

Robert Malard, le premier dont le nom soit parvenu jusqu'à nous, avait suivi le duc Robert III en terre sainte. Après lui nous citerons Marc Malard, né dans les premières années du quinzième siècle, qui déploya une grande valeur

(1) C'est en 1507 qu'elle y fait sa première apparition, dans la personne de Guillaume Malard, vicomte d'Argentan, devenu plus tard grand Maître enquesteur et réformateur des Eaux-et-Forêts du duché d'Alençon, mort célibataire.

dans la guerre contre les Anglais. Le duc Jean II d'Alençon, dont il sut conquérir l'estime et la faveur, le fit procureur-général de tous ses domaines, et lui donna le gouvernement d'Essay, que ses descendants conservèrent jusqu'en 1596, époque à laquelle Henri IV fit démolir le château de cette petite ville. Voici comment Malard était parvenu à s'emparer de ce château.

« Le gouverneur anglais d'Essay, avec une partie de sa garnison et de celle d'un fort voisin, situé sur la butte de Boitron, devait aller, le mercredi des cendres de l'année 1448, pêcher l'étang d'Aves, situé à une faible distance de la ville. Le duc d'Alençon, averti par Malard, accourt avec une troupe d'hommes choisis, dont il lui confie le commandement. Ce dernier, aidé de quelques gentilshommes, fond à l'improviste sur les Anglais, en tue bon nombre et fait les autres prisonniers. Bientôt le château et la ville, investis par le duc, se rendent à merci, aussi bien que le fort de Boitron. »

Raoul Malard, fils de Marc, fut capitaine du château d'Essay après son père, et ne servit pas moins vaillamment. Le duc René d'Alençon l'éleva aux charges les plus importantes ; on le vit successivement lieutenant-général du duché, maître des requêtes ordinaires de l'hôtel, premier président de la cour des comptes, et premier ministre du duc.

Plusieurs de ses descendants furent revêtus du collier des ordres royaux, après avoir combattu à Marignan, à Pavie, à Jarnac, à Moncontour, etc. Tous, ils contractèrent de nobles alliances, parmi lesquelles nous citerons celles des Nollent, des d'Osmond, des Château-Thierry, des Bouchard et des Laval-Montmorency. Cette dernière effaça tellement les autres qu'elle nous occupera seule.

Le 2 juin 1720, Léon Malard, troisième du nom, (1) chevalier, seigneur de la Varende, du Jardin, de la Saussaye, etc., descendu au neuvième degré de Raoul, dont nous venons

(1) Léon Malard de la Varende est l'auteur d'un curieux registre, conservé aux manuscrits de la Bibliothèque nationale (cabinet des titres), sous le n° 753, et contenant de précieux renseignements sur la noblesse normande.

de parler, épousait à Montigny, près Verneuil, au diocèse de Chartres, Anne-Gabrielle de Laval-Montmorency.

Les Laval de Montigny, qui se rattachaient à la branche de la Faigne, figurent avec elles dans la *recherche* de de Marle, au rang des anciens nobles de l'Election de Verneuil, et comme appartenant à la maison de Montmorency, dont ils portaient les armes, chargées de cinq coquilles d'argent, particulières aux Laval-Montmorency. (1) Ils avaient pour chef Hugues de Laval, seigneur de Montigny, troisième fils de Jean de Laval, seigneur de Tartigny, Avenuys, Fresnay-le-Samson, Gournay-le-Guerin, etc., et de Claude de Prunelé. (2)

Hugues de Laval épousa Michelle de Péricard, fille de Nicolas de Péricard, seigneur de Saint-Etienne, et sœur de François de Péricard, évêque d'Evreux, dont nous avons eu occasion de parler ailleurs. (3) Il contribua beaucoup à la fondation de l'église de Montigny. On voit encore dans cette église l'inscription suivante, surmontée des armes des Laval-Montmorency :

« L'an mil six cent dix-huit, le neuviesme jour de septembre, cette église fut dédiée par Monseigneur le Révérendissime Père en Dieu, messire François de Péricard, évêque d'Evreux. Pour lors étaient présents : prieur, noble dom Claude Legrix, docteur ; vicaire, maître Jacques Ribet ; chapelain, maître Pasquier-Duguay ; seigneur, messire Hugues de Laval, chevalier, et illustre dame Michelle de Péricard, son épouse. » .... Le surplus est caché par la boiserie.

Du mariage de Hugues de Laval avec Michelle de Péricard, naquirent : 1° le 28 mars 1629, à Montigny, où se voit

(1) *Annuaire de l'Orne pour 1867.*

(2) Cette dernière était fille de Marguerite Le Veneur de Tillières. La maison de Prunelé remonte à Guillaume, croisé sous Philippe-Auguste. (*Dictionnaire des communes de l'Eure,* article Gournay).

(3) Voir *Les Rouxel de Médavy-Grancey.* — On trouve, en 1571, Guillaume de Péricard, abbé de Saint-Taurin, conseiller au Parlement de Normandie ; Georges de Péricard, abbé de Saint-Etienne de Caen, évêque d'Avranches ; et François de Péricard, doyen de la cathédrale de Rouen, etc.

encore son acte de baptême, Jean-Louis de Laval, qui suit ; 2° François de Laval, premier évêque de Québec, qui mérite une mention particulière.

Jean-Louis de Laval, que nous trouvons désigné sur les registres de Montigny, avec le titre de brigadier, ne nous est pas autrement connu que par son alliance avec noble dame Françoise de Chevestre, fille de Tanneguy de Chevestre, seigneur de Cintray, et de Marie de Caruel. (1)

Jean-Louis de Laval eut de son mariage avec Françoise de Chevestre trois fils, qui furent : 1° Gabriel de Laval, qui suit ; 2° Joseph de Laval, grand bailli de l'ordre de Malthe ; 3° François-Guy de Laval, évêque d'Ypres. Nous dirons un mot de ces deux derniers, après avoir rapporté la descendance de leur frère aîné ; 4° Louise de Laval, morte célibataire, mentionnée dans l'acte de mariage de Madame de la Varende, sa mère, le 15 juillet 1720.

Gabriel de Laval naquit le 12 janvier 1660, à Montigny, où nous avons relevé son acte de naissance ainsi conçu :

« Gabriel de Laval, fils de haut et puissant seigneur Jean-Louis de Laval, seigneur de Montigny et autres lieux, et de noble dame Françoise de Chevestre, son épouse, a été baptisé le quatorzième jour de janvier 1660. Le parrain, haut et puissant seigneur messire Gabriel de Laval, chevalier, seigneur de la Fesne (Faigne) et autres lieux ; la marraine, noble dame Marie de Caruel, femme de Tanneguy de Chevestre, seigneur de Cintray. »

En consultant les nombreuses généalogies de la famille de Montmorency, on retrouve facilement le parrain de Gabriel. C'était son grand-oncle, Gabriel de Laval, baron de la Faigne, etc., bisaïeul du maréchal de Laval-Montmorency, mort en 1751.

Le 30 juin 1696, Gabriel de Laval épousait noble dame Charlotte-Marie-Thérèse de Besançon, fille de Charles de Besançon, seigneur de Courcelles, baron de Bazoches, vi-

(1) La baronnie de Cintray était venue aux Chevestre par le mariage de Jacques de Chevestre, grand-père de Tanneguy, avec Marie de Mauvoisin, fille de Jean, et d'Olive de Méricourt.

comte de Neufchâtel, colonel d'infanterie, et de Jeanne Van-Béringar. Charlotte de Besançon mourut au mois d'août 1710, âgée de 44 ans, laissant de son mariage avec Gabriel de Laval, trois filles, dont parle Moréri dans sa dernière édition, article Laval, tome VI, page 184.

Nous avons également retrouvé, sur les registres de Montigny, la naissance de ces trois filles. La première, Marie-Charlotte de Laval, fut baptisée le 27 septembre 1701, et nommée par Jean-Louis de Laval, son grand-père. Elle vivait encore en 1714, mais il est probable qu'elle mourut jeune et sans alliance. (1)

La seconde, Anne-Gabrielle, née le 26 septembre 1703, baptisée seulement le 16 septembre 1706, eut pour parrain l'évêque d'Ypres, François de Laval, son oncle, alors grand vicaire de l'archevêque de Cambray. Sa marraine fut Anne-Gabrielle d'Osmond, femme de François-Dominique d'Havrincourt, gouverneur d'Hesdin, sa cousine. (2)

La troisième fille de Gabriel, et de Charlotte de Besançon, Louise-Clotilde-Victoire de Laval, naquit le 2 juin 1705 et fut baptisée, comme ses aînées, dans l'église de Montigny, le 24 avril 1706. Elle épousa messire Jacques-Edouard de Bonneville, chevalier, seigneur et patron du Chamblac, demeurant au château de Bonneville. Cette ancienne famille comptait, au nombre de ses ancêtres, Jean de Bonneville, chambellan du roi Charles VI, bailli de Caen, seigneur du

(1) Le même jour, fut aussi baptisée Marie-Elisabeth-Gabrielle de Laval, sœur peut-être jumelle de la précédente, et dont on ne retrouve plus aucune trace. Son parrain fut Jacques de Barbery, seigneur de Courteilles, intendant d'Alençon de 1715 à 1720.

(2) Gabrielle d'Osmond, marquise d'Havrincourt, élevée à Saint-Cyr, était une protégée de Madame de Maintenon, qui la fit connaître au roi. Pleine d'esprit et d'agrément, au dire de Saint-Simon, elle n'eut pas de peine à se concilier la faveur royale. « On lui trouva un parti, d'Avrincourt qui avait quelque peu servi de colonel de dragons en Italie. Il avait du bien en Artois ; Hesdin lui convenait, il en donna 25,000 écus aux enfants de Courtebonne et on lui donna 100,000 livres sur l'Hôtel-de-Ville. Il s'enrichit extrêmement et transmit son gouvernement à son fils. Madame la duchesse de Bourgogne s'amusa fort de cette noce, et donna la chemise pour se divertir et faire sa cour à Madame de Maintenon. » Saint-Simon, t. 3, p. 157.

Chamblac et de Bonneville en 1400. Laurent de Bonneville, de la même paroisse, fut trouvé noble par Montfault, en 1464. Un fils, né du mariage de Louise de Laval avec le seigneur de Bonneville, Nicolas, comte de Bonneville, figure en 1788 comme seigneur du Chamblac. Il était alors parvenu au grade de mestre de camp de cavalerie. Nous ignorons s'il contracta mariage et s'il eut postérité.

Occupons-nous maintenant d'Anne-Gabrielle de Laval, de son mariage, et de sa descendance qui nous touche de près. Le 15 juillet 1720, comme nous l'avons vu plus haut, en traitant de la famille de Malard, elle épousait à Montigny, en présence de Gabriel de Laval, son père, et de ses sœurs, messire Léon Malard, chevalier, seigneur de la Varende, patron de la cure des Authieux-Papion, fils de messire Jacques de Malard, chevalier, seigneur du Jardin, et de feue dame Catherine Bouchard. (1) Madame de la Varende, ayant perdu son père un mois après son mariage, continua d'habiter le château de Montigny, où, le 8 mai 1721, elle mit au monde un fils, qui reçut au baptême les prénoms de Jacques-François. Depuis lors on ne retrouve aucune trace de cette famille sur les registres de Montigny. M. de la Varende vint habiter son château de la Saussaye, situé en la paroisse de Saint-Pierre-du-Sap, où lui naquirent les sept enfants dont nous allons parler, savoir : 1° Jacques-Louis Malard, qui a continué la branche ; 2° autre Jacques-Louis, né le 8 décembre 1724, reçu en 1743 cornette au régiment d'Harcourt-dragons, et depuis lieutenant audit régiment; 3° Augustin-Louis Malard, né le 4 février 1737, reçu chevalier de Malthe le 11 juillet 1749 ; 4° Charlotte-Gabrielle-Marguerite Malard, née le 28 mai 1723 ; 5° Françoise-Tranquille Malard de la Varende, baptisée le 15 mars 1730, mariée, le 3 février 1757,

(1) L'église des Authieux-Papion renferme encore la sépulture, relevée par M. de Caumont, de Jehan de la Varende, « escuyer, en son vivant seigneur dudit lieu de la Varende, Saussaye et Bonneville, patron de cette église, lequel eut la conduite et faits de guerre dont a eu charge continuelle de son vivant, sous notre sire le roi Charles septicsme, lequel trespassa l'an mil IIIILXIIJ, le dixième jour de juillet. Priez Dieu pour lui, Pater noster et Ave Maria. »

à messire Antoine-François Poisson de Grandpray, dont elle eut plusieurs enfants; (1) 6° Marie-Jeanne-Augustine Malard, née le 16 novembre 1731; Cécile-Elisabeth-Adélaïde Malard, baptisée le 4 mars 1733. (2)

La branche cadette des Laval-Montmorency, dont nous venons d'esquisser la généalogie, était sans doute bien déchue de l'opulence proverbiale de la branche aînée, la plus riche de France d'après Moréri — article Rieux. — Elle n'était pourtant point, sous ce rapport, tombée aussi bas que le prétend Saint-Simon, car s'il fallait l'en croire, « elle aurait eu à peine du pain. » Une pareille exagération, si familière du reste au célèbre écrivain, n'est pas vraisemblable, en présence des positions éminentes occupées par les derniers descendants des Laval de Montigny. C'est ici l'occasion de parler des trois personnages de ce nom, que nous avons seulement mentionnés plus haut, en promettant de nous en occuper.

Le premier, Charles-François-Guy de Laval, celui-là même qui fut parrain de Madame de la Varende, sa nièce, s'est acquis un témoignage bien précieux par l'estime de Fénélon, qui l'avait élevé et qui en fit son grand-vicaire. « Fénélon, nous dit son historien, pensait que l'on devait préférer les naturels du pays aux étrangers. Il ne dérogea à cette règle que dans une seule occasion, pour l'archidiaconé de Cambray, en faveur de l'abbé de Laval-Montmorency, que ses services dans le diocèse même de Cambray et dans celui de Tournay, et sa qualité de chanoine de Cambray, indépendamment de sa haute naissance et de ses qualités personnelles, rendaient digne de cette exception. (3)

« Cet abbé de Laval, dit à son tour Saint-Simon, était

(1) L'aîné, Louis-Charles-François de Grandpray, lieutenant-colonel de cavalerie, épousa, en 1782, Mademoiselle Le Frère de Maisons, dont la fille unique, Marie-Cécile de Grandpray, a laissé de son mariage avec messire Jacques-René du Fay, Antoine-Adolphe, vicomte du Fay, marié à Mademoiselle Le Veneur, et Marie-Clémentine du Fay, mariée à celui qui écrit ces lignes.

(2) Une de ces filles, nous ne savons laquelle, épousa M. Le Prévost de Fourches.

(3) *Histoire de Fénélon*, par le cardinal de Beausset, t. III, p. 145.

savant, fort homme de bien, et s'était beaucoup fait aimer. Il n'avait jamais quitté l'archevêque, qu'il aimait et respectait comme son père, et dont il était chéri de même. » Nommé à l'évêché d'Ypres au commencement de 1713, il mourut le 26 août de la même année, peu de temps après avoir été sacré dans cette ville.

L'évêque d'Ypres avait un autre frère, nommé Joseph, qui, d'après Moréri, ne fut pas un personnage vulgaire. Ce frère, cadet de Gabriel, mais aîné du prélat, était né le 24 octobre 1672. Reçu chevalier de Malthe le 30 mars 1685, il fut chargé des affaires du roi auprès de son ordre, en 1719, et, l'année suivante, envoyé extraordinaire à Londres, où sa grande naissance et son mérite personnel le firent beaucoup respecter. Nommé à l'abbaye de Manlieue, diocèse de Clermont, le 8 janvier 1721, il s'en démit au mois de février 1722. Fait commandeur de Vaumont, de Louviers et de Thors, en 1726, il ne tarda point à devenir grand-bailli et trésorier de son ordre, et mourut le 19 novembre 1749.

Le troisième personnage dont il nous reste à parler, François de Laval, évêque de Québec, était l'oncle du prélat, du grand-bailli et de Gabriel de Laval. Les souvenirs qu'il a laissés au Canada ne sont point encore effacés. Grand-vicaire de la cathédrale d'Evreux, il se fit une telle réputation de science et de piété qu'en 1659 il fut sacré à Paris, par le nonce du pape, évêque de Petrée *in partibus*. Bientôt après il partit pour le Canada, où l'attendaient des travaux et des épreuves, dont il accepta courageusement le fardeau. Nommé en 1673 au siége de Québec, dont il fut le premier évêque, il s'en démit en 1688, après y avoir rendu les plus grands services. Sa sollicitude ne se bornait pas aux intérêts spirituels de ses compatriotes, et plus d'une négociation délicate fut dirigée par ses soins, au grand avantage de la France. Après sa démission, il continua à résider au milieu de ses anciens diocésains, et lorsqu'il mourut à Québec, en 1708, âgé de 86 ans, telle était la vénération dont il était entouré, que son tombeau devint un lieu de pélerinage, où furent obtenues des grâces tout à fait merveilleuses.

C'est à François de Laval qu'est en outre due la fondation de l'université qui porte encore son nom.

Nous pouvons donc l'affirmer avec certitude, la branche des Laval-Montmorency dont nous venons de parler conserva jusqu'à son extinction une importance dont témoignerait, à lui seul, le château de Montigny que l'on peut encore admirer à quelques kilomètres de Verneuil, sur les bords de l'Avre. (1)

MALET

DE GRAVILLE, DE BREVEAUX, ETC.

Voici une famille qui, pour l'ancienneté et l'illustration, marchait de pair avec les Montgommery, les d'Harcourt, les Le Veneur, ces Montmorency de Normandie, comme on les a surnommés. Alliés aux plus grands noms de France, descendant par les femmes des ducs de Normandie et de Bretagne, ils furent, à diverses époques, investis des plus grandes charges du royaume.

La branche cadette que nous avons en vue, parce qu'elle se rattache à notre contrée, ne semble point, au moins dans les derniers siècles, avoir participé à la fortune de la branche aînée. Nous voulons parler des Malet de Breveaux, dont le nom se trouve fréquemment dans les archives d'Argentan. Si nous en devons croire un écrivain assez apprécié parmi nous, Chrétien, auteur des *Almanachs argentenais*, Geor-

(1) Le beau château de Montigny est aujourd'hui possédé par Madame Saillard et ses deux filles, la comtesse de Villeneuve et la baronne Cauchy.

ges Malet, l'un des compagnons de Guillaume le Conquérant, et Sénéchal de Normandie, était né à Breveaux, aussi bien que le fameux amiral Malet de Graville. Un point est au moins hors de conteste : les Malet de Breveaux et les Malet de Graville étaient réputés de même famille, et leurs armes étaient identiques. D'ailleurs, le P. Anselme, Moreri, La Chesnaye des Bois, et plus tard Magny et Borel d'Hauterive, leur assignent une commune origine. D'après l'opinion la plus commune, les seigneurs de Breveaux descendaient de Jean Malet, vivant en 1450 et mort en 1498. (1)

Charles Malet, seigneur de Breveaux, qui fut maintenu comme ancien noble par de Marle, en 1666, était, au dire de La Chesnaye des Bois, quatrième descendant de ce Jean Malet. (2) Il avait servi comme volontaire dans la compagnie de Grancey, en 1642 et 1643. Charles Malet, qualifié chevalier, seigneur et patron de Breveaux, avait recueilli dans la succession de François Malet, chevalier, seigneur et patron de Breveaux, le fief de ce nom, s'étendant dans les paroisses de Commeaux, Montabard, Occaignes et Pommainville. Il avait épousé, le 16 novembre 1638, Marie du Four, fille de Jacques du Four, baron de Cuy, lieutenant-général en la vicomté d'Argentan, et de Geneviève d'Heuzard.

Marie du Four, l'aînée des enfants du baron de Cuy, était née à Argentan en 1620. Elle fut baptisée en l'église Saint-Germain, le 19 mai 1620, et eut pour marraine la *royne-mère du roy*, ~~Catherine~~ Marie de Médicis. Son parrain, choisi par la reine, fut haut et puissant seigneur messire Jacques d'Harcourt, chevalier de l'ordre du roi, conseiller en ses conseils d'Etat, marquis de Beuvron, gouverneur de Falaise. La reine n'avait garde de comparaître en personne. Elle avait bien d'autres préoccupations : c'était au début de ses tristes démê-

(1) Il s'agit sans doute de Jehan Malet, écuyer, que nous trouvons en 1492 garde des sceaux de la chastellenie d'Argentan.

(2) Avant lui nous trouvons Nicolas Malet de Breveaux, qui, le 26 mai 1607, achetait, devant les tabellions d'Argentan, sept acres de pré, près du moulin de Breveaux. Nous connaissons en outre le mariage d'André Malet, seigneur de Breveaux, avec Diane Le Marchand, qu'il épousa vers 1600.

lés avec son fils. Une dame de notre contrée la représenta, haute et puissante dame Madeleine Clausse de Fleury, baronne de Rânes, alliée à son compère, le marquis de Beuvron. La baronne de Rânes était fille de Henri Clausse, seigneur de Fleury-en-Bièvre, filleul du roi Henri II, grand maître et général réformateur des Eaux-et-Forêts de France, et de Denise de Neufville de Villeroy. Son mari, Charles d'Argouges, tenait la baronnie de Rânes de Françoise d'Harcourt, dame du Pont-Bellanger, sa grand'mère maternelle. Un tel parrainage prouve la considération qui entourait, dès cette époque, une famille si honorablement représentée de nos jours.

En rapportant le mariage de Charles Malet avec Marie du Four, La Chesnaye des Bois ajoute qu'il ignore s'il produisit des enfants. Nous sommes en mesure de l'affirmer, car nous trouvons, à la date du 15 septembre 1666, le mariage de Geneviève Malet, fille du seigneur de Breveaux, avec Jacques de Robillard, de Saint-Ouen-le-Brisoult. (1) Par cette alliance, le noyau principal du domaine de Breveaux passa à la famille de Robillard, qui le possède encore aujourd'hui. Un démembrement de cette propriété appartenait déjà à la famille des Diguères, alliée depuis plusieurs années aux Malet de Breveaux. En effet, le 3 juillet 1622, Jean Guyon, écuyer, sieur des Diguères, avait épousé damoiselle Michelle Malet, par contrat passé devant Me Hellouin, notaire à Argentan. Douze ans plus tard, par contrat passé devant les tabellions de Brieux, le 26 juillet 1635, François Guyon, écuyer, sieur des Diguères, avait épousé damoiselle Anne de la Rue, fille de messire de la Rue, écuyer, sieur de Bellefontaine, et d'Esther Malet, de la maison de Graville.

Le dernier que nous ayons à signaler fut René Malet, écuyer, sieur des Bois, d'une branche mentionnée par les généalogistes. Il mourut à Sentilly le 14 décembre 1738,

(1) Une branche des Malet habitait dans le voisinage de Saint-Ouen. Elle avait pour chef, dans les dernières années du seizième siècle, François Malet, sieur de la Bermondière. — *Journal de la comtesse de Sanzay*.

probablement chez son gendre, Gilles Guyon, écuyer, sieur de Vauloger, fief situé sur cette paroisse. M. de Vauloger avait, en effet, épousé, le 23 mars 1703, damoiselle Jeanne Malet de Graville.

DE MANNOURY
DE PERTHEVILLE, DE CROISILLES, ETC.

Notre intention n'est point de reproduire ici la notice généalogique que nous avons publiée ailleurs. Nous nous proposons seulement, à l'aide de nombreux documents parvenus à notre connaissance, de donner des renseignemenis plus précis et plus détaillés sur la personne et la descendance de François de Mannoury, avocat du roi aux bailliage et vicomté, Eaux-et-Forêts d'Argentan et Exmes, de 1599 à 1634, l'auteur du curieux *Manuscrit sur l'histoire d'Argentan*, conservé aux archives de l'Orne, et publié par les soins de M. Desulis, archiviste. (1)

François de Mannoury, sieur de Pertheville, était le quatrième fils de Guillaume de Mannoury, vicomte d'Argentan de 1571 à 1576, et de Philippine de Thirmois. Durant sa longue carrière de magistrat, il avait été à même de compulser « grand nombre de titres et de livres » qu'il entreprit de résumer, afin, disait-il, « que ce travail pût servir d'une prompte instruction à celuy de mes enfants qui m'a succédé en mon office. »

François de Mannoury nous donne peu de détails sur sa

(1) Nous y joignons une esquisse généalogique de la branche de Croisilles.

vie privée, mais d'autres chroniqueurs ont pris soin de nous faire savoir qu'il fut, non-seulement un magistrat distingué, mais encore un chrétien fervent. L'église de Saint-Germain, sa paroisse, cette belle église aujourd'hui encore l'orgueil de la cité, lui est redevable de quelques embellissements, et lorsqu'il mourut en 1649, sa dépouille mortelle y fut déposée. (1)

François de Mannoury avait épousé, en 1600, Marie Alless ou d'Alès, d'origine irlandaise. Moréri parle longuement de la maison d'Alès, qu'il fait remonter aux temps les plus reculés, et à laquelle il donne une origine commune avec les O'Brien, O'Neille, O'Donnel, etc. Leurs armes, suivant lui, étaient, comme celles de la branche établie en France : « de gueules, à la fasce d'argent chargée de trois merlettes de même, sans becs et sans pattes. » Cette famille ne nous est pas autrement connue. Cependant, vers la même époque, en 1615, Jeannette Allès était femme de Charles Gautier, écuyer.

Douze enfants naquirent du mariage de François de Mannoury avec Marie d'Alès. De longues, patientes et minutieuses recherches nous ont fait découvrir la date de leur naissance et, pour quelques-uns, leurs alliances et leur postérité. Ces douze enfants sont :

I. François de Mannoury, écuyer, sieur de Pertheville, baptisé à Argentan le 23 août 1601. Il succéda à son père, en 1634, et mourut vers 1636, sans alliance et sans postérité de nous connue.

II. Philippe de Mannoury, baptisée à Saint-Germain d'Argentan le 23 octobre 1602, et nommée par sa grand'mère Philippe ou Philippine de Thirmois.

(1) C'est à lui notamment que l'on devait la troisième fenêtre représentant Saint-Jacques et Saint-Jean, du côté du petit clocher. (Manuscrit de M. Malécange.)

Les Mannoury, dont le fief de Pertheville était situé sur la paroisse de Heurtevent, ont laissé plus d'une trace de leur générosité dans cette église, où se voient encore leurs armes. — de Caumont. *Statistique monumentale du Calvados*, arrondissement de Lisieux, p. 623 et suiv.

III. Marie de Mannoury, baptisée au mois de mars 1604.

IV. René de Mannoury, qui suit.

V. Marie de Mannoury, née en septembre 1607.

VI. Guillaume de Mannoury, baptisé le 11 juin 1609. Ses parrains furent Guillaume de Vigneral, vicomte d'Argentan, et noble Guillaume de Mannoury, prêtre, sieur de Mesnil-Guillaume, son oncle. Notre Guillaume de Mannoury s'acquit une grande renommée comme avocat au Parlement de Normandie. Basnage le cite fréquemment à côté des Gréard, de Cahaigues, de Lépiney, etc. De Marie de Salle, ou de Salme, il eut un fils, baptisé sous le nom de Nicolas, à Saint-Germain d'Argentan, le 4 novembre 1650, marié à Mademoiselle de Lépée, et Jean de Mannoury, qui épousa, le 21 juillet 1666, à Fleuré, damoiselle Jacqueline de Corday.

VII. Charles de Mannoury, né le 25 mai 1612. Nous voyons figurer dans l'Armorial de d'Hozier, Charles de Mannoury, théologal de l'église cathédrale de Séez, un autre Charles de Mannoury, marié à Mademoiselle de Vaumesle, et un troisième Charles, curé de Heurtement. Serait-ce l'un de ceux-ci ?

VIII. Alexandre de Mannoury, écuyer, sieur d'Argentelles, baptisé à Saint-Germain le 23 juin 1614, mort à Fleuré le 16 février 1692, après avoir épousé Isabeau Le Grix, dont il eut une fille, Marie, morte jeune, et un fils, Jean-Alexandre de Mannoury, baptisé à Argentan le 17 octobre 1641, marié à Fleuré, le 18 octobre 1666, à Françoise du Hamel, fille de Jacques, écuyer, seigneur et patron de Villechien et du Mesnil, et de feue Marie d'Avesgo.

IX. Jean de Mannoury, né le 30 août 1616.

X. Pierre de Mannoury, né le 2 mai 1618, marié à Jeanne Pollin de Valmesnil ou du Moncel, dont il eut une fille, nommée Marie, qui, le 22 novembre 1674, épousa, à Fleuré, Alexandre de Belhomme, écuyer, sieur de Grandlay, fils d'Alexandre et de damoiselle Férault.

XI. Louis de Mannoury, né le 16 juin 1621, dans lequel nous sommes porté à voir le récollet de la Flèche, ce célèbre prédicateur qui vint à plusieurs reprises annoncer la parole

de Dieu dans sa ville natale, comme son père nous l'apprend lui-même par ses mémoires.

XII. Marie de Mannoury. Pour celle-ci nous n'avons point la date de sa naissance. Peut-être naquit-elle à Heurtevent, au manoir du Clos-Quesney, où son père avait reçu le roi Henri IV en 1589. Toujours est-il que nous trouvons, à la date du 13 février 1646, son mariage avec messire Léonor Scott, écuyer, sieur de Paisnel et des Hayes-Heurtault, d'une famille que nous voyons figurer au Parlement de Normandie. (1)

Passons maintenant à René de Mannoury, quatrième enfant de François, et de Marie d'Alès, qui continua la descendance de sa branche. Il fut baptisé à Saint-Germain d'Argentan, le 9 avril 1605. Devenu l'aîné de sa famille par la mort de son frère François, il lui succéda en 1636 dans la charge d'avocat du roi, qu'il conserva jusqu'en 1661. De son mariage avec Jacqueline de Héricy, il eut un fils, baptisé, le 10 janvier 1635, à Saint-Germain d'Argentan, et nommé François par François de Mannoury, avocat du roi, son oncle, et Madeleine-Louise de Héricy, sa tante maternelle, femme de Louis du Four, écuyer, sieur de Vieux. (2)

François de Mannoury, fils de René et de Jacqueline de Héricy, lui succéda en 1661 dans sa charge de conseiller et avocat du roi, qu'il exerça jusqu'à sa mort, arrivée à Argentan le dernier août 1689. De Marie de Coullibœuf, qu'il avait épousée vers 1660, il laissa sept enfants, dont nous avons retrouvé la naissance, et qui furent :

I. Louis de Mannoury, qui suit.

II. Jacques de Mannoury, baptisé le 2 septembre 1663, mort le 3 avril 1686.

III. Catherine de Mannoury, baptisée le 30 novembre 1664,

(1) D'après le *Dictionnaire des communes de l'Eure,* les Scott descendaient d'un baronnet anglais, venu en France à la suite de Jean II. Ils étaient représentés en 1710 par Guillaume Scott de la Mésangère.

(2) Une autre sœur de Madame de Mannoury, Anne de Héricy, avait épousé Guillaume Brossard, écuyer, sieur des Erables.

morte à Argentan le 11 mars 1723, après avoir épousé Gilles Hellouin, sieur de Crillu, avocat.

IV. Françoise de Mannoury, baptisée le 26 avril 1666.

V. Marie de Mannoury, baptisée le 18 janvier 1669, nommée par Marie du Barquet et Jean-Alexandre de Mannoury, écuyer, seigneur et patron de Montormel.

VI. Catherine de Mannoury, baptisée le 26 août 1672, morte le 26 août 1682.

VII. François de Mannoury, baptisé le 20 janvier 1679, mort à Argentan, sans alliance, le 1er juin 1745.

Revenons à Louis de Mannoury, écuyer, sieur de Pertheville, fils aîné de François, et de Marie de Coullibœuf. A la mort de son père, arrivée comme nous l'avons vu, le dernier août 1689, il lui succéda dans son office d'avocat du roi, et mourut à Fleuré le 24 juillet 1725, âgé de 65 ans. Ce fut le dernier de son nom qui remplit cette magistrature, après une durée plus que séculaire dans la même famille. Louis de Mannoury avait épousé, vers 1692, noble damoiselle Lucrèce Leduc de la Falaise, dame et patronne de Chicheboville, morte à Fleuré le 8 décembre 1735, âgée de 57 ans. Il en eut deux filles :

L'aînée, Jeanne-Louise-Aimée de Mannoury, fut mariée, le 3 août 1724, à Fleuré, à messire Charles Hébert, écuyer, sieur de Champosou.

La seconde, Marguerite-Françoise-Lucrèce de Mannoury, épousa, le 5 février 1728, à Fleuré, Louis-Abel de Corday, écuyer, sieur de Corday, lieutenant de dragons, fils de Jacques de Corday et de Marie de Gautier, de la paroisse de Marcey. Lucrèce de Mannoury était née à Argentan le 8 avril 1696. Il faut très-probablement voir un troisième enfant de Louis de Mannoury et de Lucrèce Leduc dans la personne de Louis de Mannoury, écuyer, sieur de Pertheville, mort à Fleuré le 10 octobre 1729, âgé de 30 ans.

C'est tout ce que nous sommes parvenu à découvrir, relativement à la branche de Pertheville.

Les Mannoury de Croisilles, qui portent les mêmes armes et se rattachent évidemment à la famille qui nous occupe,

tiraient leur origine de Christophe de Mannoury, écuyer, sieur de Fontaine-le-Pin, marié, le 4 mars 1482, à damoiselle Louise de Lanos, fille de feu Jean de Lanos, écuyer, sieur du lieu. Deux fils sortirent de ce mariage, Jean et François de Mannoury. Nous ne nous occuperons que de la postérité de ce dernier.

François de Mannoury, écuyer, sieur de Fontaine-le-Pin, épousa, le 7 octobre 1532, Stévenotte de Saint-Germain, fille de François de Saint-Germain et de Claude de Corday.

Girard de Mannoury, issu de ce mariage, eut, de Roberge de Ferey, Jean de Mannoury, marié à Catherine Le Chanteur.

De ce dernier naquit Girard de Mannoury, deuxième du nom, marié, le 4 février 1653, à Marie-Françoise de Saint-Martin, fille de Maurice de Saint-Martin, écuyer, et de Julienne de Brucourt, de la paroisse de Bray-en-Cinglais. Leur fils, Louis de Mannoury, écuyer, sieur de Tréprel, Livet, Laize, Fourches et Boisroger, épousa, le 20 janvier 1689, devant François Picot, notaire à Jort, damoiselle Françoise Bertin, fille de feu Jacques Bertin, écuyer, sieur de Vaudeloges, et de Renée-Madeleine Le Petit.

Le 25 juin 1721, le fils des précédents, Charles-Gilles-François-Louis de Mannoury, écuyer, sieur des Fontenelles, épousait Marie-Madeleine de Piédoue, fille de feu Gabriel de Piédoue, écuyer, conseiller du roi, vicomte d'Evrecy, et de noble dame Anne Bellet, de la paroisse des Moutiers.

De ce mariage sortit messire Jacques-Louis-Pomponne de Mannoury, chevalier, seigneur de Croisilles, Vaudeloges, Tréprel, Livet, Laize et autres lieux, officier au régiment de Normandie, lieutenant de roi au gouvernement des ville et château de Falaise. Pomponne de Mannoury épousa, le 17 janvier 1771, Agnès-Françoise-Judith-Pétronille de Cauvigny, fille de feu Bernard-Nicolas-François de Cauvigny, chevalier, seigneur de Clinchamps, et de noble dame Agnès-Françoise-Radegonde L'Hermitte, dame et baronne de Fresné-la-Mère, Villy, Vesqueville, Damblainville, Pertheville, etc.

Ce dernier eut un fils et une fille, mariée au comte de

Gaalon. Le fils, Louis de Mannoury, seigneur de Croisilles, prit part, tout jeune encore, à l'émigration, pendant laquelle il épousa, à Hambourg, Mademoiselle Marie-Adolphine Mauselin, qui le rendit père de quatre fils. L'aîné, M. Ernest de Mannoury de Croisilles, vient de mourir à Saint-Germain-en-Laye, après avoir épousé Mademoiselle de Saint-André. (1) Le second, M. Charles de Mannoury de Croisilles, est mort il y a peu d'années, au château de la Huperie, laissant de son mariage avec Mademoiselle de Nollet de Malvoue, un fils, qui lui a peu survécu. Le troisième, M. Raoul de Mannoury de Croisilles, n'a point d'enfants de Mademoiselle Bidault, fille de l'ancien président du tribunal civil de Laval. Le quatrième, M. Edmond-Louis de Mannoury de Croisilles, ancien officier d'artillerie, ancien maire d'Argentan, a épousé en cette ville, le 24 février 1840, Mademoiselle Anna-Laurence Guérard-Valdorne, fille de M. Michel-François Guérard-Valdorne, ancien conservateur des hypothèques de l'arrondissement d'Argentan. Une fille, née de ce mariage, Mademoiselle Louise-Alice de Mannoury de Croisilles, a épousé M. Georges Ginoux de Fermon, petit-fils de l'ancien ministre du premier empire.

DE MARESCOT

Il y avait en Normandie deux familles de ce nom. L'une, appartenant à la généralité de Rouen, portait : « fascé de

(1) M. Ludovic de Mannoury de Croisilles, né de ce mariage, a épousé l'une des filles du marquis de Nazelles, dont il a plusieurs enfants. C'est le chef de la famille.

gueules et d'argent de six pièces, au léopard lionné, brochant sur le tout ; au chef d'or, chargé d'une aigle couronnée de sable, au vol étendu. »

L'autre, appartenant à la généralité d'Alençon, Election d'Argentan, portait : « d'azur, au chevron d'or, accompagnés de trois coqs contournés du même. »

Nous nous occuperons d'abord de cette dernière, qui tirait son origine de Philippe de Marescot, anobli en 1593. Lors de la *recherche de la noblesse*, opérée par l'intendant de Marle, en 1666, elle était représentée par Jacques de Marescot, sieur d'Ussy, à Vimoutiers, et Claude Marescot, sieur du lieu, à Argentan.

En 1623, Marie de Marescot était femme de François Cavey, écuyer, sieur du Bisson, conseiller du roi, président en l'Election. Un de ses enfants, baptisé à Saint-Germain le 6 novembre 1628, eut pour parrain Jacques Marescot, écuyer, fils de François-Philippe Marescot, conseiller du roi et général en la cour des Aydes de Normandie. Ce Jacques de Marescot, écuyer, sieur d'Ussy, avait épousé damoiselle Philippine Bernier, dont il eut un fils, nommé Philippe, baptisé le dernier jour de juin 1630.

Claude de Marescot, écuyer, conseiller du roi et sous-lieutenant en l'Election d'Argentan, avait épousé Elisabeth Pollin. Un fils, né de ce mariage, fut baptisé à Saint-Germain d'Argentan le 1er janvier 1653, et reçut le prénom de François.

Nous trouvons, en 1674, Elisabeth de Marescot, femme de Gratian du Four, écuyer, sieur de Caudmont.

Un peu plus tard, François de Marescot, écuyer, sieur de Montmirel, avait pour femme Marie Piédoue. Il en eut un fils, du même nom que lui, qui, le 10 novembre 1735, épousa à Saint-Germain d'Argentan, damoiselle Louise Bouley.

Quant aux Marescot de Rouen, ils étaient représentés, en 1629, au Parlement de Normandie, par le conseiller Michel de Marescot, sieur du Mesnil-Durand, dont les armes diffèrent peu de celles que nous avons énoncées plus haut.

A laquelle de ces deux familles se rattache Michel Mares-

cot, le célèbre médecin du roi Henri IV ? C'est ce qu'il nous est impossible de déterminer. Nous pencherions pourtant en faveur de l'Election d'Argentan, car toutes les biographies le font naître, soit à Lisieux, soit même à Vimoutiers, où résidaient nos Marescot en 1666. Moréri consacre deux articles à Michel et à son fils, mais il ne nous renseigne point autrement sur leur famille. L'auteur des *Ephémérides normandes* est plus explicite, mais il ne nous tire pas d'embarras. Selon lui, Michel Marescot, né à Vimoutiers le 10 août 1539, était de l'ancienne famille des Marescotti, originaire d'Italie. Dès 1588, cette famille, qui avait pris le parti des Guelfes contre les Gibelins, aurait passé les Alpes et serait venue s'établir en France, une partie vers Carcassonne, une autre en haute Normandie. Le père de Michel, au nombre de ces derniers, aurait demandé au commerce le rétablissement d'une fortune entièrement disparue. Quand son fils fut nommé médecin du roi, il avait rendu assez de services à sa cause pour mériter des lettres de noblesse, qui lui furent délivrées au mois de mars 1596, et enregistrées à la cour des Aydes le 22 avril 1597.

DE MÉSENGE

D'après un auteur contemporain, M. Le Vaillant de la Fieffe, que nous avons eu l'occasion de citer en parlant des Brossard et des gentilshommes verriers, la famille de Mésenge, une des plus anciennes de notre contrée, s'était établie dans le comté d'Alençon au commencement du treizième siècle. Comme les Brossard, auxquels elle était alliée, elle

appartenait à la classe des gentilshommes verriers. On lui attribue la fondation de la verrerie du Bois-Malet, remontant au commencement du quatorzième siècle, sous Philippe-le-Bel. Cette verrerie ayant passé, en 1451, dans la famille de Brossard, probablement par alliance, les Mésenge allèrent fabriquer du verre aux environs de Domfront, où nous les retrouvons en 1479, à Saires-la-Verrerie. (1) Elle s'y perpétua, au moins jusqu'à la fin du dix-septième siècle, car lors de la *recherche de la noblesse*, en 1667, elle y était représentée par Thomas de Mésenge, sieur des Ventes. La verrerie de Saires, où l'on faisait du cristal, appartenait, en 1629, à Philippe de Mésenge, père de Thomas, qui avait épousé Françoise du Hamel. A en juger par l'alliance que fit ce dernier avec Louise de Cordouan, des seigneurs de Maimbré, leur fortune devait être assez prospère. (2)

En 1613, le roi Louis XIII autorisa la fondation d'une verrerie à La Lande de Gout, en faveur de Charles de Mésenge, sieur de Grandpré, qui s'associa ses parents de Brossard pour y fabriquer des *plats de verre*. Dix ans après, Georges de Mésenge, sieur de Grandchamp, en épousant Perrine Louvet, devint propriétaire de la verrerie du Gast, que ses descendants possédèrent presque jusqu'à nos jours. Il eut pour successeur son fils, François de Mésenge, sieur du Gast, qui épousa Renée du Chesnay. De ce dernier mariage naquit un fils, Louis-François de Mésenge, marié à Elisabeth de Brossard, fille de François de Brossard, écuyer, sieur de Sourdeval, maître de la verrerie de la Roche-de-Nonant, et de damoiselle Anne de Perchais. A Louis-François, succéda, vers 1740, son fils, Pierre-Louis-François de Mésenge, qui, le 12 février 1736, à la Roche-de-Nonant, avait épousé sa cousine germaine, Renée-Charlotte de Bros-

(1) Ils y possédaient, outre le fief des Ventes, le château ou manoir de la Grue, dont le châtelain avait droit de gruerie. Démoli au dix-septième siècle, ce manoir servit à construire l'église de Saires.

(2) Les Cordouan étaient alliés aux Beaumanoir, aux du-Bellay, aux de Bouillé, etc. En 1774, le marquis de Cordouan était mestre de camp à la suite des dragons.

sard, fille de Pierre de Brossard, écuyer, et de Marie-Françoise Le Mière. De ce mariage sortit Louis-Pierre de Mésenge, qui posséda la verrerie du Gast jusqu'à sa mort, arrivée à Alençon le 29 avril 1802.

Louis-Pierre de Mésenge laissait deux filles : 1° Catherine-Charlotte-Renée de Mésenge, mariée à M. Le Febvre des Provôtières ; 2° Jeanne-Françoise de Mésenge, qui épousa Louis-Jacques-François, baron de Boulnois, lieutenant-général des armées du roi. Cette dernière, à laquelle était échue la verrerie du Gast, la céda à sa sœur, Madame des Provôtières, qui, par acte du 18 juillet 1828, la vendit à M. Chedeville.

Quoique les Mésenge soient étrangers par leur origine à la ville d'Argentan, ils y ont pourtant figuré à plusieurs reprises. Nous allons maintenant faire connaître ceux qui s'y allièrent ou y vinrent habiter. C'est en 1630 que nous trouvons pour la première fois ce nom. Le 10 août de cette année fut baptisé, à Saint-Germain d'Argentan, un fils de René Pinel, officier du roi en son office, maître de la paneterie, et de Catherine de Mésenge. Son parrain fut Charles de Mésenge, écuyer, sieur de Grandpré.

En 1672, Anne de Mésenge était femme de Charles de Fleury, écuyer, sieur du Guerrier.

En 1682, Madeleine de Mésenge était femme de Claude du Bouley, écuyer.

Le 29 mars 1714, mourut à Argentan Jacques de Mésenge, écuyer, sieur de Grandpré, lieutenant-colonel du régiment de milice de cette ville, âgé de 54 ans. Deux ans plus tard, Marguerite de Mésenge était femme de Jacques de Pontchapelle.

Le 28 juillet 1719, fut baptisé, à Saint-Germain, Louis-François de Mésenge, fils de Charles-François de Mésenge, écuyer, sieur de Beaurepaire, et de Louise-Elisabeth d'Agard Doulin. Une fille des mêmes, Renée-Louise-Elisabeth de Mésenge, épousa, le 14 août 1765, à Saint-Martin d'Argentan, Louis-René de Guerpel, écuyer, sieur de Reneville, veuf de Jeanne-Elisabeth d'Oisy. Elle survécut à son mari et

mourut en 1793, à Argentan, âgée de 80 ans. (1) Le 18 août 1765, était baptisé, à Saint-Germain, Marc-Joseph-Alexandre-Xavier de Mésenge, fils de Joseph-Antoine de Mésenge, seigneur de Château-Gontier-sur-Orne, etc., chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel du régiment des grenadiers royaux d'Argentré, et de Philiberte-Joséphine Grassin.

Ce dernier épousa, vers 1793, Mademoiselle Amélie-Josèphe Mariage, de Vimy (Pas-de-Calais). Il en eut une fille, Caroline-Amélie-Joséphine de Mésenge de Beaurepaire, mariée au commandant Eugène de Coullibœuf d'Angloischeville, chevalier de Saint-Louis, de la Légion d'honneur et de Saint-Ferdinand d'Espagne, et morte à Argentan le 18 août 1821.

Nous trouvons sur les registres de Fleuré, à la date du 19 avril 1774, le mariage de messire Pierre-Nicolas de Mésenge, écuyer, sieur de la Ferrière, chevalier de Saint-Louis, ancien maréchal-des-logis et commandant de la compagnie des gendarmes d'Orléans, mestre de camp de cavalerie, et noble dame Marie-Anne du Four de la Thuillerie, veuve de messire Jacques Guyon, écuyer, sieur de Villers. M. de Mésenge était fils de feu Nicolas-Henri de Mésenge et de noble dame Anne de Robillard.

La famille de Mésenge est aujourd'hui représentée chez nous par M. Alexandre de Mésenge de Beaurepaire, fils de M. Adolphe de Mésenge du Gast et de Mademoiselle Euphémie de Mannoury d'Ectot. Il a plusieurs enfants de Mademoiselle Marie de Malherbe, de Goulet.

(1) Nous trouvons, en 1733, Madeleine de Mésenge, veuve de Claude de Boubert, sieur du Parc.

DU MESNIL

SIEURS DU LIEU, DU BUISSON, DE MONTMESNIL, DE VALMESNIL, ETC.

Le domaine du Mesnil, sis en la paroisse de Saint-Germain-de-Clairefeuille, près Nonant, a vraisemblablement donné son nom à la famille qui nous occupe et qui le posséda pendant longtemps.

Dans les premières années du dix-septième siècle, Jacques du Mesnil, sieur du lieu, était conseiller du roi en l'Election d'Argentan. Il avait épousé Françoise Cavey, sœur de noble François Cavey, écuyer, sieur du Buisson, conseiller du roi, président en la même Election. Il en eut, le 15 mars 1627, une fille, nommée Françoise, et, en 1641, un fils, nommé Jacques. (1)

Vers la même époque, Gabriel du Mesnil, écuyer, sieur du Buisson, habitait la paroisse de Godisson. Il venait, paraît-il, de se faire délivrer des lettres de noblesse. C'était le fils de Léon du Mesnil, de la paroisse de Saint-Germain-de-Clairefeuille, qui lui-même fut anobli au mois de juin 1653, un an avant sa mort. (2) Ce Léon du Mesnil, né en 1565, est parfois qualifié de seigneur d'Argentelles.

Gabriel du Mesnil, dont nous venons de parler, avait

(1) Il faut sans doute voir un autre fils des mêmes en la personne de Léon du Mesnil, écuyer, sieur de Prélaunay, conseiller du roi, qui, de Marguerite Cavey, eut un fils, Gabriel du Mesnil, sieur d'Ailly, marié, le 26 septembre 1684, à Françoise de Biard, dans l'église Saint-Germain.

(2) *Etat des anoblis en Normandie,* par l'abbé Lebeurier.

épousé Marie de la Fournerie, fille de N... de la Fournerie, écuyer, sieur de la Chicaudière, en la Poôté, au Maine. Il en eut un fils, Antoine du Mesnil, sieur de Montmesnil, qui fut maître des Eaux-et-Forêts en la maîtrise d'Argentan, et qui, le 13 janvier 1676, à Saint-Germain d'Argentan, épousa Elisabeth de Faucillon, fille de Pierre de Faucillon, sieur de Marsay, et d'Elisabeth de Bodinet. (1)

Un peu plus tard, Léon du Mesnil, écuyer, sieur de la Tironnerie, avait pour femme Charlotte Duval, dont il eut un fils, du même nom que lui, marié le 19 septembre 1722, dans l'église de la Roche-de-Nonant, à Marie-Louise de Brossard, fille de Pierre de Brossard et de Marie-Françoise Le Mière.

Un fils, né de ce dernier mariage, Louis-Pierre-Charles du Mesnil, lieutenant au bailliage d'Argentan, chevalier de Saint-Louis, épousa, le 5 octobre 1763, à Saint-Germain d'Argentan, Marie-Renée Decombes. Une de leurs filles, Louise-Adélaïde du Mesnil de Montmesnil, fut mariée à Jacques-Charles-Auguste Phélippe, chevalier de Germond. Leur autre fille, Marie-Louise-Victoire du Mesnil de Montmesnil, épousa Pierre-Jean-François de Brasdefer, capitaine de cavalerie, garde du corps du roi, dont elle eut un fils, baptisé à Saint-Germain d'Argentan le 14 juin 1788, et nommé Emmanuel-Marie par Emmanuel-Marie-Christophe de Thirmois, chevalier, seigneur de Tertu, etc., ancien mousquetaire du roi, et Marie-Renée Decombes, sa grand'-mère. (2)

Nous ignorons s'il faut rattacher à cette famille Pierre-Philippe du Mesnil, lieutenant d'infanterie, de la paroisse de Bailleul, qui, de Barbe Hérembert, eut un fils, Pierre-Philippe du Mesnil, marié en 1788 à Jeanne-Geneviève Boulley, et qui, dans son acte de mariage, est qualifié d'an-

(1) En 1715, nous trouvons Jean-François du Mesnil, écuyer, sieur de Valmesnil, marié à Renée de Lonlay.

(2) Emmanuel de Brasdefer alla chercher fortune au Mexique dans les premières années de ce siècle ; il contracta mariage et eut un fils, Emmanuel de Brasdefer, marié à Mademoiselle de Forval.

cien gendarme, sous-lieutenant de cavalerie, pensionné du roi.

Avant de quitter les du Mesnil, nous rappellerons que le domaine auquel ils avaient emprunté leur nom, dans la paroisse de Saint-Germain-de-Clairefeuille, est aujourd'hui possédé par M. Charles du Hays, inspecteur des Haras, attaché au ministère de l'Agriculture, auteur de plusieurs publications estimées et notamment d'une excellente *Notice sur les chevaux du Merlerault*. Le domaine du Mesnil passa, par alliance, des du Mesnil aux Coiffrel de Trémont, de ceux-ci aux Le Mière des Pallières, et de ces derniers aux du Hays.

DE MONTAGU

D'O, ETC.

Les Montagu étaient surtout connus dans notre pays pour avoir possédé le magnifique château d'O, dans le voisinage de Mortrée. La seigneurie d'O avait été longtemps l'apanage de la famille de ce nom, à laquelle appartenait le célèbre surintendant des finances. Elle fut érigée en marquisat, par lettres patentes du mois de mai 1616, en faveur d'Alexandre de la Guesle, gentilhomme de la chambre du roi, conseiller d'Etat, mestre de camp du régiment de Champagne. Sa petite nièce, Louise-Marie Séguier, comtesse d'Albert de Luynes et marquise d'O, la vendit, le 3 août 1647, à Pierre de Montagu, seigneur de la Brière, conseiller au Parlement de Normandie, fils de Philippe, écuyer, seigneur de la Pallu, conseiller audit Parlement, et de Nicole des Buats. Pierre

de Montagu avait épousé, en 1612, Marie Châlon, dont il eut Pierre II, marquis d'O, marié, le 16 août 1637, à Catherine Romère. Leur fils, Claude-Hugues de Montagu, marquis d'O, capitaine de vaisseau, épousa, le 11 février 1705, Marie-Camille Brûlé des Jouis, fille de Charles Brûlé des Jouis, seigneur de la Baudronière, gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans, et de Marie-Marguerite de Forcadel. De ce mariage sortit Marie-Joseph-François-Claude de Montagu, marquis d'O, reçu page de la petite écurie du roi le 17 mars 1728.

Du mariage de ce dernier avec Louise-Françoise Le Bigot de Martigny, naquit au château d'O, le 7 janvier 1741, le dernier marquis d'O, mort à Argentan le 13 mars 1827, veuf de Madeleine Le Hayer du Breuil, époux de Marie-Catherine de Cuming. Le marquis d'O avait été major au régiment de mestre-camp-général-dragons. Il était chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

Nous relevons encore sur les anciens registres de l'état civil d'Argentan, à la date du 10 juillet 1759, le mariage de Charles-Antoine de Montagu, chevalier, seigneur de Houlbecq, de la paroisse de Vieuxpont, au diocèse de Lisieux, avec Anne-Madeleine de Thirmois, fille de Jean-François-Charles de Thirmois, chevalier, seigneur des Hautes-Noës et du Joncheray, et d'Anne-Madeleine Tiret.

DE MONTREUIL

DE LA CHAUX, DU DÉZERT, ETC.

Cette ancienne famille, originaire de basse Normandie, compte encore des représentants au milieu de nous. La pa-

roisse de la Chaux, située dans l'Election de Falaise, entre Carrouges et Rânes, fut probablement son berceau.

Au seizième siècle, Michel de Montreuil, seigneur de cette paroisse, se rendit célèbre sous le nom du capitaine Lachaux. C'était un des plus vaillants lieutenants du comte de Matignon, pendant sa lutte contre les Huguenots, commandés par Montgommery. Au mois de mars 1574, peu de temps avant l'arrivée de ce dernier à Domfront, Michel de Montreuil fut chargé par Matignon de lever une compagnie de cent hommes des plus aguerris, pour s'opposer aux incursions des Huguenots dans cette ville. Grâce à ce renfort, Matignon put triompher de son puissant adversaire, dont on connaît la fin tragique.

Les renseignements nous manquent pour établir la filiation, jusqu'à nos jours, de la branche des Montreuil de la Chaux, qui était probablement l'aînée. Il serait sans doute facile de se les procurer dans les archives du château de Rânes. (1)

Au commencement du dix-huitième siècle, Jeanne-Henriette de Montreuil avait épousé Pierre de Marquières, écuyer, conseiller du roi, trésorier au bureau des finances de la généralité de Caen. Elle fit admettre à l'Armorial général de France ses armes, entièrement semblables à celles des Montreuil de la Chaux, du Dézert et de Rânes. (2)

Vers le milieu du même siècle, François de Montreuil était seigneur et patron de Putot. Il avait épousé Anne-Françoise de Beaussein, avec laquelle il demeurait à Caen. Son fils, Joseph-Dominique-Auguste de Montreuil du Clavier, chevalier, seigneur et patron de Putot-en-Auge, suivit la carrière militaire et fut capitaine-commandant du régiment de Neustrie. Blessé à Clostercamp, où il se signala, il reçut le brevet de chevalier de Saint-Louis et fut contraint de rentrer au foyer. Le 13 juin 1786, il épousa, dans l'église Saint-

(1) Le duc de Berghes, qui possède ce château, est le petit-fils de la princesse de Broglie, née de Montreuil.

(2) En 1751, les frères de Montreuil faisaient leurs partages en la paroisse de Saint-Martin-de-Sallen.

Germain d'Argentan, Françoise du Moulin de la Bretesche, qui le rendit père d'un fils unique, Armand de Montreuil, ancien maire de la ville d'Argentan, marié, le 18 mai 1809, à Mademoiselle Mélanie-Louise-Félicité Le Mière du Saussay.

Trois enfants, deux filles et un fils, sont nés de ce mariage. L'ainée, Mademoiselle Méricie de Montreuil, a épousé M. Elphège Guyon des Diguères ; la seconde, le comte Louis de Chivré. Le fils, M. Henri de Montreuil, marié à Mademoiselle Alice des Chesnes, en a trois enfants, au nombre desquels M. Edouard de Montreuil, capitaine au 117e régiment d'infanterie de ligne, qui a épousé sa cousine germaine, Mademoiselle Thérèse des Chesnes.

DU MOULIN
DE LA BRETESCHE,
DE LA FONTENELLE, ETC.

Notre intention n'est point de répéter ici ce que nous avons dit de cette honorable famille dans notre *Histoire de Sévigni*. Nous ne pouvons pourtant résister au désir de reproduire la trop courte notice nécrologique par nous consacrée au représentant de la branche de la Bretesche, dans l'*Annuaire de l'Association normande pour 1877*.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Sur M. **Amédée DU MOULIN DE LA BRETESCHE,**
inspecteur du canton de Mortrée.

Quand un vide se fait dans nos rangs, une pieuse coutume

veut que l'esprit de confraternité, qui est l'âme de nos réunions, s'étende jusqu'à la mémoire de nos chers défunts. Celui qui vient de nous quitter pour un monde meilleur devait, à plus d'un titre, prendre place dans notre nécrologe déjà si rempli.

Né, en 1825, d'une famille ancienne et considérée, Amédée du Moulin de la Bretesche avait à peine atteint la maturité de l'âge, quand une mort aussi soudaine que prématurée est venue l'enlever à l'affection d'une famille déjà bien éprouvée, à l'estime d'un pays dont il était l'honneur, aux œuvres utiles dont il était le zélé coopérateur.

Ce nom était depuis longtemps populaire dans notre contrée. En 1638, la peste sévissait si cruellement dans la ville d'Argentan que chacun s'enfuyait à l'envi, affolé de terreur. Quatre courageux habitants, méprisant la panique universelle, demeurèrent auprès des malheureux pestiférés pour leur prodiguer leurs soins. Leurs noms sont parvenus jusqu'à nous. Le premier, Charles Eudes, était le frère de l'historien Mézeray. Notre naïf chroniqueur, Thomas Prouverre, était le second. Le troisième était ce Louis Ango, sieur des Mézerets, que Prouverre « invoquait comme un saint. » Le quatrième, enfin, était l'aïeul de notre regretté collègue.

Une éducation forte et chrétienne avait de bonne heure initié M. de la Bretesche à la pratique des devoirs sociaux et des vertus domestiques. Sa droiture, sa loyauté, jointes à l'aménité de son caractère, faisaient rechercher son commerce et lui conciliaient toutes les sympathies. Aussi passait-il parmi nous pour un demeurant d'un âge dont les traditions se perdent de jour en jour. Comme dernier trait de ressemblance, il avait conservé ces habitudes d'équitation, devenues si rares, et qui faisaient si bien ressortir sa distinction native et son élégance personnelle. Ces goûts ne pouvaient manquer d'être utilisés, dans un pays dont la race chevaline est justement renommée. Aussi la Société d'encouragement pour les courses s'empressa-t-elle de lui ouvrir ses rangs, et depuis longtemps il s'y faisait remarquer par son zèle et la lucidité de ses rapports, comme secrétaire.

M. de la Bretesche remplissait en outre les modestes mais utiles fonctions de maire dans la commune de Saint-Loyer-des-Champs. A plusieurs reprises, il fut question de lui confier une mission d'un ordre plus relevé, en l'envoyant siéger dans les conseils départementaux. Une modestie, sans doute exagérée, lui fit constamment décliner l'honneur de toute candidature.

Les compétitions ne feront point défaut pour les candidatures de l'avenir, mais la place restée vide au foyer paternel, qui pourra jamais la combler ?

Une suprême consolation demeure pourtant aux siens : si sa vie fut celle d'un chrétien, sa mort fut celle d'un juste.

DU MOULINET

LE MOLINET, DU MOLINET

Lorsqu'en l'année 1564 Louis du Moulinet fut nommé à l'évêché de Séez, quelques membres de sa famille, originaire de Senlis, le suivirent et s'allièrent dans notre contrée, où ils formèrent plusieurs ramifications. L'un d'eux fut nommé vicomte d'Essay, dans la première moitié du dix-septième siècle. C'était Pierre du Molinet, écuyer, qui épousa Marie Bélier, d'une famille assez distinguée, dont il eut, entr'autres enfants, Anne du Moulinet, mariée, vers 1645, à Jacques Pollin de Valmesnil, procureur du roi à Argentan. Un fils, étant né de cette union, fut baptisé le 5 mars 1648, à Saint-Germain d'Argentan, et eut pour marraine la femme de notre vicomte d'Essay.

Tout nous porte à croire que Madame de Valmesnil ne fut

point le seul enfant de Pierre du Moulinet, mais que Robert du Moulinet, qui lui succéda dans ses fonctions de vicomte, n'était autre que son fils. Ce qu'il y a de certain, c'est que Robert du Moulinet fut le père du fameux Claude du Moulinet, si connu sous le nom d'abbé des Thuilleries, né à Essay en 1661, d'après Odolant-Desnos. Quoique la plupart des ouvrages du savant abbé soient étrangers par leur objet à notre pays, il est néanmoins certain qu'il lui consacra quelques études, et que l'on a lieu de regretter notamment la perte d'une *Histoire manuscrite du diocèse de Séez*. Claude du Moulinet mourut à Paris le 15 mai 1728, au retour d'un voyage dans son pays natal, qu'il n'avait jamais oublié. Il fut enterré à Saint-Etienne-du-Mont, où se lisait son épitaphe. Nous en détachons quelques lignes :

« Hic jacet in pace
Claudius du Mouliuet des Thuilleries
Nobile pro sapia neustriaco sagiensi editus
Vir clarus ingenio.

Anne du Moulinet ne fut point la seule de sa famille que posséda notre ville. Nous y trouvons, en 1664, Charlotte du Moulinet, femme de messire de Maurey, écuyer, sieur du Plessis ; en 1678, Philippe du Moulinet, écuyer, sieur de Jousmesnil.

La paroisse de Fleuré, à deux lieues d'Argentan, était souvent habitée par les évêques de Séez, qui y possédaient un château. Nous ne sommes donc point surpris d'y voir les du Moulinet établis, même avant leur arrivée dans notre ville. Le premier d'entr'eux fut Nicolas du Moulinet, sieur de Fleuriel, fief situé dans cette paroisse, qui fut père d'Antoine du Moulinet, dont le fils, du même nom, épousa, le 24 juin 1685, à Saint-Germain d'Argentan, damoiselle Françoise de Viel. Nicolas du Moulinet mourut à Fleuré le 3 mai 1647.

Onze ans avant le mariage d'Antoine avec Françoise de Viel, nous trouvons Philippe du Moulinet, sieur de Pontmesnil, marié à damoiselle Barbot. Du mariage d'Antoine avec Françoise de Viel naquit une fille, Marie-Antoinette du Moulinet, qui épousa Gabriel de Gautier, écuyer, sieur de

Bernières, auquel elle apporta le fief de Fleuriel. Une fille, née de ce mariage, Marie-Gabrielle de Gautier, mourut à Fleuré en 1765. Depuis lors la famille du Moulinet disparaît de Fleuré. Nous la retrouvons à Argentan, où mourut, le 12 octobre 1759, messire Jacques du Moulinet, écuyer, sieur de Prémoisan et Bailleul, ancien capitaine de grenadiers, âgé de 74 ans. Il avait épousé Marie-Anne-Françoise de Brandefer, morte elle-même à Argentan le 13 juillet 1761. Une fille, née de leur mariage, Jeanne-Renée-Charlotte du Moulinet, mourut à Argentan, le 3 fructidor an V, âgée de 77 ans.

D'ORGLANDES

Le dix-huitième siècle fut à coup sûr, pour la société d'Argentan, l'époque la plus florissante.

Aux nombreuses familles de gentilshommes, de magistrature et de riche bourgeoisie, qui s'y étaient établies depuis longtemps, vinrent se joindre un certain nombre de maisons, se rattachant à la haute noblesse du pays. Parmi ces dernières, il faut signaler en première ligne les d'Orglandes, barons, puis comtes de Briouze.

Cette maison, originaire de la paroisse d'Orglandes, au diocèse de Coutances, à deux lieues de Valognes, remontait au douzième siècle. L'un de ses membres, Jean d'Orglandes, deuxième du nom, avait fait ses preuves de noblesse devant Montfault, en 1463. Jean II laissa, de son mariage avec Jeanne de Carbonnel, Jean III d'Orglandes, baron de Quevilly, allié à Guillemette Le Secq, dont sortit François d'Orglandes, gentilhomme de la chambre du roi. Jean III devint le chef de la branche établie dans notre contrée, par son mariage avec Catherine du Pont-Bellanger, qui fit entrer

dans la famille d'Orglandes la baronnie de Briouze, érigée plus tard en comté. Le père de Catherine était André du Pont-Bellanger, devenu baron de Briouze, par son mariage avec Françoise d'Harcourt, fille de Jean, baron de Briouze, et de Guillemette de Saint-Germain, baronne de Rânes. (1)

Du mariage de François d'Orglandes avec Catherine du Pont-Bellanger, sortirent plusieurs enfants, dont le cinquième, Antoine d'Orglandes, hérita de la baronnie de Briouze. De son mariage avec Marthe du Saucey, ce dernier laissa Jacques d'Orglandes, baron de Briouze, né en 1603. Celui-ci contracta quatre alliances : la première, en 1623, avec Madeleine Le Forestier ; la seconde, en 1648, avec Madeleine Turgot des Tourailles ; la troisième, en 1652, avec Louise-Isabelle de Garaby ; et la quatrième, en 1660, avec Anne-Marie de Caignon.

De cette quatrième union naquit, le 18 septembre 1665, Nicolas d'Orglandes, premier comte de Briouze, qui fut colonel d'un régiment d'infanterie de son nom. Ce dernier ne laissa pas moins de treize enfants de ses deux femmes. Il avait épousé, en 1689, Catherine-Françoise de Savonnière, qui lui donna un fils et une fille. Le fils, Jacques-Nicolas d'Orglandes, né à Briouze le 24 octobre 1692, fut baptisé dans l'église de cette paroisse le 7 novembre suivant, et mourut jeune ; la fille, Anne-Catherine d'Orglandes, mariée, en 1714, à René de Saint-Genis, chevalier, seigneur des Hommeaux, mourut le 14 juillet 1759.

La seconde femme de Nicolas d'Orglandes fut Anne-Suzanne de Beauchamps, qu'il épousa le 17 décembre 1711, et qui lui donna onze enfants, sept garçons et quatre filles. Nicolas d'Orglandes mourut à Briouze le 23 novembre 1738, âgé de 73 ans. Ses sept garçons furent : 1° Antoine-Louis-Camille, qui suit ; 2° Nicolas-Charles-Claude, religieux de Cluny, prieur de Beaulieu ; (2) 3° René-Nicolas-Claude, che-

(1) Renée du Pont-Bellanger, sœur de Catherine, hérita de la baronnie de Rânes, qu'elle apporta en mariage à Jacques d'Argouges.

(2) Nicolas-Charles-Claude d'Orglandes, né à Briouze le 31 octobre 1714, mourut à Argentan le 20 ventôse an XI, chez Madame de Souvigny, sa sœur, rue de la Poterie.

valier de Briouze, aide de camp du maréchal de Lowendal; 4° Charles, capitaine au régiment de Mailly; 5° Jacques-Charles-François d'Orglandes, capitaine au régiment de Languedoc-dragons, chevalier de Saint-Louis, marié à Delphine de Beaudrand. Quand vinrent les dures épreuves de la révolntion, le capitaine d'Orglandes fut incarcéré avec sa femme, Delphine de Beaudrand, à la maison d'arrêt d'Argentan. Il y mourut le 21 pluviôse an II, comme il se voit sur les registres de l'état civil de l'époque, où il est qualifié de *citoyen d'Orglandes*; (1) 6° Nicolas-Charles d'Orglandes, dit abbé de Briouze, bachelier de Sorbonne en théologie. Il était né à Briouze le 22 août 1721; 7° Nicolas-Charles-Théodore d'Orglandes, lieutenant au régiment de Languedoc; 8° Anne-Gillette d'Orglandes, religieuse; 9° Marie-Suzanne d'Orglandes, mariée le 17 septembre 1742, dans l'église de Briouze, à René-Antoine de Ronnay, chevalier, seigneur du Mesnil-Roullet, Beaulandais, Durcet, etc., fils de feu Antoine de Ronnay et de Marie-Françoise-Renée de Jupilles; 10° Catherine-Renée d'Orglandes, morte à Briouze en 1740, âgée de 16 ans; 11° Anne-Camille-Gilette d'Orglandes, qui épousa: 1° le 23 août 1753, à Briouze, Gabriel de Gautier, écuyer, sieur du Fresne, capitaine au régiment royal-comtois-infanterie, et major de la garde-côte de Cherbourg, fils de feu Charles de Gautier, écuyer, sieur du Fresne, lieutenant-général de la garde-côte de Cherbourg, et de Marguerite de Prévatel, dame du Vast; (2) 2° le 11 juillet 1765, dans l'église Saint-Germain d'Argentan, Jacques-Antoine de Souvigny, écuyer, sieur de la Fresnaye, lieutenant-colonel de cavalerie, chevalier de Saint-Louis. Ce mariage fut célébré en présence d'Antoine-Louis-Camille d'Orglandes, comte de Briouze, frère de l'épouse, et de sa seconde femme, Marie-Hélène de Gautier de Montreuil; de Nicolas-Charles-Camille d'Orglandes, seigneur de Méniljean; de noble dame Anne Guyon, veuve de Jacques-Philippe de la Broise, et de sa

(1) Delphine de Beaudrand, sa veuve, mourut à Argentan, en sa maison sise rue du Grand-Carrefour, le 20 août 1814.

(2) Gabriel de Gautier était veuf de Marie-Charlotte de Droullin.

sœur, Louise-Félicité Guyon, femme de Jean-Baptiste-Jacques Le Verrier de la Conterie, etc.

Parlons maintenant du fils aîné de Nicolas d'Orglandes et de Suzanne de Beauchamps. Antoine-Louis-Camille d'Orglandes, comte de Briouze, né le 21 novembre 1712, fut grand-bailli d'épée d'Alençon. Comme son père, il contracta deux mariages. En premières noces il épousa, le 20 mai 1743, Marie-Henriette-Cécile de la Broise, fille unique de feu Henri-Charles de la Broise, seigneur de Sainte-Marie-la-Robert, et de Louise-Camille-Adélaïde Le Bœuf de la Martelaye. En secondes noces, le comte de Briouze épousait, le 22 août 1750, Marie-Hélène de Gautier de Montreuil, fille de feu Jean-François de Gautier, écuyer, seigneur de Montreuil, de la Cambe, de Louvières, d'Ouville, de Doux-Marais, de Beaumais et de Bernières, capitaine au régiment de Rohan-dragons, et de feue Françoise-Geneviève-Gabrielle Le Verrier, dame de Treize-Saints, Beaumais, etc. La première comtesse de Briouze, Marie de la Broise, était morte à Briouze dès le 20 juin 1746, âgée de 22 ans seulement. Son mari lui survécut jusqu'au 1er juillet 1766, époque à laquelle nous trouvons son acte d'inhumation sur les registres de la même commune. Il laissait deux enfants de sa première femme, et une fille de la seconde. Les deux enfants du premier mariage étaient : Charles-Camille d'Orglandes, dont nous allons parler, et Louise-Anne-Elisabeth-Adélaïde d'Orglandes, baptisée dans l'église de Briouze le 3 juin 1746, dont nous ignorons la destinée. Du second mariage du comte de Briouze avec Mademoiselle de Gautier, était née à Briouze une fille, baptisée le 21 avril 1751, sous les noms de Renée-Camille-Françoise-Anne-Marie, et qui ne nous est pas autrement connue.

Quant à leur frère aîné, qui seul devait continuer la descendance, Charles-Camille d'Orglandes, comte de Briouze, il naquit à Briouze le 7 juin 1745, et y fut baptisé le lendemain. Son parrain fut Charles-Claude Ledin, chevalier, seigneur de la Challerie, lieutenant des Maréchaux de France, grand-bailli d'épée d'Alençon, gouverneur de Domfront, et

sa marraine, Anne-Marie-Louise de Beauchamps, comtesse douairière de Briouze, sa grand'mère.

Nicolas-Charles-Camille d'Orglandes, comte de Briouze, seigneur haut-justicier du Mesnil, Crasmesnil, Echalou, Méniljean, Sainte-Marie-la-Robert, etc., épousa, le 12 octobre 1765, à Saint-Germain d'Argentan, Marguerite-Etienne-Françoise-Louise du Four, fille de Nicolas-François-Dominique du Four, baron de Cuy, et de Suzanne-Françoise-Henriette de Caulaincourt. Neuf mois après, il mourait à Argentan le 6 août 1766, âgé seulement de 21 ans.

Le 10 février 1767, un fils posthume, né de son mariage avec Mademoiselle de Caulaincourt, était baptisé dans l'église Saint-Germain d'Argentan. C'était Nicolas-François-Dominique d'Orglandes, comte de Briouze et baron de Cuy, ancien pair de France, démissionnaire en 1830, ancien gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Charles X, mort à Paris le 14 novembre 1857, dans sa 91e année.

Quatre enfants sont nés de son mariage avec Mademoiselle d'Andlaw, savoir :

1° Le comte d'Orglandes, mort il y a quelques années membre du conseil général de l'Orne ;

2° La comtesse de Châteaubriaud, nièce de l'illustre auteur ;

3° La comtesse de Champagne ;

4° La marquise de Balleroy.

PESNELLE

La famille Pesnelle était honorablement connue à Rouen au dix-septième siècle. Un de ses membres, avocat au Par-

lement, s'est même acquis une célébrité par son *Commentaire sur la coutume de Normandie*, qui eut les honneurs de plusieurs éditions. (1)

Trois alliances contractées, vers la même époque, avec des familles de notre contrée, y rattachèrent le nom de Pesnelle. Nous allons les faire connaître.

Le 8 janvier 1653, Catherine Pesnelle était mariée à Jean du Fay, écuyer, avocat au Parlement de Normandie, deuxième fils de Jacques du Fay, écuyer, et de Marguerite de Morchesne.

Catherine Pesnelle, ayant perdu son mari en 1685, vint habiter Séez et Argentan avec sa fille, Madeleine du Fay, mariée, vers 1680, à François Le Fessier, dont le fils, Gilles Le Fessier, écuyer, ajoutant à son nom celui de sa mère, se fit appeler Le Fessier, sieur du Fay.

Catherine Pesnelle fut, semble-t-il, suivie à Argentan par deux membres de sa famille. L'un d'eux, Louis Pesnelle, avocat, peut-être le savant commentateur de la *coutume*, y épousa Elisabeth de Laval, qui, veuve en 1695, se remaria à François des Buats, écuyer, garde du corps du roi.

L'autre, Marie Pesnelle, ou de Pesnelle, épousa, le 13 juin 1674, à Saint-Germain, Jacques Yver, sieur de Saint-Aubin, de la paroisse de Bailleul. Un fils, né de ce mariage, fut baptisé à Saint-Martin d'Argentan, sous les prénoms de Jean-François, et eut pour marraine Madame du Fay.

Nous voyons figurer, sur la liste des conseillers au Parlement de Normandie, François-Jacques-Romain Pesnelle, sieur de la Varenne, qui était entré en possession de sa charge le 28 juin 1740.

(1) Nous possédons la quatrième édition, 2 volumes in-4°, publiée à Rouen, chez Richard Lallemand, en 1771.

PHÉLIPPE
DU CLOSLANGE

Une tradition de famille assignait aux Phélippe une origine espagnole. A quelle époque seraient-ils venus en France? Nous l'ignorons absolument. Ce qu'il y a de certain, c'est que, vers le milieu du dix-septième siècle, ils étaient représentés à Argentan par Michel Phélippe, mari de Jeanne Bouglier. Un fils, né de leur mariage, Charles Phélippe, sieur du Closlange, avocat au siége de police d'Argentan, fut marié le 16 avril 1679, en l'église Saint-Germain d'Argentan, avec Marie-Louise de Brémoy, fille de Gédéon de Brémoy, écuyer, sieur de la Fontaine, capitaine au régiment de Monseigneur le comte de Grancey, et de Catherine Biard.

Un fils et deux filles sortirent de cette alliance. Marie-Charlotte Phélippe du Closlange, l'aînée de ces deux filles, fut mariée: 1° vers 1702, à François-Henri de Bardy, écuyer, sieur de Villedère; 2° le 6 avril 1710, à Guillaume-François du Haussey, écuyer, sieur de la Touche et du Bois-Eudes. La seconde, Marguerite-Françoise du Closlange, épousa: 1° le 22 octobre 1708, Pierre-Philippe de Morchesne, écuyer, seigneur et patron de Cossesseville; 2° le 24 juillet 1715, François Yver, écuyer, sieur de Boismé, et mourut le 2 juin 1738, âgée de 54 ans.

Quant à leur frère, Jacques-Charles-Auguste Phélippe de Closlange, lieutenant particulier criminel au bailliage d'Argentan, il épousa: 1° le 10 janvier 1714, Suzanne-Renée du Haussey, fille de Jacques-François du Haussey, écuyer, et

de Gabrielle de Droullin; 2° vers 1749, Marie-Françoise-Suzanne de la Mare. Jacques-Charles-Auguste Phélippe du Closlange mourut en 1752, âgé de 64 ans. Il laissait, de son premier mariage: 1° Michel-Louis-Charles-François Phélippe du Closlange, qui suit; 2° Jacques-Gédéon-Charles-François Phélippe du Closlange, dont nous parlerons après nous être occupé de son frère aîné; 3° Marie-Jacqueline du Closlange, qui épousa, vers 1735, messire Henri-François Guyon, chevalier, seigneur de Corday, la Fresnaye et autres lieux. De son mariage avec Marie-Françoise-Suzanne de la Mare, était né, à Argentan, le 25 avril 1750, Jacques-Charles-Auguste Phélippe du Closlange, chevalier de Germond, décédé au Merlerault le 6 avril 1825, après avoir épousé Laure-Adélaïde du Mesnil de Montmesnil. (1)

Michel-Louis-Charles-François Phélippe du Closlange épousa, le 20 mai 1767, par contrat passé devant les notaires d'Alençon, Anne-Jeanne du Mesnil de Saint-Denis, dont il eut deux fils.

L'aîné, Victor-François-Auguste Phélippe du Closlange, épousa, le 30 pluviose an II, à Seez, Elisabeth-Fortunée-Justine Le Febvre, dont naquit, à Boucé, Jacques-Gédéon Phélippe du Closlange, mort sans alliance. (2)

Le second, Marie-Louis-Gédéon Phélippe du Closlange, ancien chef de bataillon, chevalier de Saint-Louis, est mort sans postérité à Argentan, le 9 juin 1852, instituant pour légataire universel le fils naturel de son frère aîné.

Il ne nous reste plus à parler que de Jacques-Gédéon, Charles-François Phélippe du Closlange, second fils de Jacques-Charles-Auguste Phélippe du Closlange et de Suzanne-Renée du Haussey.

Né à Argentan le 24 avril 1723, M. du Closlange entra, jeune encore, dans la carrière financière qui fut pour lui, comme pour beaucoup de ses collègues, l'occasion de spéculations hazardeuses. Nous le trouvons, en 1760, directeur

(1) Il était lieutenant-colonel en retraite et chevalier de Saint-Louis.

(2) Son fils naturel représente aujourd'hui les droits de cette famille, comme légataire universel de son oncle.

des domaines du roi, position considérable qui ne devait pas suffire à son ambition. Des acquisitions successives de maisons à Paris et d'immeubles en province eurent bientôt porté son actif à plusieurs millions, mais cette prospérité était plus apparente que réelle, et le dénouement devait être déplorable. Le beau domaine de Plasnes, tenu en parage de la baronnie de Mauny, lui fut vendu, en 1777, par le marquis de Prie, avec la terre de Courbépine, rendue célèbre par le séjour et surtout par la mort de la fameuse marquise de Prie. Ce fut l'apogée d'une fortune qui touchait à la décadence. L'acquéreur fut mis en faillite en 1782. Un long procès s'engagea au Parlement de Normandie entre le marquis d'Estampes, seigneur de Mauny, et le syndic des créanciers. Emprisonné au Châtelet, du Closlange mourut le 7 juillet 1787, en pleine déconfiture. (1) Ses biens furent décrétés et le domaine de Courbépine revendu, l'année même de sa mort. Le 23 septembre 1793, un décret de la Convention nationale, ayant enjoint à tout séquestre, ou dépositaire de fonds appartenant à des particuliers, de les verser dans les caisses du Trésor public, Me Cabal, notaire à Paris, fit, à ce titre, le dépôt de diverses sommes, montant à 409,514 francs 50 centimes. Une demande a été adressée de nos jours par le représentant actuel de la famille pour obtenir le remboursement de cette somme, avec les intérêts à partir du jour du dépôt, ou la justification par le trésor public de sa libération. Le conseil d'Etat a repoussé cette demande.

PHILIPPE
DES ACRES ET DU MONCEL

L'identité de ces deux familles n'est pas pour nous démon-

(1) Voir le *Dictionnaire des communes de l'Eure*, au mot Courbépine.

trée. La première, seule, figure dans la *recherche* de de Marle, où nous trouvons Robert Philippe, sieur des Acres, à Montpinçon, et Yves Philippe, sieur de Beaumont, à Tortisambert, comme issus de Louis Philippe, anobli en 1507 «*pour une généreuse action.*» Ce Robert Philippe, écuyer, sieur des Acres, ou son père, du même nom, avait épousé, en 1643, Françoise de Mannoury, petite-fille de Guillaume de Mannoury, ancien vicomte d'Argentan. Il en eut une fille, baptisée sous le nom de Marie, le 23 mars 1647, dans l'église Saint-Germain d'Argentan. C'est l'unique mention que fassent nos archives des Philippe des Acres.

Quant aux Philippe du Moncel, ils figurent souvent sur nos registres. Dès 1629, Anne Philippe était femme de Michel Le Fessier, dont elle eut un fils en 1643. A cette dernière époque, Jacques Philippe, sieur du Moncel, était avocat et élu en l'Election d'Argentan. Il avait épousé Isabeau de Viel, qui lui donna un fils, Jacques Philippe, écuyer, sieur du Moncel, avocat au Parlement, (1) qui, le 24 avril 1674, en l'église Saint-Martin d'Argentan, épousa damoiselle Barbe d'Aumont, dont il eut plusieurs enfants, au nombre desquels Françoise-Louise Philippe du Moncel, mariée, le 5 janvier 1712, à Jean-Charles de Bardou, chevalier, seigneur et patron de Fel et Tournay, morte à Argentan en 1757, âgée de 80 ans. Deux fils étaient également nés du mariage de Jacques du Moncel avec Barbe d'Aumont. L'aîné, Jacques Philippe, écuyer, sieur du Moncel, chevau-léger de la garde du roi, chevalier de Saint-Louis, mourut à Argentan le 23 janvier 1725, âgé de 48 ans, sans alliance de nous connue. Le second, Jacques-Charles Philippe, écuyer, sieur du Moncel, chevau-léger comme son frère, mourut à Argentan en 1741, âgé de 57 ans, ayant épousé Louise-Bonne-Marguerite Bonnet de la Cour-Bonnet. Un fils et une fille naquirent de ce mariage.

(1) En 1712, Jacques du Moncel prenait les qualifications de conseiller du roi, trésorier-général de France au bureau des finances de la généralité d'Alençon. Il ne faut sans doute pas chercher d'autre titre d'anoblissement que cette charge de trésorier, qui devait en faire bien d'autres.

La fille, Marie-Louise-Françoise-Charlotte du Moncel, née à Argentan le 14 avril 1730, fut mariée, le 3 février 1761, à Louis-Armand de Caulaincourt, chevalier, seigneur de la Chaperonnière, Bonneville-la-Louvet, la Bigne, etc., et mourut à Argentan en 1810.

Quant au fils de Jacques-Charles du Moncel, Jacques-Gédéon-François Philippe, écuyer, sieur du Moncel, il épousa une des trois filles de l'infortuné Jullien, dernier intendant de la généralité d'Alençon, et en eut une fille, Alexandrine-Louise du Moncel, qui, le 12 prairial an V, épousa Gabriel-Anne de Gautier de Fleuriel, fils de Jean-Maurice, et de Marie-Gabrielle-Anne de Cheux.

Avec Jacques-Gédéon-François Philippe du Moncel, finit, croyons-nous, cette famille, dont l'importance allait toujours croissant.

PINEL

Cette famille, que nous croyons éteinte, ou tout au moins disparue de notre pays, était assez répandue à Argentan pendant les trois derniers siècles. (1)

Elle fut anoblie, en 1551, en la personne de René Pinel, écuyer, sieur de Boispinel, chef de paneterie du roi, (2) qui épousa Catherine de Mésenge et en eut un fils, baptisé sous le nom de Charles, à Saint-Germain d'Argentan, le 10 août 1630.

(1) Dès 1586, nous trouvons à Argentan honnête homme Guillaume Pinel, marié à Marie Thirmoys.

(2) L'abbé Lebeurier. — *Etat des anoblis de Normandie.*

Après lui, nous trouvons, en 1666, Renée de Pinel, femme de maître René Trouvé, sieur de Douville, ou d'Ouville.

En 1688, Marie Pinel était femme de Jacques Le Prévost, écuyer, sieur de Bellegarde. Vers la même époque, Catherine Pinel était femme de Julien Poullain de la Berrerie, de la ville de Caen.

Le 23 avril 1717, mourait à Argentan messire Charles-René Pinel, écuyer, sieur du Boispinel, ancien chevau-léger de la garde du roi, âgé de 87 ans. C'est, à n'en pas douter, le fils de René, et de Catherine de Mésenge, baptisé le 10 août 1630, comme nous venons de le voir. Noble damoiselle Jacqueline Pinel, qui mourut l'année suivante, âgée de 90 ans, était vraisemblablement sa sœur.

Enfin, nous voyons Laurent Pinel, écuyer, sieur de Boispinel, chevalier de Saint-Louis, ancien brigadier des chevau-légers de la garde, figurer comme parrain sur les registres de 1741.

C'est tout ce que nous connaissons sur cette famille.

POLLIN

DE VALMESNIL, DU MONCEL, ETC.

Encore une famille qui ne figure dans aucun recueil de noblesse, et qui pourtant est qualifiée de noble dans plusieurs actes de l'ancien état civil. Se rattachait-elle à François Pollin, de l'Election de Valognes, anobli en 1696, d'après l'abbé Lebeurier? C'est ce que nous ne saurions dire, et ce qui, d'ailleurs, nous semble peu probable. Quoiqu'il en soit, nous voyons, sur les registres de la paroisse Saint-Germain d'Ar-

gentan, à la date du 9 avril 1589, le baptême de Marguerite Pollin, fille de *noble homme* Pierre Pollin et d'Isabeau du Four.

Le 31 décembre de l'année suivante, c'est *noble homme* François Pollin, avocat du roi en l'Election, qui a un fils, nommé François, sans doute ce François Pollin que nous retrouvons, le 16 décembre 1616, époux de Marie de Gautier, à l'occasion de la naissance d'une fille, baptisée sous le nom d'Isabeau. L'acte de baptême porte : « *noble homme* François Pollin, sieur du Mesnil, conseiller du roi, assesseur criminel du bailliage d'Alençon. »

Trois années auparavant, Marguerite Pollin était femme de noble homme Jacques Pitard, sieur de Sérans.

En 1646, Guillaume Pollin, sieur de Valmesnil, avocat, avait pour femme Anne Le Molinet ou du Moulinet, dont il eut, deux ans plus tard, un fils nommé Charles. Il était alors procureur du roi. Une fille des mêmes, Barbe Pollin, épousa, le 5 janvier 1678, Jacques Servain, sieur de la Chapelle.

Quelques années auparavant, en 1653, Elisabeth Pollin était femme de Claude de Marescot, conseiller et lieutenant du roi en l'Election.

Vers la même époque, Jeanne Pollin était femme de Pierre de Mannoury, écuyer.

Une trentaine d'années s'écoulent avant que le nom des Pollin reparaisse sur nos registres. Peut-être étaient-ils allés habiter le domaine du Moncel, situé paroisse de Bailleul, dont ils devaient prendre le nom. Nous voyons, en effet, à la date du 29 juillet 1706, le mariage de François Pollin, écuyer, *sieur du Moncel*, avec Elisabeth Le Cerf de la Haye. Ce François Pollin était fils de Jean Pollin, sieur de Valmesnil, et d'Isabeau de Thirmois. (1) Il avait, croyons-nous,

(1) Une fille de ce Jean Pollin et d'Elisabeth ou Isabeau de Thirmois, Françoise-Anne Pollin de Valmesnil, fut religieuse à l'abbaye de Sainte-Claire d'Argentan ; elle obtint même une sorte de célébrité à l'occasion d'une guérison miraculeuse, attribuée à l'intercession de la bienheureuse Marguerite de Lorraine, et dont elle fut l'objet le 22 octobre 1694, ainsi qu'il résulte d'un procès-verbal qui nous a été conservé. — Voir pour les détails de cette guérison l'*Annuaire de l'Orne* (1865), p. 221 et suiv.

un frère aîné, Gratien Pollin, sieur de Valmesnil, qui épousa vers 1716, Jeanne de Saint-Denis, dont il eut une fille, baptisée le 7 février 1720, à Saint-Germain d'Argentan, et nommée Charlotte-Anne-Marie-Thérèse. Vers la même époque, Jacques-François Pollin, écuyer, sieur du Moncel, était mari de Renée de Lonlay. (1) Leur fille, Elisabeth Pollin, épousa, le 4 novembre 1737, à Saint-Germain d'Argentan, Pierre-Philippe-Jacques du Moulin, écuyer, sieur de la Fontenelle, gendarme de la garde du roi et chevalier de Saint-Louis.

Quant à Gratien Pollin, marié à Jeanne de Saint-Denis, indépendamment de la fille née en 1720, il en eut un fils, Jacques-Jean-Baptiste Pollin du Moncel, chevalier, mousquetaire du roi, capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, qui épousa, en 1759, Marie-Françoise-Nicole Froudière, baronne, patronne et haute justicière de Saint-Nicolas d'Athis, dame de Mauny, etc., etc., dont une fille, baptisée à Saint-Germain d'Argentan, le 26 octobre 1760, et nommée Hélène par son grand-père, Gratien Pollin. Ce dernier vécut encore quinze ans et mourut à Bailleul en 1775, âgé de 93 ans.

Les deux derniers châtelains du Moncel moururent à Bailleul ; on peut encore voir leurs sépultures dans le cimetière de cette paroisse. Deux pierres tumulaires recouvrent leur dépouille mortelle et portent, gravés en relief, les écussons du mari et de la femme ; le premier : « d'argent, au lion passant d'azur, au chef de sable, chargé de trois cornets d'argent » ; le second : « d'azur, à l'arbre d'argent, au lion passant de même. »

Sur la tombe de M. du Moncel se lit l'inscription suivante :

« Messire J.-J.-Baptiste Pollin, écuyer, baron de Mauny, ancien officier de la deuxième compagnie des mousquetaires, chevalier de Saint-Louis, décédé le 25 avril 1798. »

Sur la tombe de Madame du Moncel sont gravées ces lignes :

« Ici repose noble dame Madeleine-Louise-Nicole Frou-

(1) Etait-ce un autre frère des deux précédents ? Nous ne saurions le dire.

dière, veuve de messire J.-J.-B. Pollin du Moncel, écuyer, décédée le 8 octobre 1811. »

La famille du Moncel est aujourd'hui représentée par M. Alfred Pollin, baron de Mauny, petit-fils des précédents, fixé dans le département de l'Eure.

Quant au château du Moncel, après avoir été longtemps habité par la comtesse de Noirville, fille du deuxième baron de Mauny, il est devenu la résidence du maréchal Le Bœuf, qui l'a acquis dans ces dernières années.

PROUVERRE
DES BORDEAUX, DE LA PAUMERIE, ETC.

Notre ville peut revendiquer des familles plus anciennes et plus illustres ; nulle autre n'y a laissé des souvenirs plus touchants et plus durables. Nous la trouvons, dès le milieu du seizième siècle, sur la paroisse de Saint-Martin, où résidait Nicolas Prouverre, mari de Jacqueline Byard.

Un peu plus tard, le couvent des dominicains d'Argentan comptait, parmi ses religieux les plus renommés, Marin Prouverre-Bicheteaux, qui en fut prieur aux années 1603 et 1609. On doit à ce savant dominicain plusieurs compositions estimées. La première, qui porte la date de 1624, est une *Histoire ecclésiastique du diocèse de Séez*, manuscrit de 800 pages, devenu la propriété de M. Léon de la Sicotière, sénateur de l'Orne, après avoir appartenu à la bibliothèque de Falaise. On y trouve de curieux détails sur l'époque où écrivait l'auteur. La seconde, composée en 1631, est une

Histoire générale de Normandie, en 5 volumes. Elle jouit d'une certaine estime. D'après Lautour-Montfort, Marin Prouverre mourut à Argentan, en 1634.

Parmi les contemporains de Marin Prouverre, nous remarquons : Nicolas Prouverre, avocat du roi à Argentan en 1609, qui avait pour femme Jehanne Mahot ; Jacques Prouverre, grenetier au grenier à sel, mari de Madeleine Bertin ; *noble* Jean Prouverre, sieur de Longprey, qui, avec sa digne épouse, Barbe Ango des Mezerets, s'enfermait si courageusement, en 1638, pendant la peste qui décimait la ville, dans l'hôpital où étaient entassés les malheureux pestiférés ; enfin René Prouverre, écuyer, sieur de la Cressonnière, gendarme du roi et gentilhomme de la fauconnerie, (1) qui, de Marguerite Le Brun, eut un fils, baptisé sous le nom de Jean, en l'église Saint-Germain, le 15 juin 1648. C'est de ce dernier, vraisemblablement, que naquit, vers 1690, Jean-René-Charles Prouverre, écuyer, sieur de la Cressonnière, devenu seigneur des Tourailles, par l'acquisition qu'il fit de ce fief important, appartenant à Marie-Anne Turgot, marquise d'Osmond. M. de la Cressonnière étant mort à Argentan le 31 mai 1760, la seigneurie des Tourailles passa à sa fille, Marie-Marguerite Prouverre de la Cressonnière, qui l'apporta en mariage à Me Jacques-Alexandre de Vaudichon, directeur des Aydes à Argentan, aïeul de M. de Vaudichon, ancien sous-préfet de Dinan, propriétaire actuel du domaine des Tourailles.

Parlons maintenant de notre chroniqueur par excellence, celui auquel nous devons les plus curieux documents de notre histoire locale pendant tout le cours du dix-septième siècle. Thomas Prouverre, sieur des Bordeaux, naquit à Argentan le 14 janvier 1608, sur la paroisse de Saint-Germain où il fut baptisé le même jour. (2) Ses deux parrains — car on en avait parfois deux alors — furent honnête homme Pierre Prouverre, sans doute son aïeul paternel, et maître Simon Moulin, apothicaire, son aïeul maternel ; sa marraine,

(1) En 1673, il était lieutenant du vicomte d'Argentan.

(2) Son père portait le même prénom ; sa mère était Charlotte Moulin.

Catherine Prouverre, qui ne nous est pas plus amplement désignée que comme fille de Michel Prouverre. Il en résulte du moins qu'à cette époque les Prouverre étaient en nombre dans notre ville.

Sur la vie privée de cet homme de bien, nous avons peu de détails, car sa modestie égalait sa probité, et rarement peut-on saisir dans son récit quelques traits qui lui soient personnels. Mais si l'on doit dire, après Buffon, que « le style c'est l'homme, » on devine, sous cette enveloppe ingénue, l'intégrité, la droiture et la foi naïve du bourgeois du dix-septième siècle, que n'a point encore ternies le souffle délétère du siècle suivant.

Thomas Prouverre succéda à son aïeul maternel dans la profession d'apothicaire qu'il exerça pendant un long espace de temps, et dans laquelle il trouva l'occasion de déployer un dévouement sans bornes, pendant la terrible peste de 1638. A plusieurs reprises, il remplit avec zèle et intelligence les importantes fonctions de trésorier en l'église Saint-Germain, à une époque où la vie religieuse prenait une si large place dans les préoccupations de nos pères. Il n'en trouvait pas moins le temps de consigner, pour ainsi dire jour par jour, les événements quelque peu remarquables de son temps, principalement en ce qui concernait son administration. Il travaillait encore à son journal quand la mort vint le saisir et non le surprendre le 28 mai 1693, à l'âge de 85 ans. Son corps fut inhumé près de la chapelle de la Fabrique, en témoignage de l'intérêt qu'il lui portait et des services qu'il lui avait si longtemps rendus.

Thomas Prouverre laissa au moins deux enfants, un fils et une fille. Cette dernière, Jeanne Prouverre, épousa Juan Hérouard, écuyer, garde du corps de la reine, dont elle eut deux fils, prêtres, plusieurs fois mentionnés dans le journal de leur aïeul, qu'ils continuèrent jusqu'en 1756. L'un d'eux, Jean-Gabriel Hérouard, docteur en théologie, grand archidiacre du Houlme, mourut à Argentan le 13 février 1744, âgé de 85 ans.

Quant au fils de Thomas Prouverre, il s'est acquis, par ses

écrits, non moins que par une vie exemplaire, une renommée de bon aloi. Prêtre, comme ses cousins germains, Simon Prouverre se livra à des études ecclésiastiques dont furent les fruits plusieurs ouvrages ascétiques et une *Histoire manuscrite du diocèse de Séez.* Quand il mourut à Argentan le 23 septembre 1678, il n'avait que 46 ans.

Mentionnons encore quelques membres de cette intéressante famille, dont nous avons retrouvé la trace. C'est d'abord, en 1680, Catherine Prouverre, femme de Jean Le Coiffrel, qui marie sa fille à Jean du Moulin, vicomte d'Argentan. Puis, cinq ans après, Anne Prouverre, femme de François de la Haye, écuyer, conseiller du roi, dont la fille épouse Julian de Droullin. Puis encore Charles Prouverre, sieur de Francheville, qui meurt à Argentan le 30 août 1720, âgé de 94 ans. Puis enfin Jacques Prouverre, sieur de la Paumerie, avocat au bailliage, premier échevin et administrateur de l'Hôtel-Dieu, mort en 1743, à 40 ans. Ce Jacques Prouverre avait épousé Catherine Hellouin, qui lui donna un fils, André-Jacques, marié, le 3 mai 1745, à Saint-Germain d'Argentan, à Jeanne Le Fessier de Monval. De ce mariage naquit à Argentan, le 13 août 1749, Maurice-André Prouverre de la Paumerie, curé de la paroisse suburbaine de Coulandon, où il est mort le 17 mai 1740, âgé de 91 ans, emportant l'estime et les regrets universels.

Enfin nous trouvons, à la date du 24 septembre 1857, le décès d'André-Marin Prouverre de la Paumerie, avocat, veuf d'Angélique-Eulalie du Hays, né à Argentan le 5 mars 1787.

PROVOST LA PERRELLE

M. de Robillard de Beaurepaire, dans son intéressante *Etude sur le tribunal criminel de l'Orne*, comme M. l'abbé

Blin, dans ses *Recherches sur les martyrs de la révolution dans le diocèse de Séez*, ont appelé l'attention sur le nom qui nous occupe, en lui assurant une triste célébrité. Nous allons nous efforcer de compléter, à l'aide de nos propres découvertes, ce qui a pu échapper à ces savants investigateurs.

François-Joseph Provost La Perrelle, le trop célèbre président du tribunal criminel de l'Orne, naquit à Argentan le 12 septembre 1735, et fut baptisé deux jours après, dans l'église Saint-Germain de cette ville. Son père, François Provost, originaire de la paroisse de Sarceaux, y avait été baptisé le 12 octobre 1702. Il ne tarda point à venir se fixer à Argentan, en qualité d'apothicaire. Quoique cette position fût considérée dans cette ville, à en juger par les familles estimables qui l'y ont depuis longtemps exercée, elle ne suffit pas à son ambition, et, le 28 avril 1747, il obtint du roi la commission d'un office municipal, inconnu de nos jours, mais auquel paraissaient attachées quelques prérogatives. A peine devenu *contrôleur des routes* de la ville, tel était le titre conféré par cet office, François Provost se prétendit exempt du tarif imposé, à leur entrée, à toutes les marchandises. Une longue contestation s'engagea, à ce sujet, entre lui et le sieur Charles Barbot, adjudicataire des droits du tarif, mais, le 12 février 1749, le sieur Provost fut débouté de ses prétentions.

François Provost avait épousé Marie-Louise Leroy. Il en eut plusieurs enfants, dont deux nous sont connus, indépendamment de celui qui fait plus spécialement l'objet de cette notice.

L'un de ces deux enfants fut Jean-François-Alexandre Provost La Perrelle, qui épousa : 1° à une date ignorée, Marie-Luce Aubert ; 2° le 1er frimaire an XII, Marie-Anne-Françoise de la Celle, née à Argentan le 19 janvier 1744, de François de la Celle et de Louise Hardi. Cette seconde femme de Jean La Perrelle était, elle-même, veuve, en premières noces, de Nicolas-Robert Friquet ; en secondes noces. de François-Vincent Denis; et en troisièmes, de Louis-Nicolas Lambert de Banvou.

Un autre enfant de François Provost et de Louise Leroy ne partagea point les sentiments révolutionnaires de ses frères. Marie Provost était entrée, quelque temps avant la révolution, dans l'abbaye de Sainte-Claire, où elle fit profession sous le nom de sœur Sainte-Claire. Pendant la tourmente, elle s'efforça d'employer le crédit de son frère pour atténuer la persécution dont les saintes filles éprouvèrent les effets. Demeurée, après la dispersion, attachée de cœur à ses chères compagnes, elle partagea leur retraite, et, lors du passage à Argentan de l'empereur et de l'impératrice, le 31 mai 1811, ce fut elle qui fut chargée de leur remettre un précieux souvenir de l'abbaye. « C'était un livre d'heures qui avait appartenu à la bienheureuse Marguerite de Lorraine, parente de la maison d'Autriche. Chaque page de ce superbe manuscrit sur velin, format in-8°, était encadrée d'arabesques et ornée de charmantes miniatures. Madame Provost avait recouvert ce beau volume de velours rouge, en y joignant la généalogie de la sainte duchesse d'Alençon. L'empereur trouva ce livre si intéressant qu'il le parcourut avec l'impératrice pendant tout le trajet d'Argentan à Alençon. » (1)

Parlons maintenant du fameux président du tribunal criminel de l'Orne, sur lequel M. de Beaurepaire nous a donné quelques détails que nous chercherons à compléter. Lorsqu'éclata la révolution, François-Joseph Provost La Perrelle exerçait à Argentan la profession d'avocat, avec une certaine notoriété, mais sans grand succès. Imbu des idées nouvelles, il s'en fit bientôt l'ardent apôtre, et c'est par lui que fut fondé dans notre ville le club des *amis de la Constitution*. Quelques mois après, nommé procureur-syndic de la commune, il se signala dans ces nouvelles fonctions par son acharnement contre les ecclésiastiques insermentés. L'Assemblée constituante venait d'établir dans chaque département un tribunal criminel, composé d'un président, d'un accusateur public, d'un greffier, nommés à l'Election, d'un commissaire

(1) Lautour-Montfort. cité par M. l'abbé Laurent. Depuis cette époque jusqu'à la fin de l'empire, Marie-Louise envoya chaque année 500 francs aux religieuses d'Argentan.

nommé par le chef du pouvoir exécutif, et de trois juges, pris, à tour de rôle, dans les tribunaux des différents districts. Le tribunal devait prononcer d'après la déclaration du jury, mais on s'en passait le plus souvent, et le rôle du président était prépondérant. L'élection de ce dernier eut lieu le 25 septembre 1791, et Provost La Perrelle, signalé par sa fougue révolutionnaire dans sa ville natale, fut nommé président du tribunal criminel séant à Alençon. La journée du 10 août, l'effervescence de la Montagne, la mort du roi, furent pour lui autant d'occasions de manifester son enthousiasme croissant. Sa part fut grande dans les nombreuses exécutions qui ensanglantèrent la ville d'Alençon pendant ces jours néfastes. Argentan figure, à elle seule, dans ce lugubre contingent pour cinq victimes, compromises dans l'affaire Barbot-Terceville. (1)

Cependant des jours moins sinistres allaient luire pour la pauvre France, affolée de terreur : la main des bourreaux commençait à se lasser, et le 9 thermidor vint enlever à nos pères leur horrible cauchemar. Dégoûté sans doute lui-même de son odieuse connivence, Provost La Perrelle salua la mort de Robespierre comme une délivrance. Il parut avoir dépouillé le vieil homme, et l'on cite de lui quelques traits de modération qui lui valurent une sorte de réhabilitation dans l'opinion publique. Aussi, lorsque le 20 germinal an VI, supplanté par Piarron-Mondésir dans ses fonctions de président, il revint se fixer au milieu de ses compatriotes, il ne semble pas avoir été en butte aux sentiments de répulsion qu'il méritait peut-être encore.

Six ans après, le 9 frimaire an XII (1er décembre 1803), parvenu à l'âge de 68 ans, il songea à se remarier. Chose singulière, mais non sans exemple ! Ses deux femmes appartenaient par leur naissance à la noblesse, contre laquelle il

(1) Voici les noms de ces cinq malheureuses victimes :

1° Jean Marais, domestique du sieur des Granges ; 2° Philippe Lacroix, domestique du citoyen de Sentilly (M. du Moulin), émigré ; 3° Antoine-Louis Aupoix, ci-devant employé dans la régie des Aydes ; 4° Basile Lasne, domestique du citoyen de Briouze (comte d'Orglandes) ; 5° Renoust des Orgeries, le père.

avait si cruellement sévi. La première, en effet, qu'il avait épousée à la Roche-de-Nonant le 7 mai 1766, était Marie-Anne de Brossard, fille de François de Brossard, écuyer, sieur de Frévent, et de Michelle-Angélique Le Mière de Rombisson. (1) La seconde fut Marie-Barthélemy de Saint-Ouen d'Ernemont, veuve de Charles de Lonlay, âgée de 76 ans, née à Rouen, de Barthélemy de Saint-Ouen d'Ernemont et de Marie-Gabrielle de Boniface.

Les témoins choisis par lui n'indiquent point qu'il fût honni du monde où il était entré. C'étaient, outre son frère, remarié lui aussi huit jours auparavant, Gratien du Moulin de la Fontenelle, chef de brigade, ami de l'épouse, François de Brossard, lieutenant de gendarmerie, son beau-frère, et Pierre des Hayes de Chiffretot. Moins de quatre mois après, le 26 mars 1804 (5 germinal an XII), François-Joseph Provost La Perrelle mourait à Argentan. Son acte de décès lui donne encore la qualification d'homme de loi.

Une fille, née de son premier mariage avec Mademoiselle de Brossard, Michelle-Angélique Provost, épousa le sieur Jean Riaux-Boulay et mourut à Argentan, âgée de 73 ans, le 21 juin 1847. (2)

Une autre fille des mêmes, Antoinette-Marie-Josèphe-Adélaïde Provost La Perrelle, née à Argentan le 8 mai 1767, y mourut le 21 janvier 1842, veuve de M. Sennegon.

DU QUESNEL

D'ALÈGRE, DE COUPIGNY, ETC.

Sans faire, à la suite de Moréri (art. O), remonter les du Quesnel à la conquête de l'Angleterre par les Normands,

(1) Elle mourut à Argentan, âgée de 61 ans, le 11 brumaire an X.

(2) Jean Riaux-Boulay, son mari, mourut lui-même en cette ville, chez son fils, rue du Croissant, le 6 mai 1850.

nous nous contenterons de constater leur ancienneté et nous passerons, sans autre préambule, à Guillaume du Quesnel, marié en 1465 à Françoise Le Grix, et devenu par ce mariage baron de Coupigny. Depuis cette époque, ses descendants se qualifièrent seigneurs de Coupigny.

Gabriel du Quesnel, issu de Guillaume au 4e degré, marquis d'Alègre du chef de sa première femme, Isabeau d'Alègre, épousa, le 5 juin 1599, en secondes noces, Louise d'O, fille de Jean d'O et de Charlotte de Clermont-Tallard, qui lui apporta la seigneurie de Courteilles, près Verneuil.

Ce Gabriel du Quesnel, marquis d'Alègre, est le premier de son nom qui, à notre connaissance, ait figuré sur nos registres, à la date de 1610.

Après ce dernier nous arrivons jusqu'en 1683 sans trouver aucun indice de cette famille. A cette époque, nous voyons Gabriel-Hippolyte, écuyer, sieur du Quesnel, épouser, à Saint-Martin, Marie-Charlotte de Rosnivignen. Il était fils de feu Gabriel du Quesnel et de Louise Thyran. Quant à sa femme, elle était veuve de Pierre de Corday de Glatigny, et née du mariage de feu Pierre de Rosnivignen, écuyer, sieur de Chambois, avec Louise d'Hillières.

En 1704, Madeleine du Quesnel d'Alègre était femme de Joseph du Four, écuyer, sieur du Gast.

Le 15 juin 1726, Pierre-Gabriel du Quesnel, écuyer, sieur d'Alègre, seigneur de Juvigny, avait deux filles jumelles d'Elisabeth de Pierre, qui lui donna encore une autre fille.

L'une de ces filles, Charlotte-Françoise du Quesnel, épousa le 23 octobre 1749, René-Auguste de Brasdefer, et mourut à Argentan en 1787, âgée de 66 ans.

L'autre, Jeanne-Charlotte-Elisabeth du Quesnel, épousa, le 8 janvier 1750, François-Philippe de Nollent, et mourut à Argentan en l'an II de la République, âgée de 71 ans.

Enfin, une troisième fille de Pierre-Gabriel, et d'Elisabeth de Pierre, mourut à Argentan en l'an IV. C'est tout ce que nous avons appris par nos registres sur cette famille, que font connaître beaucoup plus amplement Moréri, La Chesnaye des Bois et le *Dictionnaire d'Expilly*.

DE RIOULT

Cette famille, originaire de notre contrée, fut anoblie, sous Henri IV, en la personne de Pierre Rioult, procureur du roi en la vicomté d'Argentan, par lettres patentes données à Rouen en décembre 1596, vérifiées en la Chambre des comptes le dernier juin 1610, et en la Cour des Aydes le 17 février 1597.

Pierre Rioult était procureur du roi à Argentan dès 1588, car nous le voyons figurer avec cette qualification sur l'inscription d'une cloche de Saint-Ouen-le-Houx, où il possédait alors une terre qu'il échangea, en 1604, avec le sieur de Margeot, pour la seigneurie de Champosou. (1) Pierre Rioult avait épousé Jeanne du Four. C'est probablement de ce mariage que naquit noble Nicolas Rioult, qui fut marié à Sapience de Saussoy, dont il eut une fille, baptisée à Saint-Germain d'Argentan, sous le prénom de Philippe, et nommée par Pierre Rioult, qui prenait alors le nom de sa terre de Champosou. A la même époque, nous voyons sur nos registres noble Pierre Rioult, sieur du Val, grenetier ancien.

Plus d'un siècle s'écoule avant que nous retrouvions ce nom à Argentan. Vers le milieu du dix-huitième siècle, Adrien-Gabriel Rioult de Bois-Riout avait pour femme Renée Froudière de la Conterie. Adélaïde-Louise-Françoise Rioult de Bois-Riout, leur fille, épousa, dans l'église Saint-Martin d'Argentan, en 1783, Charles-Louis-François de Droullin de Say, garde du corps du roi.

(1) *Statistique monumentale du Calvados,* tome 5, page 660.

Guillaume-François-Louis Rioult avait épousé Marie-Hélène Dubernes. Leur fille, Aimée-Jeanne de Rioult, épousa, le 7 thermidor an XII, à Argentan, Pierre-Guillaume-François Renoust des Orgeries, avocat. (1)

Jean-François-Stanislas de Rioult, ancien garde du corps du roi, marié à Marie-Françoise de la Pallu, en eut une fille, Marie-Jeanne-Françoise de Rioult, née aux Champeaux le 8 octobre 1789, qui, le 20 novembre 1822, a épousé à Argentan M. Alexandre du Moulin de la Bretesche, ancien officier de cavalerie.

DE ROBILLARD

D'après l'*Histoire du canton d'Athis*, par le comte de la Ferrière, la maison de Robillard remonterait à Jean de Robillard, qui vivait en 1470, et eut pour femme Marie de Lonlay. Son fils, Edmond de Robillard, se fit adjuger, en 1525, la terre de Saint-Ouen-le-Brisoult (canton de Carrouges). Cette terre importante resta dans la maison de Robillard jusqu'en 1771, époque où Henri de Robillard la vendit à Pierre de Montreuil, seigneur de la Chaux et de Vaujois, pour 70,000 livres. Jacques de Robillard, de Saint-Ouen-le-Brisoult, ayant épousé, le 15 septembre 1666, Geneviève Malet, fille de Charles Malet, seigneur de Breveaux, et de Marie du Four, le noyau principal du domaine de Breveaux

(1) C'était le beau-frère de l'infortuné Barbot de Terceville, massacré par la populace en 1793.

devint le patrimoine de la famille de Robillard, qui le possède encore aujourd'hui. (1)

Cette famille, qui habita presque constamment depuis cette époque le manoir de Breveaux, ne vint que plus tard se fixer à Argentan, au moins pendant sa résidence d'hiver. La première fois que nous trouvons son nom sur nos registres, c'est le 2 février 1717. Ce jour-là fut célébré, en l'église Saint-Martin d'Argentan, le mariage de Françoise de Robillard, fille de Jacques, écuyer, sieur de Noron, et de Marguerite du Voutier, avec François des Corches de Sainte-Croix.

Vers la même époque, François de Robillard, écuyer, sieur de Grandchamps, avait pour femme Marie Le Forestier. Une fille, née de ce mariage, Catherine de Robillard des Essards, mourut à Argentan en 1748, âgée de 31 ans.

Vers 1730, Nicolas de Robillard, chevalier, seigneur de Breveaux, épousa Marie-Catherine-Anne de Morel. De ce mariage naquit à Argentan, où il fut baptisé le 14 février 1733, Gaspard-Nicolas-Henri de Robillard. Son parrain fut Gaspard de Morel, chevalier, seigneur de Neauphe, capitaine général des côtes de la haute et basse Normandie. Sa marraine fut Henriette de Mieux, femme de Jacques de Robillard, chevalier, seigneur de Fraisnes et de Saint-Ouen-le-Brisoult. Nicolas de Robillard mourut, à Argentan, le 20 octobre 1758, âgé de 82 ans, et sa veuve le 8 juin 1759, âgée de 50 ans. Leur fils, Gaspard-Nicolas-Henri de Robillard, chevalier, seigneur et patron de Breveaux, Saint-Ouen, Saint-Aignan, la Fresnaye, etc., épousa, le 24 janvier 1761, dans l'église Saint-Germain d'Argentan, Rose-Péronne-Félix de Bardou, fille de Gabriel-Etienne de Bardou, écuyer, sieur de Charleval, et de Marie-Françoise du Bouillard. (2)

(1) Un démembrement de cette propriété appartenait déjà à la famille Guyon des Diguères, alliée depuis plusieurs années aux Malet de Breveaux, qui se rattachaient aux Malet de Graville.

Une branche de Robillard habitait Bellou, et donna un curé de ce nom à Briouze vers 1690. En 1766, messire Jean de Robillard était curé de Bellou et doyen de Briouze.

(2) Gaspard-Nicolas-Henri de Robillard mourut à Argentan en 1818, âgé de 85 ans.

Plusieurs enfants sortirent de ce mariage.

L'aîné, Gaspard-Félix de Robillard, chevalier, seigneur de Breveaux, etc., épousa, le 25 mars 1773, à Argentan, damoiselle Suzanne de Saint-Germain, fille et héritière de Jean-François-René de Saint-Germain, seigneur d'Athis.

Une sœur de Gaspard-Félix de Robillard, Mademoiselle Gaspardine-Françoise-Félix de Robillard, épousa à Argentan, le 6 frimaire an V (20 novembre 1796), Charles Guyon de Vauloger, dont le fils a été maire de cette ville.

Une autre, Rose-Gaspardine de Robillard, née à Breveaux le 9 octobre 1765, épousa, le 7 floréal an II, M. du Four de la Thuillerie, ancien maire d'Argentan, et mourut en cette ville le 16 novembre 1834. Une troisième fut Madame de Costart.

Gaspard-Félix de Robillard eut, de Mademoiselle de Saint-Germain, deux fils et deux filles. L'aîné est mort sans alliance.

Le comte de Robillard, le second, a eu, de son mariage avec Mademoiselle de Moucheron, une fille, mariée à M. Thomy du Moulin de la Fontenelle, dont elle n'a point de postérité.

Les deux sœurs du comte de Robillard ont épousé : l'aînée, le baron de Cauvigny, la seconde, le comte de Beaurepaire de Louvagny.

Nous en aurions fini avec cette famille, si nous n'avions à mentionner trois alliances que nous avons retrouvées, sans en pouvoir rattacher les auteurs au rameau dont ils sortent.

Vers 1650, Claude de Robillard, sieur de la Reillerie, épousa Madeleine Guyon, fille de Jacques Guyon, écuyer, sieur de Sausseaux, et de Marguerite Le Chevalier.

En 1739, mourait à Argentan, âgée de 62 ans, Anne-Julienne de Robillard, femme de César-Alexandre du Bois de Belhôtel, comte de Bours.

Un peu plus tard, Anne de Robillard était femme de Nicolas-Henri de Mésenge.

Il faut encore rattacher à cette famille Nicolas de Robillard, conseiller-clerc au Parlement de Normandie en 1589.

DE RONNAY

Cette famille, d'ancienne noblesse, occupait une position considérable dans notre pays. (1)

Antoine de Ronnay fut vicomte d'Argentan de 1632 à 1652. Il avait épousé Marguerite Avesgo, dont il eut un fils, baptisé, à Saint-Germain d'Argentan, le 14 janvier 1636, et nommé Jacques par haut et puissant seigneur Jacques de Rouxel, baron de Médavy, comte de Grancey, depuis maréchal de France. Le 2 décembre de la même année, il lui naissait un second fils, qui reçut le baptême dans la même église, et fut nommé François par un membre de sa famille, son oncle sans doute, qui occupait un rang assez élevé dans la hiérarchie ecclésiastique C'était messire François de Ronnay, escuyer, prestre, chanoine prébendé en l'église cathédrale de Bayeux, curé de Magny, près de la Ferté-Macé, seigneur de Durcet et de Saint-Julien.

Un troisième fils d'Antoine de Ronnay, baptisé le 22 mars 1638, eut pour marraine, probablement sa grand'mère, la veuve de Jean de Ronnay, en son vivant chevalier de l'ordre du roi et gentilhomme de sa chambre. Ce troisième fils fut nommé Jacques.

Enfin, un quatrième fils reçut au baptême, le 26 octobre 1645, le prénom de Jean, et eut encore pour marraine une personne de sa famille, d'une naissance relevée. Ce fut noble dame Claude Martineau de Thuré, veuve de Philippe de Ronnay. Ce Philippe de Ronnay était-il frère du vicomte

(1) Il y avait des Ronnay à Francheville, à l'époque de la *recherche* de de Marle, en 1666.

d'Argentan ? Nous l'ignorons. En tout cas, son alliance avec les Martineau de Thuré devait lui donner un certain relief, car, à la même époque, Madeleine-Claude de Martineau de Thuré était la femme de haut et puissant seigneur René, marquis de Rabodanges.

Faut-il voir un cinquième enfant de notre vicomte dans Jacqueline de Ronnay, femme de Charles de Bernard, chevalier, seigneur de la Rosière, la Bellière, Francheville, etc., qui en eut un fils, nommé Jean-Charles, le 5 mars 1696, à Saint-Germain d'Argentan ? (1)

Anne de Ronnay, qui, à la même époque, était femme de Jacques de Viel, écuyer, sieur du Teil, pourrait bien, elle-même, être fille d'Antoine de Ronnay.

Depuis lors nous perdons la trace de cette famille à Argentan ; mais nous trouvons, sur les registres de Briouze, à la date du 17 septembre 1742, le mariage entre Guillaume-René-Antoine de Ronnay, chevalier, seigneur du Mesnil-Roullet, Beaulandais, Durcet, etc., fils de feu Antoine de Ronnay, et de Marie-Françoise-Renée de Jupilles, et Marie-Suzanne d'Orglandes, sœur du comte de Briouze.

DU ROUIL

DE BOISMASSOT, ETC.

Cette ancienne famille fait remonter sa généalogie à Jacques du Rouïl, écuyer, sieur de Bray, marié le 19 novembre 1504 avec damoiselle Marguerite de Trousseauville.

(1) Ce fils épousa, le 25 mai 1728, dans la chapelle du manoir de Corday, paroisse de Boucé, Henriette-Gabrielle Guyon de Maumont, fille de François Guyon, chevalier, seigneur de Corday, etc., et de Marie Turpin.

Un fils, né de ce mariage, Charles du Rouïl, écuyer, sieur de Bray et de la Roullière, épousa, le 2 septembre 1526, damoiselle Thiffaine de Raveton, fille de feu noble homme Louis de Raveton, sieur de Raveton, de Soumère et d'Aube.

Jean du Rouïl, écuyer, sieur de Bray, l'aîné des deux fils issus de ce mariage, eut, de Charlotte de Villers, qu'il avait épousée le 7 juillet 1573, Alexandre, qui suit, et Antoine du Rouïl, dit de Bray, reçu chevalier de Malthe le 21 mars 1603.

Alexandre du Rouïl, écuyer, sieur du Vaugalerent, fut marié, le 25 mars 1626, avec damoiselle Marie de Guienraux ou Guyenro, fille de Robert de Guyenro, écuyer, sieur de Boismassot, et de damoiselle Anne du Buisson.

Né de cette union, Jean du Rouïl, écuyer, sieur de Boismassot et de la Ressoudière, contracta deux alliances. Le 15 mai 1650, il épousa, en premières noces, Françoise d'Aureville, fille de Louis, écuyer, sieur de la Godardière, et de Françoise Le Michel. Le 2 mai 1675, il prit pour seconde femme Madeleine-Marguerite de Bonenfant, fille de Philippe de Bonenfant, écuyer, sieur de Chailloué, et d'Elisabeth des Corches.

Du second mariage sortit Jean du Rouïl, écuyer, sieur de Boismassot, qui, le 5 juillet 1713, épousa Marie-Anne de Saint-Clair, fille de feu Henri de Saint-Clair, écuyer, sieur de Lessivel, et de noble dame Anne d'Ouësy.

Guillaume-Marin du Rouïl, écuyer, sieur de Boismassot, né de ce mariage à Notre-Dame-de-Touquette, le 9 novembre 1717, fut gentilhomme de la vénérie de S. A. S. Monseigneur le duc d'Orléans. Lui aussi contracta deux mariages, savoir : 1° le 4 septembre 1742, avec Louise de Braque; 2° le 22 décembre 1751, avec Catherine-Françoise du Haussey.

Du premier mariage sortit, indépendamment de deux filles, Jean-Jacques-Guillaume du Rouïl, baptisé en l'église de Saint-Germain-de-Clairefeuille le 17 octobre 1743.

Du second mariage naquit Louis du Rouïl, baptisé le 3 novembre 1762, en l'église de Saint-Denis et Sainte-Geneviève de Clichy.

La famille du Rouïl est aujourd'hui représentée par M. Irénée du Rouïl, conseiller d'arrondissement pour le canton de Courtomer, et M. Auguste du Rouïl, qui habite la ville d'Argentan, l'un et l'autre fils de feu Louis du Rouïl et de feue Hélène-Adélaïde de la Haye.

M. Irénée du Rouïl a épousé Mademoiselle Lisbeth de Chasot, fille du marquis de Chasot et de Louise-Madeleine Guyon de Quigny, dont il a une fille, mariée à M. Richard de Foulques.

M. Auguste du Rouïl a épousé, le 20 juin 1848, à Argentan, Mademoiselle Marie-Caroline-Elisabeth de Coullibœuf d'Angloischeville, dont il a une fille, mariée, le 2 juillet 1871, à Argentan, avec M. Louis-Arthur Le Marié des Landelles.

DE RUPIÈRES
Aliàs RUPIERRE

Le nom de cette famille, aussi ancienne que distinguée, se rencontre à plusieurs reprises dans nos annales, depuis le onzième siècle jusqu'à nos jours.

En 1091, Guillaume de Rupierre, évêque de Lisieux, était envoyé par Richard Cœur-de-Lion en mission auprès du pape Célestin III. (1) Les abbayes de Saint-André-de-Gouffern, de Saint-Jean de Falaise et de Villers-Canivet, reçurent de nombreuses libéralités de la maison de Rupierre, établie à Canapville dès le treizième siècle. Guillaume de Rupierre, en épousant, dans les premières années du quinzième siècle, Jeanne de Ségrie, devint seigneur de cette

(1) Louis Dubois. *Histoire de Lisieux.*

importante paroisse, située dans le voisinage d'Athis. Il eut pour fils autre Guillaume de Rupierre, marié, le 13 mars 1461, à Jeanne d'Angerville, et reconnu d'ancienne noblesse par Montfault. Leur petit-fils, Jacques II de Rupierre, épousa Jeanne de Grente, et leur arrière-petit-fils, Jacques III de Rupierre, marié à Louise de Folligny, commanda la noblesse du bailliage d'Alençon. Gabriel de Rupierre, fils d'Antoine, fut conseiller au Parlement de Normandie. C'est à l'occasion de sa mort, arrivée en 1567, que Guy de la Boderie, son ami, composa un dialogue entre l'esprit et le passant, où se trouvent ces singuliers vers pour et contre le célibat :

> Mariage tu suis, que de soucy te suit !
> Si tu le fuis, que de plaisir te fuit !

Arrivons maintenant à ceux des Rupierre qui concernent plus particulièrement notre contrée. Dans la première moitié du quinzième siècle, noble homme Thibaut de Rupierre, sieur de Canapville, avait épousé Charlotte Le Queu, sœur du seigneur de Ménilglaise, Pierre Le Queu, d'une famille aujourd'hui éteinte, mais alors considérable. Ce dernier étant venu à mourir sans postérité, vers 1556, sa succession fut partagée entre ses quatre sœurs. Thibaut de Rupierre eut en partage les fiefs, terres et seigneuries nobles de Ménilglaise. A sa mort, arrivée en 1572, ses trois fils, Thibault, Guillaume et Michel de Rupierre, se partagèrent sa succession par acte passé devant les tabellions de Vimoutiers, le 7 octobre 1572. Quelques mois après, le 1er mars 1573, Guillaume de Rupierre vendit, devant les tabellions d'Argentan, sa part dans le domaine de Ménilglaise, à Jacques Droullin, écuyer, sieur d'Urou, Chantelou et Champeaux, qui acquit bientôt le surplus de cette belle terre.

A l'époque même qui nous occupe, Catherine de Rupierre épousait François de Bitot, dont la fille, Anne de Bitot, fut mariée, le 10 janvier 1598, à Guillaume de Nollent, fils de Philippe de Nollent et de Michelle d'Harcourt. (1)

(1) De la Roque, *Histoire de la maison d'Harcourt.* Une fille, née de ce dernier mariage, épousa François Guyon, écuyer, sieur de Vauguyon.

La ville d'Argentan compta également plusieurs membres de la famille de Rupierre parmi ses habitants. En 1592, Isabeau de Rupierre était femme de Jehan Busnel, écuyer, lieutenant du roi à Argentan, seigneur de Tournay. (1) Vers le milieu du dix-huitième siècle, haut et puissant seigneur Philippe-Jacques de Rupierre, baron de Vaufermont, Fougeray, Chiray, patron honoraire de Sainte-Gauburge et de Sainte-Colombe, ancien capitaine d'infanterie au régiment d'Enghien, chevalier de Saint-Louis, habitait un hôtel, situé rue des Capucins. Il avait épousé haute et puissante dame Jeanne Labbey, dont il eut un enfant, inhumé à Argentan le 15 février 1772.

Quelques années auparavant, une demoiselle de Rupierre était femme de Laurent Edouard, écuyer, sieur de la Douvellière. Elle mourut veuve à Argentan, en 1736, âgée de 60 ans.

Thomas de Rupierre avait épousé Louise de Blanchard. Une fille, née de ce mariage, fut religieuse à l'abbaye d'Almenesches, et mourut à Argentan le 3 décembre 1818 ; elle était née à Séez le 25 avril 1734.

SERVAIN
DE LA BOURDONNIÈRE, DE LA CHAPELLE, ETC.

Quoique nous ayions, dans notre *Histoire de Sévigni*, déjà parlé de cette famille qui habita longtemps cette paroisse,

(1) C'est ce Jehan Busnel qui, le 22 décembre 1619, vendit le domaine de Bellegarde, en la paroisse de Sévigni, à Jean Heuzard, écuyer, en présence de Ambroise de Rupierre, écuyer, homme d'armes de la compagnie du roi, beau-frère du vendeur, selon toute apparence.

nous croyons devoir consigner ici quelques renseignements parvenus depuis à notre connaissance.

Sa première apparition dans nos archives remonte à 1615. A cette époque, Marie Servain était femme d'André Barbot. Le 16 septembre 1636, nous voyons Jacques Servain, sieur de la Chapelle, épouser, à Saint-Germain d'Argentan, Marie Faucillon. Ce Jacques Servain, d'abord avocat, fut plus tard greffier en propre de l'Election. Son fils, du même prénom que lui, fut greffier en chef de l'Election. Le 5 janvier 1678, il épousait, en l'église Saint-Germain, Barbe Pollin, fille de feu Guillaume Pollin, sieur de Valmesnil, conseiller et procureur du roi en l'Election, et d'Anne Le Molinet. Ici se perd pour nous cette filiation, et nous ne trouvons pour continuer la famille qu'une branche collatérale, représentée par Louis Servain, marié, vers 1660, à Prégence de Malherbe. Deux fils seraient nés de ce mariage : l'un d'eux, François Servain, épousa, le 8 avril 1687, damoiselle Marie Martin. Le second, Louis Servain, lieutenant-général en la vicomté d'Argentan, fut marié, vers la même époque, à damoiselle Geneviève-Anne d'Aumont, fille de Jean d'Aumont, sieur de la Bourdonnière, en la paroisse de Sévigni, président du grenier à sel d'Argentan. (1) De ce mariage sortirent plusieurs enfants. Ce fut probablement l'un d'eux, François Servain, sieur de la Chapelle, qui, le 22 novembre 1742, eut, de Marie-Marguerite de Montfort, un fils, nommé François-Pierre. C'était assurément un autre de ses fils que Jean-François Servain, sieur de la Chapelle, dont nous retrouvons le mariage à Saint-Germain, le 21 juin 1646, avec Marie-Françoise d'Antignate. Ce dernier était ancien capitaine d'infanterie au régiment d'Angoumois. Il avait demeuré pendant trente ans à Vernoix, diocèse de Viviers, et était veuf de Marie Gaussarde de Sanglier. Enfin, un troisième fils, Jacques-Louis-François Servain, sieur de la Chapelle, recueillit

(1) Nous trouvons, à la date du 9 mars 1720, le décès de Charlotte de Droullin, femme de Louis Servain, sieur de la Chapelle, lieutenant-général en la vicomté, qu'il avait sans doute épousée en secondes noces.

dans la succession de son oncle, Jean d'Aumont, sieur de la Bourdonnière, le domaine de ce nom, possédé aujourd'hui par celui qui écrit ces lignes. Le 7 février 1751, il épousait, en secondes noces, à Saint-Germain d'Argentan, Jacqueline-Louise-Françoise Le Marchand des Ligneries. Jacques-Louis-François Servain mourut en 1753, âgé de 66 ans. Il laissait un fils, Louis-François Servain, sieur de la Bourdonnière, qui suivit aussi la carrière des armes. Gendarme de la garde ordinaire du roi en 1770, il quitta le service avec le grade de capitaine de cavalerie et le brevet de chevalier de Saint-Louis. Etant venu habiter la paroisse de Sévigni, il y mourut le 7 janvier 1807. Il laissait, de son mariage avec Mademoiselle Anne-Angélique-Gabrielle Charles de la Touche, deux filles, dont l'une, Marie-Louise-Esther Servain, épousa, le 5 novembre 1826, à Argentan, M. Michel Saussier la Boderie.

Peut-être faut-il voir un quatrième fils de Louis Servain et d'Anne-Geneviève d'Aumont dans Jacques Servain, sieur de la Chapelle, greffier en chef de l'Election, qui, de Marie-Louise Dupont, eut une fille, Marie-Renée-Barbe Servain, mariée en 1760, à Saint-Germain d'Argentan, à Jean-François Le Marchand, écuyer, sieur de Louvagny, chevau-léger de la garde royale.

THIEULIN

DES ISLES, DE LA BOULAYE, ETC.

Quoique cette famille ne figure, à notre connaissance, dans aucun recueil héraldique, elle obtint pourtant la noblesse vers les dernières années du dix-septième siècle. Nous en

trouvons la preuve dans notre vieux chroniqueur, Thomas Prouverre. En parlant de Jean Thieulin, sieur du Homme, mort en 1684, trésorier de la Fabrique de Saint-Germain d'Argentan, le scrupuleux annotateur a cru devoir ajouter à la suite de son nom cette mention significative : « du présent écuyer. » Nous savons, d'ailleurs, que les lettres de noblesse de François de Thieulin, sieur des Isles, aide-major de la compagnie des chevau-légers de la garde du roi, furent enregistrées à la Cour des comptes de Normandie, le 28 février 1709.

Le premier de ce nom qui figure sur les registres de l'état civil d'Argentan, paroisse de Saint-Germain, est Richard Thieulin, marié, vers 1590, à Thérèse du Four, dont il eut une fille, baptisée sous le nom de Marguerite le 8 mars 1593, et un fils, nommé François, en 1597.

En 1598, Jean Thieulin avait pour femme Françoise Mahot, qui lui donna un fils, nommé Antoine, le 26 décembre de cette même année.

Jacques Thieulin, sieur des Châteaux, en la paroisse de Vimoutiers, avait épousé, vers 1600, Marie de Mannoury, fille de Guillaume, sieur de Heurtevent, élu à Argentan. Sa veuve obtint, le 24 novembre 1624, des lettres de relèvement de dérogeance, enregistrées à la Cour le 3 mars audit an.

Jean Thieulin, mari de Catherine Ango, fit baptiser à Saint-Germain d'Argentan :

1° Le 18 novembre 1622, un fils, du nom de Nicolas ;

2° Le 29 septembre 1624, un fils, nommé François ;

3° Le 13 juin 1627, un fils, nommé Charles ;

4° Le 30 avril 1629, un autre fils, René ;

5° Le 17 octobre 1631, un cinquième fils, du nom de Charles.

Vers la même époque, Gilles Thieulin était mari de Barbe Moulin, fille de Simon Moulin, sieur de la Fontenelle, et de Barbe Ango.

Deux filles, nées de ce mariage, furent baptisées en la même église, savoir : Renée Thieulin, le 15 mai 1625, et Catherine Thieulin, le 24 juin 1637.

Nous avons retrouvé le mariage d'une troisième, du nom de Louise, qui, le 16 juin 1672, épousa, à Saint-Martin d'Argentan, François de Brémoy, écuyer, sieur de la Moricière, brigadier des chevau-légers de la garde, chevalier de Saint-Louis.

Nous voyons figurer, en 1633, Jean Thieulin, sieur des Isles, qui fut le premier personnage marquant de sa famille. A cette époque, il est désigné comme panetier de la reine Anne d'Autriche. Son office lui permettait sans doute de se qualifier écuyer, car c'est le titre qu'il prend dans un manuscrit conservé à la bibliothèque d'Argentan, et contenant la généalogie de la famille Parfait, où il avait pris alliance en épousant, vers 1630, à Paris, damoiselle Elisabeth Parfait, fille de Pierre Parfait, conseiller du roi, greffier en l'Election de Paris, échevin en 1607, et de Marie Drouart. Il faut voir dans notre manuscrit avec quelle complaisauce l'auteur s'étend sur la filiation et les alliances de cette famille, qu'il trouve aussi *parfaite* que son nom. Il n'hésite pas à la rattacher à Saint-Parfait, qui subit le martyre le 18 avril 850. Le père de Madame de Thieulin descendait au quatrième degré de Jean Parfait, né en 1450. Les Parfait avaient donné des officiers d'armée et de justice, des conseillers au Parlement Paris, etc., etc.

Jean Thieulin des Isles vint habiter Argentan avec sa femme, Elisabeth Parfait, qui lui donna neuf enfants, d'après le manuscrit dont nous venons de parler. Nous retrouvons sur nos registres le baptême des cinq premiers seulement. L'aîné, Richard-François, naquit le 9 août 1633, et continua la descendance, comme nous allons l'indiquer. Le second, François, fut baptisé le 10 juillet 1635. Notre généalogie n'en parle point. Le troisième, Jacques Thieulin, naquit le 16 juin 1636. Il fut, d'après la notice citée, chanoine régulier de Sainte-Geneviève. Le quatrième, Maurice, vint au monde le 4 février 1638. Nous en parlerons après son frère aîné. Le cinquième, Jean Thieulin, baptisé le 1er juillet 1647, à Saint-Germain, comme ses aînés, fut, d'après notre généalogie, religieux franciscain, probablement aux capucins d'Argentan, où il se fit connaître comme prédicateur.

C'est le manuscrit qui nous fait connaître les quatre filles de Jean Thieulin, nées sans doute à Paris, car nous n'en retrouvons aucune trace sur nos registres. La première, Marie Thieulin, fut religieuse ursuline à Lisieux ; la seconde, Anne, fut carmélite à Caen ; la troisième, Marguerite, religieuse de l'*Ave Maria* à Alençon ; et la quatrième, Catherine, fille du tiers-ordre de Saint-François.

On voit que la tradition religieuse s'était pieusement conservée dans cette famille, grâce peut-être à l'intercession du martyr dont elle revendiquait la parenté.

Parlons maintenant des deux fils de Jean, qui continuèrent la filiation. Le premier, avons-nous dit, était Richard-François, né a Argentan le 9 août 1633. Marié, vers 1660, à damoiselle Charlotte du Lange, il en eut deux enfants, Marguerite, morte jeune, et François, né le 17 août 1667. François de Thieulin commença tout jeune sa première campagne comme lieutenant au régiment de Gévaudan, et devint brigadier des chevau-légers de la garde du roi. Il épousa, le 24 janvier 1692, à Argentan, Marie-Madeleine d'Aumont, fille de Charles d'Aumont et de Suzanne de Ricœur, et mourut en 1734, âgé de 66 ans, laissant de son mariage avec Mademoiselle d'Aumont, cinq enfants, savoir :

1° Suzanne de Thieulin, née à Argentan le 9 novembre 1693, dont nous ignorons la destinée ;

2° Marie-Françoise Thieulin, morte célibataire à Argentan le 19 mai 1757, âgée de 60 ans ;

3° Jean, né le 3 septembre 1698, qui ne nous est pas plus amplement connu ;

4° Le 14 février 1704, Germain-Raoul-Dominique, dont nous n'avons point retrouvé d'autres traces ;

5° Jacques-François de Thieullin, né en septembre 1705, mort à Argentan en 1778, ancien chevau-léger de la garde, chevalier de Saint-Louis, marié, vers 1730, à noble dame Anne-Elisabeth Pollin du Moncel, qui lui donna quatre enfants, savoir :

1° Suzanne, morte à Sévigni le 23 février 1750, dans les sentiments de la plus ardente piété, ainsi qu'il résulte de son acte de décès ;

2° Anne-Jacqueline de Thieulin, née le 1er août 1737, mariée, vers 1770, à messire Emmanuel-Christophe-Louis de Thirmois, chevalier, seigneur de Tertu, etc.;

3° Marie-Renée-Angélique de Thieulin, qui épousa, en 1772, messire André-Charles de Lonlay;

4° Claude de Thieulin, sur lequel nous n'avons point de détails.

Revenons maintenant au second fils de Jean Thieulin et d'Elisabeth Parfait. Maurice de Thieulin, écuyer, sieur de la Boulaye, premier capitaine au régiment d'Anjou, dont il devint lieutenant-colonel, fut tué le 29 juillet 1693, à la bataille de Nerwinde. Il avait 36 ans de services. Entré aux mousquetaires dès 1656, douze ans après il reçut le brevet de capitaine dans le régiment de Navarre. Maurice de Thieulin ne laissa point d'enfants de son mariage avec Mademoiselle d'Aumont.

Nous en avons à peu près fini avec cette famille, dont nous ne retrouvons plus aucune trace sur nos registres, et que nous croyons éteinte ; nous ne la quitterons pourtant point sans rappeler quelques alliances que nous avons laissées de côté pour suivre sa filiation.

Le 20 septembre 1637, François Thieulin, sieur des Chalmagnières, lieutenant du vicomte d'Argentan, avait un fils, baptisé sous le nom de François, de Marie du Barquet. Le 16 février 1640, un autre de leurs enfants fut nommé Charles, par honnête homme Jean Thieulin, sieur du Homme. Un troisième reçut le même prénom le 23 juin 1642 ; et un quatrième, du nom de Nicolas, fut baptisé le 21 juin 1644. Ce dernier entra dans les ordres et fut nommé, vers 1670, à la cure de Tournay, paroisse dont sa mère était très-probablement originaire. Il y fut remplacé par François de Bardou, en 1694.

Jean Thieulin, sieur du Homme, dont nous venons de parler, avait épousé Marguerite Servain, dont il eut Jean Thieulin, en 1650. Huit ans après, nous le voyons allié à Anne Fridel. Quand il mourut, en 1667, il était trésorier de la Fabrique de Saint-Germain. Son fils, François, qui lui

succéda dans ses fonctions, fut en outre administrateur de l'hôpital d'Argentan. C'est chez lui que descendit, le 20 juillet 1673, Monseigneur de Forcoal, récemment promu à l'évêché de Séez. L'abbesse d'Almenesches, Marie-Louise de Médavy, se trouvant alors à sa maison d'Argentan, offrit en cette occasion au nouveau prélat, un si magnifique dîner, qu'elle reçut « *une très-civile et un peu sévère correction de l'excès de son superbe festin.* »

En 1644, Françoise Thieulin était femme de Charles Potier, médecin docteur.

Renée Thieulin était, en 1651, l'épouse d'honnête homme François Turgot.

Catherine Thieulin avait épousé, vers 1670, Jacques de Bardou, écuyer, sieur de Fel, de la paroisse de Tournay, dont elle eut plusieurs enfants, nés à Tournay et à Argentan.

Nous voyons un M. de Thieulin figurer au rang des maréchaux de camp, dans l'*Almanach royal de 1789*, comme faisant partie de la promotion du 5 décembre 1781. Appartenait-il à cette famille? Nous ne pouvons que le supposer.

DE THIRMOIS

Aliàs TIRMOIS, THIREMOIS

La famille de Thirmois peut être revendiquée par la ville d'Argentan, où elle remplit, à diverses époques, des charges importantes.

Parmi les dix-sept religieuses qui composaient l'abbaye de Sainte-Claire d'Argentan, à la mort de Marguerite de Lorraine, arrivée le 2 novembre 1521, nulle ne parut plus digne

de continuer l'œuvre de l'illustre fondatrice que Catherine Thirmois, l'une de ses filles les plus chères, et qui eut l'honneur d'être la première abbesse de Sainte-Claire. (1) La tâche était lourde, car les affaires de la communauté étaient loin d'être prospères; mais, quoique son administration n'ait duré que quatre ans, elle sut y mettre bon ordre. Profitant d'une visite à Argentan du duc Charles d'Alençon, elle en obtint d'importantes concessions, à l'aide desquelles elle put mener à bien les constructions les plus urgentes.

Deux ans après sa mort, en 1525, nous trouvons, parmi les habitants d'Argentan, réunis pour nommer un administrateur à l'Hôtel-Dieu, Jehan Thyrmois, procureur de Monseigneur le duc d'Alençon ès dites vicomtés. (2) Ce fut ce même Jehan Thyrmois qui reçut, l'année suivante, une enquête concernant la famille d'Harcourt, comme on le voit dans l'*Histoire de la maison d'Harcourt*, tome II, page 1586. L'église Saint-Germain d'Argentan dut à la générosité de Jehan Thyrmois un contre-autel de velours vert, garni de fleurons d'or. (3)

Continuant cette pieuse tradition, Laurent Thirmois, très-probablement son fils, fut un des fondateurs de la chapelle de la Sainte-Vierge, la plus belle et la plus considérable de l'église Saint-Germain.

Ici nous manquent quelques anneaux de cette chaîne généalogique, mais nous croyons être très près de la vérité en la reconstituant de la manière suivante :

Laurent de Thirmois, écuyer, sieur des Hautes-Noës, aurait eu trois enfants de son mariage avec Jolette du Four.

L'aîné, René de Thirmois, avocat du roi à Argentan en 1589, aurait succédé à son grand-père Jehan, et peut-être à son père, Laurent, quoique ce dernier ne nous soit point connu comme ayant rempli cette charge.

(1) Une autre Catherine Thirmois, parente de l'abbesse, faisait partie comme elle du premier noyau des religieuses, le 11 août 1520, quoiqu'elle ne fut alors âgée que de cinq ans.

(2) Archives de l'Hôtel-Dieu.

(3) Manuscrit de M. Malécange.

Le second, Jean de Thirmois, écuyer, sieur des Hautes-Noës, était avocat du roi au bailliage de Rouen, et comparaissait en cette qnalité, le 13 mai 1583, devant le président du Parlement de Normandie, pour l'homologation des lettres patentes du roi, sur la coutume de Normandie. (1)

Le troisième enfant de Laurent de Thirmois et de Jolette du Four fut damoiselle Philippe ou Philippine de Thirmois, qui épousa Guillaume de Mannoury, écuyer, vicomte d'Argentan de 1571 à 1576, septième aïeul maternel de celui qui écrit ces lignes.

Le nom de l'aîné de ces trois enfants a eu quelque retentissement dans l'histoire de notre ville. C'est ce René de Thirmois, avocat du roi, qui favorisa l'entrée de Henri IV à Argentan, en 1589, en se mettant résolument à la tête des bourgeois, gagnés par lui à la cause royale, et en forçant le gouverneur, dévoué à la ligue, de lui remettre les clefs de la ville. Etait-ce reconnaissance de l'anoblissement conféré à son père l'année précédente ? De semblables services précèdent plus souvent qu'ils ne suivent les faveurs royales.

Dans les dernières années du seizième siècle, nous rencontrons fréquemment le nom de Thirmois sur nos registres. C'est, en 1583, *honnêtes hommes* Edouard, Regné et Laurent Thirmois. En 1586, Marie Thirmois, femme d'honnête homme Guillaume Pinel; en 1592, *noble homme* Louis Thirmois, qui a un fils, nommé Jacques, d'Isabeau Faucillon; en 1594, Marguerite Thirmois, femme d'honnête homme Isaac Auvray, lieutenant-général en l'Election.

Cependant, la branche établie à Rouen y comptait des magistrats. En 1605, Pierre Thirmois, écuyer, sieur des Hautes-Noës, était conseiller au Parlement de Normandie. C'était probablement le fils de l'avocat au bailliage de Rouen, dont nous avons parlé. Après lui, nous voyons, sur la liste des conseillers : en 1651 et 1653, Pierre Thirmois, écuyer, sieur des Hautes-Noës ; en 1662, Jean Thirmois, écuyer, sieur des Hautes-Noës et de Herqueville; en 1710, Jacques Thirmois,

(1) Basnage. — Coutume de Normandie commentée. --

écuyer, sieur de Saint-Bonnet et de Sacy ; enfin, en 1753, Christophe-Claude Thirmois, sieur de Grentemesnil.

Avant de quitter les Thirmois de Rouen, nous dirons que l'un d'eux, René Thirmois, sieur de Sacy, fut maître des comptes en la cour des Aydes. (1) Il figure en 1654 sur les registres d'Argentan comme mari de Catherine Halles. Son fils, Louis de Thirmois, eut une fin tragique en venant de Rouen visiter Argentan : le 10 novembre 1687, il fut trouvé mort dans la forêt de Silly et inhumé aux flambeaux dans l'église de Saint-Germain, en présence de maître Jacques Philippe, sieur du Moncel, conseiller du roi, et de maître René Prouverre, sieur de la Cressonnière, lieutenant en la vicomté.

Revenons maintenant à Argentan. Nous y trouvons, en 1612 et 1615, la naissance de deux enfants, nés du mariage de noble Gilles Thirmois, sieur des Hautes-Noës, lieutenant aux Eaux-et-Forêts d'Argentan, et de Barbe Aumont. Le 11 février 1638, Adrien Thirmois, sieur de Grisy, a une fille de Barbe de Boullemer. Deux ans plus tard, c'est Renée de Thirmois qui est femme de Jacques de Bodinet, écuyer, sieur de Fresney-le-Buffard.

Le 1er septembre 1685, Anne-Marie-Madeleine de Thirmois, fille de Hiérome, et de Marie Héry, épousait, à Saint-Germain d'Argentan, Charles du Signet, écuyer, chevau-léger de la garde du roi. Vers la même époque, Jean de Thirmois avait pour femme Marie de Viel de Surosne. En 1704, Madeleine-Catherine de Thirmois est femme de François de Viel de Boissey, et Catherine de la Pallu meurt veuve de Michel de Thirmois, sieur des Hautes-Noës. En 1706, Elisabeth de Thirmois était femme de Jean Pollin de Valmesnil. Le 18 septembre 1726, Jean-François-Charles de Thirmois, chevalier, seigneur des Hautes-Noës et du Joncheray, épousait, à Saint-Germain d'Argentan, Anne-Madeleine Tiret, du Sap, sa parente. Deux filles, nées de ce mariage, épousèrent à

(1) Le beau domaine de Sacy, près Argentan, aujourd'hui possédé par le duc d'Audiffret-Pasquier, avait été acquis par M. de Thirmois de la famille du Hays, qui le possédait depuis le quatorzième siècle.

Saint-Germain : la première, Marie-Madeleine-Françoise de Thirmois, le 3 septembre 1754, Jacques-François Le Marchand, écuyer, sieur de Louvagny, chevau-léger de la garde; la seconde, Anne-Madeleine de Thirmois, le 10 juillet 1759, Charles-Antoine de Montagu, seigneur de Houlbecq.

Pour en finir avec les Thirmois d'Argentan, nous n'avons plus à mentionner que : 1° François-Charles de Thirmois, chevalier, seigneur de Prétot, marié vers 1725 à damoiselle Elisabeth du Four, dont la fille, Françoise, épousa, le 26 novembre 1767, Charles du Bois de Belhôtel, comte de Bours ; 2° Marie-Madeleine de Thirmois, femme de Charles-François de Nollent, écuyer, sieur de Bombanville, décédée à Argentan le 26 novembre 1738, âgée de 59 ans ; 3° Marie-Françoise Férault, veuve de Jean-Charles de Thirmois des Hautes-Noës, vicomte d'Argentan, décédée le 3 octobre 1772; 4° noble damoiselle Julie-Elisabeth de Thirmois de Prétot, dame baronne de Grandmesnil, etc., décédée le 9 mai 1789, âgée de 67 ans.

Une branche des Thirmois possédait, depuis environ deux siècles, la seigneurie de Tertu. Elle est aujourd'hui représentée par le comte Albert de Tertu, petit-fils de Marie-Anne-Monique-Françoise de Thirmois, mariée, le 15 juin 1781, à Tertu, avec messire Jacques-Charles-François du Bois de Tessé, fils de Jacques-Charles du Bois-Motté, chevalier, seigneur de Tessé, de la Chapelle-Moche, de Geneslay, etc., et de Marie-Catherine-Louise-Françoise de la Haye.

TROTEREL

La paroisse de Vignats, située à deux lieues de Falaise, entre cette ville et Argentan, avait été dotée, en 1130, par

Guillaume Talvas, d'un prieuré de Bénédictines, érigé en abbaye en 1625, sur la demande et en faveur d'Anne de Médavy, fille de Pierre de Médavy, comte de Grancey, et de Charlotte de Fervaques.

C'est assurément à cette abbaye que Vignats fut redevable d'une certaine notoriété et d'une importance relative. Cependant un nom qui s'y rattache a pu échapper à l'oubli. Nous voulons parler de Pierre Troterel, sieur d'Aves, dont les pastorales, tragédies et comédies eurent quelque vogue dans les premières années du dix-septième siècle.

Le poëte lui-même a pris soin de nous faire connaître le lieu de sa naissance :

Il faut, lecteur, que je te die,
Que je demeure en Normandie ;
Le lieu de ma nativité
Est près Falaise, du côté
Où le soleil commence à luire,
A l'opposite du zéphyre.

Vignats n'est sans doute point désigné en toutes lettres, mais il se trouve bien dans le voisinage de Falaise, et « du côté

Où le soleil commence à luire.

D'ailleurs, nous voyons, à la même époque, figurer, sur les anciens registres d'Argentan, François Troterel, *sieur de Vignats*, qui, le 11 février 1638, fut parrain de Geneviève Thirmois, dans l'église Saint-Germain.

Il devient alors facile d'expliquer comment Pierre Troterel eut pour protecteurs, non-seulement le comte Pierre de Médavy-Grancey, père de la première abbesse de Vignats, Anne de Médavy, mais encore cette dernière elle-même, et la marquise de la Londe, sa sœur.

Aussi les prémices du poëte furent-elles consacrées au comte, à l'abbesse et à la marquise, auxquels il dédia plusieurs pièces. A en juger par le ton général de ses comédies, et même de ses tragédies sacrées, nous croyons volontiers que la pieuse abbesse, dont nous avons raconté ailleurs la vie toute

religieuse, n'enrichissait point la bibliothèque abbatiale des productions un peu salées de son protégé. Il est vrai que la tragi-comédie qu'il lui dédia en 1624, *Pasitée*, un singulier mélange de dieux, de déesses, de gens du monde et de religieuses, rachetait au moins, par une certaine décence dans le langage, le peu d'intérêt qu'elle présentait. L'héroïne, à la grande édification du spectateur, entre dans un couvent pour y fuir les assiduités de Cleossène, mais, détail moins édifiant, Cupidon, dépêché par Mercure, finit par lui lancer une flèche, qui la rend à son amant.

Pour la marquise de la Londe, cette digne sœur de l'abbesse, qui nous est également connue, il n'y avait sans doute point tant de ménagements à garder, puisqu'elle appartenait à un monde et à une époque dont l'oreille n'était point chatouilleuse en pareille matière ; cependant, la pièce qu'il lui dédia en 1627, une sorte de bergerade, agrémentée de magiciens et de bêtes féroces, n'a point les allures gauloises si familières à l'auteur. En offre-t-elle plus de mérite ? Qu'on en juge par les quatre vers suivants, mis par le poëte dans la bouche d'un vieillard, en accordant sa fille à Partenis :

> Très-volontiers, en eussé-je deux mille,
> Fort librement je les lui donnerois,
> Bref, tout mon bien plutôt je quitterois
> Que d'être fait de ce lieu noir la proie.

Quant au comte de Grancey, cet intrépide ligueur dont nous avons raconté les exploits, cet hercule cuirassé qui enlevait, à bout de bras, un guerrier avec son armure, au bout de son épée, il semble que le poëte eût pu se dédommager avec lui de toute contrainte, en donnant un libre cours à sa verve rabelaisienne. Les deux pastorales qu'il lui dédia, l'*Amour triomphant*, en 1615, et *Aristène*, en 1626, ne s'écartent pourtant point beaucoup plus de la décence que celles de *Pasitée* et de *Philistée*. Il est vrai qu'elles s'en rapprochent beaucoup par l'insignifiance et l'absence d'intérêt. La première atteint les proportions formidables d'un volume, in-8°, de 400 pages. Les conversations sans portée, les incidents romanesques sans liaison avec

le sujet, y occupent une large place. *Aristène* n'a guère d'autre supériorité sur l'*Amour triomphant* que ses proportions plus modestes.

S'il nous fallait analyser les autres productions du poëte, notre tâche serait plus délicate et sans grand profit pour le lecteur, car notre « oreille épurée » est aujourd'hui plus exigente ; d'ailleurs c'est ici l'occasion d'invoquer les vers de Boileau :

> Le latin dans les mots brave l'honnêteté,
> Mais le lecteur français veut être respecté.

Nous manquons de détails sur la vie privée de Pierre Troterel. Ce n'est qu'un siècle plus tard que son nom reparaît dans nos archives. Au commencement du dix-huitième siècle, Louis Troterel avait pour femme Gillaine de Thiboust. Il en eut un fils, François-Louis Troterel, écuyer, sieur de Tilly, de la Trinité de Falaise, qui, par son mariage, vint se fixer dans notre ville, en épousant, à Saint-Germain, le 25 novembre 1751, Claude-Marie-Catherine du Moulin, fille de Philippe du Moulin, écuyer, sieur du Bois-de-Commeaux, trésorier de France en la généralité de Caen, ancien capitaine de cavalerie, et de noble dame Charlotte du Buat de Boisligny.

Deux fils naquirent de ce mariage. L'aîné, Philippe-Louis-François de Troterel, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, épousa Mademoiselle Thérèse-Marie-Edmond de Graindorge, dont il n'eut qu'une fille, morte en 1807, et mourut lui-même à Argentan le 10 février 1823. Le second, Philippe-Charles-Elisabeth, épousa Mademoiselle Pauline de Martel, et mourut en cette ville, le 25 octobre 1814. (1)

(1) Pierre-Charles-Elisabeth Troterel était conseiller au Parlement de Normandie, en 1779.

TROUVÉ D'OUVILLE

Ce nom était très-anciennement connu à Argentan. En 1525, Laurent Trouvé figurait au nombre des habitants appelés à nommer un administrateur de l'Hôtel-Dieu. En 1546, René Trouvé était trésorier en charge de la Fabrique de Saint-Germain d'Argentan. Les registres de Saint-Martin pour l'année 1571 portent Jacques et Gilles Trouvé. En 1582, Nicolas Le Coiffrel, d'une famille considérable, sur laquelle nous donnons quelques détails, avait pour femme une Trouvé. Une autre fille du même nom avait épousé, vers la même époque, Jean Mahot, de la famille des deux célèbres curés d'Argentan. Vers 1640, Gilles Trouvé était verdier des Eaux-et-Forêts, une charge qui a disparu et dont on ne retrouverait point aujourd'hui l'équivalent. (1) Il avait épousé Anne Goupil, dans la famille de laquelle se trouvait cette charge dès le seizième siècle.

Plusieurs enfants naquirent de ce mariage. Nous croyons pouvoir mettre au nombre de ces enfants Marguerite Trouvé, femme de Nicolas Boirel, sieur des Manis, docteur-médecin, qui se fit un nom comme praticien et surtout comme publiciste.

Une fille de Gilles Trouvé, sieur d'Ouville, et d'Anne Goupil, épousa, le 14 février 1669, Jean Guyon, écuyer, sieur des Diguères.

Enfin, un fils des mêmes, René Trouvé, sieur d'Ouville, succéda à son père comme verdier des Eaux-et-Forêts, et de

(1) C'était un officier établi pour commander aux gardes d'une forêt éloignée des maîtrises, avec juridiction sur les délits forestiers.

Renée de Pinel, eut un fils du même nom, qui, lui aussi, hérita de la charge de son père. Ce René Trouvé, sieur d'Ouville, épousa, le 8 février 1688, Marie-Anne Barbot, dont il eut plusieurs enfants sur lesquels nous manquons de détails.

Marguerite Trouvé, qui se consacra en 1678, au soin des pauvres et des malades, dans l'hôpital d'Argentan, était, à n'en pas douter, la proche parente de ce dernier, si ce n'était point sa propre sœur.

TURGOT

Voilà une famille que notre contrée peut revendiquer à bon droit, et dont la renommée lui fait le plus grand honneur. S'il fallait en croire la *Biographie universelle de Michaud*, son ancienneté était telle qu'elle comptait parmi ses aïeux Togut, roi danois, dont l'époque remonte à mille ans au-delà de l'ère chrétienne. Elle se rattacherait à Saint-Turgot, premier ministre du roi d'Ecosse, Malcom III, et mort évêque de Saint-André en 1115. Une branche de cette famille serait venue d'Ecosse en Normandie au temps des croisades. On assure en outre que ce nom figurait, dès 1272, dans le rôle des gentilshommes normands, et que l'hôpital de Condé-sur-Noireau fut fondé par un Turgot, en l'an 1281. Ces prétentions nous semblent pour le moins hazardées et nous serions disposé à les réduire à de plus modestes proportions, en nous en tenant aux données positives parvenues à notre connaissance. Nous voyons, en effet, dans la *recherche* de Montfault, qu'en 1463 Jean Turgot des Tourailles,

Election de Falaise, ne fut point trouvé noble, et partant mis à la taille. Labbey de la Roque dit, à cette occasion, que ce Jean Turgot épousa, en 1443, Philippe Bertran, dame du fief des Tourailles, à cause duquel il fut anobli en 1472, et confirmé dans sa noblesse en 1476. De son côté, Chamillard, dans la *recherche* de 1668, donne les Turgot comme anoblis en 1473. Nous avons donc tout lieu de nous arrêter à cette dernière date, comme la plus probable, et c'est là déjà une ancienneté assez honorable. Elle concorde, d'ailleurs, avec d'autres documents en notre possession, desquels il résulte que, lors de la *recherche* de Montfault, « Bertrand du Gué, du Pontécoulant, aurait déposé qu'il avait ouï dire à sa grand'mère que les Turgot vivaient noblement, mais qu'ils avaient été anoblis dans la suite. »

Nous accueillons d'autant plus volontiers ces renseignements qu'ils semblent rattacher plus étroitement cette illustre famille à notre contrée. Il en résulte, en effet, que les Turgot furent d'abord sénéchaux de Briouze, puis avocats au Parlement de Normandie, où ils devaient bientôt remplir des charges éminentes. Dans les trois derniers siècles, la profession d'avocat n'était pas seulement entourée de considération, elle conduisait, nous en avons de nombreux exemples, d'abord à la fortune, bientôt à des offices importants, et souvent à la noblesse et aux positions les plus élevées. Avec les deniers acquis au barreau on achetait des charges de judicature qui donnaient déjà un certain relief; au second ou troisième degré, ces charges conféraient la noblesse; de belles alliances en étaient la conséquence, et l'acquisition d'un marquisat, d'une baronnie ou d'un fief important, augmentait le nombre de ce qu'on nommait les gens de qualité. Dès 1560, Loys Turgot, escuyer, était conseiller du roi au siége présidial de Caen. En 1584, Charles Turgot, abbé de Saint-Victor-en-Caux, était conseiller-clerc au Parlement de Normandie; plusieurs autres de ce nom le devinrent dans les premières années du dix-septième siècle, et, en 1633, Nicolas Turgot était président en la même Cour. C'est donc à tort que la *Biographie universelle* nous donne le grand-père du

célèbre économiste comme ayant, le premier de sa famille, quité l'épée pour la robe.

Mais nous avons hâte d'arriver à ceux que nous pouvons plus justement considérer comme les nôtres, et dont le souvenir est encore vivant parmi nous. Nous venons de voir Jean Turgot, anobli en 1472, devenir seigneur des Tourailles en 1443, du chef de sa femme, Philippe Bertran. Leur fils, Guillaume Turgot, posséda après lui ce fief, qu'il laissa à son fils aîné, Georges Turgot, à la fois curé et seigneur des Tourailles. Après ce dernier, nous trouvons Louis Turgot, probablement fils puîné de Jean, qui fut maître des requêtes de François, duc d'Alençon, et conseiller au présidial de Caen. Louis Turgot laissa deux fils, dont l'aîné, Jean, continua la branche des Tourailles, et le second, Antoine, fut le chef de la branche de Saint-Clair que nous avons principalement en vue, et à laquelle se rattachent les illustrations de la famille. Avant de nous en occuper, rappelons ici le rôle joué par Claude Turgot des Tourailles, qui continua la branche aînée, dans l'arrestation du fameux Montchrestien de Watteville, en 1621.

On connaît l'histoire romanesque de ce poëte aventurier, fils d'un apothicaire de Falaise, choisi par les Huguenots pour leur agent en basse Normandie, au commencement du règne de Louis XIII. Le jeudi 7 octobre 1621, il avait résolu de passer la nuit à l'auberge des Tourailles, en compagnie de six de ses capitaines. A peine Claude Turgot en est-il averti qu'il fait armer ses serviteurs et se dirige sur l'hôtellerie, avec quatre gentilshommes de son voisinage. Montchrestien, sommé au nom du roi de mettre bas les armes, s'élance sur les assiégeants et fait feu. Trois d'entr'eux sont tués, mais Montchrétien reçoit presque aussitôt un coup de pistolet et deux coups de pertuisane qui l'étendent sur le carreau. Son cadavre, transporté à Domfront, est traîné, rompu et brûlé. Tel fut le dernier épisode des guerres de religion en Normandie, et le seigneur des Tourailles se hâta d'en informer le roi, occupé au siége de Montauban.

Claude Turgot, gentilhomme de la chambre du roi et che-

valier de ses ordres, eut pour fils Jean, seigneur des Tourailles, qui, de Madeleine des Alleurs, laissa un fils unique, marié à Anne de Sataly. C'est de ce mariage que naquit la marquise d'Osmond, femme du dernier gouverneur d'Argentan, qui vendit la terre des Tourailles à Jean-Charles-René de Prouverre. Avec elle s'éteignit la branche des Tourailles.

Occupons-nous maintenant de la branche de Saint-Clair. Nous venons de voir qu'elle avait eu pour chef Antoine Turgot, second fils de Louis Turgot, seigneur des Tourailles. C'est seulement dans les dernières années du seizième siècle que fut acquise par Antoine Turgot la seigneurie du Mesnil-Gondouin, dont faisait partie le fief de Saint-Clair. Cette paroisse, située auprès de Putanges, dépend aujourd'hui de l'arrondissement d'Argentan. Guillaume du Breuil en était seigneur en 1410. Bertrand de Clinchamps en avait le patronage en 1483, et nous le voyons nommer à la cure cette même année. Quarante ans plus tard, ce droit était exercé par un gentilhomme d'un autre nom, François de Sainte-Marie, qui pourtant avait un compétiteur dans Jacques des Buats, possesseur d'un fief assis en la même paroisse, avec extension sur celle de Sainte-Honorine-la-Petite. Mais celui-ci devint bientôt l'unique patron du Mesnil-Gondouin par la cession que lui en fit, en 1554, la dame veuve de Sainte-Marie, en se réservant seulement le droit au banc et à la sépulture dans l'église. Adrien des Buats succéda à Jacques, et sa femme, Barbe de Resnivinen, nomma le curé, au nom de son mari, en 1572.

Ce fut seulement en 1593 qu'Antoine Turgot acquit les droits de cette famille et devint seigneur du Mesnil-Gondouin. Son fils, Jacques Turgot, sieur de Saint-Clair, augmenta beaucoup ce domaine de 1618 à 1659. C'est vraisemblablement à lui qu'il faut attribuer la construction du beau château, détruit par un incendie pendant la révolution. (1) Ce Jacques Turgot de Saint-Clair fut un personnage consi-

(1) Le domaine du Mesnil-Gondouin fut acquis, vers 1760, de la famille Turgot, par René Le Frère de Maisons, qui devint seigneur de cette paroisse, et dont les héritiers le possèdent encore aujourd'hui.

dérable et mérita la reconnaissance de ses compatriotes. Il prit un instant la carrière des armes, mais, dès l'âge de 20 ans, en 1614, ayant été choisi par la noblesse de son pays pour la représenter aux Etats généraux, il y déploya une rare sagacité et une grande énergie, qui le désignèrent au choix de ses collègues comme l'un de leurs présidents. Son aptitude pour l'administration lui fit abandonner l'armée. Nommé d'abord intendant de plusieurs provinces, il fut fait conseiller d'Etat ordinaire. D'un esprit étendu et cultivé, il fut l'ami de Samuel Bochard, qui lui dédia son *Phaleg*, et mérita d'être mis au rang des hommes illustres de la ville de Caen, par le savant Huet, évêque d'Avranches. Il mourut à Paris vers 1659, et fut inhumé aux incurables, avec cette épitaphe, rappelant la phrase la plus honorable de sa vie :

Nobilibus patriæ bis deno lectus in anno.

Indépendamment des châteaux du Mesnil-Gondouin et des Tourailles, les Turgot possédaient plusieurs autres domaines en basse Normandie. Le manoir de Pôtigny, près Falaise, construction de la fin du seizième siècle, leur avait appartenu. Le château de Bons, qui en est très-voisin, fut construit, en 1644, par un membre de cette famille, et enrichi, un siècle plus tard, par un de ses descendants, d'un magnifique parc, orné d'une foule d'arbres exotiques. Très-près de là, le manoir de Sousmont faisait également partie de leur apanage. Michel-Etienne Turgot, le célèbre prévost des marchands de Paris au dix-huitième siècle, etait seigneur de la terre de Sousmont, qui fut érigée pour lui en marquisat l'an 1735. (1)

Leur nom n'était pas non plus étranger à notre ville. On conserva longtemps le souvenir de Jacques Turgot de Saint-Clair, qui, pendant les guerres de la Fronde, vint si généreusement en aide aux habitants d'Argentan, en avançant la contribution de 500 écus par jour, imposée à la ville par le comte de Marey. En 1669, 1671 et 1674, trois Turgot vinrent

(1) Le prévost des marchands était arrière-petit-fils de Jacques Turgot de Saint-Clair, et père du fameux ministre économiste.

à Argentan tenir trois enfants sur les fonds baptismaux. Antoine Turgot, évêque de Séez de 1710 à 1727, y fit, pendant le cours de son épiscopat, de fréquentes visites, attiré dans nos murs, soit par des relations de famille, soit par la proximité du château de Fleuré, résidence d'été des prélats. Enfin, comme nous l'avons vu plus haut, un des gouverneurs d'Argentan, Jean-René, marquis d'Osmond, épousa, le 5 février 1737, Marie-Thérèse Turgot, dame d'Urville, des Tourailles, etc.

Il ne faut donc pas s'étonner si le nom de Turgot est demeuré populaire au milieu de nous.

VAUQUELIN

DE LA FRESNAYE, DES YVETEAUX, ETC.

Quand nous rencontrons dans nos archives un nom en possession de la célébrité, c'est pour nous une bonne fortune dont nous nous empressons de faire notre profit.

Barbe Vauquelin, mariée vers 1580 à Jacques de Gautier, écuyer, vicomte d'Argentan de 1576 à 1595, était la propre fille de Jean Vauquelin de la Fresnaye et d'Anne de Bras de Bourgueville. Le célèbre auteur des *Foresteries* n'eut pas moins de huit enfants, quatre garçons et quatre filles, que des renseignements particuliers nous mettent en mesure de faire connaître.

L'aîné des fils de Jean Vauquelin, dont la célébrité surpassa celle de son père, fut Nicolas Vauqueiin, sieur des Yveteaux, précepteur du roi Louis XIII. Ses œuvres poétiques sont encore recherchées. Nicolas des Yveteaux

succéda à son père dans la charge de lieutenant-général au bailliage et présidial de Caen, que lui avait transmise le Bon de Bras de Bourgueville; mais il ne la garda pas longtemps, pressé qu'il était de suivre sa carrière de poëte et d'homme de cour.

Le second fils de l'auteur des *Foresteries*, Guillaume Vauquelin, nous occupera après que nous aurons dit un mot de ses quatre sœurs; le troisième, Charles Vauquelin, fut abbé commendataire de Saint-Pierre-sur-Dives; le quatrième, Jean-Jacques Vauquelin, fut le mari de Barbe Gautier, dont il eut une postérité que nous ferons connaître.

Quant aux quatre filles de Jean de la Fresnaye et d'Anne de Bourgueville, voici ce que nous en avons pu découvrir. L'une d'elles fut alliée à un Morin de Banneville, ancêtre de notre ancien ambassadeur à Vienne et à Rome, le marquis de Banneville, ministre des affaires étrangères. La seconde épousa un seigneur de Versainville, probablement du nom de Jean ou Jehan. La troisième eut pour mari Arthus du Quesnoy, seigneur de Boissey, au pays d'Auge. La quatrième, enfin, fut notre Barbe Vauquelin, femme de Jacques Gautier, vicomte d'Argentan. Pour en finir avec elle, nous dirons qu'elle eut de ce mariage un fils, du même nom que son père, auquel il succéda dans la charge de vicomte d'Argentan, et une fille, baptisée sous le nom de Barbe, comme sa mère, à Saint-Germain d'Argentan, le 18 janvier 1587, et mariée, vers 1607, à noble homme Guillaume Brossard, sieur de la Féraudière, lieutenant ancien, civil et criminel au bailliage d'Argentan.

Occupons-nous maintenant de Guillaume Vauquelin, second fils de l'auteur des *Foresteries*. Tout ce que nous savons de lui, c'est qu'il fut lieutenant-général au bailliage et présidial de Caen, sur la résignation de son frère aîné, Nicolas des Yveteaux. Son fils, Hercule Vauquelin, seigneur et patron des Yveteaux, de Sassy et d'Hermanville, devait jouer un rôle assez important. Dès l'âge de quinze ans, il partait pour un long voyage en Angleterre, en Espagne et en Italie. A son retour, en 1626, son père lui céda la charge

de lieutenant-général à Caen. Mais son ambition était plus élevée et son mérite la justifiait. Après avoir rempli avec distinction les importantes fonctions d'intendant du Roussillon et de la Cerdagne, auxquelles il fut appelé en 1642, il finit par devenir conseiller d'Etat.

Si cette faveur était due à la protection de son oncle des Yveteaux, Hercule ne conserva pas longtemps les bonnes grâces du célèbre abbé. Pour faire pièce à ce neveu, déshérité de son affection, Nicolas Vauquelin reporta sa prédilection sur le fils de son jeune frère, Jean-Jacques Vauquelin, seigneur de Sassy, et lui fit épouser la fille de cette dame du Puy, dont il avait fait sa commençale, sinon quelque chose de plus.

Hercule Vauquelin conçut contre le cousin qui l'avait supplanté un tel ressentiment, qu'il se porta envers lui aux plus tristes extrémités. Il ne craignit point d'aposter dans la rue de Seine, sur le passage de son rival, une sorte de spadassin, le sieur de Lézinière, propre frère de la du Puy. Sans l'intervention de quelques gentilshommes, accourus fort à propos, un meurtre allait être commis. Quelques jours plus tard, le 16 mars 1645, Lézinière, revenant à la charge, tire sur Sassy un coup de pistolet, dans la maison de sa sœur, et le manque. Il tombe alors lui-même mortellement blessé d'un coup d'épée porté par le valet de Sassy.

La du Puy fut condamnée à la corde, et Sassy au supplice de la roue. Non-seulement cette double condamnation ne fut point exécutée, mais une nouvelle sentence vint bientôt la révoquer. (1)

Quelques années après, au mois de juillet 1651, le roi érigeait en marquisat la terre d'Hermanville, près Caen, et les lettres patentes de cette érection contenaient une longue énumération des services du nouveau marquis. Hercule Vauquelin n'oublia pas, pour cette résidence, l'ancienne paroisse des Yveteaux, dont il conservait la seigneurie et le patronage. Ayant recueilli, pendant son séjour à Perpignan, une

(1) Voir Prosper Blanchemain, œuvres de Vauquelin, 1855.

importante relique de Sainte-Florentine, il la partagea entre la Visitation de Caen et l'église des Yveteaux, où elle est encore vénérée. (1)

Hercule Vauquelin laissa deux fils, Louis-Hercule Vauquelin, marquis d'Hermanville, conseiller au grand Conseil, par provisions du 7 février 1691, et autre Louis-Hercule Vauquelin, qui fut curé d'Hermanville.

Il nous reste à parler du quatrième fils de Jean Vauquelin de la Fresnaye et d'Anne de Bourgueville. Jean-Jacques Vauquelin, sieur de la Fresnaye et de Sassy, prit aussi alliance dans notre ville, en épousant, le 17 juin 1616, sa cousine, Marguerite Gautier, petite-fille du vicomte d'Argentan, marié à Barbe Vauquelin, comme nous venons de le voir. (2) Jean-Jacques Vauquelin fut député de la noblesse aux Etats généraux de 1614. Il laissa deux fils, dont l'un continua la branche de Sassy, et l'autre fut chef de la branche de Vrigny.

L'aîné, Jean Vauquelin, sieur de Sassy, eut, de Catherine de Coullibœuf, qu'il avait épousée en 1653, une postérité, éteinte de nos jours en la personne de M. Charles de Vauquelin, membre de plusieurs sociétés savantes, habile dessinateur, collaborateur de M. Galeron, mort en 1845, après avoir épousé Mademoiselle de Cauvigny, qui lui a survécu.

La terre de Sassy avait été apportée aux Vauquelin par Marguerite-Jeanne de Fontenay, mariée, le 30 octobre 1498, à Nicolas Vauquelin, sieur des Yveteaux. (3)

Jean Vauquelin, l'auteur des *Foresteries*, petit-fils de Nicolas, affectionnait tout particulièrement le domaine de Sassy, où il vint passer les dernières années de sa vie, dans un manoir, converti de nos jours en maison de ferme. C'est à lui que l'on doit la construction de la chapelle supérieure de l'église, où il fut inhumé, comme plusieurs de ses descendants. On y lit encore l'inscription tumulaire suivante :

(1) Voir la *Semaine catholique de Séez*, n° du 9 janvier 1879.

(2) Cette dernière indication n'est que probable, mais l'âge et le nom de Marguerite Gautier la rendent presque certaine.

(3) Cette Marguerite de Fontenay devait être une Jean, ou Jehan, de la famille des seigneurs de Versainville.

« Cy gist messire Nicolas Vauquelin, vivant chevalier, seigneur de Sassy, Fresneuse, etc.. qui décéda le 20 janvier 1691, et mis au tombeau de ses ancêtres. »

Quant au château moderne, sa construction ne remonte pas au-delà de 1739.

L'autre fils de Jean-Jacques Vauquelin et de Marguerite Gautier fut Jacques Vauquelin, sieur de la Fresnaye et de Vrigny, marié, en 1659, à Renée Le Gouët, dont Jacques Vauquelin, sieur de Vrigny, qui épousa Elisabeth de Droullin, en 1686. De ce mariage sortit Jean-Jacques Vauquelin, marié à Caen, au mois de janvier 1713, avec Anne d'Anfernet. C'est en sa faveur que la terre de Vrigny fut érigée en marquisat.

François Vauquelin, marquis de Vrigny, son fils, eut, de Mademoiselle de Verduc, Antoine Vauquelin, dernier marquis de Vrigny, mort sans postérité.

L'auteur des *Foresteries*, dont nous venons de faire connaître la postérité, avait un oncle, du nom de Guillaume, qui fut lui-même chef de plusieurs branches, sur lesquelles nous avons recueilli qnelques renseignements. Ce Guillaume Vauquelin, seigneur de Méheudin, suivit la carrière de la magistrature, à laquelle cette famille, comme beaucoup d'autres, semble avoir dû sa fortune. Nous le voyons figurer, en 1573, comme avocat-général au Parlement de Normandie. De Marie de Droullin, qu'il épousa en 1578, il eut trois fils. L'aîné, Hiérôme Vauquelin, sieur de Méheudin, lui succéda dans sa charge, et fut marié à Charlotte Leroux de Bourgtheroulde. Claude Vauquelin, leur fils, remplit les mêmes fonctions après son père, et laissa, de son mariage avec Suzanne Brochard, une fille, mariée à N... de Becdelièvre, marquis de Quévilly, président à mortier au Parlement de Normandie.

Le second fils de Guillaume Vauquelin et de Marie de Droullin, François Vauquelin, baron de Bazoches, fut grand bailli d'Alençon, et député aux Etats généraux en 1614. Il contracta trois alliances, dont la dernière fut seule féconde. Ses trois femmes furent : 1° Jeanne de Heudey, veuve du seigneur de Bailleul ; 2° Jeanne du Bellay, de la famille du

cardinal ; 3° Françoise d'Averton, fille d'Henri d'Averton, comte de Faudoas, gouverneur de Paris. François Vauquelin, sieur de Méheudin, né du troisième mariage, épousa Jeanne de Bourgueville, dont il eut trois enfants, un fils, mort jeune, une fille, morte sans alliance, et une autre fille, Marie Vauquelin, mariée à Henri Baudouin, chevalier, seigneur de Fresne-Cingal.

Le troisième fils de Guillaume Vauquelin et de Marie de Droullin fut Nicolas Vauquelin, seigneur de Nécy, dont la branche s'est perpétuée par des alliances avec les familles de Marguerie, de Lescalle, Jean, du Touchet, etc.

Une de ces alliances, la plus riche, sinon la plus marquante, nous est connue avec quelques détails, grâce au manuscrit de Constantin de Brossard. Nous voulons parler du mariage de Louis de Vauquelin, sieur de Nécy, avec la fille du financier Fauche.

Pierre Fauche et Jacques, son frère, étaient originaires du bourg de Trun, et d'assez basse extraction, puisqu'ils y fabriquaient des *passements de fil, à cinq ou six deniers l'aune.* Pierre Fauche ne tarda point à sortir de cette obscurité, par l'influence d'un puissant protecteur. Entré au service de Jacques Turgot de Saint-Clair, successivement député de la noblesse aux Etats généraux, intendant de plusieurs provinces, et conseiller d'Etat ordinaire, il y déploya assez d'intelligence pour attirer l'attention de son maître, qui le plaça chez un financier important, quelque chose comme un *traitant* ou un *partisan,* ainsi qu'on disait alors. Il en sortit bientôt receveur du sel *en la petite gabelle.* Une fois le pied dans l'étrier, Pierre Fauche n'en devait pas rester là. Il épouse la fille d'un vassal de M. de Brossard, aux Isles-Bardel, Jeanne de Baise, qui lui apporte sans doute une dot assez ronde. On était à peine sorti des guerres de la Fronde ; les *faux-sauniers,* dont les exploits avaient été si fructueux durant les troubles de la régence, étaient devenus le point de mire des traitants, acharnés à leur poursuite. Pierre Fauche se montra des plus ardents et sut en tirer de grands profits, ce qui lui permit d'acheter les deux charges

de receveur des tailles en l'Election de Falaise. S'il faut en croire notre chroniqueur, ses concussions auraient été telles qu'il fut taxé à une restitution de cent mille livres, dont son crédit parvint à le faire affranchir.

Deux enfants étaient nés de son mariage avec Jeanne de Baise, un fils et une fille. Il acheta pour son fils une charge de conseiller au grand Conseil, et lui fit épouser la fille de Dutillet, du Parlement de Paris. Quant à sa fille, richement dotée, il la maria à Louis Vauquelin, écuyer, sieur de Nécy, lieutenant-général du bailli de Caen à Falaise. Pierre Fauche sut encore augmenter sa fortune en prenant le *parti* des francs-fiefs, pour lequel il ne déboursa que quinze à seize mille livres, quoiqu'elle valût beaucoup plus. Quant à Jacques Fauche, sieur du Pont, son frère, élu à Falaise, il était demeuré célibataire et ses biens devaient encore enrichir les enfants de son aîné.

Cette charge de lieutenant-général du bailli de Caen à Falaise était depuis bien longtemps dans la famille Vauquelin, puisque l'aïeul et le bisaïeul de l'auteur des *Foresteries* en étaient déjà investis. Louis Vauquelin n'en fut pas le dernier titulaire.

L'ancienneté des Vauquelin ne saurait être contestée. Une tradition les faisait remonter au temps de Guillaume le Conquérant, à la suite duquel ils se seraient fixés en Angleterre. C'est seulement sous Charles VII qu'ils seraient revenus en Normandie.

Quant à leur séjour dans notre ville, voici ce que nous avons pu découvrir sur nos anciens registres.

Au commencement du dix-septième siècle, Marie Vauquelin était femme de Guillaume de Vigneral.

En 1650, Nicolas Vauquelin, chevalier, seigneur de Nécy, avait pour femme Renée de Guilbert.

François de Vauquelin figure, en 1696, comme mari d'Anne de Lescalle.

En 1717, Marie-Madeleine-Françoise de Vauquelin, fille de Louis de Vauquelin, sieur de Nécy, et de Marie-Aimée du Four, épousait à Argentan François de Brossard de Breveaux.

En 1724, nous trouvons, à Saint-Martin d'Argentan, Catherine Lhuillier, veuve de Jean Vauquelin, seigneur et patron de la Fresnaye, Saint-Malo, etc.

Enfin, sur la même paroisse, nous trouvons, en 1746, la naissance d'une fille de Jean de Vauquelin, écuyer, sieur de Boisroger, etc., et de Françoise de Mailloc.

DE VIEL
DE RAVETON, DE BOISSEY, DES PARQUETS, ETC.

Le nom de Raveton nous rappelle un des souvenirs les plus émouvants de notre enfance, le passage du roi Charles X à Argentan, en 1830.

La restauration venait de léguer à la France la conquête de l'Algérie, préparée par la prise d'Alger. Quelques semaines s'étaient à peine écoulées depuis ce fait d'armes mémorable, que le vieux roi prenait le chemin de l'exil, vaincu dans une lutte aussi imprudemment engagée qu'inhabilement soutenue.

Le 7 août, le maire et les adjoints provisoires d'Argentan (1) adressaient à la population la proclamation suivante :

HABITANTS D'ARGENTAN,

Le roi Charles X et sa famille sont en marche pour se ren-

(1) Par arrêté pris le 4 août 1830 par le lieutenant-général Bonnet, au nom du général Gérard, administrateur provisoire de la guerre, MM. L. Lautour, du Boullay et Berryer-Fontaine avaient été nommés maire et adjoints provisoires de la ville d'Argentan. Ils furent installés le lendemain par M. Jean-François Vaudoré, avocat, sous-préfet provisoire de l'arrondissement.

dre à Cherbourg, où ils vont quitter la France. Leur passage aura lieu demain, 8 août. L'intention du gouvernement est qu'il soit entièrement libre.

Nous vous recommandons l'ordre et le calme le plus parfait. A l'aspect d'une si grande infortune, tous les ressentiments doivent se taire. La plus légère insulte adressée à un prince malheureux, devenu notre hôte, à sa famille, à ceux qui l'accompagnent, serait un acte de lâcheté, qui rejaillirait sur la cité tout entière.

Que chaque citoyen se considère comme intéressé au maintien de l'ordre. Que la garde nationale veille. Que tout perturbateur soit arrêté sur le champ et conduit devant l'autorité.

Habitants d'Argentan, prouvons par notre modération que nous étions vraiment dignes de la liberté.

A l'hôtel de la Mairie, le sept août mil huit cent trente.

Signé : L. LAUTOUR.

Un appel fait en termes aussi dignes et aussi mesurés devait être entendu, et l'attitude de la population, c'est une justice à lui rendre, fut, à peu d'exceptions près, pleine de réserve et de déférence. Le sentiment qui dominait la foule était un recueillement, mélangé de tristesse et de sympathie pour uue royale infortune noblement supportée.

Le 8 août, dans la matinée, le roi, qui avait couché au Merlerault chez M. de la Roque, ancien garde du corps, arrivait à Argentan, escorté de sa garde, et suivi des princes du sang, le duc et la duchesse d'Angoulème, la duchesse de Berry, le duc de Bordeaux et sa sœur, Mademoiselle. Le cortège, dont le défilé devait durer près d'une heure, comprenait en outre plusieurs calèches, une soixantaine de cabriolets et fourgons, quelques cavaliers de la suite des princes, une batterie d'artillerie montée, et les gardes du corps du roi, dont les quatre compagnies étaient presque au complet ; en tout plus de quinze cents personnes et autant de chevaux.

Aposté, il nous en souviendra toujours, auprès du portail

de l'Hôtel-Dieu, nous contemplions ce défilé, si nouveau pour notre inexpérience, avec une avidité, combattue par une impression d'angoisse.

Le roi, suivi des princes du sang, se dirige vers l'hôtel de Raveton, situé sur l'herbier Saint-Martin. Les officiers des gardes et les personnages de quelque importance sont logés chez les principaux habitants. Les gardes bivaquent sur le cours, avec leurs chevaux attachés aux vieux ormes, aujourd'hui disparus. L'artillerie de la garde prend, à notre grande satisfaction, le chemin du collège, et chacun de nous s'empresse de munir les cavaliers, qui d'une couverture, qui d'un supplément de ration.

Le lendemain, le roi assiste à la messe dans l'église Saint-Germain. Trois fois, dans la matinée, l'ordre du départ est donné, trois fois il est révoqué; l'artillerie, seule, reprend le chemin de Dreux, où elle avait rejoint le cortège royal. Une voiture quitte Argentan ; elle renferme la duchesse de Polignac et ses enfants qui vont s'embarquer près de Valognes. Un courrier apporte la nouvelle de la proclamation du duc d'Orléans comme roi des Français.

Le 10 août — triste anniversaire — dès cinq heures du matin, le roi se met en marche pour Falaise. Le duc d'Angoulême, à cheval, marche en tête de l'escorte, au milieu de l'état-major. Plusieurs voitures de la cour précèdent celle du roi, dans laquelle montent le duc de Luxembourg et le duc Armand de Polignac. Viennent ensuite les duchesses d'Angoulême et de Berry, le duc de Bordeaux et Mademoiselle, suivis de quelques fidèles compagnons d'exil. On traverse ainsi Falaise, vers 8 heures 1/4, en évitant Guibray, déjà encombré par l'approche de la foire, et l'on arrive à Condé-sur-Noireau à 4 heures du soir.

Laissons le royal cortège suivre jusqu'à Cherbourg la route de l'exil, et revenons à l'hôtel de Raveton, avec la famille de Viel.

Cette famille, très-connue à Argentan dans les deux derniers siècles, tenait sa noblesse de Lucas de Viel, anobli, en 1629, par l'édit du Canada.

Dès l'année 1591, nous trouvons un Lucas Viel, marié à Marie Ango, dont il eut deux fils, Emile et Jacques Viel, en 1591 et 1594.

Maître Guillaume Viel, sieur des Parquets, était, dans les premières années du dix-septième siècle, avocat du roi à Argentan. Il avait épousé Isabeau du Four, dont il eut un fils, baptisé sous le nom de François, le 23 janvier 1618. En 1634, Isabeau Viel était femme de Henry Besnard, écuyer, sieur de la Mothe. Nous trouvons, en 1641, Luc Viel, écuyer, sieur du Teil, exempt des gardes, et gentilhomme servant de la chambre du roi. En 1653, François Viel, sieur de Boissey, était avocat du roi et avait pour femme Elisabeth Le Brun. C'est ce dernier qui, pendant la guerre de la Fronde, eut maille à partir avec le célèbre comte de Marey, Guillaume de Médavy, gouverneur d'Argentan, en l'absence du maréchal de Grancey, son frère. Les troupes du comte de Marey, en levant des contributions dans le voisinage de son château de Médavy, avaient commis quelques déprédations sur la ferme de Boissey, appartenant à la famille de Viel. Notre François Viel, brûlant de se venger, se dirige, à la tête d'une compagnie du comte de Dunois, vers le château de la Mothe-Peley, situé près d'Almeneschés, et où le comte de Marey faisait souvent sa résidence. Tout y est mis au pillage, le portrait du comte est lacéré et jeté dans les fossés du château. Quelques jours après, les troupes de Marey exerçaient de tristes représailles sur la maison de Mademoiselle des Parquets, proche parente de notre gentilhomme.

Michel de Viel, qui vivait un peu plus tard, épousa Geneviève Le Vieil, d'une famille d'ancienne noblesse qu'il ne faut pas confondre avec celle de Viel. Michel, qui prenait le titre d'écuyer, sieur de Surosne, était conseiller et maître d'hôtel de Madame, duchesse d'Orléans, conseiller du roi, capitaine des chasses, et maître des Eaux-et-Forêts des bailliages de Caux et de Pont-Audemer. Il eut, de son mariage avec Geneviève Le Vieil, une fille, baptisée sous le nom de Marie, le 4 octobre 1664, et mariée, vers 1690, à Jean de Thirmois.

Le 10 novembre 1670, Elisabeth de Viel, fille de Guillaume, sieur de Boissey et d'Elisabeth du Four, épousait, à Saint-Germain, François du Bois de Belhôtel, fils de Charles, et de Marie de Montmorency. Le 15 juin 1683, Guillaume de Viel, écuyer, sieur des Parquets, frère de Madame de Belhôtel, épousait damoiselle Renée de Banne. Le 24 juin 1685, Françoise de Viel épousait César-Antoine du Moulinet, écuyer, sieur de Fleuriel. Nous trouvons, à la date du 15 avril 1692, le mariage d'Elisabeth de Viel avec François-Charles d'Antignate, écuyer, sieur de Courlon. Elle était fille de Guillaume de Viel, écuyer, sieur des Parquets, et de feue Andrée-Madeleine Bigot. Quelques années plus tard, en 1698, nous voyons Jacques de Viel, écuyer, sieur du Teil, marié à Anne de Ronnay. En 1704, François de Viel, écuyer, sieur de Boissey, a pour femme Madeleine-Catherine de Thirmois, et Isaac de Viel, écuyer, sieur de Sourdeval, meurt âgé de 48 ans. En 1716, un de Viel est mari de Jeanne de Dramard. Le 17 février 1721, meurt, à l'âge de 48 ans, Charles de Viel, écuyer, sieur de Surosne, chevalier, seigneur du Bois-le-Provost, Grandmesnil et Abbeville, en partie, maître d'hôtel de la duchesse douairière d'Orléans. C'était vraisemblablement le fils de Michel qui lui avait transmis sa charge. Un peu plus tard Pierre de Viel, écuyer, sieur des Magnans, avait, de damoiselle Anne-Marie Servain, un fils, nommé Louis-Pierre-Guillaume, par Anne de Mannoury des Parquets. (1) Jacques de Viel, écuyer, sieur des Magnans, eut, d'Elisabeth Le Secq, Elisabeth-Charlotte-Françoise de Viel, mariée, en 1730, à Nicolas de Maurey. En 1735, mourut Pierre de Viel des Parquets, sous-diacre, bachelier de Sorbonne, âgé de 68 ans.

Marie-Louise-Elisabeth de Viel de Clinchamps épousa, le 10 avril 1742, à Saint-Loyer-des-Champs, messire Jean-Philippe du Moulin de la Bretesche, officier de la garde et chevalier de Saint-Louis. En 1749, meurt Marguerite de Viel, veuve de Jean de Guerpel, agée de 82 ans. En 1761, Mar-

(1) Anne de Mannoury avait épousé Guillaume-Luc de Viel, écuyer, sieur des Parquets, demeurant à Boissey.

guerite de Viel était femme de François de Brasdefer, seigneur et patron d'Ommoy.

Le 26 octobre 1779, messire Charles-Luc de Viel, écuyer, sieur des Parquets, fils de Guillaume-Luc, et d'Anne de Mannoury, épousa Marie-Marguerite-Françoise des Hayes de Chiffretot ; il était veuf de Charlotte d'Heuzey. Un fils, né du premier mariage, à Sentilly, le 23 décembre 1745, Jean-Jacques-Sébastien de Viel de Raveton, épousa, en premières noces, Madeleine-Eléonore de Coullibœuf, et en secondes noces Marie-Michelle-Charlotte-Madeleine de Roncherolles, fille d'Anne-Charles-Léon, comte de Roncherolles, et de Louise-Elisabeth-Marguerite de Cocherel. Il habitait, sur l'herbier Saint-Martin, l'hôtel où logea Charles X, et mourut à Argentan, le 16 mai 1823, le dernier de son nom, croyons-nous.

Après la mort de son mari, Madame de Viel continua d'habiter l'hôtel de Raveton, où mourut, le 1er janvier 1827, Louise-Charlotte-Félicie, comtesse de Roncherolles, dame chanoinesse honoraire du chapitre royal de Sainte-Anne de Munich.

Les Roncherolles qui possédèrent en dernier lieu l'hôtel de Raveton se rattachaient à l'une des plus illustres familles de France.

En 1762, le marquis de Roncherolles, lieutenant-général des armées du roi, était en quartier à Argentan. C'est probablement à cette époque que remonte la liaison qui devait plus tard unir ces deux familles.



TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

NOMS PROPRES

A

B

C

D

E

F

G

H

J

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

V

Y



ERRATA

Page 106. — Au lieu de : *Fontchâlons*, lisez : *Pontchâlons*;

Page 133. — Au lieu de : *1091*, lisez : *1191*;

Page 233. — Au lieu de : *tojæ*, lisez : *togæ*;

Page 283. — Au lieu de : *Catherine de Médicis*, lisez : *Marie de Médicis*;

Page 343. — Au lieu de : *du Lange*, lisez : *de Lange*.



TABLE GÉNÉRALE



Argentan. — Typ. et Lith. veuve POTET, rue de la Poterie, 20.

